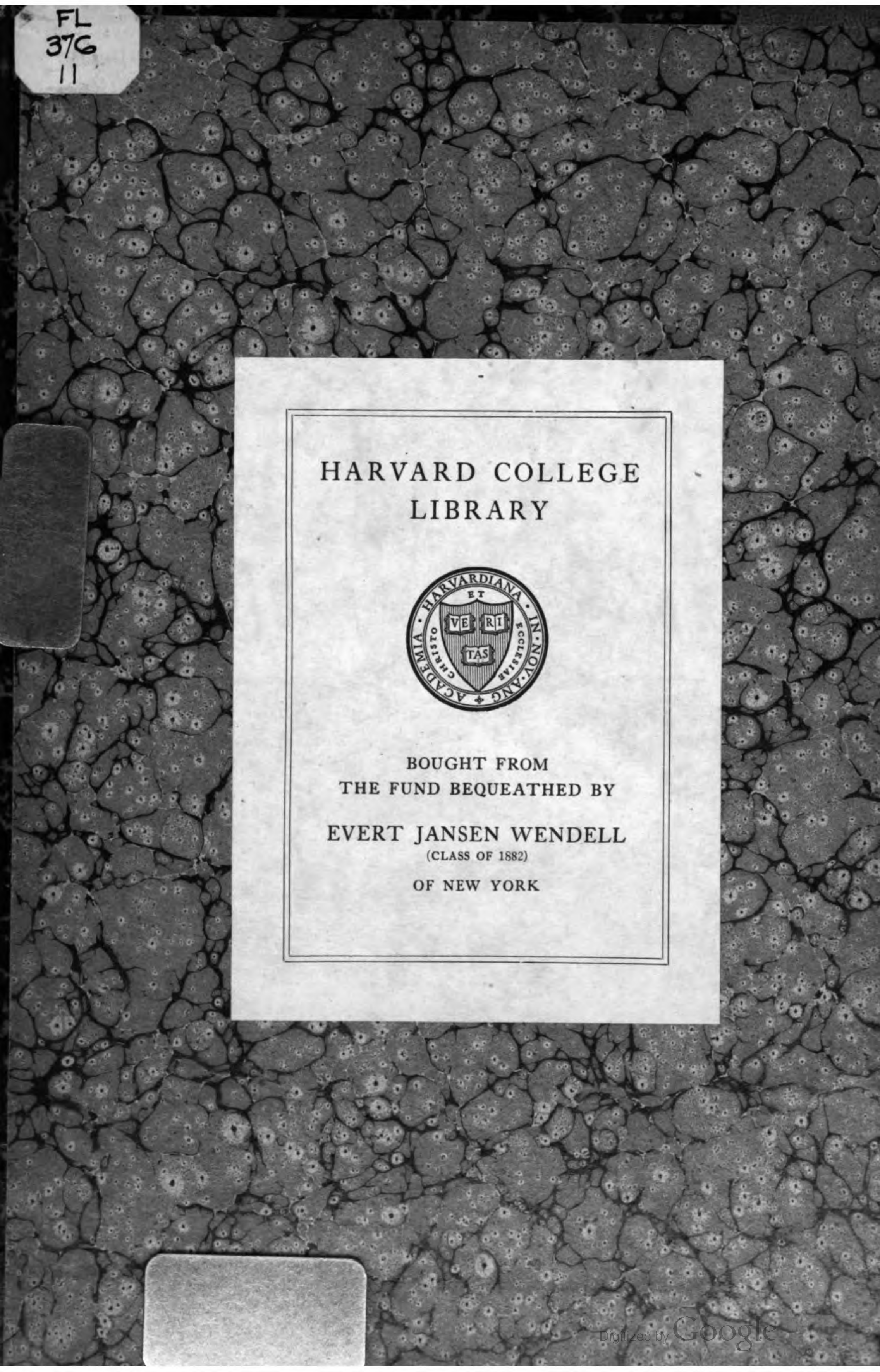
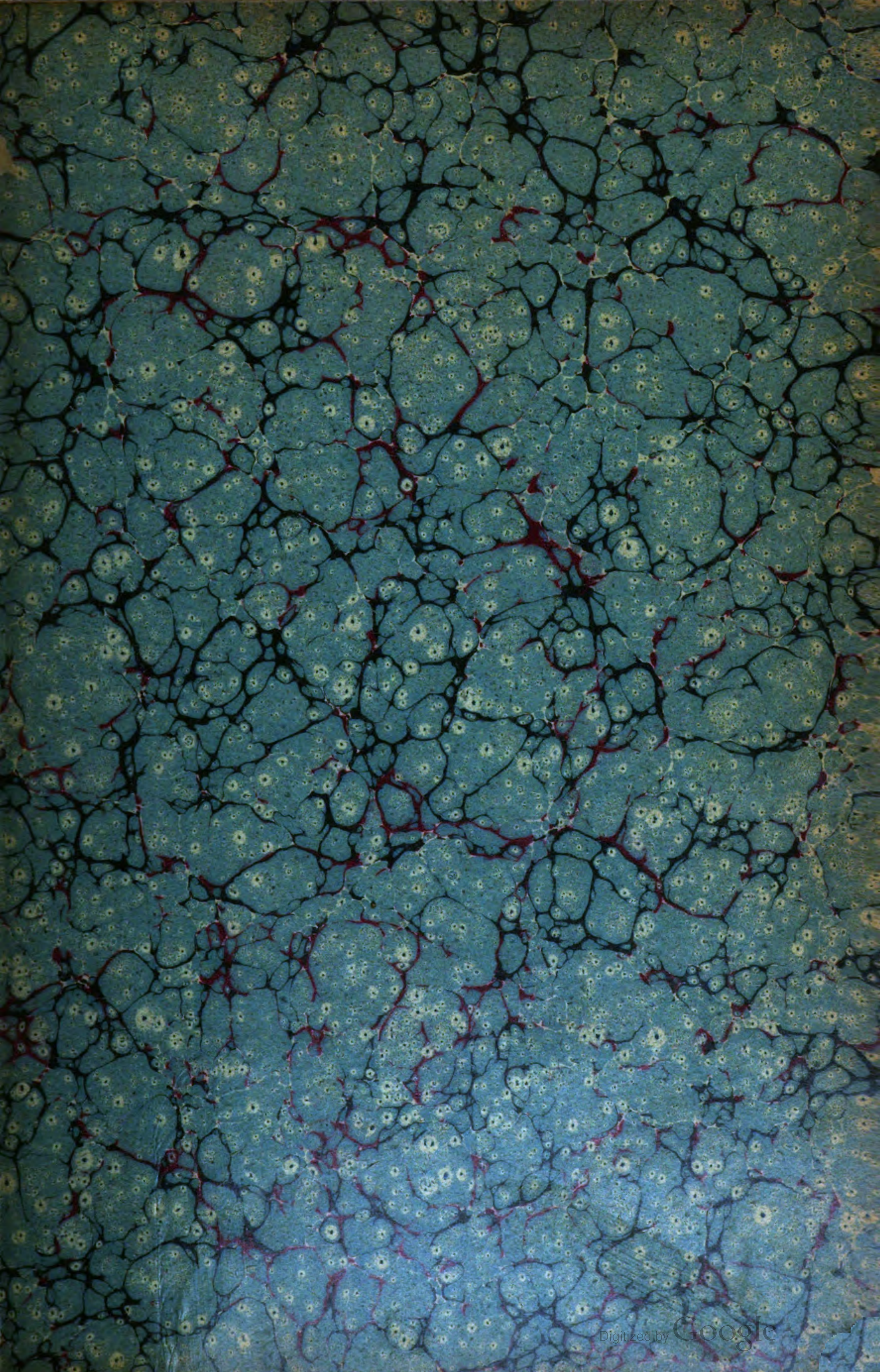
Le monologue dramatique dans l'ancien théâtre français

Émile Picot


FL
376
11
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
HARVARDIANA
ET
VE RI
TAS
IN·NOV·ANG
ACADEMIA
CHRISTO
ECCLESIAE
BOUGHT FROM
THE FUND BEQUEATHED BY
EVERT JANSEN WENDELL
(CLASS OF 1882)
OF NEW YORK
Digitized by Google



EXTRAIT DE LA *ROMANIA*

T. XV (1886)...................... pp. 358-422

T. XVI (1887)..................... pp. 438-542

T. XVII (1888)................... pp. 207-275

MACON, IMP. PROTAT FRÈRES.

o

LE

MONOLOGUE

DRAMATIQUE

DANS L'ANCIEN THÉATRE FRANÇAIS

PAR

EMILE PICOT

PARIS

1886-1888

LE MONOLOGUE DRAMATIQUE

DANS L'ANCIEN THÉATRE FRANÇAIS

Le nom générique de monologue dramatique s'applique à deux sortes de compositions fort différentes : le sermon joyeux et le monologue proprement dit. Le premier est une parodie, généralement fort libre, des sermons en vers ou en prose qui précédaient les grands mystères; le second, au contraire, est une scène à un personnage, dans laquelle l'acteur joue un véritable rôle. L'un se borne à un récit; c'est une suite plus ou moins heureuse de traits satiriques; l'autre au contraire est une action : c'est une comédie complète placée dans un cadre restreint. Nous étudierons successivement les deux genres.

L'origine religieuse des mystères, la part que le clergé prenait à ces pieuses représentations, le lieu où ils étaient joués, au parvis des églises, ou dans l'intérieur même des temples, tout explique qu'ils aient été précédés d'un sermon [1]. Comme le remarquent les auteurs de l'*Histoire littéraire* [2], « on accourait au sermon pour être sûr de ne point perdre les scènes comiques, les bouffonneries même, destinées à l'amusement de ceux que le sermon venait d'instruire, et les scènes tragiques, d'attendrir ou d'effrayer. »

Les joueurs de farces, usant des libertés que le moyen âge se permettait, parodièrent les drames religieux. Ils reprirent, en les adaptant à la scène profane, les dits des anciens trouvères : le *Martyre de saint Baccus*, quelque peu modifié et abrégé, devint le *Martyre de saint Raisin*. Une fois entrés dans cette voie, ils célébrèrent les louanges d'une

1. Il nous suffira de rappeler, à titre d'exemples, les sermons qui précèdent le *Mistère de la Passion* et le *Mistère des Actes des Apostres*. On peut comparer le prologue récité par l'*angelo* au début des *rappresentazioni* italiennes, et la *loa* des Espagnols.
2. XXIV, 367.

foule de saints facétieux, saint Hareng, saint Oignon, sainte Andouille, saint Billouard, etc. Dès lors le genre exista; mais, comme en toute chose il faut de la variété, les joueurs de farces ne se bornèrent pas à raconter la vie de leurs saints imaginaires, ils prêchèrent sur les femmes, sur les ivrognes et sur divers autres sujets plus ou moins scabreux. Parfois même un événement historique, une victoire du roi, la mort d'un criminel, etc., leur servait de thème.

Comme les véritables sermons, les sermons joyeux débutent d'ordinaire par une citation latine, et c'est dans ces parodies, qui sont comme une réminiscence de la fête des fous, que se montre le plus clairement la tolérance des autorités ecclésiastiques. Les textes bibliques sont d'ordinaire travestis de la façon la plus grotesque; le signe de la croix et l'*Ave Maria* subissent eux-mêmes des tranformations bouffonnes.

Les auteurs des mystères eussent été mal venus à se plaindre de ces parodies souvent fort peu édifiantes; ils avaient eux-mêmes contribué au scandale en mêlant le sacré et le profane, en mettant sur la scène des sots ou des fous qui annonçaient le spectacle ou qui intervenaient dans l'action [1]. Avant eux les moines avaient ouvert la voie en composant des discours facétieux tels que le *Sermo de Nemine,* le *Sermo de sanctissimo fratre Invicem*, etc. [2].

L'origine même du sermon joyeux explique qu'il ait dû être récité au début de la représentation : il tenait la place de l'exhortation pieuse dont les mystères étaient ordinairement précédés. Nous avons déjà cité un passage du *Journal d'un bourgeois de Paris* qui confirme cette observation [3]. Nous verrons plus loin que le sermonneur annonçait parfois qu'il allait faire la quête : il était important d'assurer la recette avant de jouer la pièce de résistance [4].

La simplicité des sermons joyeux, qui n'exigaient ni théâtre ni mise en scène, permettait d'ailleurs de les produire dans une foule d'occasions. On en récitait dans les assemblées de certaines sociétés badines [5],

---

1. Voy. par exemple la *Vie de saincte Barbe*, en cinq journées, la *Vie et Passion de monsieur sainct Didier*, par Guillaume Flamang (1482), le *Mistère de la Passion* de Troyes (1490) et le *Mistère de saint Bernard de Menthon.* — Dans les *Chester Plays*, le sacrifice d'Abraham est précédé d'un prologue comique récité par Gobbet on the Green.

2. Voy. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XI, 313, 328.

3. *Romania*, VII, 239.

4. Voy. le *Sermon joyeulx d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée*, le *Sermon d'un cartier de mouton,* le *Sermon joyeux des Quatre Vens* et le monologue de *Watelet.*

5. Nous croyons que telle fut la destination des pièces de Coquillart, qui excèdent de beaucoup les limites ordinaires du sermon joyeux et qu'aucun acteur n'aurait eu la force de réciter sur un théâtre, aucun spectateur la patience d'entendre.

dans les réunions des clercs du palais[1]; on en égayait les repas[2], spécialement les repas de noces[3].

Il arrivait aussi que, les jours de réjouissance populaire, un acteur montait bravement sur un tonneau, au coin d'une rue, et récitait à la foule un sermon joyeux. C'est ainsi que, en 1537, le conseil de ville de Cambrai fit payer une gratification de 10 sols à un nommé Claude Le Mausnier, « ayant ce jour preschié sur un tonneau en recreant le peuple[4] ».

A la fin du XVI[e] siècle, le sermon joyeux, banni du théâtre par les auteurs qui veulent revenir aux modèles antiques, conserve sa vogue dans les provinces. A Paris même, il reprend faveur au commencement du XVII[e] siècle; mais alors il se transforme, il tombe dans le domaine des bateleurs et des charlatans du Pont-Neuf. Les prologues de Bruscambille et les questions de Tabarin continuent la tradition des anciens joueurs de farce, bien que la prose y remplace les vers. Les auteurs rachètent cette infériorité en exagérant encore la grossièreté et le cynisme de leurs devanciers.

Le monologue dramatique met en scène la personne même qui le récite; aussi est-ce un genre plus difficile à cultiver que le sermon. Il exige à la fois des qualités plus diverses chez le poète et chez l'acteur. Tout auteur sachant tourner spirituellement les vers pourra écrire un sermon; pour réussir dans le monologue il faudra posséder en outre l'entente du théâtre. Le premier venu pourra réciter tant bien que mal un sermon, un comédien exercé pourra seul rendre le monologue supportable. De là vient que les pièces appartenant à la seconde classe sont moins nombreuses que celles de la première. Les auteurs qui les ont composées ont eu grand' peine à varier leurs sujets, ils sont tombés dans les redites, et se sont copiés les uns les autres, au point qu'un même monologue a pu subir trois transformations différentes[1]. Il est

---

1. Les pièces poitevines et bourguignonnes que nous citons plus loin sont, à coup sûr, l'œuvre de jeunes bazochiens.

2. Voy. ci-après (n° 31) le *Sermon fort joyeulx pour l'entrée de table*.

3. Voy. la pièce de Roger de Collerye intitulée : *Sermon pour une nopce*, ci-après, n° 19, et le *Nouveau et joyeux Sermon contenant le menage et charge de mariage, pour jouer à une nopce*, n° 21. — L'auteur du *Sermon nouveau et fort joyeulx auquel est contenu tous les maulx que l'homme a en mariage* n'a pas oublié dans son énumération des charges imposées au malheureux fiancé l'obligation d'appeler des joueurs de farces:

Quant le jour des nopces est près,
Il faut semondre a pompe grande
Et achepter de la viande,
Louer menestriers et farseurs,
Maistres d'hostelz et rotisseurs.

(Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, II, 8).

4. Durieu, *Le Théâtre à Cambrai avant et depuis 1789* (Cambrai, Renaut 1883, in-8), 166.

vrai de dire que des morceaux aussi achevés que le *Franc Archier de Baignollet* ont dû décourager d'avance les imitateurs.

Pour introduire quelque variété dans les monologues, les joueurs de farces imaginèrent des monologues à deux personnages, dans lesquels les interruptions d'un second acteur formaient les éléments du comique, ou des dialogues à un seul personnage dans lesquels le même acteur se répondait à lui-même en changeant sa voix ou son visage.

Les règles du monologue et celles du sermon étaient au fond les mêmes; ils avaient la même étendue. D'après Gracien Du Pont, deux cents vers suffisaient [2]; mais il était rare que ce nombre ne fût pas dépassé. Sermons et monologues sont d'ordinaire écrits à rimes plates; cependant nous trouvons dans plusieurs pièces qui appartiennent au milieu du xv[e] siècle, mais surtout chez Coquillart et chez plusieurs de ses imitateurs, des vers croisés et des strophes [3].

Comme les mystères, les moralités et surtout les farces, les sermons et les monologues sont émaillés de triolets. M. Éd. Fournier fait remarquer [4] que le *Pelerin passant* de Pierre Tasserye, qui est de 1509, commence par un triolet, et il ajoute: « forme de poésie qui n'était pas alors fort commune ». C'est là une erreur. Sans parler des *Miracles de Nostre Dame*, une des plus anciennes moralités qui nous soient parvenues, une

1. *Watelet, Maistre Hambrelin, Le Varlet à louer.*

2. « Qui aura envye de sçavoir le nombre des lignes appartinentz en monologues, dyalogues, farces, sottises et moralitez, saiche que, quant monologue passe deux cens lignes, c'est trop; farces et sottises, cinq cens; moralitez, mille ou douze cens au plus. » *Art et Science de rhetoricque metriffiée... composé par Gracien Du Pont, escuyer, seigneur de Drusac* (Tholoze, par Nycolas Vieillard, 1539, in-4°, fol. 77 *a*.

3. Pierre Fabri (*Le grant et vray Art de rhetorique;* Rouen, Symon Gruel, in-4, II, 19 *a*) commence ainsi le chapitre qu'il consacre à la « rithme de plusieurs bastons » :

« Il est une espéce de rithme qui s'appelle *deux et ar*, pour ce que deux ou trois lignes de semblable longueur, sont leonines, et celle qui croise est plus courte ou de semblable longueur ainsi que est le *Livre du gras et du maigre* et *des Quatre Dames* maistre Alain, et en faict l'en par bastons et sans bastons.

« *Nota* que le *baston* par plusieurs est entendu pour *clause* (c'est-à-dire pour *strophe*), et par plusieurs est entendu pour ligne de clause. »

Après avoir cité trois exemples, Fabri continue en ces termes:

« Et generallement quasi toutes les farces que l'en faict maintenant et especialement tous les monologues Coquillart sont pratiquez en *deux* et *ar*. »

Parmi les trois exemples cités, il en est un qui paraît tiré d'un monologue dramatique :

Se tu veois dame ou damoiselle,
Le beau vestement d'entour elle,
Ses colliers et ses bons joyaulx
Te monstreront qu'el(le) sera belle
A veoir de loing, mais n'est pas telle
Quant plus on voit de prés ses peaulx, etc.

4. *Le Théâtre français avant la Renaissance*, 272.

pièce relative au *Concile de Basle,* que nous croyons pouvoir dater de l'année 1433, est pleine de triolets[1].

On remarquera dans plusieurs sermons ou monologues des passages en prose analogues aux couplets « parlés » de nos chansonnettes comiques[2].

Les monologues n'ont jamais complètement cessé d'exercer la verve des auteurs dramatiques. De même que Bruscambille et Tabarin avaient prolongé la vogue des sermons joyeux, les acteurs de la foire Saint-Germain conservèrent les farces à un personnage.

Quand les troupes ambulantes se virent poursuivies à la requête des comédiens du roi et des directeurs de l'opéra, que les uns leur firent défendre de parler et les autres de chanter, elles se rabattirent sur le monologue. En 1707, cette forme dramatique leur fut permise; mais divers subterfuges auxquels ils eurent recours pour représenter de véritables pièces à l'aide de prétendus monologues leur valurent, de la part de la police, une nouvelle interdiction[3].

Nos recherches ne portent que sur le XVe et le XVIe siècle; par exception nous faisons figurer dans notre bibliographie deux ou trois pièces du XVIIe siècle qui ont avec les productions antérieures des rapports trop étroits pour pouvoir en être séparées.

Ainsi que nous l'avons fait précédemment pour la sottie, nous nous sommes efforcés de classer chronologiquement les sermons et les monologues et d'en rechercher les auteurs.

Nous les avons de plus groupés par genre et les avons répartis en douze classes, savoir :

1° Sermons sur la vie de divers saints ou personnages facétieux,
2° Sermons sur l'amour, les femmes et le mariage,
3° Sermons sur les buveurs et sur les cabarets,
4° Sermons sur divers sujets,
5° Sermons de sots,
6° Monologues d'amoureux,
7° Monologues de charlatans et de valets,
8° Monologues de soldats fanfarons,
9° Monologues de comédiens,
10° Monologues de villageois,
11° Monologues historiques,
12° Monologues moraux.

---

1. Voy. *Œuvres de Georges Chastellain publiés par M. Kervyn de Lettenhove* VI, 1-48.
2. Voy. ci-après les nos 8, 9 et 56.
3. Despois, *Le Théâtre français sous Louis XIV*, Paris, Hachette, 1874, in-12), 89.

I. — SERMONS SUR LA VIE DE DIVERS SAINTS OU PERSONNAGES FACÉTIEUX.

1. Sermon fort joyeux de saint Raisin.

[*Vers* 1450 ?]

Saint Bacchus, ou saint Raisin, est probablement le premier martyr sur lequel se soit exercé la verve des joueurs de farces. En remontant dans le moyen âge, nous rencontrons une pièce grecque sur la condamnation du Raisin, dont il a existé plusieurs versions différentes, et qui a été traduite en slovéno-serbe et imitée même en turc (voy. *Archiv für slavische Philologie*, I, 611 ; II, 192).

A côté de la pièce grecque nous devons ranger un dit français, très différent, il est vrai, composé en 1313 par Geofroy de Paris. Le *Martyre de saint Baccus* ressemble beaucoup à un sermon joyeux, pas assez cependant pour que nous ayons pu lui donner une place parmi les ouvrages dramatiques. Ce dit, composé de 453 vers (dont le 35[e] n'a pas de rime), a été publié, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par M. Jubinal (*Nouveau Recueil de Contes, Dits, Fabliaux, etc.*, I, 250-265).

Le sermon joyeux, qui nous paraît appartenir au milieu du xv[e] siècle, commence ainsi :

Hoc bibe quot possis,
Si vivere sanus tu vis :
Hec verba scribuntur in Cathone, ultimo capitulo.

En considerant le courage
Du tresnoble Cathon le sage,
Duquel j'ay allegué le thesme,
Affin que n'ayons tous la rume,
Prenons exemple a Jesuchrist
Du premier miracle qu'il fit,
Ce fut qu'il mua l'eaue en vin
Aux nopces de l'architriclin...

Nous ne relevons dans le poème aucun détail qui permette d'en fixer approximativement la date ; nous n'y trouvons non plus aucune indication relative à la province où il a été composé. On remarquera cependant quelques mots curieux : *dariolle* (v. 80), *vivande* (v. 90), *tisetaine* (v. 99), *boéte panetrée* (v. 107).

Le sermon, qui est très court, se termine ainsi :

Prions doncques Nostre Seigneur
Qui ses apostres abreuva

Et leur dist : Se me voulez croire,
Faictes ainsi que ma memoire,
. . . .
Qui en son hault trosne de gloire
Nous meine, le pére et le filz
Et le benoist Sainct Esp[e]rit
Qui est pour nostre redemption,
In secula seculorum.
Amen.

Bibliographie :

a. — Sensuit le sermon fort ioyeux de saint Raisin. *S. l. n. d.* [*vers* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 25 lignes à la page.

Au titre, un bois qui représente un moine assis dans une chaire gothique, devant un pupitre.

Au v° du dernier f., un second bois qui représente une femme tendant la main à un pèlerin agenouillé.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Catal. Cigongne*, n° 712).

b. — S'ensuit || le Sermon || fort ioyeux || de saint Raisin. || *A Rouen,* || *Chez Nicolas Lescuyer, pres le* || *grand portail, nostre Dame.* — *Fin. S. d.* [*vers* 1595], pet. in-8 de 4 ff. de 27 lignes à la page, sans sign.

Titre encadré, dont le v° est blanc. On y voit la marque de *Lescuyer* représentant une tête de Janus, insérée dans un cercle formé de deux serpents, et accompagnée de la devise : Πάροντα καὶ μέλλοντα.

Dans le coin inférieur de droite on remarque le chiffre 3, qui indique la place que le *Sermon* occupait dans les recueils du libraire rouennais.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat. I, n° 590, art. 3).

c. — Reproduction autographique exécutée vers 1830 et tirée à 40 exemplaires : nous croyons qu'elle a été faite sur l'édition *a.*

d. — *Joyeusetez*, 1831, dans le vol. qui contient les *Songes de la Pucelle*, etc.

e. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, II, 112-117.

2. Sermon de Billouart, par Jehan Molinet. [*Valenciennes, vers* 1460.]

Cette pièce est une des plus ordurières de celles que nous aurons à citer ; aussi n'est-ce pas sans surprise que nous l'avons rencontrée dans les œuvres de Molinet. Bien que les lettres échangées entre le chanoine de Valenciennes et son ami, Guillaume Cretin, prouvent que ces graves personnages ne craignaient pas les facéties un peu épicées, le sermon de Billouart, ou de saint Billouart (car c'est bien d'un saint qu'il s'agit),

dépasse en hardiesse tout ce qu'on pouvait attendre de Molinet. Il faut sans doute y voir une œuvre de jeunesse.

Voici le début du *Sermon* dans les deux textes qui nous en sont parvenus :

A

Intrcivit in tabernaculo;
Lacrimante recessit oculo.

Peuple devot, soubz [ung] hallot,
Hiersoir, environ le matin,
Trouvay escript ce fort latin
Que j'ay ichy prins pour mon [theume,
Et, pour tant que c'est ma cous- [tume
De le declarer en franchois,
Le declareray mais anchois,
Affin que plus profondement,
Vous puissiés toutz mon fonde- [ment
Sentir, machier et savourer,
Tant que le fruit peult demourer
A aulcuns de vous en la bouche.
Avant que plus parfond je touche
A ceste predication,
Nous ferons salutation
En nous mectans sans nulz debatz
Le cul en hault, le chief en bas,
Honnestement, sans faictz infa- [mes,
Les hommes au dessus des fem- [mes,
Disantz pour tous brimborions :
Deus des genitorions
Introivit et cetera...

B

Jube me benedicere.
Introivit in tabernaculo;
Lachrymante recessit oculo.

Peuple devot, sur un halo,
Ce fut hersoir,au plus matin,
Que [j']assemblay ce fort latin
Que j'ay [i]cy prins pour mon thesme ;
Mais, pourtant que c'est la coustume
De le declarer en françois,
Je (vous) le declareray ; ainçoys
Que plus avant nous procedion
A ceste predication,
Nous ferons salutation,
En nous mettant sans nuls debats
Le dos en haut, le ventre au bas,
Honnestement, sans estre infames,
Les hommes par dessus les femmes,
Disant pour tout *breborium :*
Deus in genitorium
Introivit, et cetera...

La pièce se termine ainsi :

A

Billouart mist son estudie
A le touchier de son boult digne
Ung peu plus bas que le boudine,
Et la sy au vif l'attaindit
Que celle challeur estaindit,
Et fut guerrie nettement

B

Billouart mist son estudie
De toucher ceste femmelette,
Tant qu'il la guarit toute nette
Par vertu de ses oignemens.
Sans faire plus longs preschemens,
Femmelettes, n'oubliez mie

Par le vertu de l'ongnement
Dont il le oindy par plusieurs foys,
Tellement qu'au bout de neuf [moys,
Par Billouart et ses jumelles,
Elle eult du laict plein ses ma- [melles
Et en ses bras ung beau poupart.

Femmes, priés a mon depart
Pour moy, et, mays qu'il m'en [souviegne,
Je prieray qu'ainsy vous adviegne.
De vous mettre en la confrarie
De monsieur saint Billouart.

FIN.

Bibliographie:

a. — Bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild, ms. in-fol. sur papier de 201 ff.. fol. 1-2. Voy. le Catalogue, I, n° 471.

b. — Le || Sermon || Saint Bil- || louart nou- || uellement Im- || primé. =A *Rouen*, || *Chez Nicolas Lescuyer*, || *pres le grand portail* || *nostre Dame*. — *Fin*. *S. d.* [*vers* 1595], pet. in-8 de 4 ff. de 27 lignes à la page pleine, sans sign.

Titre encadré, dont le v° est blanc. On y voit la petite marque de *Lescuyer*, réduction de celle qui orne le titre du *Sermon fort joyeux de Saint Raisin*.

Dans le coin inférieur de droite se trouve le chiffre 4 qui indique la place qu'occupait cette pièce dans les recueils de *Lescuyer*.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat. I, n° 590).

Cette édition très fautive et qui ne contient que 151 vers, a dû être précédée de plusieurs autres qui ont disparu sans laisser de traces.

3. Sermon joyeulx de sainct Faulcet.

[*Vers* 1475.]

L'histoire de sainct Faulcet doit être empruntée, comme celle de sainct Nemo, à quelque discours facétieux composé, au moyen âge, par un théologien en belle humeur. Sainct Faulcet est le patron des menteurs, mais il prétend que ses mensonges sont si bien combinés que Dieu n'a pas le courage de le damner.

Notre sermon, qui ne nous est connu que par une édition des plus fautives, semble avoir subi de graves mutilations: on n'y trouve que quelques traits de la vie du saint; par contre, on y rencontre quelques allusions qui permettent d'en fixer approximativement la date.

Le prêcheur entre ainsi en matière :

Ubi paly coquaris
Maxillarium in vanis
Familliarum constringe :
Ce que Dieu a dit et juré,
C'est bien raison que il soit faict.

En la legende sainct Faulcet
Ay trouvé ce que vous ay dit
Et le jugement que Dieu fist
Le jour qu'il trouva saint Faulcet
Lassus es cieulx en ung anglet,
La ou il avoit prins son lieu
Maulgré les sainctz et maulgré Dieu...

Après avoir conté le trait le plus plaisant de saint Faulcet, le poète ajoute :

Trestous ceulx qui sont en peché
Et qui sont faulx parfaictement
Seront saulvez au jugement ;
Se nous racompte sainct Faulcet,
Qui contre Dieu en fist procès,
Ainsi que j'ay dit cy devant :
Maris, Divat(us), Warin, Tristant
Furent sainctz, aussi Argenton.

Nous ignorons qui peuvent être Maris et Divat ou Dinat ; quant à Warin, c'est peut-être Richard Wareyn qui conspira, en 1470, contre le roi Edouard III et fut, pour ce fait, décapité [1] ; mais c'est plus probablement Warwick, le faiseur de rois, tué à Barnet en 1471. Tristant doit être Tristan L'Hermite, le célèbre grand-maître de l'artillerie, qui vivait encore en 1475 [2] ; enfin Argenton ne peut être que Philippe de Comines, devenu seigneur d'Argenton par son mariage avec Hélène de Chambes (27 janvier 1473). On voit que l'auteur est un Bourguignon qui ne ménage pas les partisans du roi de France.

Plus loin (v. 79), MM. de Montaiglon et de Rothschild ont cru voir une allusion à un emprunt fait par Louis XI aux Cambrésiens. Il est possible enfin qu'un autre passage (v. 99-104) contienne une allusion au roi, à La Ballue, à Olivier Le Daim ; mais l'obscurité du texte ne permet pas de l'affirmer.

1. *Chroniques d'Angleterre*, par Jean de Wawrin, éd. de la Société de l'hist. de France, III, 17.

2. Anselme, 3e éd., VIII, 132.

Voici les derniers vers du sermon :

Et, affin que mieulx en priez,
Je vous donne tous mes pechez.
C'est assez dit pour une foys;
A Dieu vous command, je m'en vois.

Bibliographie :

a. — Le *Sermon de sainct Faulcet* termine un petit volume in-8 goth. qui se trouve à la Biblioth. munic. de Versailles (E. 308. c.) et auquel manque le f. de titre. Voici l'indication des pièces contenues dans ce volume, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire. Peut-être quelque bibliophile sera-t-il assez heureux pour en retrouver le titre :

1. Que pensez vous, seigneurs, barons, (et) vassaulx,
Que ne mettez en vos meffaitz souffrance?

15 strophes terminées par des proverbes. Ces strophes devraient avoir chacune sept vers, mais plusieurs sont incomplètes. La 14e commence ainsi :

Faict et dit *a Lyon sur le Rosne*,
Ou je fus né et y faictz mon sejour,
En attendant quelque bonne nouvelle
Qui adviendra, se Dieu plaist, en brief jour.

Il est évident que les mots « a Lyon sur le Rosne » qui ne font pas le vers ont été substitués à une fin de vers qui rimait avec « nouvelle »; Lyon n'est donc que le lieu de l'impression et non celui de la composition.

Quant au poème, on y trouve le nom de François Ier (v. 16); la 13e strophe fait allusion à « sa mère la royne souveraine », c'est-à-dire Louise de Savoie; enfin tous les rondeaux qui suivent parlent de la descente des Anglais en Bretagne, ce qui permet de fixer la date de la composition à 1522.

2. *Rondeau aux Angloys :*

Vuidés, Angloys ; ployez voz estandars...

Cette pièce paraît imitée d'un rondeau qui termine *La Folye des Angloys*, petit poème composé par maître L.-D. c'est-à-dire Laurent Desmoulins, en 1513, et qui présente une assez grande analogie avec les strophes sans titre dont nous venons de parler. Voy. Montaiglon, *Recueil*, II, 268.

3. *Aultre Rondeau* (incomplet) :

Vuidez, Flamans, Espaignolz et Angloys...

4. *Aultre Rondeau :*

Se ne vuidez, Angloys, se ne vuidez...

5. *Aultre Rondeau aux Angloys :*

A Dieu, Angloys; a Dieu, soyez godons...

6. *Rondeau ausdictz ennemys* (incomplet):

Ne vous souvient il pas de vos ancestres?...

7. *Aultre Rondeau:*

Quant serez mors, plus ne porterez (de) lance...

8. *Sermon joyeulx de sainct Faulcet.*

Il saute aux yeux que le *Sermon* n'a aucun rapport avec ce qui précède.

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XIII, 289-304.

4. Sermon de sainct Belin.

[*Vers* 1500?]

Cette pièce, qui ne nous est parvenue que complètement mutilée et défigurée, ne contient aucune allusion historique. En voici le début:

O domina, culpa mea
A mortuis (*ex*)*illibata*;
Homo capit preparandum.

Bonnes gens, oyez mon sermon,
Que j'ay trouvé tout de nouveau
Escript en une peau de veau,
En parchemin notablement,
Scellé du pied d'une jument:
C'est le commencement et (la) fin
De la vie de sainct Belin,
Qui fut griefvement martiré,
Si en doit estre Dieu loué...

Le sermonneur raconte la vie et la mort du « belin », c'est-à-dire du mouton, dont les morceaux furent accommodés à diverses sauces,

Et, en après, une trippiére
En eut le foye et le poulmon,
Qui fut extraict de boucherie.

A partir du vers que nous avons imprimé en italiques, l'auteur a purement et simplement copié une ballade de Villon qui se rapportait au sujet (voy. éd. Jannet, 104).

Voici les derniers vers du sermon et de la ballade:

Prince, se j'eusse eu la pepie,
Pieça fusse ou est Clotaire,
Aux champs debout comme une espie:
Estoit il lors tant [*lis.* temps] de moy taire?

FINIS.

Bibliographie :

¶ Sensuyt le ser || mon de sainct Belin. || Auec le sermon du poul || ⁊ de la pusse. Nouuelle- || ment Imprime. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*Lyon, Jacques Moderne, vers* 1540], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 22 lignes à la page, sign. *A-B.,* titre encadré.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, nº 588).

5. Sermon joyeulx de monsieur saint Haren. [*Rouen?*, *vers* 1500.]

Nous n'avons relevé dans cette pièce aucune allusion qui permette d'en fixer la date ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est postérieure à la vie de saint Raisin (voy. le v. 5). La mention de Dieppe et les détails que le poète donne sur la pêche nous font croire que le sermon a été composé en Normandie. En voici le début :

Graticulus Harengio,
Super ignem tribulatio,
Vinaigria, sinapium.

Bonnes gens, oyez mon sermon.
En celuy temps que sainct Raisin
Si fait trotter maint pellerin,
Il voult de ce siécle finer.
Aussi, au milieu de la mer,
Entre Boulongne et Angleterre,
Ou l'en ne treuve point de terre,
Fut prins le corps de sainct Harenc,
Qui souffrit pis que sainct Laurent...

Le sermon se termine ainsi :

Pour cardinaulx et pour evesques,
Pour ribaulx et pour archevesques,
Ne fault il ja faire priére,
Car tout va s'en devant derriére.
Mettons nous trestous a genoulx ;
A Dieu ne souviegne de vous ;
Ne nous chault comme tout en aille,
Dessus, (ou) dessoubz, vaille que vaille.
Dictes *Amen* devotement.
(Cy) Fine le Sermon Sainct Harenc.

Bibliographie :

a. — Sermõ ioyeulx de monsieur Sainct Haren. Nouuellement imprime. ¶ — *Cy fine le Sermon ioyeux de mõsieur Sainct Haren. Nouuellement faict*

et imprime. S. l. n. d. [*vers* 1500 ?], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 23 lignes à la page.

Cat. La Vallière en 3 vol., n° 3095. — Le volume, acheté par la Biblioth. du roi, paraît être aujourd'hui perdu.

b. — La vie saint || harenc glorieux martire cõ || mẽt il fut pesche en la mer et || porte a Dieppe. *S. l. n. d.* [*Rouen ?, vers* 1510 ?], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page.

Le titre, dont les trois dernières lignes sont imprimées en lettre de forme, est orné d'un bois de la pêche miraculeuse.

Au v° du dernier f., un grand D, très orné.

Le v. 51 est ainsi conçu dans cette édition :

Dedans *Rouen*, en plusieurs lieux,

ce qui fait penser qu'elle a été imprimée à *Rouen*.

M. Brunet dit que cette édition et la suivante contiennent 13 vers de moins que l'édition A.

Biblioth. nat., Y + 6158 c (3). Rés.

c. — La vie saĩt harem. || Et comment il fut || pesche et martire.— *Explicit. S. l. n. d.* [*Paris*, *vers* 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 24 lignes à la page.

Au titre, un bois représentant deux femmes près d'une tente sur le rivage de la mer ou d'une rivière.

Ce bois se retrouve dans divers volumes sortis des presses de *Jehan Trepperel* ou de celles de sa veuve, notamment dans les *Facecies de Poge*, imprimées par la veuve Trepperel vers 1510 (voy. Cat. Rothschild, II, n° 1773). Ce qui prouve d'ailleurs que cette édition sort de presses parisiennes, c'est que le vers 51 y est ainsi conçu :

Dedans *Paris*, en plusieurs lieux.

Au v° du dernier f., une femme déchargeant un sac d'où sort un poisson; près de cette femme, deux hommes, l'un en chausses, l'autre en chausses et en manteau.

Biblioth. nat., Y. 4370 (4), Rés.

d. — La vie saĩt || Harenc glorieulx martyr. Et comment il fut || pesche en la mer ꝯ porte a Diepe.— ℂ *Explicit. S. l. n. d.* [*vers* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page, sign. *A*.

Le titre, dont la première ligne est imprimée en très grosses lettres, contient un bois. Ce bois représente des personnages qui regardent des maçons travailler à un mur sur le rivage de la mer. Auprès de ces personnages, on aperçoit un navire.

Au v° du dernier f., un chevalier, couvert d'une armure, derrière lequel se tient le Démon, sous la figure d'un monstre ailé, à queue de poisson.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

I. — Le Debat de deux Demoyselles, l'une nommée la Noyre, l'autre la

Tannée, suivi de la Vie de Saint Harenc et d'autres poésies du xv[e] siècle, avec notes et glossaire [par M. de Bock, pseudonyme de Charles Richelet] (*Paris*, *Didot*, 1825, in-8), 61-67.

f. — Réimpression exécutée à *Paris*, chez *Pinard*, vers 1830, et tirée à 40 exempl. sur papier de Chine (d'après l'édit. C).

g. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, II, 325-332.

6. Sermon joyeulx de la vie saint Ongnon.
[*Rouen ?*, *vers* 1500.]

Cette pièce a un grand air de parenté avec le *Sermon joyeulx de monsieur sainct Haren*, et, si elle n'est pas du même auteur, elle est au moins du même temps. Le prêcheur débute ainsi :

Ad deliberandum Patris
Sit sanctorum Ongnonnaris
[*Et*] *Filius Syboularis*
In ortum sua vita [...]
Capitulum... M'entendez vous ?
On me puist couper les genoux
Se je ne suis tout esbahy
Ou j'ay pris ce latin icy,
Que madame sainte Siboule
Aprist saint Ongnon a l'escolle,
A Tolette, avec[que] Saint Herre...

Voici les derniers vers :

Je prie a monsieur saint Ongnon
Que cil qui fist le mont de gloire,
Vous vueille garder de peu boire ;
Il vous convient que vous priez
Pour tous ceulx qui sont en santé,
Et si priez pour les malades,
Que Dieu leur doint figues et dactes,
Et, si n'ont de quoy eulx ayder,
Jamais ne puissent ilz lever.
Dictes tous *Amen* drument bon,
Vous recommandant saint Ongnon.

Bibliographie :

a. — Sermon ioyeulx de || la vie saint ongnon. || Cōment nabuzarden le maistre cuisinier le || fist martirer. auec les miracles q̄l fait chas- || cun iour. — *Explicit. S. l. n. d.* [*vers* 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 24 lignes à la page.

Au titre, un bois qui représente deux hommes, tenant des cierges, agenouillés devant une femme.

Au r° du dernier f., une femme tenant deux oignons avec leur tige et leur racine, figure qui se retrouve dans une édition de la *Resolution de Ny Trop Tost Ny Trop Tard Maiié*. — Au v° du même f., un homme qui sent une fleur, à côté d'une table sur laquelle sont deux poissons et un pain.

Biblioth. nat. Y. 4370 (3), Rés.

b. — Réimpr. par *Pinard*, à *Paris*, vers 1830, et tiré à 40 exempl. sur papier de Chine.

c. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 204-209.

7. LE DEVOT ET SAINCT SERMON DE MONSEIGNEUR SAINCT JAMBON ET DE MADAME SAINCTE ANDOULLE.

[*Rouen?*, *vers* 1520.]

Nous ne relevons dans ce sermon aucune allusion historique. En voici le début :

In nomine, de la main gauche,
Patris, aussi bien que de l'autre,
Et fili(i), ainsi qu'est escript,
Le croy, au chevet de mon lit.
Quoniam (sanctus) Johannes bonus,
Si can[i]tur alleluya,
Fit nobis sancta Andoulla,
Quoniam (sanctus) Johannes [bonus].

Ista verba si son[t] des nues
Descendus jusque icy en terre.
Seigneurs, tant les grans que menuz,
Entendez, car present veulx faire
Ung sermon, dont vous devez croire
Qu'il vous sera sain, beau et bon ;
Toutesfoys il me convient boire
Et puis parler de sainct Jambon...
Hic bibat.

La pièce n'est probablement pas parisienne. Le prêcheur, après s'être plaint des usuriers et des mauvais boulangers, ajoute :

En Paris, pas je n'en divine,
J'en ai souffert selon mon taux,

ce qui semble bien indiquer qu'il est revenu de Paris.

La pièce se termine ainsi :

Mettez vous en la confrarie
De saincte Andoulle, chére amye ;

Aussi chascun bon compaignon
Reclame monsieur sainct Jambon,
Car nous ayderons près et loing
Fin [?] d'eulx a nostre besoing.
Pour tant est temps que de ce lieu
Desparte vous disant : a Dieu.

Bibliographie :

a — C Le deuot et || sainct sermon || De monseigneur sainct iã || bõ et de ma dame saĩcte an || doulle *Imprime nouuelle* || *ment a Paris*. — ℂ *Finis*. *S. d.* [*vers* 1520], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 26 lignes à la page, sign *A-B*.

Au titre, dont le v° est blanc, un bois représentant un bourgeois et un religieux se parlant.

Le r° du dernier f. est blanc ; le v° contient la marque de *Jehan Janot*.

Biblioth. nat., Y. 6116 (2). Rés.

b. — *Joyeusetez*, 1831, dans le volume qui contient les *Songes de la Pucelle*, etc.

8. Sermon de Frappe culz, nouveau et fort joyeulx [ou Sermon tresjoyeulx de monseigneur sainct Frappe cul].

[*Rouen?*, *vers* 1520.]

On devine aisément ce que peut être saint Frappe-Cul, dont l'auteur prétend avoir trouvé la légende dans la Bible. Le *Sermon* commence ainsi :

De quonatibus vitatis
Bagare bachelitatis
[*Et*] *prendare andouillibus*.
Boutate in coffinando,
Vel metate in coffino
Et cetera... Broudiare
Defessarum cultare
Et *ruatis de pedibus*.
Ces motz que j'ay dis cy dessus
Sont escriptz *duodecimo*
Quoquardorum capitulo.

Bonnes gens, ces parolles la
Escript jadis sur une enclume
Le bon sainct Eloy d'une plume
Que il arracha jadis au ciel,
Dedans l'esté de sainct Michel...

Après avoir montré combien le culte de saint Frappe-Cul est répandu,

l'auteur recommande son couvent aux spectateurs ; il le fait dans un couplet en prose intercalé au milieu de la pièce.

Voici les derniers vers du sermon :

Et n'oubliez point ces fumelles
Qui se lachent soubz les mamelles
Pour les approucher du menton ;
C'est bien vray que nous dementon
D'en avoir quelque souvenance,
Car ilz font cela par plaisance.
Et, par dessus toutes besongnes,
Je recommande ces yvrongnes
Qui sont si grans meurdriers de vie,
Tant qu'il fault [bien] qu'on les cherie
A l'hostel, il est tout certain,
Et puis sont gueris l'endemain.

On remarquera les formes *lachent* (= *lacent*) au v. 124 et *cherie* (= *charrie*) au v. 132. Ces formes appartiennent à la Picardie ou à la Normandie.

Bibliographie :

a. — Sensuÿt le || sermõ de frappe culz nouueau ⁊ fort || ioyeulx. Auec la response de la dame || sur la chãson. Ie me repens de vous || auoir aymee. — *Finis. S. l. n. d.* [*vers* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff.

Au titre, un bois grossier représentant un personnage, assis sur un banc, qui lève en l'air sa main gauche, démesurément grosse, et qui étend la droite sur un bâton noueux.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

La chanson qui termine cette édition et la suivante : *Ne te repens de m'avoir trop aymée*, se retrouve dans les *Seize belles Chansons nouvelles*, réimprimées pour le libraire *Baillieu à Paris* en 1874 (n° 9), et dans les *Dix sept belles Chansons nouvelles*, réimprimées pour le même libraire (n° 7). La pièce à laquelle celle-ci répond : *Je me repens de vous avoir aimée* se trouve, avec la mélodie, dans les *Chansons du XV*

b. — Sensuit le ser- || mon des frappe culz nouueau ⁊ fort ioyeulx. Auec la responce de la dame sus Ie me repens de || vous auoir aymee. — ❡ *Finis. S. l. n. d.* [*vers* 1520], pet. in-8 de 4 ff. de 33 lignes à la page pleine, impr. en lettres de forme, sans sign.

Le titre n'est orné d'aucun bois ; le v° en est blanc.

Le v° du 4ᵉ f. contient 9 lignes et le mot *Finis*.

Cette édition est incomplète des vers 49, 55, 83 ; nous n'avons pas été à même de constater si ces vers se trouvent dans l'édition *a*.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles, dans un recueil provenant de la vente Pichon (nº 485 du *Cat.*).

c. — Les Œuvres de maistre Guillaume Coquillart, 1597. Voy. ci-après le nº 17.

Dans ce recueil la pièce est intitulée : *Sermon tresjoyeulx de monseigneur sainct Frappe cul.*

d. — Réimpr. à *Paris*, chez *Pinard,* 1830 (avec les *Estrénes des Filles de Paris*). pet in-8 goth. de 16 ff. en tout, tiré à 60 exempl.

9. Sermon joyeulx de monsieur sainct Velu.

[*Rouen? vers* 1520.]

Cette pièce licencieuse ressemble fort aux sermons rouennais, bien que rien ne prouve absolument qu'elle appartienne au théâtre de Rouen. Nous n'y relevons non plus aucune allusion précise qui permette d'en fixer la date ; pourtant, elle paraît avoir été composée peu de temps après les guerres d'Italie. L'acteur, montrant « une brayette », dit, du moins (v. 156) qu'il l'a rapportée d'Italie. En tout cas, *le Sermcn de monsieur sainct Velu* est postérieur au *Sermon joyeulx d'ung Despuceleur de Nourrices*, auquel fait allusion le v. 25.

En voici le début :

Confregit et vitaverunt
Vitavit, et confregerunt,
Et confractis [...] *viti*[*i*]*s*
Capitulo viciatis.
Le tesme du prestre Andreas
Qui [...] *viciabat eas.*

Mes bonnes gens, parlez plus bas ;
Escoutez un peu mon sermon
De monsieur saint Veluton
Qui fut fils de saint Socias.
Cestuy prestre Andreas,
Dont je vous ay fait mention,
Estoit un homme de renom,
Lequel a fait maint ralias,
Juxta thema preassumptum ;
Mes dames, ne l'oubliez pas :
Presbiter Andreas qui viciabat eas.

Plus loin on retrouve presque textuellement la citation macaronique que nous avons vue au début du *Sermon de Frappeculz :*

Car souvent fait enfler la pance
A mainte, *ut dicit Balduynus*
In libro de Andouillibus:
Boutate in cofinando
Vel metate in coffino.

A la fin du sermon, le prêcheur lit des bulles qui devaient être en prose comme le couplet dont il est parlé à l'article précédent :

Et vous gaignerez les pardons
Que voicy dans ces bulles (i)cy,
Lesquelles je (m'en) vay lire au long :
Escoutez qui me veut ouyr.
Adonc, il lira dedans ces bulles, et après il dira:
Or sus, qu'en dites vous m'amie?
Les privilèges sont ils bons?
Boutez vous de la confrarie,
Et vous gaignerez les pardons.
. . . .
Afin que vous ayez memoire,
Mes bonnes gens, de mon sermon,
Depuis les pieds jusqu'au menton,
L'absolution que don(ne)roye
A un pasté, se le tenoye,
Vous donne sans remission.
Priez (saint Velu) en mon intention,
Et je prieray Dieu pour vous.

Cette fin rappelle celle du *Sermon d'un Cartier de mouton* (voy. n° 31).

Bibliographie :

a. — Sermon ioyeulx de monsieur sainct Velu. *S. l. n. d.* [*vers* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Catal. Cigongne*, n° 711).

b. — Sermon || ioyeux de || Saint Velu. || A *Rouen*, || *Chez Nicolas Lescuyer, pres le grand* || *portail nostre Dame. S. d.* [*vers* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 28 lignes à la page, sans sign.

Le titre est orné d'un encadrement et de la marque de *Lescuyer*, avec la devise Πάροντα καὶ μέλλοντα. Le coin droit inférieur porte le chiffre 19.
Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

10. La terrible Vie, Testament et Fin de l'Oyson, par Jehan Le Happère. [*Paris, jours gras de* 1527, n. s.].

Cette pièce diffère sensiblement de celles que nous avons vues jus-

qu'ici ; c'est une pièce qui a dû être récitée dans un collège pour divertir les écoliers le mardi gras. Le nom de J. Le Happère ne figure qu'en abrégé au-dessous de l'intitulé du sermon, mais il est cité tout au long dans deux passages du poème (v. 123 et 147). Ce Jehan Le Happère est resté jusqu'ici inconnu ; tout ce que nous savons de lui, c'est que, pendant le carême de l'année suivante, le 16 mars 1528 (n. s.), il publia chez Guichard Soquand, à Paris, une édition corrigée de l'*Art et Science de bien parler et soy taire*, d'Albertano de Brescia, édition qu'il fit précéder d'une ballade de sa composition (Cat. Rothschild, I, n° 525). Le Happère nous apprend lui-même qu'il était au collège comme gouverneur des « filz Edeline ». Quant au collège en question, l'étude du texte nous montre que c'était un collège parisien dont les élèves appartenaient à la Normandie, et plus particulièrement à la partie de la Normandie qu forme le département de l'Eure actuel ; c'était donc le collège d'Harcourt.

Le sermon, écrit en strophes de sept vers, n'est précédé d'aucun texte latin ; il commence ainsi :

Une ouaye fut en ceste année,
L'an mil cinq cens et XXVI :
Jamais n'en fut telle couvée
Ainsi que crois en mon advis.
Cette ouaye cy que je vous dis
Estoit de terrible nature,
Nourrie sur la rivière d(a)' Eure.

Tout auprès de Nogent le Roy,
Pour sa beaulté fut acouvée...

Le prêcheur, qui parle à des écoliers, a évité les facéties plus ou moins scabreuses que se permettaient d'ordinaire les auteurs de farces. Il raconte simplement que l'oison gigantesque arrive à Paris traîné par deux chevaux, puis il demande à qui on le portait :

A Jehan Le Happère c'estoit,
Qui pour lors au collége estoit,
Gouvernant les filz Edeline :
C'estoit pour faire sa cuisine.

Après avoir troublé tout le collège par ses cris et ses coups d'aile, l'oison est condamné à mort. Il n'a que le temps de faire son testament, puis il est immolé.

Ainsi mourut l'horrible oyson,
Rosty, bouilly et puis mengé,
Et en un lit mis la toison :
Ne l'avoit il pas bien gaigné ?

Messieurs qui avés tout migné,
Prenez en gré nostre blason
Du testament et fin d'oison.

Bibliographie :

a.— D La terrible || vie testamẽt et || fin de Loyson || lo le Hap. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*Paris*, 1527], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 27 lignes à la page.

L'édition n'a qu'un simple titre de départ, immédiatement suivi du nom de l'auteur.

Musée britannique, C. 22. a. 48 (exemplaire de La Vallière).

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises,* X, 159-169.

11 . Les grans et merveilleux Faictz du seigneur Nemo,
[par Jehan d'Abundance].
[*Lyon, vers* 1540].

Un théologien du moyen âge eut l'idée de renouveler la célèbre équivoque d'Ulysse (*Odyssée,* IX, v. 306 sqq.) et de composer tout un sermon à la louange d'un saint que les Ecritures elles-mêmes mettaient au-dessus de Dieu : *Deus cujus irae resistere Nemo potest.* Il mit sur le compte de ce dévot personnage toutes les actions dont, au dire de la Bible, des Évangiles et des Saints Pères, « Nemo » était capable. Le sermon, qui se trouve dans un ms. du XIIIe siècle et dans plusieurs mss. postérieurs, a les allures graves et posées d'un vrai sermon. Ulrich de Hutten en fit un petit poème latin, qu'il fit paraître en 1512 ou 1513, et qu'il remit au jour en 1516, avec d'importantes additions. Un auteur qui travaillait pour le théâtre de Lyon (Du Verdier nous apprend que c'est Jehan d'Abundance) comprit tout le parti que l'on pouvait tirer de cette vieille facétie ; il lui fut facile de faire figurer saint Nemo à côté des autres saints qui composaient le martyrologe des sermons joyeux. Pourtant un détail pouvait l'arrêter : la négation qui, en français, doit être jointe au mot « personne » ; le poète prit le parti de conserver à *Nemo* son nom latin et de citer également en latin les textes sur lesquels il s'appuyait. Ce système le mettait d'accord avec la grammaire, en même temps qu'il lui permettait le mélange du latin et de la langue vulgaire, mélange que les joueurs de farces ont toujours considéré comme un élément comique.

Jehan d'Abundance est l'auteur de divers autres ouvrages dramatiques imprimés à Lyon au XVIe siècle. Les seules de ces productions qui nous

soient parvenues sont deux monologues : *Les grans et merveilleux Faictz du seigneur Nemo*, dont nous parlons, et *Les quinze Signes descendus en Angleterre* (Biblioth. nat., Y 4437 A, Rés., et Y 3293 (12), Rés.), dont il a été fait vers 1860 une réimpression qui se joint à la collection Silvestre ; deux mystères : *Le joyeux Mistére des trois roys, a dix sept personnages*, dont la Bibliothèque nationale a récemment acquis une copie figurée (mss. franç., nouv. acquis., nº 4222), et la *Moralité, Mistére et Figure de la passion de nostre seigneur Jesus Christ*, qui nous est connue par une édition de *Lyon, Benoist Rigaud*, s. d., in-8 (Biblioth. nat., Y 4352, Rés.) et par une copie manuscrite (Biblioth. nat., mss. franç., nº 25466, fol. 1-19) ; enfin deux farces : *Le Testament de Carmentrant* (Biblioth. nat., Y n. p., Rés. ; biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild, nº 1086), qui a été réimprimé en 1830, à 42 exemplaires, par les soins de MM. Giraud et Veinant, et la *Farce de la Cornette*, datée de 1543 et réimprimée par MM. Giraud et Veinant en 1829, ainsi que par M. Édouard Fournier (*Le Théâtre français avant la Renaissance*, 438-445).

Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, II, 324) nous a conservé les titres de trois moralités de Jehan d'Abundance qui paraissent aujourd'hui perdues, bien qu'elles aient été imprimées : *Plusieurs qui n'a point de conscience, Le Gouvert d'humanité* et *Le Monde qui tourne le dos a chascun*.

Les autres ouvrages de Jehan d'Abundance sont indiqués par Du Verdier et par Brunet. Les seuls qui portent une date sont : la *Prosopopeie de la France a l'empereur Charles Quint sur sa nouvelle entrée faite a Paris* (Tolose, Nicolas Vieillard, in-4), pièce qui doit être du commencement de l'année 1540, et l'*Epistre sur le bruit du trespas de Clement Marot* (Lyon, Jacques Moderne, 1544, in-8). Si nous rappelons que la *Farce de la Cornette* est de 1543, nous ne nous tromperons guère en supposant que les autres productions dramatiques de notre poète peuvent se placer entre 1540 et 1550.

Les Faictz du seigneur Nemo commencent ainsi :

Audite verba mea et vivet anima vestra. Esaye [LV], 4.
Esaye escript en son livre :
« Escoutez, se vous voulez vivre ».

Devotes gens, qui cy ensemble
Estes, ainsi comme il me semble,
Pour honneste cause assemblez,
Et qui, sans mentir, me semblez
Estre gens de haultes sciences
Et de tresbonnes consciences,
J'ay, s'il vous plaist, intention
De faire une collacion

Ici, non pas pour vous apprendre,
Mais pour delectation prendre...

Le sermon se termine ainsi :

Item saint Jehan dit que nul homme
Ne peult aussi bien besongner
De nuyt, qu'on doit prendre son somme,
Que Nemo, s'il y veult soigner :
Venit nox cum Nemo operari potest. Jo[h]. 10.

Messeigneurs, pour tant je conclus
Par ce que j'ay dit cy dessus,
Priant le filz de la Pucelle
Qu'il nous doint la vie eternelle
Quant son rigoreux examen
Sera tenu. Dictes : « *Amen* » !

Bibliographie :

a. — Les grans et merueilleux Faictz de Nemo, auec les priuileges quil a et la puissance quil auoit depuis le commencement du monde iusques a la fin. *A Lyon, par Pierre de Saincte Lucie*. *S. d.* [*vers* 1540], in-16.

Edition citée par Du Verdier (éd. de 1773, II, 324).

b. — Les grans ⁊ Mer || ueilleux Faictz de Nemo auec || les preuileges quil a/ Et la || puissance quil auoir [*sic*] depuis || le commencement du monde || iusques a la fin. || ❧ — *Finis*. *S. l. n. d.* [*Lyon, Jacques Moderne, vers* 1540], pet. in-8 de 8 ff. non chiffr. de 25 lignes à la page, sign. *A-B*.

Le titre, imprimé en caractères gothiques, porte un bois qui représente un saint en prière.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, n° 565).

c. — Les grans et || merueilleux faictz du seigneur || Nemo/auec les priuileges || quil a / ⁊ la puissance quil peult || auoir depuis le cō-mēcement || du monde iusques a la fin. — ℂ Laus deo. *S. l. n. d.* [*vers* 1540], in-4 goth. de 8 ff. de 50 lignes à la page, imprimé à deux col. en lettres de forme, sans chiffres, réclames, ni signatures.

Le titre est placé en tête de la première colonne de la première page, sans que l'imprimeur ait ménagé aucun blanc.

Cette édition contient divers renvois qui manquent à *b d e*.

Biblioth. nat., Y. 6133. D 2 + a.

d — Les grans et || merueilleux faitz du segñr || Nemo/auec les priuilleges || quil a/ et la puissāce ꝗl peult || auoir depuis le commence- || ment du mōde iusques a la || fin. — *S. l. n. d.* [*vers* 1540], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 29 lignes à la page pleine, sans sign.

Le titre, imprimé en grosses lettres de forme, est orné du bois bien connu qui représente un page ou un étudiant, vêtu d'un pourpoint à longues manches, et parlant à un clerc.

Le rº du dernier f. ne contient que 8 vers, sans aucune souscription; le vº est en blanc.

Mus. britann. $\frac{8630.\ a}{2}$ (exempl. d'Edward Vernon Utterson).

e — Les grãs ꝯ mer || ueilleux faitz du segñr Nemo auec les preuil || leges q̃l a || et la puissance quil peut auoir De || puis le cõmencement du monde iusq̃s a la fin. — *Finis. S. l. n. d.* [*vers* 1525], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 23 lignes à la page, sign. *A*.

Bibl. municipale de Versailles, E 472. c., dans un recueil provenant de La Vallière (voy. le Cat. de De Bure, II, nº 2975). — Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, nº 566).

f. — Les grans et merueilleux Faictz de Nemo imitez en partie des vers Latins de Hutten, et augmentez par P. S. A. *Lyon*, *Macé Bonhomme. S. d.* [*vers* 1550], in-8.

Edition citée par Du Verdier (éd. de 1773, III, 150).

Comme le nom d'Ulrich de Hutten figure ici sur le titre, il se pourrait que le texte fût différent.

g. — L'*Ami des Livres*, novembre 1859, 35-43.

h. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XI, 313-342.

Cette dernière réimpression est accompagnée du texte complet du sermon latin, copié par M. Paul Meyer d'après un ms. du XIIIᵉ siècle de la Bibliothèque Bodléienne, et d'une note étendue sur diverses facéties dans lesquelles on a fait figurer *Nemo*.

12. LA VIE DE TRES-HAUTE ET TRES-PUISSANTE DAME, MADAME GUELINE.

[*Rouen*, *vers* 1550.]

« Gueline » est le nom donné à la poule dans le patois normand; c'est donc la vie d'une poule que le prêcheur va raconter; mais, avant d'aborder ce grave sujet, il s'occupe d'une question préliminaire, qu'il pose en ces termes dans un latin « de cuisine », qui est vraiment de circonstance :

Quæritur utrum capones
Vel galinæ meliores
Sint in brocca quam in poto,
Cum herbis soupa et lardo;
Nunc videbitis quomodo
Nostri doctores friandi
Disputare pro soulardi

Et semper in opinando
De galina mixta lardo.

Seigneur[s], les paroles predites
Sont en quelque cuisine escrites,
Dans une armoire bien avant
Ou fut trouvé Caresme-Entrant[1],
Ubi supra alegatis,
A sçavoir si chapons rostis,
Bien lardez, valent mieux a part
Qu'ils ne feroient cuits au bon lard,
Avec(ques) des herbes en un pot.
Un vieil docteur, frére Phlippot
En a fait une question...

Après avoir discuté la question, le prêcheur se prononce pour la poule au pot, puis il raconte la vie de « dame Gueline », d'une façon qui rappelle *La terrible Vie, Testament et Fin de l'Oyson* (voy. ci-dessus, nº 10).

Le monologue se termine ainsi :

Voila comment il en alla ;
Incontinent l'ame volla
Au royaume de Galinage
Et en signe de grand outrage,
Car on a veu plusieurs huchez,
Qui avoient guelines grupez,
A une boise d'un chevestre,
Comme un cheval qu'on meine paistre ;
Enterrez [sont] comme une andouille (?).
Ils sont juchez sus une boise :
Qu(i) en ont mangé, dont trop leur (en) poise.

On a pu remarquer, au v. 19, le nom de « frére Phlippot ». Nous croyons qu'il s'agit ici d'un farceur rouennais dont nous parlerons à propos du *Sermon joyeux des quatre Vens* (nº 34) ; on trouve plus loin une seconde allusion à ce personnage :

Ah ! vous estes [bien] trop sevére ;
Las ! vous devriez faire plustost
Ce que Robin fist à Phlipot
Et Perrine au bon Bertran,
Lesquelles n'eurent point d'ahan
(De) les prier par bonne maniére
Qu'ils fringassent leur chambriére,
A celle fin d'avoir lignée.

---

1. Impr. *Prenant.*

Ces deux allusions nous autorisent à placer la composition du monologue vers le milieu du XVIe siècle, époque où Philippot et son compagnon Gaultier étaient déjà légendaires (cf. les *Tenèbres de Mariage*, 1546, ap. Montaiglon, *Recueil*, I, 29; les *Complaintes des Monniers Aux Apprentifs des Taverniers*, 1546, *ibid.*, XI, 66).

Nous n'avons rien à dire du menu grotesque joint à la *Vie de dame Gueline* dans l'édition rouennaise décrite ci-après; c'est une facétie plus moderne et qui n'a rien de dramatique.

Bibliographie :

a. — La Vie de || Puissante et || Tres-Haute Dame || Madame Gueline. || Reueuë & augmentee de nouueau, || par Monsieur Frippesauce. || *A Rouen*, || *Chez la vefue Iean Petit*, || *dans la Cour du Palais*. || 1612. Pet. in-8 de 16 pp. à 32 lignes.

Edition peu correcte, qui a dû être faite après plusieurs autres.

Après le v. 27, deux vers se trouvent réunis en un seul, et le premier de ces deux vers : *Il opina que le rosti*, n'a pas de rime.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, nº 592).

b. — La Vie de puissante et très-haute dame, Madame Gueline par Monsieur Frippesauce ; facétie en vers français entremêlée de latin macaronique, publiée d'après l'édition de Rouen, 1612, et précédée de l'Estat d'un banquet pour un amoureux, petite pièce inédite du XVIe siècle, avec Notices par Ed. Tricotel. *Paris, A. Claudin, éditeur, 3 et 5, rue Guénégaud.* [*Arras, typ. Schoutheer.*] M. D. CCC. LXXV. In-8 de 36 pp. et 2 ff.

Le rº de l'avant-dernier f. porte la marque de l'imprimeur et le rº du dernier f. la marque du libraire.

Il existe des exemplaires en grand et en petit papier.

13. Estrénes de l'Asne, par Jacques de Fonteny. [*Paris*, 1590.]

Jacques de Fonteny, poète et historien, nous a laissé diverses compositions dramatiques : *La chaste Bergére*, pastorale publiée dans *Le Bocage d'amour*, 1578, 1615, 1624, et réimprimée séparément en 1599, sous le nom de G. de La Roque, qui y avait sans doute collaboré (*Bibliothèque du Théatre françois*, I, 220; Cat. Soleinne, I, nº 803 ; Brunet, II, 1334); *La Galatée divinement délivrée*, pastorale imprimée en 1587 avec *Les Ressentimens de J. de Fonteny pour sa Celeste* (*Bibliothèque du Théatre françois*, I, 220) ; *Le bon Pasteur*, pastorale qui fait partie des

Esbats poëtiques de l'auteur, 1587, et qui a été reproduite en 1615 et en 1624 dans *Le Bocage d'amour* (*ibid.*); *Cleophon*, tragédie, 1600 (Cat. Soleinne, I, n° 885); *Le Capitan*, traduit de Francesco Andreini, 1608, 1638 (Cat. Soleinne, I, n° 804). Les *Estrénes de l'asne*, composées par J. de Fonteny pour le 1er janvier 1590, appartiennent également au théâtre. Le latin n'était plus de mode, et les Ligueurs n'auraient pas permis que l'on rangeât l'âne parmi les saints; mais, sauf ces légères différences, le discours du poète parisien appartient à la même série que les pièces dont nous venons de parler. En voici le début :

Puis que l'an nouveau recommence,
De sa fin tirant accroissance,
Qui se régle par certain cours,
Je veux façonner un discours
Qui soit nouveau, afin qu'on voye
Que je n'ayme asuivre une voie
Ou un sentier qui soit tracé...

Le sermonneur a donc pris pour sujet l'éloge de l'âne, emblème de la patience :

Quelle estreine plus convenable
En ceste saison desplorable?

Il énumère ensuite tous les ânes dignes de mémoire, depuis celui qui se trouvait dans l'étable de Bethléem jusqu'à l'âne d'or d'Apulée. Il termine ainsi :

Je pense en avoir trop conté,
Il est temps que je me retire
Et que, comme mon cœur desire,
Cest asne s'en aille chez vous :
Il n'y a plus de foing chez nous.

Bruscambille a écrit de même un *Prologue en faveur de l'asne* (*Prologues, tant serieux et facecieux*, 1610, n° XVIII; *Œuvres*, 1622, p. 174).

Bibliographie :

a. — Estrenes || de || L'asne. || Par I. de Fonteny || Parisien. || *A Paris,* || *Par Denis Binet, pres la porte sainct* || *Marceau à l'image saincte Barbe.* || M. D. XC [1590]. In-8 de 7 ff. et 1 f. blanc.

Au titre, un bois représentant un âne.

Au v° du titre, un sonnet de Denis Binet. — Au v° du 7e f., un huitain de J. de Fonteny, accompagné d'un vers latin.

Biblioth. Mazarine, 21657. — Biblioth. de M. le duc de La Trémoille.

b. — Réimpression exécutée par *Rousseau-Leroy*, à *Arras*, pour le libraire *René Muffat*, à *Paris*, vers 1860 (*Portefeuille de l'ami des livres*).

II. — SERMONS SUR L'AMOUR, LES FEMMES ET LE MARIAGE.

14. [SERMON JOYEULX DES BARBES ET DES BRAYES.]

[*Vers* 1425.]

Cette pièce ordurière nous paraît appartenir à la première moitié du xve siècle. En voici le début, où le prêcheur déclare remplacer le texte latin par un texte français :

Barbes et brayes par raison
Ou vit ne sont point de saison.

Celuy qui oit la chiévre poirre
A propos du latin, de voiere,
Il n'est pas sourt; pour tant, ce dy
. . . .
Car nul ne doit tant de latin
Gaster pour bailler ung tatin
Du sens qui luy vient de la teste.
Et pour tant doncques je proteste,
Tant que je soye mieulx entendu,
Que mon latin soit deffendu
Affin que je n'en perde point;
Et quant vous arés en ce point
Mon present sermon bien tasté,
Ja n'y verrés latin gasté,
Et se raison y est perdue,
Au moins y est rime entendue.

Bibliographie:

Biblioth. cantonale de Berne, ms. n° 473, fol. 120.

15. LE DIT DU JOLY CUL.

[*Vers* 1425.]

Ce sermon, véritablement joyeux, est resté jusqu'ici inconnu comme le précédent. On y remarque de même l'absence de latin, et cette circonstance, jointe à ce que les deux pièces sont placées l'une à la suite de l'autre dans le même ms., permet de penser qu'elles sont l'œuvre d'un même auteur, ou tout au moins qu'elles ont dû être récitées sur la même scène. Aucune allusion ne permet de déterminer la patrie du monologue, qui commence ainsi :

Aulcunes gens font mencion
De moult de chouses sans raison
Et prisent les chouses souvent
Qui ne valent mye granment :
Une personne envis se blasme.
S'on voit ung homme ou une fame
Qui ait beau chef et beau viaire,
Bel corps et de gentil affaire,
Beaulx bras, belles jambes, beaulx piés,
Il sera de chascun prisiés ;
Ly ungs dira en faisant feste :
« Cil la porte moult belle teste » ;
L'aultre dira en sa raison :
« Jambes a de belle façon »,
Et se c'est une damoiselle,
Qui soit mariée ou pucelle,
On dira : « Hé dieux ! quel(le) fillette !
« Qu'elle a tresdoulce mamellette,
« Et qu'elle a les yeulx vocatifs,
« Amoureulx, rians et traitifs !
« Ce semble lin de ses cheveulx. »...

Voici les derniers vers :

Entre vous, gens qui avez culz,
Ouvrés en, n'en faites reffus,
Car, se vous vivez longuement,
Du cul lairés l'esbatement.

Bibliographie :

Bibl. cantonale de Berne, msc. n° 473, fol. 126, v°.

Une copie complète de la pièce nous a été obligeamment communiquée par M. Cornu.

16. DISCOURS JOYEUX EN FAÇON DE SERMON, faict avec notable industrie par deffunt maistre Jean Pinard, lorsqu'il vivoit trottier semiprebendé en l'eglise de S. Estienne d'Aucerre, sur les climats et finages des vignes dudict lieu

[*Auxerre, vers* 1480.]

Cette curieuse pièce n'a pas été restituée jusqu'ici à sa véritable date. Elle se trouve en tête d'un opuscule publié au commencement du xviie siècle et dont on verra plus loin le titre complet. Jean Pinard, tout homme d'église qu'il était, fut un joueur de farces célèbre dans le dernier tiers du xve siècle. Il a composé divers poèmes dont deux sont

cités par Du Verdier, mais ne nous sont point parvenus. Nous possédons son *Epitaphe*, dans laquelle on lit entre autres choses :

Pleurez, pleurez les Enfans sans soucy,
Quant vous voyez icy mort et transy
Votre pére qui vous a gouvernez ;
Comblez voz yeulx de veoir son corps ainsi
Piteusement mis a present icy ;
Vous en devez estre bien estonnez ;
C'est bien raison que dueil [vous] en menez
En prevoyant la dure departie
Et comment est vostre bende espartie.

M. de Montaiglon, qui a reproduit l'*Epitaphe* en question (*Rec. de Poés. franç.*, VIII, 5-15), n'a pas connu notre sermon. Il importe de remarquer d'ailleurs que l'*Epitaphe* ne porte pas le nom de Jehan Pinard, mais seulement de Jehan « trotier », en sorte que le savant éditeur a cru que le nom du père des Enfants sans souci était Trotier, ce qui est une erreur manifeste. Ce personnage mourut le 11 janvier 1501 (n. s.). Il suffira de reproduire les premiers vers du sermon pour se convaincre qu'ils datent bien de la fin du xve siècle, quoiqu'ils n'aient été imprimés ou réimprimés qu'un siècle plus tard.

Foemineis abus sociabitur, ut dominabus. Alexandri, I. Cap [1].

Messieurs, j'ay desja recité
Ce que maintenant j'ay cité
Et dy par le théme predit,
Quod omnia male vadit,
Et poursuyvant telle matiére,
Qui est pesante et non legére,
Pour consoler pauvres coquuz,
Je dy : *Foemineis abuz*.

Ce mot fut prins d'un cordonnier
Qui se sçavoit bien delier
Des femmes et bigotteries,
Car il craignoit les mocqueries ;
Pourquoy rescript aux jovenseaux,
Qu'on trompe comme jeunes veaux,
Fussent ils a jeun ou embuz,
Disant : *Foemineis abuz*.

Les hommes, selon mes raisons,
Sont plus sots que jeunes oysons,

---

1. *Doctrinale Alexandri de Villa Dei*, ch. I, v. 14 ; fol. A iij de l'édition de Venise, 1519.

Car pour culler fines ou sottes
S'en vont aux Saulcis, aux Caillottes,
Puis se trouvent en Champolin.
Plus barbouillez qu'un gros vilain...

Le sermon est plein d'allusions locales qui demanderaient un long et difficile commentaire. Il se termine ainsi :

Cependant Dieu vous gard de mal,
Des pieds et des dents d'un cheval,
De ry d'asne, et femme trop aise,
Qui a vous desplaire se plaise;
Il n'y a point plus grand abus, 216
Suyvant *foemineis abus*
De nostre théme. *Pax vobis*
Et, pour ne m'oblier, *nobis*.

Amen.

Bibliographie :

a. — Discours || ioyeux en || facon de sermon, faict || auec notable industrie par || deffunct Maistre Iean Pinard lors qu'il viuoit || trottier semiprebendé en l'eglise de S. Estien- || ne d'Aucerre sur les climats et finages des Vi- || gnes dudict lieu. || Plus y est adiousté de nouueau le Monologue du bon || Vigneron sortant de sa Vigne et retour- || nant le soir en sa maison. || Reueu, corrigé & augmenté. || *A Aucerre,* || *Par Pierre Vatard, Imprimeur et Li-* || *braire demeurant en la grand ruë S. Simeon,* || *à l'enseigne de l'Imprimerie.* || 1607. In-8 de 46 pp. et 1 f. blanc.

Au titre, la marque de *Vatard* représentant un homme vêtu à la romaine, debout sur la boule du monde, et tenant de la main droite un glaive, de la main gauche un livre. Ce personnage est accompagné de la devise suivante, qui contient sans doute un jeu de mots sur le nom de *Vatard* : *Assez va qui* || *Fortune passe.*

Librairie Ch. Porquet (exempl. de M. le baron Pichon et de M. le comte O. de Béhague).

b. — Discours ioyeux en facon de sermon... [*Paris, imprimerie Crapelet,* 1851]. In-16 de 47 pp.

Réimpression à 62 exemplaires, exécutée, d'après l'exemplaire décrit ci-dessus, par les soins de M. A. Veinant.

c. — Les Poésies et Chansons auxerroises. Avec une Préface de l'Éditeur. — Le Discours joyeux. Le Monologue du bon vigneron. Les Chansons vigneronnes. *Auxerre, Imprimerie de Georges Rouillé.* M DCCC LXXXII. In-16 de 2 ff., 91 pp. et 2 ff.

Recueil tiré à 125 exemplaires. L'éditeur est, croyons-nous, M. Francis Molard.

Le *Discours* occupe les pp. 19-27.

17. Le Blason des Armes et des Dames, par Guillaume Coquillart.
[*Reims*, 29 *mai* 1484.]

Le roi Charles VIII, âgé de quatorze ans seulement, fit son entrée à Reims, pour s'y faire sacrer, le 29 mai 1484. Guillaume Coquillart, qui, depuis l'année précédente, avait obtenu une prébende de chanoine (21 avril 1483), fut chargé par ses concitoyens d'écrire les vers qui devaient être récités à cette occasion. Il rima pour la circonstance un huitain et un quatrain [1] qui furent dits par une jeune fille personnifiant la ville; puis il composa, en l'honneur du jeune roi, un prologue, qu'il intitula *Le Blason des armes et des dames*.

Ce prologue est-il un véritable sermon ? On peut en douter, et nous ne le faisons figurer ici que sous toutes réserves. Un personnage appelé « l'honneste fortuné » est placé entre deux échafauds sur lesquels se voient des tableaux vivants :

Là sont les armes; là, les dames.

Après être entré en matière, l'honneste fortuné donne la parole au procureur des armes, puis à celui des dames; mais on peut croire qu'il récitait lui-même les deux plaidoyers. On aurait ainsi une composition assez semblable au *Monologue fort joyeulx auquel sont introduictz deux advocatz et ung juge devant lequel est plaidoyé le bien et le mal des dames*.

Voici le début du *Blason* :

Or est le temps passé passé,
Le bien pourchassé pou chassé,
Et ce qu'on a trouvé venu.
C'est grant chose d'avoir pensé,
Mais plus d'avoir contrepensé,
Encor(es) plus d'avoir retenu.
J'ay sceu, veu, leu, aprins, congneu,
Noté, entendu, souvenu,
Epilogué mille traphicques.....

En voici les derniers vers :

Et pour tant la conclusion
Est telle, de tous ces argus,
Que ung prince de noble renom
Doit sçavoir *utrumque tempus*,

1. Ce quatrain porte dans toutes les éditions des œuvres de Coquillart le titre de *Tradogon*. M. d'Héricault (I, 24) a vu dans ce mot le nom d'un personnage mystérieux ! Il est plus probable que c'est un mot grec estropié tel que τετράγωνος qui aurait le sens de τετράστιχος.

L'ung et l'autre temps, sans abbus,
Avoir le costé destre armé;
Le senestre et tout le surplus
Aux dames doit estre donné.

Sire, par vous soit pardonné
Au rude engin et simple sens
Du povre honneste fortuné
Qui a leu [1] es deux passe temps.

Bibliographie :

a.— Sensuyuent || les droitz Nouue- || aulx Auec le De || bat des dames et des armes/ Lẽqueste en- || tre la simple et la rusee auec son plaidoye || Et le monologue coq̃llart/ auec plusieurs || autres choses fort ioyeuses. Compose par || maistre Guillaume coquillart Official de || reims lez champaigne xxij. || ¶ *On les vend a Paris / en la rue neuf* || *ue nostre dame. A lescu de france Et au* || *Palays en la gallerie comme on va en* || *la chancellerie.* || Cum Priuilegio — ¶ *Cy finissent* || *les droitz nouueaulx Auec* || *le debat des dames, et des* || *armes Imprĩe nouuelle-* || *ment a paris Par la vefue* || *feu iehã trepperel Demou* || *rãt en la rue neufue nostre* || *dame. A lenseigne de lescu* || *de france. S. d.* [*v.* 1513], in-4 goth. de 88 ff. non chiffr. de 32 et 33 lignes à la page, sign. *aa*, *bb*, *A-V* par 4.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un grand S initial sur fond criblé ; il est orné de deux écus : 1° un écu à une croix chargée de cinq étoiles ; 2° un écu à un chevron cantonné de trois roses. D'après des recherches faites à Reims par M. Loriquet, le second écu, qui est accompagné d'une crosse, est celui de Jehan Godart, qui fut reçu le 8 décembre 1512 grand-chantre du chapitre de Notre-Dame de Reims (voy. l'édition d'Héricault, II, 343). Il est probable que les personnages dont les blasons figurent sur le titre contribuèrent aux frais de l'édition ; en tous cas les armes de Jehan Godart et la crosse qui prouve qu'il était déjà dignitaire du chapitre ne permettent pas de placer la publication du volume avant la fin de l'année 1512 ; mais cette publication ne doit pas être de beaucoup postérieure, puisqu'il n'y est pas encore fait mention de la société formée entre la veuve *Trepperel* et *Jehan Janot*.

Le v° du titre contient les rubriques du livre et un bois des armes de France.

M. d'Héricault dit à tort que le volume compte 196 pp. ; c'est 176 pp. que donnent les 88 ff.

Biblioth. nat., Y 4404, Rés. — Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, n° 460).

---

1. M. G. Paris pense qu'il faut lire « a heu ». L'honneste fortuné est un vieux routier qui a connu les femmes et les armes, et qui en parle par expérience.

b. — Sensuyuent les || droitz Nouue || aulx Auec le De || bat des dames/ et des armes. Lẽqueste en || tre la simple et la rusee / auec son plaidoye. || La complaincte de echo a narcissus/ ꝯ le re || fus q̇ luy fist / auec la mort diceluy narscis 9 || Et le monologue coq̄llart / auec plusieurs || autres choses fort ioyeuses. compose par || maistre Guillaume coquillart Official de || reims lez champagne. ix. || ¶ *On les vend a paris en la rue neufue nostre Dame || a lenseigne de lescu de France.* || Cum priuilegio. — ¶ *Cy finissent les droictz || nouueaulx. Auec le debat des dames et des ar- || mes nouuellement imprime a paris par la vef || ue feu iehā trepperel Demourāt en la rue neuf || ue nostre Dame a lenseigne de lescu de France. S. d.* [*v.* 1515], in-4 goth. de 36 ff. de 38 et 40 lignes à la page pleine, imprim. à 2 col., sign. *A-I.*

Le titre est imprimé en rouge et en noir, avec un grand S initial placé sur un fond criblé et entouré de rinceaux. La page est encadrée, de deux côtés, d'une bordure de rinceaux et, des deux autres, de petits ornements typographiques. Au milieu se voient les deux écus décrits ci-dessus.

Au verso du titre, un bois représentant un homme et une femme debout dans un jardin. L'un et l'autre sont vêtus d'une longue robe, et ils se donnent la main. Au-dessous de ce bois, se trouve la table des rubriques du livre. Une colonne et demie de la page suivante est occupée par la table détaillée.

Au verso du dernier f., la grande marque de *Jehan Trepperel* (Brunet, II,265).

Bibl. de Troyes, X. 8. 989, dans un recueil où les *Droictz nouveaulx* sont réunis à *L'Epistre de Othea, deesse de prudence, moralisée* (par Christine de Pisan), imprimée par *Trepperel.*

Cette édition nous paraît devoir être confondue avec celle que M. d'Héricault attribue à *Jehan II Trepperel.* Les renseignements bibliographiques donnés par le dernier éditeur de Coquillart sont si confus que nous avouons n'avoir pu en tirer grand profit.

c.—Sensuyuent les || Droictz Nouue || aulx Auec le de- || bat des dames/ et des armes Lẽqueste en- || tre la simple / et la rusee / auee son plaidoye/ || La cōplaincte de Echo a Narcisus / ꝯ le ref || fus q̄l luy fist auec la mort dicelluy narcis 9 || Et le monologue coq̄llart || Auec plusieurs || aultres choses fort ioyeuses. Compose par || maistre Guillaume coquillart / Official de || Reims Lez champaigne. ix. c. || ¶ *On les vend a lenseigne sainct Iehā || baptiste En la rue neufue nostre Dame/ || Pres saincte Geneuiefue des ardans.*— ¶ *Cy finissent les droitz || nouueaulx / auec le debat des dames et des ar- || mes Imprime nouuellement a Paris en la || rue neufue nr̄e Dame a lẽseigne saīnct Iehā || baptiste/ Pres saincte Geneuiefue des ardās. S. d.* [*v.* 1516], in-4 goth. de 36 ff. non chiffr., de 41 lignes à la page, impr. à 2 col. en lettres de forme, sign. *a-i.*

Le titre, imprimé en rouge et noir, est orné de la grande S et des deux écus décrits ci-dessus.

Au v° du titre est un grand bois qui représente un clerc lisant à un pupitre. Au-dessous de ce bois sont huit lignes de texte.

Au v° du dernier f. est la grande marque de *Jehan Janot* (Brunet, II, 264).

Cette édition ne doit pas être de beaucoup postérieure à la précédente. D'après Lottin, la veuve de *Jehan Janot* succéda à son mari en 1517; mais elle pouvait toujours employer la même marque.

Biblioth. nat., Y 4403 B. Rés.

d.—Sensuyuent les || droitz Nouue- || aulx : Auec le de || bat des dames/ et des armes Lãqueste en || tre la simple/ et la rusee/ auec son plaidoye. || La cõplaĩcte de Echo a Narcisus et le ref- || fus ql luy fist auec la mort diceluy narcisus || Et le monologue coqllart Auec plusieurs || autres choses fort ioyeuses. Compose par || maistre Guillaume coquillart Official de || Reims les champaigne. ix. c. || *On les vend a Paris en la rue neufue nostre Dame a* || *lenseigne de lescu de France.* — ℂ *Cy finissent les droictz* || *Noueaulx, Auec le debat des Dames et des armes* || *Imprime nouuellement a Paris par Alain Lo-* || *trian Demourant en la rue neufue nostre da-* || *me a lenseigne de lescu de France. S. d.* [*v.* 1525], in-4 goth. de 36 ff. non chiffr. de 41 lignes à la page, impr. à 2 col., sign. *a-i.*

Cette édition reproduit page pour page l'édition de *Jehan Janot*, mais elle est imprimée en caractères beaucoup plus petits. Le titre, tiré en rouge et en noir, porte de même les deux écussons décrits ci-dessus.

Au v° du titre est un petit bois qui représente un clerc assis devant une table sur laquelle est ouvert un livre; il y a en outre deux fragments de bordure.

Le v° du dernier f. est blanc.

Biblioth. nat., Y + 4403. Rés. (exempl. de Gaston d'Orléans).

e.— Sensuyuent les droictz nouueaulx : auec le debat des Dames : et des armes lanqueste entre la simple : et la Rusee : auec son plaidoye : la complaincte de Echo a Narcisus : et le Reffus quil luy fist auec la mort dycelluy Narcisus : et le monologue Coquillart auec plusieurs aultres choses fort ioyeuses/ compose par maistre Guillaume Coquillart official de Reyms lez Champaigne. *On les vend a Paris/par Philippe le Noir...* — [A la fin :] *Imprime nouuellement a Paris par Philippe le Noir/ maistre imprimeur et lung des deux relieurs de liures iures en luniuersite de Paris. S. d.* [*v.* 1530], in-4 goth.

Cat. Solar, 1860, n° 1086.

f.—Les œuurès maistre Guillau || me Coquillart en son uiuant || Official de Reims nouuel- || lement reueues & Im- || primees a Paris. || 1532. || *On les vend a Paris pour* || *Galiot du Pre, en la* || *grant salle du* || *Palays.* — *Fin des œuures feu maistre Guillau-* || *me Coquillart official de Reims nou-* ||

uellement reueues, corrigees & || *imprimees a Paris pour* || *Galliot du Pre.* || M. D. XXXII. In-16 de 156 ff. inexactement chiffr., impr. en jolies lettres rondes, sign. *a-t* par 8, *v* par 4.

Le 1er f. du cahier *G* est coté 51 au lieu de 49; cette erreur se poursuit jusqu'au dernier f. qui est chiffré 158.

Voici la distribution des principales pièces dans cette édition:

Le Plaidoyer de Coquillart, f. 64 [62], r°.

L'Enqueste d'entre la Simple et la Rusée, f. 87 [85], v°.

Le Monologue de la Botte de foing, f. 126 [124], r°.

Le Monologue du Puys, f. 138 [136], v°.

Le Monologue des Perrucques, f. 148 [146], r°.

Biblioth. nat., Y 4399, Rés. (exempl aux armes du comte d'Hoym). — Biblioth. Méjanes, à Aix, n° 16289 (exempl. sans titre). — Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, n° 461). — Biblioth. de M. le baron de Ruble (Cat. de Lurde, n° 70).

g. — Les œuures maistre Guillau || me Coquillart en son viuant || Official de Reims nouuel- || lement reueues & im- || primees a Paris. || 1532. || *Imprime a Paris par An* || *thonine* [sic] *bonnemere*. — *Fin des oeuures feu Maistre Guillau-* || *me Coquillart official de Reims nou-* || *uellement reueues, corrigees et imprimees a Paris pour* || *Anthoinne Bonnemere* || M. D. XXXII. In-16 de 156 ff. mal chiffr., sign. *a-t* par 8, *v* par 4.

Au v° du titre se trouve *Le Contenu an* [sic] *ce present vollume* [sic].

Le v° du dernier f. est blanc.

Le 1er f. du cahier *G* est coté 51, au lieu de 49, et l'erreur se continue jusqu'à la fin du volume, qui paraît ainsi se composer de 158 ff.

Biblioth. royale de Berlin, Xt 4180 (Cet exemplaire porte au v° du dernier f. la date de 1536 avec ces mots : *En espoyr vit Weyssenburg*. Au-dessous d'un monogramme se trouvent ensuite les initiales B. V. W. Sur le f. de garde qui suit, ce même exemplaire contient cette note peu chrétienne : *J'espoyr que le tamps viendra, quy n'est point encore venu, que je morderay cheux qui me ont mordu*. W.)

h.— ❧ Les Œ- || ures Maistre Guillaume Coquil- || lart en son viuant Oofficial [*sic*] || de Reims/Nouuelle- || ment corrigées & im- || primees a Pa- || ris || .1543. || ℭ *On les vend a la rue neufue no* || *stre Dame a lenseigne de lescu de* || *France*. — ℭ *Fin des oeuures Feu Maistre Guil-* || *laume Coquillart Official de Reims Nouuellement re* || *ueues, corrigees & Im* || *primees a Paris* || *p Pierre leber* || *demourant* || *au Coing* || *Du Paue* || *pres la place Maubert*, || M D. XXXIII [1533]. In-16 de 156 ff. inexactement chiffr., titre rouge et noir.

Le v° du dernier f. est blanc.

Le numérotage des ff. présente les mêmes erreurs que celui des deux éditions précédentes.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, n° 462).

i. — Les Œuures || Maistre Guil || laume Coquil || lart, en son viuant Official || de Reims, nou || uellement re || ueues et corri || gees. || M. D. XXXIII [1533]. || *On les vend a Lyon/en la* || *maison de Francoys Iuste.* || *Demourant deuant nostre* || *Dame de Confort.* — Finis. || *Imprime nouuellement par Francoys* || *Iuste, Demourant deuãt no-* || *stre Dame de Confort.* || *a Lyon Le .ij.* || *Daoust.* || 1533. In-8 goth. de 96 ff. chiffr., sign. *A-M*, format allongé.

Le titre est orné d'un encadrement qui a servi ensuite pour les *Œuvres de Marot*, publiées par *François Juste*, dans le même format, sous les dates de 1534 et 1535 (voy. Cat. Rothschild, I, n°s 597, 600, 602). Au-dessus de cet encadrement on lit en caract. goth. : *Coquillart*, puis, dans la frise, les mots *Jesus Maria*, en capitales romaines.

Le titre est imprimé en capitales romaines, à l'exception de l'adresse du libraire, qui est en gothique.

Au bas du cadre un écusson au monogramme de *Juste*, que supportent deux amours.

Au v° du titre, se trouve la *Table*.

Biblioth. grand-ducale de Darmstadt, E. 2077 (le 5e f. de cet exemplaire est endommagé).

M. Brunet (II, 266) dit à tort que ce volume porte sur le titre la date de 1535, tandis qu'on a conservé à la fin la date de 1533.

j. — Coquillart* || Les œuures Maistre Guillaume || Coquillart en son viuant Offi- || cial de Reins, Nouuellemẽt || corrigees & imprimees || a Paris. Ou sont cõ || tenues plusieurs || ioyeusetez || cõme || vous pourrez veoir en la table de ce || present liure, 1534. || * *On les vẽd en la rue neufue nostre* || *dame a lẽseigne sainct Iehan Bapti* || *ste pres saĩcte Geneuiefue des ardãs.* — Finis. || *Imprime a Paris par Denys Ian-* || *not. pour Pierre sergent & Iehan Longis Libraire.* In-16 de 144 ff. mal chiffr.

Le n° 16 est double, en sorte que le dernier f. est coté 143.

Cat. Paradis, 1879, n° 197. — Cat. Jordan, 1881, n° 16.

k. — Coquillart. || Αγαθη Τυχη || Les Œuures || Maistre Guil || laume Coquillart, || en son vi || uant official || de Reims. Nou || uellement || re || ueues et corri || gees, || M. D. XXXV [1535]. || *On les vend a Lyon/en la* || *maison de Frãcoys Iuste,* || *Demourant deuant nostre* || *Dame de Confort.* —Finis. || *Imprime nouuellement, par Francoys* || *Iuste, Demourant deuant*

no- || *stre Dame de Confort* || *a Lyon. Le .xxi. de Ianuier.* || 1535 [1536, n. s.]. In-8, goth. de 96 ff. chiffr., format allongé.

Le titre est imprimé au milieu du bois employé par *François Juste* en 1533 (voy. la description de l'édition *i*).

Biblioth. nat., Y 4400 Rés. — Cat. Lévy, 877, n° 127.

l. — Les Œuures || de maistre Guillaume Coquil || lart, en son viuāt official || de Reims, nouuelle || mēt reueues ⁊ corrigees. || M.D. XL [1540]. || *On les vend a Lyon, chez Francoys Iuste* || *deuant nostre Dame de Cōfort.* In-16 de 122 ff. chiffr.

Le seul exemplaire connu de cette édition a successivement appartenu à Coppinger et à Solar; il a fait, en dernier lieu, partie de la bibliothèque de M. A.-F. Didot (Cat. de 1878, n° 166).

m. — Les Œuures || de maistre Guilleaume [*sic*] || Coquillart en son || vivant [*sic*] official || de Reims. || *A Paris chez Iehan Longis* || *libraire.*— Finis. || *Imprime a Paris par Denys Ian-* || *not pour Pierre sergent & Iehan* || *Longis Libraires. S. d.* [*v.* 1540], in-16 de 144 ff.

Biblioth. nat., Y 4398. Rés.

n. — Les Oeuures de maistre Guillaume Coquillart, en son viuant Official de Reims, nouuellement reueues et corrigees. Le contenu dicelles est en la page suiuante. *A Paris*, 1546. *De l'imprimerie de Ieanne de Marnef, demeurant en la rue Neufue nostre Dame, à l'enseigne saint Iean Baptiste*. In-16 de 112 ff. non chiffr.

Jeanne de Marnef était la veuve de *Denys Janot* dont nous avons cité ci-dessus deux éditions. Le volume publié par elle en 1546 n'est pas une simple réimpression de ces éditions; les petites poésies de Coquillart n'y figurent pas, tandis que l'on y a fait entrer les trois blasons de Pierre Danche. Voy. l'édition d'Héricault, II, 362.

Cat. Brunet, 1868, n° 275.

o.— Les Œuures || de maistre || Guillaume Coquil- || lart, En son viuant Official, de || Reims. Nouuellement reueues & || corrigees par C. C. Champ. || Le contenu d'icelles est en la page || suyuante. || *A Paris.* || *Par Estienne Groulleau, demourant en la* || *rue Neuue nostre Dame à l'enseigne* || *saint Iean Baptiste.* || 1553. In-16 de 112 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page pleine (non compris le titre courant), impr. en jolies petites lettres rondes, sign. *A-O* par 8.

Au v° du titre est la table du volume.

Au r° du second f., est un petit bois représentant l'acteur. Cette édition est restée inconnue à tous les bibliographes. Les initiales portées sur le titre sont celles de Claude Colet, Champenois.

Biblioth. royale de Munich, *P. O. gall.* 8°, 463.

p. — Les || Œuures de || M. Guillaume || Coquillart, en || son viuant official || de Reims. || *** || Nouuellement reueues & corrigees. || *A Lyon*, || *Par Benoist Rigaud*, || 1579. In-16 de 256 pp. de 23 lignes (non compris le titre courant), sign. *A-Q*.

Au titre, un petit bois représentant divers personnages à table.

Au verso du titre, la table des pièces contenues dans le volume.

« *Le Monologue des Perrucques ou du Gendarme cassé* n'est pas complet ; il s'arrête avec ce vers :

Saint Anthoine arde le tripot,

suivi du mot : *Fin*.

« Les *Petites Œuvres* (pièces politiques) annoncées dans la table placée au verso du feuillet du titre ne s'y trouvent point. »

Cat. A.-F. Didot, 1878, n° 167.

q. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, en son viuant Official de Reims, reueues et corrigees de nouueau. *A Paris*, *Pour Iean Bonfons*, *libraire*, *demourant en la rue Neufue Nostre Dame*, *à l'enseigne sainct Nicolas*. *S. d.* [*v.* 1570], in-16.

Cat. Béhague, 1880, n° 531.

r. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart. *A Paris*, 1597. In-8 de 283 ff. inexactement chiffr.

Cette édition, qui paraît avoir été exécutée au XVIIIe siècle, ne contient pas seulement les œuvres de Coquillart; on y a joint un certain nombre de pièces plus ou moins analogues, qui ont d'autant plus d'intérêt aujourd'hui que les originaux de plusieurs d'entre elles sont probablement perdus; on en trouvera la liste dans l'édition de M. d'Héricault (II, 368).

Les feuillets sont cotés régulièrement jusqu'à 161 ; le 162e feuillet est blanc, puis les numéros recommencent à 165 et se suivent jusqu'à 285.

A la fin du volume est la date de 1599.

Biblioth. de feu M. Eugène Dutuit, à Rouen (exemplaire de Châteaugiron et de Soleinne.)

s. — Les Poesies de Guillaume Coquillart, Official de l'Eglise de Reims. *A Paris*, *De l'Imprimerie d'Antoine-Urbain Coustelier, Imprimeur-Libraire de S. A. R. Monseigneur le Duc D'Orleans*. M. DCC. XXIII [1723]. In-12 de 3 ff., 184 pp. et 2 ff. pour la *Table* et le *Privilége*.

t. — *Blasons, Poésies anciennes recueillies et mises en ordre par D. M. M**** [Méon] (Paris, Guillemot, 1807, in-8), 242-259.

u.— Les Œuvres de Guillaume Coquillart [publiées par Prosper Tarbé]. 1847. *Reims, Chez Brissart-Binet, libraire, rue du Cadran-Saint-Pierre; Paris, Chez Techener, Libraire, place du Louvre.* [*Impr. de Gerard, lith., rue Cérès,* 8, *à Reims.*] 2 vol. in-8.

Tome premier : xxxv et 217 pp., 1 f. pour la *Table* et 1 f. blanc. — *Tome second* : 249 pp. et 1 f. d'*Errata.*

v. — Œuvres de Coquillart. Nouvelle édition, revue et annotée par M. Charles d'Héricault. *A Paris, Chez P. Jannet, Libraire.* [*Impr. par Guiraudet et Jouaust.*] MDCCCLVII [1857]. 2 vol. in-16.

Tome I : clj et 200 pp. — *Tome II :* 399 pp.
On trouvera le *Blason,* t. II, pp. 145-196.

18. Les Drois nouveaulx establis sur les femmes.

[*Paris, vers* 1490 ?]

Les nouveaulx Droitz de Guillaume Coquillart tiennent par plusieurs côtés du sermon joyeux; ils étaient évidemment destinés, comme *Le Plaidoyé d'entre la Simple et la Rusée* et comme *L'Enqueste*, à égayer une société de clercs ou de bazochiens dont les réunions avaient lieu le jeudi, et qui comprenait à demi-mot les allusions malignes, les expressions si obscures pour nous du poète rémois. Cependant la longueur du poème n'aurait pas permis à un acteur de le réciter sans s'épuiser. *Les nouveaulx Droitz* devaient être lus, et l'auteur le dit expressément à la fin de sa première partie :

Et consequemment sera leue
Aultre rubriche, *De Pactis*,
Et d'aultres tiltres cinq ou six ;
Mais, pour ce qu'il est tard, je dy,
Veu que estes tous endormis,
Qu'il vault mieulx attendre a jeudy.

Les nouveaulx Droitz de Coquillart n'appartiennent donc pas au théâtre; mais un poète contemporain a composé sous le même titre une pièce qui devait être récitée, comme l'indique bien le début :

Esveillez vous, esperlucatz,
Portans brodequins et pentouffles;
Procureurs, jeunes advocatz,
Esveillez ainsi comme escouffles;
Venez ceans trestous par couples
Et escoutez les nouveaulx droictz,
Car, ains que d'icy me descouples,
Vous diray les nouvelles loix.

L'acteur fait donc appel aux spectateurs et annonce qu'il se retirera quand il sera au bout de son discours.

Le poète est sans nul doute un Parisien, car il parle des Billettes et de Saincte-Croix (v. 27), des Jacobins (v. 41), du Champ-Gaillard (v. 420). Il écrit en strophes de huit vers, ce qui ne l'empêche pas de s'approprier des vers entiers de Coquillart, par exemple celui-ci (v. 12):

C'est *de jure naturaly*.
(Coquillart, éd. d'Héricault, I, 38.)

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur parisien reproduit, à la fin du sermon, le rendez-vous que Coquillart donne à ses auditeurs pour le jeudi suivant. Peut-être faut-il voir dans cette assignation une simple facétie :

Nous mettons fin aux droitz nouveaulx
Establis sur femmes et hommes,
Jeunes gallans et jouvenceaulx,
Bigotz et devotes personnes.
. . . .
Encore plus que je ne dy,
Portans que ne perdons nos sommes.
Le demourant aurez jeudy.

Bibliographie :

a. — Les Drois nouueaulx establis sur les femmes. *S. l. n. d.* [*v.* 1500 ?], pet. in-4 goth. de 8 ff. de 26 lignes à la page.

Au titre, une figure en bois.
Brunet, II, 838.

b. — Les drois nouue || aulx establis sur les femmes.— *Finis*. *S. l. n. d.* [*v.* 1520 ?], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 28 lignes à la page pleine, sign. *A*.

Biblioth. nat., Y. n. p., Rés.

c. — Les drois nouueaulx || establis sur les femmes. — *Explicit. S. l. n. d.* [*v.* 1520 ?], in-4 goth. de 8 ff. de 34 lignes à la page, sign. *A-B*.

Les derniers mots du titre : *sur les femmes* sont imprimés en très petits caractères. — Au-dessous de l'intitulé, un bois représentant une femme debout, tenant une rose à la main. Derrière cette femme on aperçoit une église monumentale ; au-dessus est une banderole restée vide.

d. — Les Droits nouueaulx establis sur les femmes. — [A la fin :] *Imprime a Rouen par Iehan Burges le ieune. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-4 goth. de 4 ff. de 33 lignes à la page, impr. à 2 col.

Cette édition est incomplète des vers 421-428.
Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (Cat. Cigongne, nº 667.)

e. — *Joyeusetez*, 1830 (dans le vol. qui contient *la Complaincte de Trop Tost Marié*, etc.).

f. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, II, 123-139.

g. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes* [*publié par Ch. Brunet*]. (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), III, II, 1-25.

19. La grand Loyaulté des Femmes.

[*Rouen, vers* 1500 ?]

Cette composition, restée jusqu'ici inconnue, est une diatribe satirique qui ne s'éloigne guère d'une foule d'autres pièces du même genre. M. Paul Meyer nous fait observer que le début reproduit, avec quelques légers changements, un dit du XIIIe siècle, *Le Blasme des fames*, dont on possède cinq rédactions plus ou moins développées [1] :

Qui prent a femme compaignie
Ne fait pas sens, mais grant folie ;
Cil qui a femme met sa cure
Son grief et sa perte procure
Et se met en grant adventure.

1. Voy. *Romania*, VI, 499-500.

Escouter veuillez leur nature
Et aussi leur grant loyaulté;
Je vous en diray verité;
Et qui croire ne me vouldra,
Marié soyt, si le sçaura.
Qui met en femme son entente
Il acquier[t] de soucy la rente...
Elles sont souvent adirées
Et en a l'amy ce qu'il veult,
Dont le pouvre mary s'en deult
Et ce le met fort en malan,
Car il est appellé Jouan...

Voici la fin du sermon :

Et qui obeist a ses ditz,
Ce luy est ung droit paradis,
Et la doyt cherir et aymer
Du bon du cueur, sans point d'amer.
Aussi celluy qui l'a mauvaise,
Foy que je doy a sainct Nicaise,
S'il la veoit morte ou noyée,
N'en dev[e]royt plourer journée,
Nompas se au marché aux Veaux
Estoit bruslée pour tous maulx,
Affin que autres se gardassent
De faire maulx et s'avisassent.

Prenez y garde, je vous prie,
Vous tous de ceste compaignie.

Les allusions à saint Nicaise et au marché aux Veaux prouvent que le poème a dû être composé à Rouen. C'est sur la place aux Veaux qu'avaient lieu d'ordinaire les exécutions capitales. Voy. Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, 1731, I, 1, 181.

Bibliographie :

La grãd loyaul || te des Femmes. — ℂ *Finis. S. l. n. d.* [*vers* 1525], petit in-8 goth. de 4 ff. de 23 lignes à la page pleine, sign. *A*.

La pièce n'a qu'un simple titre de départ; le recto du premier feuillet contient 18 lignes de texte.

Biblioth. de M. Léon Techener à Paris (exempl. de Yemeniz, de M. le marquis de B. de M. et de M. Paradis).

Le *Supplément au Manuel du Libraire* cite cette pièce d'après le même exemplaire, mais les auteurs l'ont confondue avec un autre poème, entièrement différent, qui porte le même titre.

20. Sermon nouveau et fort joyeulx auquel est contenu les maulx que l'homme a en mariage.

[*Paris*, *vers* 1500.]

Cette pièce, inspirée par *Les quinze Joyes de mariage*, nous paraît appartenir à la fin du xve siècle ; elle est divisée en deux parties de façon à permettre à l'acteur de reprendre haleine. En voici le début :

In nomine Bachi Sileni.
Matrimonia matrimonia
Mala producunt omnia.

Le thesme qu'ay cy recité,
Extraict d'ung livre bien dicté,
Nommé *Les Joyes de mariage*,
Vault autant en commun languaige
Que qui diroit par mocquerie :
L'homme est bien fol qui se marie.

La fin indique clairement que la composition est parisienne :

Or prions [a] Dieu qu'en cest estre
[Il] doint patience aux marys,
Mesmement a ceulx de Paris :
Noz voysins nous sont de plus près.
Et puis ilz prieront Dieu après
Pour vous, la sus en paradis,
Les sainctz martyrs. A Dieu vous dis.
La paix des chiens soyt avec vous !

Le dernier vers rimait peut-être avec le premier vers d'une moralité.

Bibliographie :

a. — Sermon nouueau et fort ioyeulx, auquel est contenu tous les maulx que lhomme a en mariage, nouuellement compose a Paris. *S. l. n. d.* [*v.* 1500?], pet. in-8 goth. de 8 ff., sign. *A-B*.

Au titre, un bois qui représente un clerc assis dans une chaire et tenant une tête de mort devant lui ; ce personnage prêche à une assemblée assise à gauche.

Le même bois est répété au verso du titre.

Au verso du dernier feuillet, un moine assis dans une chaire et prêchant à une assemblée assise à droite.

Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (Cat. Cigongne, n° 711).

b. — Sermon nouueau et fort ioyeulx auquel est contenu tous les maulx que lhomme a en mariage. *Nouuellement imprime a Paris. S. d.* [*vers* 1500 ?], pet. in-8 goth. de 8 ff.

Cat. La Vallière, par De Bure, II, nº 3095, dans un recueil acheté pour la Bibliothèque du Roi, mais qui ne s'y retrouve pas aujourd'hui. Nous empruntons notre description aux notes manuscrites de Van Praet.

c. — Poésies des xvᵉ et xviᵉ siècles publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits. *Paris, chez Silvestre.* [*Imprimerie Crapelet.*] 1832. Gr. in-8 goth. Nº 5.

d. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, III, 5-17.

21. Nouveau et joyeux Sermon contenant le ménage et la charge de mariage, pour jouer a une nopce, a un personnage.

[*Vers* 1500.]

Cette pièce reproduit une énumération dont la littérature du moyen âge offre d'assez nombreux exemples. Après *Le Dit de ménage*[1] et *L'Oustillement au villain*[2], on peut citer *Le Ditté des choses qui faillent en menage et en mariage*[3], *Les Tenèbres de mariage*[4], et surtout *La Complaincte du nouveau marié, lequel marié se complainct des extencilles qu'i luy fault avoir en son mesnaige*[5]. Notre auteur s'est particulièrement inspiré de la *Complaincte*, dont il a reproduit presque sans aucun changement plusieurs vers.

Le sermon commence ainsi :

Libertas est, et cætera.

Ces parolles on trouvera
Au livre des tripes d'un veau
Qui jadis fut faict de nouveau,

---

1. *Le Dit de Menage, pièce en vers du* xiiiᵉ *siècle, publiée par M. Trébucien* (Paris, Silvestre, 1835, in-8).
2. *De l'Oustillement au villain* (xiiiᵉ *siècle*), *publié par M. Monmerqué* (Paris, Silvestre, 1833, in-8).
3. Jubinal, *Nouveau Recueil de Contes, Ditz et Fabliaux*, II, 161-169
4. Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 17-32.
5. *Ibid.*, I, 218-228.

Capitulo plein d'herbe verde,
Folio illuminé de merde.
Il est écrit en mondit livre
Que qui veut joyeusement vivre
Se doit en liberté tenir...

En voici les derniers vers :

Et pour ce, nous ferons priére
A Dieu qu'il veuille illuminer
Tous ceux qui sont a marier,
Que jamais n'ayent le courage
De soy ficher en mariage.
Pour eviter tant de misères,
Je recommande les priéres
Qu'avez accoustumé de faire.

A Dieu vous dis; je m'en vois boire.

Bibliographie.

a. — Cette pièce occupe les pp. 149-157 d'un volume intitulé simplement : Farce nouuelle tres-bonne et fort ioyeuse du Cuuier, à troys personnaiges. *A Lyon*, 1619. Pet. in-8 de 173 pp.

Biblioth. royale de Copenhague.

b. — Émile Picot et Christophe Nyrop, *Nouveau Recueil de Farces françaises*, LXIX-LXXI, 191-198.

22. Sermon joyeux de la Pacience des femmes obstinées contre leurs marys.

[*Rouen*, *vers* 1500.]

Cette composition satirique paraît appartenir à la fin du xve siècle et être restée longtemps populaire; elle est citée comme telle dans *Les Cris de Paris* d'Antoine Truquet, pièce dont la plus ancienne édition connue est de 1545. Un texte fort altéré de ces *Cris*, le seul que nous ayons entre les mains, porte :

Les Babioles.

Livres nouveaux ! [Livres nouveaux !]
Chansons, ballades et rondeaux !
Le Passetemps de Michaud,

La Farce de Maumarié,
La Penitence [sic] *des femmes*
Obstinées contre leurs maris ! [1]

Le sermon commence par un proverbe que l'on retrouve, à peu près dans les mêmes termes, au début de la *Moralité nouvelle de la prinse de Calais* (*Recueil de Farces, Moralités, etc., publié par Leroux de Lincy et Michel*, I, nº 6, p. 4):

Patience passe science ;
C'est belle chose quant je pense
Que les femmes sont si [tres]sages
De faire par subtilz usages
Tout le vouloir de leurs marys.
Ilz le feront, par sainct Denys !
De corne soufflez ; (ce) feront mon.
Ilz sont couchez, et non sont, non...

Le prêcheur rapporte les discours de plusieurs femmes qui se plaignent de leurs maris et termine ainsi :

De plorer sont assez legiéres
Et de bouller grandes ouvriéres ;
Ilz ont si bel entendement
Qu'on ne les cognoist bonnement ;
Le plus sage n'y sçait que faire,
Le plus fin y treuve a reffaire,
Le plus rusé n'y entend notte,
Et le plus simple s'en desporte :
Le plus rouge est le premier prins.

A Dieu vous dis, et plus n'en dis.

Bibliographie :

a. — ¶ Sermon ioy- || eulx de la patience des femmes obstinees || contre leurs maris. Fort ioyeulx et recrea || tif a toutes gens. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*Paris, v.* 1510], pet. in-8 goth de 4 ff. de 21 lignes à la page.

Au titre, un bois qui représente un homme jouant du galoubet, tandis qu'une femme et un page l'écoutent. A droite, un roi barbu, sa couronne sur la tête et son sceptre à la main, se tient devant un arc de triomphe. Ce bois se retrouve

---

1. Voy. *Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle ; nouvelle édition, revue et corrigée, avec des notes par P.-L. Jacob* (Paris, Delahays, 1863, in-16), p. 320.

sur le titre d'une édition des *Facecies de Poge*, imprimée par la veuve de *Jehan Trepperel*, à *Paris*.

Biblioth. de feu M. le baron J. de Rothschild (Cat., I, n° 589; cf. II, n° 1771).

b. — Sermon ioyeulx de la || Patience des femmes obstinees con- || tre leurs maris. Fort ioyeux ꝯ recre- || atif a toutes gens. *S. l. n. d.* [*v.* 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page.

Au titre, un bois représentant une femme assise sur un trône. Cette femme est coiffée d'un capuchon de fou, de ce qu'on appelait un « sac à coquillons »: elle tient, de la main gauche, un paquet de verges et, de la main droite, un livre que lui présente un clerc. Derrière le clerc, une autre femme portant également un capuchon de fou. Sur le premier plan, deux canards.

Mus. britan., C. 22. A. 5.

c. — Sermõ ioyeux de la Pacience des femmes obstinees contre leurs marys: fort ioyeulx et recreatif a toutes gens. *S. l. n. d.* [*v.* 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page.

Au titre, un bois représentant une vieille femme qui tient une quenouille. Près de cette femme, un mendiant appuyé sur une béquille et suivi d'un cochon. Le bois est encadré de deux fragments de bordure placés en hauteur.

Édition citée par M. Brunet et reproduite en fac-simile en 1830.

d. — Sermon ioyeulx de la patience des femmes obstinees contre leurs maris. Fort ioyeulx et recreatif a toutes gens. *S. l. n. d.* [*v.* 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page, impr. en lettres de forme.

Cat. La Vallière, par De Bure, II, n° 3095, dans un recueil qui ne se retrouve plus aujourd'hui. Nous donnons notre description d'après les notes manuscrites de Van Praet.

e. — Sermon ioy- || eulx de la paci || ence des fẽmes || contre leurs maris. — ℂ *Finis. S. l n. d.* [*Paris*, *v.* 1515], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 26 lignes à la page, sign. *A*.

Le titre porte le même bois que le titre de l'édition *A* (on en trouvera la reproduction dans le Cat. Rothschild, I, n° 589), et le volume a probablement été imprimé à Paris, par la veuve de *Jehan Trepperel*. L'édition est cependant postérieure à *A* en raison du nombre des lignes contenues dans chaque page.

Au v° du titre, un bois représentant des femmes qui sortent d'une tente, près du rivage de la mer. Ce bois se retrouve fréquemment dans les vieilles impressions populaires; il orne notamment une édition du *Debat de deux Damoysellcs*.

Biblioth. roy. de Dresde: M. 55. q. 189 (*Libri rom. et ital.*).

f. — La grãd patiẽnce des || Femmes ɔtre leurs || maris. *Finis.—S. l. n. d.* [*v.* 1515], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 23 lignes à la page, sign. *A*.

Cette édition n'a qu'un simple titre de départ; le r° du 1er f. contient 16 vers; le v° du dernier f. en contient 18, plus le mot *Finis*.

Cat. Didot, 1878, n° 230.

g. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus, n° 17).

h.— Discours || ioyeux de la Patien- || ce des Femmes obsti- || nes [*sic*] contre leurs || maris. || Fort ioyeux & recreatif a || toutes gens. || *A Rouen*, || *Chez Theodore Rainsart, pres la porte du* || *Palais, à l'Homme armé. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 26 lignes à la page, sign. *A*.

Titre encadré, avec un fleuron orné de deux chimères.

Biblioth. municip. de Versailles, E. 712, c., dans un recueil contenant plusieurs pièces sorties des mêmes presses.

i. — Discours || ioyeux de la pa || tience des fem- || mes obstinees contre || leurs maris || Fort ioyeux & recreatif || a toutes gens || *A Rouen.* || *Chez Loys Costé, libraire ruë Es-* || *cuyere aux trois* ✝✝✝. || *Couronnees. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 26 lignes à la page, sans sign.

Titre encadré, dont le v° est blanc.

Biblioth. nat., Y + 6118. A(7). Rés., dans un recueil qui contient douze pièces publiées par *Costé*.

j. — Sermon || ioyeux de la || Patience des || Femmes obsti- || nees contre leurs || maris || Fort ioyeux & recreatif || a toutes gens || *A Rouen*, || *Chez Nicolas Lescuyer, pres le grand* || *portail, nostre Dame. — Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 6 ff. de 27 lignes à la page, sans chiffr., récl., ni sign.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'un encadrement et de la petite marque de *Lescuyer* avec la devise : Πάροντα καὶ μέλλοντα.

Dans le coin inférieur de droite, on remarque le chiffre 21.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

k. — Discours || ioyeux de la patien- || ce des femmes obsti- || nes [*sic*] contre leurs || maris. || Fort ioyeux & recreatif à || toutes gens. || *A Rouen*, || *Chez Pierre Mullot, marchand Libraire* || *ruë Escuyere au nom de Iesus.—Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff. de 26 lignes à la page.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'un encadrement et d'un fleuron.

Au r° du 5e f. commence *La Complainte du temps passé par le commun du temps present*, qui occupe les 4 derniers ff.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

. — Fac-similé lithographique de l'édition *c* exécuté en 1830 et tiré à 40 exemplaires.

m. — *Joyeusetez*, 1830.

n. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, III, 261-267.

23. Sermon joyeulx d'ung Fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée a rabattre sur le temps advenir.

[*Rouen?, vers* 1500.]

Avant de raconter l'histoire, d'ailleurs très courte, que le titre indique, le prêcheur tonne contre le monde où toutes choses vont à l'envers; il entre ainsi en matière:

Putruerunt et corrupte sunt.

Exposer [vueil] le théme au long;
[En] dire vueil le contenu.
Mes bons amys, j'ay entendu
Que l'antechrist est desja né;
Le dyable l(uy)' a bien amené;
Il vient devant qu'on le demande.

Les vers 4-7 sont tirés à peu près textuellement de la sottie des *Menus Propos* (v. 457-460):

Le Second.

Fuyons nous en; j'ay entendu
Que l'antechrist si est ja né.

Le Tiers

Le dyable l'a bien amené,
Car il vient devant que on le mande.

Quelques lignes plus loin nous constatons un nouvel emprunt à la même pièce:

Sermon.	*Menus Propos*
	LE PREMIER
Il me souvient bien quant ma mére Disoit qu'elle estoit prude femme; Mais qu'il en soit, par Nostre Dame, Je n'oseroys de rien jurer.	Il me souvient bien que ma mère Disoit qu'elle estoit preude femme; Mais qu'il en soit, par Nostre Dame, Je n'oseroie de riens jurer.
	LE SECOND
Je ne suys point aise a crier Se ne vous dis mon cas a plain.	Je ne suis point aise a crier Si je n'ay a boire a la main.

Après ces facéties, l'acteur annonce qu'il va faire la quête :

Or ça, chascun tende la main
A la bourse ; il en est temps.

Il entre ensuite en matière et raconte l'histoire du fiancé, histoire qu'il termine ainsi :

Voila la fin de mon mignon :
Putruerunt et corrupte sunt.
Ung chascun [donc] se contregarde
Et a son fait si preigne garde,
Car plusieurs povres trupelus
En ce point sont souvent deceuz,
Chascun le congnoist tout a plain.
Allez et revenez demain.

Les menus Propos ont dû être joués à Rouen au mois de février 1461 (voy. notre monographie de la *Sottie*, p. 20; *Romania*, VIII, 251); le sermon est nécessairement postérieur; il est probable cependant qu'il appartient encore au xve siècle, car les éditions les plus anciennes que nous possédions, éditions qui remontent au commencement du xvi[e] siècle, sont déjà des plus fautives. Quant au lieu où la pièce aura été composée, rien ne l'indique; mais ce sont les acteurs rouennais qui devaient le mieux connaître *Les menus Propos*.

Bibliographie :

a.—Sermon || ioyeux dung fiance q̃ || ẽprunte vng pain sur || la fournee a rabatre || sur le tẽps a venir. *S. l. n. d.* [*v.* 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff., fig. sur bois.

Un exemplaire de cette édition, acheté par Fernand Colomb, à Turin, le

14 janvier 1531, était conservé jusqu'à ces derniers temps dans la Bibliothèque Colombine, à Séville. Voy. Harrisse, *Excerpta Columbiniana*, v° *Sermon*.

b. — Sermon ioyeulx dung fiance qui emprunte vng pain sur la fournee a rabattre sur le temps aduenir. *S. l. n. d.* [*v.* 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page.

Cette édition n'a qu'un titre de départ, mais le r° du 1er f. est encadré d'un double filet.

Au v° du dernier f., deux bois disposés côte à côte; l'un, placé à gauche, représente trois boules, restes d'un cordon qui entourait une armoirie; l'autre, à droite, représente un ermite vu à mi-corps, dans un cadre rond. Ces bois sont différents de ceux qui ornent l'édition *a*.

Pour remplir l'espace resté vide à la fin de la plaquette, l'imprimeur a ajouté au sermon une tirade de 25 lignes en vers terminés par le mot *point*.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Cat. Cigongne*, n° 710).

c. Sermon || dung fiance qui || emprunte vng pain sur la fournee a ra- || batre sur le temps aduenir. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*v*. 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page.

Au titre, une marque représentant un grand P entouré de rinceaux.

Mus. britann., C. 22. a. 50, dans un recueil où le *Sermon* est réuni au *Monologue des nouveaulx Sotz de la ioyeuse bende*, lequel ne sort pourtant pas des mêmes presses.

d. — Sermon ioyeulx. — *Explicit. S. l. n. d.* pet. in-8 goth. de 4 ff.

Au titre, deux petits bois placés côte à côte et représentant, l'un, un jeune clerc à longue robe, l'autre, un soldat armé d'un sabre grotesque. Chacun de ces personnages est surmonté d'une banderole restée vide.

Cette édition, qui ne contient pas les 25 vers décasyllabiques placés à la fin des précédentes, a été reproduite en fac-similé chez *Prudhomme* à *Grenoble*, en 1835, et tirée, par les soins de M. le vicomte P. C. de B. [Colomb de Batines], à 42 exemplaires, savoir: 32 sur papier vélin, 8 sur papier de couleur et 2 sur peau vélin.

e. — Sermon d'vn || fiance qui em- || prunta vn pain || sur la fournee, à rabatre || sur le temps auenir. || *A Rouen.* || *Chez Nicolas Lescuyer, pres le* || *grand portail, nostre Dame.* — *Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page, sans sign.

Titre encadré, dont le v° est blanc. Ce titre porte la marque de *Lescuyer* représentant une tête de Janus, enfermée dans un cercle formé de deux serpents, et accompagnée de la devise: Πάροντα καὶ μέλλοντα.

Dans le coin inférieur de droite se trouve le chiffre 10, qui indique la place que le *Sermon* devait occuper dans les recueils de *Lescuyer*.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.— Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat. I, n° 590, art. 1).

f. — Discours || d'vn Fiancé qui || emprunta vn pain || sur la fournee, à rabattre || sur le temps aduenir. || Nouuellement Imprimé reueu & recorrigé || de nouueu [*sic*]. || *A Rouen*, || *Chez Pierre Mullot, marchant Libraire* || *ruë Escuyere au nom de Iesus. S. d.* [*vers* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 27 lignes à la page. sign. *A*.

Le titre, entouré d'un encadrement, est orné d'un petit bois qui représente une femme poursuivie par un homme près d'une porte.

Le v° du titre est blanc.

Les 4 ff. qui terminent la feuille sont occupés par le *Sermon joyeux des Friponniers et des Friponnières*.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

g. — Réimpression exécutée à *Paris*, par *Pinard*, en 1829, et tirée à 60 exempl. pour MM. Techener [et Aimé Martin].

h. — Réimpression exécutée à *Grenoble*, par *Prudhomme*, en 1835 (voy. *d*).

i. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, III, 5-10.

j. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes, etc.* [*publié par Ch. Brunet*] (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), II, XXIII, 1-6.

24. SERMON POUR UNE NOPCE, autrement dit : DISCOURS JOYEUX POUR ADVERTIR LA NOUVELLE MARIÉE DE CE QU'ELLE DOIT FAIRE LA PREMIÉRE NUICT, OU PLAISANT DISCOURS ET ADVERTISSEMENT AUX NOUVELLES MARIÉES POUR SE BIEN ET PROPREMENT COMPORTER LA PREMIÉRE NUICT DE LEURS NOPCES ; par Roger de Collerye.

[*Auxerre, vers* 1505.]

Comme Guillaume Coquillart, comme Jehan Pinard et comme Jehan Molinet, Roger de Collerye appartenait à l'Église ; comme eux il cultivait la poésie, et il ne craignait pas de traiter des sujets plus que scabreux. Ce sermon, destiné à être récité à la fin d'un repas de noce, est un cu-

rieux monument de la gaieté de nos pères. Le titre d'une des éditions que nous décrivons ci-après nous apprend que les vers de Roger de Collerye furent intercalés dans un ballet lyonnais du commencement du XVII[e] siècle. Les auteurs de ballets aimaient alors en effet les tirades fortement épicées.

Le texte du sermon est emprunté au verset 11 du psaume XLIV et paraîtra tout à fait en situation. Les mots *Audi, filia et vide*, ont été plus d'une fois invoqués par les prédicateurs, entre autres par frère Robert Messier dans son *Adresse de salut* (Biblioth. nat., ms. fr. 1888), et l'on a même cru au XVII[e] siècle que l'abbé de Choisy les avait malicieusement attribués à madame de Maintenon (voy. Brunet, III, 424).

La pièce commence ainsi :

LE PRESCHEUR, *habillé en femme*

Theume :

Audi, filia, et vide.

Ce theume que j'ay devidé
Est escript d'une grosse plume,
Aussi pesante qu'une enclume,
Et d'un vielz psaultier enfumé
Je l'ay extraict et escumé,
Affin d'en faire un bon brouet...

En voici les derniers vers :

Mais si quelqu'un de vous s'abuse,
Monstrez que vous sçavez la ruze
Comment on se doibt gouverner
Affin de le bien yverner;
Qu'il me soit mené et guidé.
Audi, filia, et vide;
Qui sera sans dilation
De nostre predication
L'achevement, et bien couché
Ainsy que je vous ay touché.

Bibliographie :

a.—Les Œuures de maistre || Roger de Collerye hõme tressauãt || natif de Paris. Secretaire feu monsieur Dauxerre || lesquelles il composa en sa ieunesse. Contenant || diuerses matieres plaines de grant recreatiom [*sic*] & || passetemps, desquelles la declaration est au sec õd || feullet. || *On les*

vend a Paris en la rue neufue || *nostre Dame a lenseigne Faulcheur.* || Auec priuilege pour deux ans. || M.D.XXX.VI [1536]. — *Fin.* Pet. in-8 de 104 ff. non chiffr. de 29 lignes à la page, impr. en lettres rondes, sign. *A-N*.

Au titre la marque de *Pierre Roffet* (Silvestre, nº 150).

Au verso du titre se trouve la table.

Le volume ne contient pas d'extrait du privilège.

Notre pièce, intitulée : *Sermon pour une nopce,* occupe les ff. *Fij-Fiiij*.

Biblioth. nat., Y 4478. Rés.— Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, nº 517). — Biblioth. de M. le comte de Lignerolles. — De ces trois exemplaires, les seuls qui soient connus aujourd'hui, le premier est incomplet de plusieurs feuillets.

b. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart. *A Paris,* 1597. In-8.

Sur ce volume, qui paraît avoir été imprimé au XVIIIe siècle et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, voy. ci-dessus notre nº 17. La pièce de Roger de Collerye y est reproduite sous le titre de *Sermon pour une nopce,* c'est-à-dire qu'elle est directement extraite des *Œuvres* du poète.

c. — Œuvres de Roger de Collerye. Nouvelle édition, avec une Préface et des Notes par M. Charles d'Héricault. *Paris, Chez P. Jannet, Libraire.* [*Imprimerie de J. Claye.*] MDCCCLV [1855]. In-16 de xxxviiij et 287 pp.

Le *Discours* occupe les pages 111-122.

d. — Discours || ioyeux pour ad- || uertir la nouuel- || le mariee de ce quelle doit || faire la premiere nuict. || *A Rouen,* || *Chez Loys Costé, libraire ruë Es* || *cuyere aux trois* ✝✝✝. || *Couronnees. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 27 lignes à la page, sign. *E*.

Les vers 29-47, 68, 117-132, 185-222, 253-262 manquent dans cette édition.

Biblioth. nat., A + 6118 A (5). Rés., dans un recueil contenant 12 pièces imprimées par *L. Costé* et dont les signatures se suivent d'*A* à *M*.

e. — Sermon || ioyeux pour || aduertir la || nouuelle mariee, de ce || qu'elle doit faire la || premiere nuict. || *A Rouen,* || *Chez Nicolas Lescuyer,* || *pres le grand portail* || *nostre Dame.* — *Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page, sans sign.

Le titre, entouré d'un encadrement, porte une petite marque de *Lescuyer,* réduction de celle qu'a donnée Silvestre (nº 986).

Il existe de cette édition deux sortes d'exemplaires. L'exemplaire de M. le

comte de Lignerolles porte sur le titre, dans le coin inférieur de droite, le chiffre 10, indiquant la place que le *Sermon* occupait dans les recueils mis en vente par *Lescuyer*; celui qui fait partie de la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, n° 590, art. 8) porte à la même place le chiffre 12.

Le texte est le même que celui de *Loys Costé*.

f. — Le Plaisant Discours et Aduertissement aux Nouuelles Mariees pour ce (*sic*) bien et proprement comporter la premiere nuict de leurs nopces, recite a vn Balet par vn ieune homme Lyonnois le iour du Ieudy Gras dernier. *A Lyon*. 1606. Pet. in-8 de 8 ff.

Cette édition est incomplète des v. 29-47, 117-132, 185-222.

Cat. de Charles Nodier, n° 569.

g. — Le plaisant Discours et Aduertissement aux nouuelles Mariées... In-8 de 7 ff.

Réimpression à 25 exemplaires exécutée chez *Guiraudet* à *Paris*, en 1829, par les soins de M. de Montaran. Le texte reproduit par l'éditeur est celui de *d*, bien qu'il ait emprunté le titre de *f*.

h.— Le Plaisant Discours et Aduertissement aux Nouuelles Mariees... *A Lyon*. In-8 goth. de xv pp.

Réimpression à 60 exemplaires exécutée chez *J. Pinard*, à *Paris*, en 1830, d'après l'édition *f*. L'avis de l'éditeur est signé *T*. (Trébutien?).

i. — Le plaisant Discours et Avertissement aux nouvelles mariées. *A Lyon*, 1606. In-8 goth. de xiv pp. et 1 f.

Autre réimpression de l'édition *f* exécutée en 1851 par la veuve *Berger-Levrault*, à *Strasbourg*, pour le libraire *Salomon* et tirée à quelques exemplaires.

25. Sermon de l'Endouille.

[*Paris, vers* 1520.]

L'histoire des commères et de l'andouille est une des plus ordurières qui aient pu être mises sur la scène; elle témoigne des obscénités inouïes que pouvaient se permettre les acteurs. En voici le début :

Mon thesme c'est : *Refecti sunt*.

Sotise nous a huy refaicts
Pour fonder a Sainct Jehan le Rond

La confrerie (de) Sainct Jehan Lipais.
On ne sçauroit faire trois pets
D'une vesse sans alainer,
Et qui voudroit baiser la paix
Auroit de quoy boire et humer.

Pendant que je suis de loisir,
Je vous veulx racompter et dire
Une histoire ou prendrés plaisir
Et qui vous fera, je croy, rire...

Le jeu de mots sur Saint-Jean le Rond ne permet pas de douter que la pièce ne soit parisienne. On lit du reste (v. 117-120) :

S'il en falloit aultant bailler
A celles qui n'en ont leur soul,
Ce seroit assés pour aller
De Paris jusques en Poitou.

Le monologue finit ainsi :

Sa femme et sa mére alors viennent
Le trousser, qui bien se souviennent
Qu'il fault que son [oustil] on frote;
Si l'ont froté de telle sorte
Avec des verges par tel sy
Qu'il requit pardon et mercy.
La servante pareillement
Fut estrillée proprement;
Mais, afin que ne vous ennuye,
A Dieu toute la compagny[e].

Bibliographie :

a. — Sermon de || landouille nou- || ueau et fort ioy-eulx || pour rire. *S. l. n. d.*, pet. in-8 goth. de 4 ff.

Un exemplaire de cette édition, qui faisait partie d'un des précieux recueils de la Bibliothèque Colombine, à Séville, et qui s'y trouve peut-être encore, avait été acheté par Fernand Colomb, à Lyon, au mois d'août 1535. Voy. H. Harrisse, *Excerpta Columbiniana*, vº *Sermon*.

b. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus le nº 17).

c. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, IV, 87-93.

Cctte réimpression a été donnée d'après une copie qui faisait partie d'un

recueil de sermons joyeux, copié par M. Gratet-Duplessis, et qui a figuré à la vente Baudelocque. La copie paraît avoir été exécutée d'après *b*.

d. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes, etc.* [*publié par Ch. Brunet*] (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), III, VI, 1-8.

26. Sermon joyeulx pour rire.

[*Rouen ? vers* 1530.]

Ce sermon commence ainsi :

In nomine Patris prima
Et Fili [*i*] *secunda*,
Barbara pota baston;
J'ayme *Regina Celorum.*
In hoc presenty opere,
Le sens d'un Caiton inspiré,
Avec[que] l'engin d'une buche,
Qui soyt desoublz ma capeluche !

Omnya subjesisti su[*b*] *pedibus ejus*, *oves et boves. Hec verba generaliter desimo* [*sunt*] *capitulo.*

En l'abaye de Sainct Lo,
Les carmes [et] le[s] augustins,
Cordeliers, mesmes jacobins,
Toutes gens en font mention...

Pour montrer que tous les animaux sont soumis à l'homme, le prêcheur cite l'exemple de la femme :

Sy tost que nature la somme
Souvent se renverse soublz l'homme.

Telle est la thèse délicate qui est développée dans la plus grande partie du sermon.

Voici les derniers vers de la pièce :

Regardés comme il en print
A Paris pour l'amour d'Eleine :
Y feist destruction villeinne
Par l'ardeur d'amour qui le print
Que luy seul en combatant vint.

[Or], le pardon que Dieu donna
A Romme et constitua
A son bon apostre sainct Pierre,
Je le vous donne, et l'alés querre.

La mention de Saint-Lo au v. 11 semble indiquer que le monologue est normand; il appartient sans doute au théâtre de Rouen.

On retrouvera les quatre vers en latin macaronique par lesquels débute le prêcheur en tête d'un monologue de Jehan d'Abundance, *Les quinze grands et merveilleux Signes nouvellement descendus du ciel au pays d'Angleterre* (voy. ci-après n° 39); ces vers faisaient probablement partie du fonds commun des auteurs de farces.

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. franç. n° 24341 (La Vallière, 63), fol. 12, v°-15, r°.

b. — Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque Royale, par Leroux de Lincy et Francisque Michel. *Paris, Chez Techener*, 1837. 4 vol. pet. in-8.

Le *Sermon* est joint à la farce de *La Reformeresse*, n° 17.

27. Discours joyeux des Friponniers et Friponnières.

[*Rouen, vers* 1530.]

Ce sermon de friponnerie est des moins édifiants ; en voici le début :

In nomine Patris, silence,
Seigneurs et dames, je vous prie,
Car je n'ai pas haute loquence;
In nomine Patris, silence!
Je vous feray cy en presence
Un sermon de friponnerie :
In nomine Patris, silence,
Seigneurs et dames, je vous prie.

Je ne feray qu'une partie
En [la] colation presente
Qui sera jointe a mon attente
En bon françois, de point en point
Car de latin je n'en sçay point.

Le prêcheur parle de Paris, de Rouen, de Lyon, d'Orléans et de Tours; mais la pièce est certainement rouennaise, ainsi que le prouve une allusion aux *Conards* :

Vous viendrez, par devotion,
Vous toutes, en procession :
Il y a pardons generaux,
Dont nous portons bulles et seaux,
Donnez de souverains prelatz,
Autant abbez comme *conards*.

L'acteur donne lecture de ses bulles, qui devaient être en prose comme celles que nous avons relevés dans le *Sermon joyeulx de monsieur sainct Velu* (n° 9), et termine ainsi :

Jeunes filles qui, en bas aage,
Ont esbranlé leur pucelage,
Faisant service a leurs amis,
Tous ces cas cy leur sont remis
Et pardonnez, sans faute nulle,
Ainsi que recite la bulle;
Si une femme, par sa prouesse,
Est de son mary la maistresse,
Ou qu'el le batte a chacune heure :
Ouy, pourveu que le vilain meure.

Bibliographie :

a. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus le n° 17).

b. — Sermon || ioyeux des || Friponniers || et Fripon- || nieres. || Ensemble la Confrarie des dits Friponniers || & les pardons de ladicte Confrarie. || *A Rouen,* || *Chez Nicolas Lescuyer, pres le grand* || *portail, nostre Dame.* — *Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sans sign.

Le titre est orné d'un encadrement et de la petite marque de *Lescuyer,* avec la devise : Πάροντα καὶ μέλλοντα.

Dans le coin inférieur de droite, on remarque le chiffre 20.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

c. — Discours ioyeux des Friponniers et Friponnieres. Ensemble la Confrairie desdits Friponniers et les Pardons de ladite Confrairie. *A Rouen, Chez Richard Aubert, libraire, ruë de l'Orloge, deuant le Lyon d'or. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 26 lignes à la page, titre encadré.

Un des coins inférieurs du titre porte le chiffre 13, ce qui permet de croire

que *Richard Aubert* a publié des séries de pièces facétieuses dont il faisait des recueils comme *Lescuyer, Cousturier, Costé, Mullot, Rainsard*, etc.

Édition réimprimée en 1831.

d. — Le Sermon || ioyeux des Fri- || ponniers et Fri- || ponnieres. || Ensemble la Confrarie desdits Friponniers, || & les pardons de ladite || Confrarie. — *Fin.* Pet. in-8 de 4 ff. de 29 lignes à la page.

Ce Sermon est imprimé à la suite du *Discours d'un fiancé qui emprunte un pain sur la fournée* (Rouen, Mullot, s. d., mais v. 1600), et occupe les quatre derniers feuillets du volume.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

e. — Réimpression exécutée chez *Pinard*, à *Paris*, pour le libraire Silvestre, en 1831, et tirée à 42 exemplaires.

f. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 147-153.

g. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes, etc.* [*publiées par Ch. Brunet*] (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), III, v, 1- 1.

28. Le Caquet des bonnes Chambrières.

[*Paris? vers* 1530.]

Cette pièce paraît avoir subi plusieurs remaniements successifs qui en ont développé et, par conséquent, altéré le texte. Un certain nombre de vers (208 et suiv.) se retrouvent à peu près textuellement dans la *Farce des Chamberiéres qui viennent a la messe de cinq heures* (Viollet Le Duc, *Ancien Théatre françois*, II, 435, 439). Malgré ces remaniements, le *Caquet* a conservé la forme dramatique; il commence par le triolet suivant :

Chamberiéres, vueillez moy pardonner
Si je pretendz descouvrir voz finesses;
Je n'entends point les bonnes blazonner :
Chamberiéres, vueillez moy pardonner
Aux maulvaises je vueil le tort donner,
Que chascun sçait plus communes qu'asnesses :
Chamberiéres, vueillez moy pardonner,
Si je pretendz descouvrir voz finesses.

La seconde moitié du monologue, prise dans diverses farces, est en vers de huit syllabes. La pièce se termine ainsi :

Une aultrefoys te compteray
De ma maistresse bon propos,
Comment elle boit a plains potz
Quant nostre maistre n'y est point,
Comme elle chante en contrepoint
Avec son amy par amours;
Mais, pour present, le temps est cours,
Heure est que la nappe je mette.
A Dieu je te dis, Guillemette.

Nous connaissons de cette pièce des éditions imprimées à Lyon et à Rouen, mais la mention de Gentilly au v. 117 nous montre qu'elle a été, sinon composée à Paris, du moins arrangée pour un théâtre parisien.

Bibliographie :

a. — ¶ Le caquet des bõnes cham- || berieres/ declarant aucunes finesses || dont elles vsent vers leurs maistres || et maistresses. Imprime nou- || uellement par le comman- || demẽt de leur secretaire || maistre Pierre || babillet. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*v.* 1530] pet. in-8 goth. de 8 ff. de 26 lignes à la page, sign. *A-B*.

Au titre, un bois d'un docteur assis dans une chaire et tenant un livre à la main; devant ce personnage, un clerc agenouillé étend la main pour prendre le livre; trois autres clercs se tiennent debout par derrière. Un cartouche placé dans le haut de la composition porte ces mots: *Maistre Pier- || re babillet.*

Au vº du dernier f., une marque portant les initiales S. M.

Biblioth. de M. le baron de Ruble (Cat. de Lurde, nº 85).

b. — Le Caquet des bonnes Chambrieres declairant aulcunes finesses dont elles vsent vers leurs maistres et maistresses. Imprime par le cõmãdemẽt de leur Secretaire maistre Pierre Babillet. ¶ Auec la maniere pour cõgnoistre de quel boys se chauffe Amour. *S. l. n. d.* [*v.* 1530], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 26 lignes à la page.

L'addition de la pièce intitulée *De quel boys se chauffe Amour* à l'édition *b* et aux suivantes permet de considérer l'édition *a* comme plus ancienne.

Catal. La Vallière, par De Bure, nº 3095, dans un recueil acheté par la Bibliothèque du Roi. — Le volume ne se retrouvant pas aujourd'hui, nous donnons notre description d'après les notes manuscrites de Van Praet. M. Brunet cite la même édition d'après les catalogues Lang et Cailhava.

c. — Le Caquet des bonnes Chambrieres, declarãt aucunes finesses dont elles vsent vers leurs maistres et maistresses. Imprime par le commandement de leur secretaire maistre Pierre Babillet. Auecq la maniere

pour cognoistre dequel boys se chauffe Amours. *S. l. n. d.* [*v.* 1530], pet. in-8 goth. de 8 ff.; avec fig. en bois au titre.

Biblioth. Méjanes à Aix, n° 29880 (recueil).

d. — ℂ Le caquet || des bonnes Chambrieres/ declarant aucunes fi- || nesses dont elles vsent || vers leurs maistres ꝯ maistres || ses. Imprime par le com- || mandement de leur || Secretaire mais || tre Pierre || Babil- || let. || Item vne Pronostication sur les || Maries ꝯ femmes veufues. || ℂ Auec la maniere pour con- || gnoistre de quel boys se || chaulfe || Amour. || ℂ *On les vend a Lyon en la mayson* || *de feu Barnabe Chaussard/ pres* || *nostre dame de Confort.* — *Finis. S. d.* [*vers* 1549], pet. in-8 goth. de 12 ff. de 22 lignes à la page pleine, sign. *A-C* par 4.

La Pronostication sur les mariez et femmes veufves est accompagnée de cette mention « Pour l'an mil cinq cens et cinquante », ce qui permet de croire que l'édition a été exécutée en 1549.

M. Brunet indique à tort cette édition comme ne comptant que 8 ff.

Cat. Didot, 1878, n° 215 (exemplaire de Nodier et de Yemeniz).

e. — Le Caquet des bonnes Chamberieres, declairant aulcunes finesses dont elles vsent vers leurs maistres et maistresses. Imprimé par le commandement de leur secretaire maistre Pierre Babillet. Auec la maniere pour congnoistre de quel boys se chauffe Amour. *A Paris, Pour Iean de Lastre demeurant pres le college de Reims.* 1577. Pet. in-8 de 8 ff., titre encadré.

Edition qui présente de nombreuses transpositions.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (Cat. Cigongne, n° 830).

f. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus le n° 17).

g. — Le || Caquet || des bonnes Cham- || brieres declarant || aucunes finesses, dont elles vsent vers leurs mai- || stres & maistresses. || Imprimé par le commandement de || leur Secretaire maistre || Pierre Babillet. || *A Rouen,* || *Chez Loys Costé, Libraire ruë* || *Escuyere à l'enseigne des trois* || ✝✝✝. *couronnees. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff. de 24 lignes à la page, sign. *C*.

Titre encadré dont le v° est blanc.

Biblioth. nat., Y 6118. A (3), dans un recueil où se trouvent onze autres pièces imprimées par *Costé*, et dont les signatures se suivent d'*A* à *M*.

h. — Le Caquet des bonnes chambrieres declarant aucunes finesses

dont elles vsent vers leurs maistres et maistresses. Imprimé par le commandement de leur Secretaire, maistre Pierre Babillet *A Rouen*, *Chez Nicolas Lescuyer pres le grant portail nostre dame*. *S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff.

Edition extrêmement incorrecte, où tous les vers sont transposés. Le titre porte en signature le chiffre 15, lequel indique la place réservée à cette pièce dans les recueils de *Lescuyer*.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (Cat. Cigongne, n° 831).

i. — Le || Caquet || des bonnes Cham- || briere [*sic*], declarant || aucunes finesses, dont elles || vsent vers leurs maistre [*sic*] || & maistresses. || Imprimé par le commandement de leur Se- || cretaire maistre Pierre Babillet. || *A Rouen*, || *Chez Pierre Mullot*, *marchant Libraire rue* || *Escuyere au nom Iesus* [sic] *S d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff., sign. *A*.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'un encadrement et d'un petit bois qui représente un homme parlant à quatre femmes. Ce bois est signé des initiales A. M R.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

j. — La Mechanceté des Femmes, auec le Caquet des Chambrieres Ensemble la Lettre d'vn Gentilhomme à vne Damoiselle et la Response de la Damoiselle au Gentilhomme. Plus la Lettre d'escorniflerie. *A Lyon*, *iouxte la copie imprimée A Paris*, 1650. Pet. in-12 de 46 pp.

Cat. Béhague, n° 1419.

k. — *Joyeusetez*, 1830.

l. — Poésies des XVe et XVIe siècles publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits. *Paris*, *Chez Silvestre*. [*Imprimerie Crapelet*] 1832. Gr. in-8 goth. N° 2.

m. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, V, 71-84.

n. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses*, *anciennes et modernes*, *etc.* [*publié par Ch. Brunet*]. (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), II, V, 1-5.

(*A suivre.*)

Émile Picot.

III. — SERMONS SUR LES BUVEURS ET LES CABARETS.

---

29. — Le Sermon de la Choppinerie.

[*Paris, vers 1460.*]

Cette pièce, qui paraît être l'œuvre d'un écolier, a dû être récitée devant les membres de quelque confrairie joyeuse La réunion avait sans doute lieu le jour de saint Nicolas. Ce saint est cité plusieurs fois dans le sermon comme le patron des confrères; mais il faut avouer que le poète le traite avec une certaine irrévérence, comme quand il l'appelle familièrement *Colin*.

Le sermon commence ainsi :

Qui bibunt me adhuc sicient[1].
Vaillans gens, ce tieume e[st] seant
Et escript ou service de huy,
Et est recité icelluy
En l'onneur du bon Nycolas,
Nostre patron, nostre soulas,
Dont on fait huy sollempnité.
Tu, cole maternas tute.
Tu es, Colin, maistre et tuteur,
Et de noz droiz conservateur,
En la main de qui sont noz seaulx,
Les brocs et les autres vaisseaulx

---

1. Eccles., xxiv, 29.

Desservans a l'effusion
De l'uille dont est mencion
En la clause *Sospitati.*
O quam sunt illi beati
Qui peuent boire de ceste huille !
Moy, j'en bois plus que je ne fille;
Je devroie estre bieneuré.
C'est bien droict qu'il soit reveré
De nous au jourd'huy ou jamais.

L'origine parisienne de la pièce est attestée par un certain nombre de passages, notamment par des allusions à la place de Grève (v. 42, 293-295) :

Notables chanoynes de Gréve.....
On le devroit esorilier.
Pour quoy ? Il n'est point escolier,
S'il n'est des escoliers de Gréve.

D'autres passages renferment des allusions plus difficiles à expliquer et qui se rapportent sans doute à l'université. Le poète tourne notamment en ridicule (v. 67) un personnage appelé Martin Bauder. Plus loin (v. 86), il parle de la « librairie Sainct Victor », d'une manière qui prouve que Rabelais ne fut pas le premier à se moquer des ouvrages théologiques qui y étaient amassés.

Le style du sermon ne permet pas de le placer après 1500; nous croyons même qu'il remonte au milieu du xve siècle. En tout cas, il est postérieur à 1448, puisqu'il renferme (v. 129) une allusion aux francs-archers.

Le sermon se termine par une allusion maligne au « despencier » de l'hôtel où se tient l'assemblée, et par une invective contre les quarteniers :

Tresauctentiques choppineurs,
Nobles pions, nobles seigneurs,
Avant que plus avant mot sonne,
Je recommande ma personne
Au despencier de cest hostel.
Pour Dieu, qu'il me donne d'autel
Qu'il prendroit pour laver sa langue.
Et, pour habregier ma harangue,
Nous prierons pour tous quatreniers,
Nos parfaictz amys et premiers,

Que Dieu si leur vueille habregier
Leurs jours, et les vueille logier,
Pour les preserver de trop boire,
•En sa sainte benoiste gloire
D'enfer, avecques Tantalus.
Après, pour les amys esleuz
Et supposts du bon Nycolas,
Que Dieu leur doint [part] au soulas
De leur patron et champion,
Pour l'onneur duquel tant pion
Que en l'uille sommes resoluz.
Ocollus arma basillus.
Colin, arme noz basinetz,
Affin que o toy soions esleuz
Pour pions et vraiz colinets.
Tous ces bons et vraiz pionnets
Qui sont et qui furent jadis,
Met comme tes enfançonnetz
Avec[ques] toy en paradis.

Amen.

Bibliographie :

Biblioth. nat., ms. fr. n° 1661 (ancien 7652), in-fol. sur papier de 244 ff. (fin du xve siècle), fol. 27, r° — 31, v°.

Copies dans la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild et chez M. A. de Montaiglon.

30. — Sermon joyeux de bien boire, a deux personnaiges, c'est assavoir : Le Prescheur. Le Cuisinier.

[*Lyon, vers 1540.*]

Le sermon à deux personnages est, de la part des joueurs de farces de Lyon, une innovation curieuse. Tandis que l'acteur principal récite son rôle, un acteur secondaire, un sot, lui coupe la parole, et les facéties de ce second personnage sont pour les spectateurs un nouvel élément de gaieté.

Nous possédons deux pièces jetées dans le même moule : le *Sermon joyeux de bien boire* et la *Farce joyeuse, tresbonne, a deux personnages, du Gaudisseur qui se vante de ses faictz et ung sot qui luy respond au contraire.* Ces deux pièces offrent de grandes analogies; elles sont probablement du même temps, sinon du même auteur; mais nous devons ranger la première parmi les

sermons, tandis que la seconde figurera parmi les monologues. Le même procédé dramatique a été employé, du reste, dans la *Farce nouvelle, tresbonne et fort recreative pour rire, des Cris de Paris*[1].

Le sermon commence ainsi :

Bibite et comedite. Mathei, undecima, secunda[2].
Messeigneurs, faites paix. Hola!
Les parolles cy proposées
Si furent jadis composées
Dedans le fons d'ung beau selier,
Comme recite sainct Valier,
Escriptes d'or, en lettre jaune,
Sur ung tonneau de vin de Beaune,
Au quart livre *ad Epheseos*,
Et furent racomptés et dittes
Et, de nouveau, du tout escriptes[3]
Undecimo ad Hebreos....

Quel est le personnage cité au v. 6? Nous ne croyons pas qu'il faille y reconnaître Jehan de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, dont François Ier fit faire le procès en 1523, mais saint Valère, l'hagiographe espagnol.

Plusieurs détails indiquent que le sermon a été composé pour le théâtre de Lyon. Ainsi l'acteur paraît avoir été à proximité de la Bourgogne et d'Avignon :

Or est il le plus franc pyon
Qui soit point d'icy en Bourguoigne ; 23

Le plus fort yvroigne parfaict
Qui soit d'icy en Avignon ; 117

S'amye est en Avignon. 294

1. Voy. notre monographie de la *Sottie*, *Romania* VII (1878), 298, et p. 67 du tirage à part.

2. Ces mots ainsi réunis ne figurent pas dans l'évangile de saint Mathieu; cependant on peut y voir une allusion fort irrévérencieuse aux versets relatifs à la communion du Christ (MATTH., XXVI, 26 et 27).

3. *Impr.* Du tout et de nouveau escriptes.

C'est encore à la Bourgogne et au Lyonnais que nous reporte le « vin de pyneau » (v. 155). Enfin, et c'est là pour nous la raison décisive, il nous paraît impossible de séparer le *Sermon* de la *Farce du Gaudisseur*, qui est certainement lyonnaise.

Voici les derniers vers de la pièce :

LE PRESCHEUR

Puis qu'il convient que je m'en voyse
Par ce paillart a tel diffames,
A Dieu vous dy, seigneurs et dames ;
Plus ne demour[r]ay en ce lieu.

LE CUYSINIER

A Dieu, de par le dyable, a Dieu.
Le prescheur va croquer la pye
Et je voys prendre la copye
Du vin qui est en la despense.
Seigneurs et dames d'excellence,
Je vous supplye, hault et bas,
Que prenez en gré nos esbas.

Bibliographie :

a. — Sermō || ioÿeux || de bien boire. A || deux personnai- || ges. Cest assauoir. || ℂ Le prescheur || ℂ Et le cuysinier. — ℂ *Finis. S. l. n. d.* [*Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard, v.* 1545], in-4 goth. allongé de 6 ff. de 46 lignes à la page pleine, impr. en gros caract., sign. *A* par 4, *B* par 2.

Au titre, un grand S grotesque, sur fond noir, puis, au dessous des 7 lignes de l'intitulé, un bois allongé représentant une comète, bois qui se retrouve sur le titre de la *Farce des Cris de Paris*.

Le v° du dernier f. est blanc.

Musée Britannique, C. 20. d. 23.

b. — Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 5-20.

---

31. — Sermon d'un cartier de mouton.

[*Rouen, vers 1545.*]

Ce monologue est l'œuvre d'un comédien besoigneux, qui lui a donné pour titre le nom du mets qu'il désirait le plus avoir à se mettre sous la dent. Il commence ainsi :

Au nom d'un cartier de mouton,
Pour faire branler le menton,
D'une andouille a la cheminée,
D'un hastelet, d'une eschinée,
D'un bon pot de vin de Bourgongne,
Pour refaire a tous nostre trongne,
D'une brioche de deulx soublz,
Soyez vous benis et absoublz.
Sy vous avés vos apetis.
Or, vos, oués *qui soupatis;*
Prio vos qui escoutatis,
Ouvrant *grandos horeillibus*...

Le prêcheur parle au hasard d'une foule de choses, mais il revient sans cesse sur l'envie qu'il aurait de faire un bon dîner ou un bon souper. D'ailleurs, le sermon paraît avoir été composé pour être récité dans les tavernes, pendant que les consommateurs mangeaient. Le v. 10, qui indique déjà cette destination, est confirmé par les vers dans lesquels le joueur de farces nous dit qui il est :

Peuple, qui as icy soupé
En joye et consolation,
Escoute la predication
Que veult faire frére *Gaultier*;

Un peu plus loin, il n'est plus qu'un compagnon de frère Gaultier :

Je suis un bon frére frapart,
Compaignon de frére *Gaultier*.

Nous croyons que *Gaultier* est un nom véritable, et qu'il a existé, en Normandie, au commencement du xvie siècle, un farceur appelé Gaultier Garguille, dont le célèbre Hugues Guérin ou Guéru n'a fait plus tard qu'emprunter le nom [1].

---

1. Voy. notre monographie de la *Sottie*, p. 74 (*Romania*, VII, 305).

L'origine rouennaise du *Sermon* ne peut faire l'objet d'aucun doute. Il y est question (v. 215) de Caudebec et de Rouen; mais le nom de frère Gaultier et l'origine même du manuscrit suffiraient pour justifier notre attribution.

Nous croyons relever au v. 199 une allusion à la farce de *La Confession Margot*.

En terminant, le prêcheur se recommande à la générosité du public :

Y fault faire ma departye.
Je ne veulx poinct de patenostres,
Mais vous jourés de vos menotes
Envers moy, et vous montrés frans.
Vous me donrés vij ou viii francs,
Ou huict ou ix gros de Mylen :
Dieu vous en doinct la grace. *Amen*.
Celuy qui n'era jamais fin
Vous puisse otroyer telle grace
Com(me) l'ecoufle fist au pousin
Et le regnard a une oue grace.
En vous priant, bon preu vous face,
Toute la noble compagnye,
Prenés en gré, je vous suplye.

Ces derniers vers rappellent la fin du *Sermon joyeulx de monsieur Sainct Velu* (voy. ci-dessus, n° 9).

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. franç. n° 24341 (La Vallière 63), fol. 21, v°-26, v°.

b. — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, n° 7.

---

32. — Le plaisant Quaquet et Resjuyssance des femmes pour ce que leurs maris n'yvrongnent plus en la taverne.

[*Rouen*, *1556*.]

Cette pièce et la suivante ont été composées à Rouen, en 1556, au moment où une ordonnance d'Henri II fit défense aux taverniers « d'asseoir ny bailler a boire ny a manger en leurs maisons aux gens de mestier et habitans » des villes où ils

étaient établis. Aucun doute n'est possible sur les circonstances dans lesquelles ont été composés *Le Plaisant Quaquet* et *Le Discours* qui suit; mais jusqu'ici aucun auteur ne les a considérés comme des productions dramatiques. Nous croyons, pourtant, que l'un et l'autre ont été écrits pour la scène.

Nous ne nous occuperons ici que du *Quaquet*.

Le début ressemble plus au début d'un fabliau qu'à celui d'un monologue théâtral; mais ne peut-on pas supposer que le poète, en faisant imprimer son œuvre, aura retranché les quelques vers qui servaient d'introduction? Dans sa forme actuelle, le *Quaquet* commence ainsi :

Une grand trouppe feminine
L'autr'yer je vey, faisant la mine,
En sousriant et goguetant,
En devisant et en contant,
Mais quoy? si dru et si menu
Que bien peu en ay retenu :
C'estoient femmes de grand engin
Qui disputoient touchant le vin...

Ce qui donne à la pièce le véritable caractère dramatique, c'est la forme dialoguée du récit, l'allure rapide et dégagée des vers. Un détail suffirait presque à montrer que le *Quaquet* a été écrit pour le théâtre; les commères se plaignent de ce que les imprimeurs les impriment, puis elles ajoutent (v. 236) :

et ces joueurs,
Quand quelque farce sont jouant,
Nous mordent bien fort en riant.

Des facéties de ce genre sont très fréquentes dans les œuvres dramatiques de tous les temps.

Nous avons dit que les circonstances dans lesquelles le *Quaquet* a été composé sont nettement indiquées. On trouve, en effet, dès les premiers vers, une allusion formelle à la ville de Rouen :

Justice a fait bien son debvoir,
Faisant dedans *Rouen* regner
Police de plus n'yvrongner.

C'est également à Rouen que nous reportent les *Enfans de Maugouverne* (v. 178).

Quant à la date, elle est exprimée dans ces vers :

D'icy a longtemps qui vivra
De l'ordonnance souviendra
Que le deuxiesme roy Henry,
Des François rempart et appuy,
Au moys de juin fit prononcer
Pour contre mal bien annoncer,
L'an mil cinq centz cinquante six.

Nous savons d'autre part que, au mois d'octobre 1556, un comédien nommé Pierre Le Pardonneur, qui dirigeait une troupe composée de Toussaint Langlois, Nicolas Le Comte, Jacques Langlois, Nicolas Transcart, Robert Hurel, et de « trois petits enfants chantres », donna des représentations à Rouen, dans un jeu de paume appelé le Port-de-Salut, dont le propriétaire était Jean Lasne[1]. Il est très probable que notre sermon aura été récité par les comédiens que nous venons de citer. Peut-être Le Pardonneur en était-il l'auteur.

La fin de la pièce est ainsi conçue :

« Laissons la la, dirent ils toutes;
« Jamais un rongneux plain de gouttes
« Ne veut endurer qu'on le gratte;
« Mais celuy lequel son mal flatte
« Est son amy et son appuy.
« Commères, n'en parlon meshuy. »

Le dernier vers sert d'adieu aux spectateurs ou, si l'on veut, aux spectatrices, en même temps qu'il termine le récit.

Bibliographie :

a. — Le || plaisant || Quaquet et Resiu- || yssance des Femmes, || pour ce que leurs maris n'y- || urongnent plus en la || Tauerne. || *A Rouen,* || *Chez Loys Costé, Libraire, ruë Escuyere, aux trois* ††† *couronnées.* — *Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff. de 26 lignes à la page, sans sign.

---

1. Voy. Gosselin, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Corneille ;* extr. de la *Revue de Normandie* (Rouen, 1868, in-8), 41-43. Cf. *Romania*, VII, 315.

Le titre, dont le vº est blanc, est orné d'un simple fleuron carré. — Le rº du second f. contient un *Huictain* imprimé en caract. ital. et 15 vers en lettres rondes.

Le vº du 7e f. est blanc.

Le 8e f., dont le vº est également blanc, contient au rº un bois qui n'est autre que la marque d'*Eozon* ou *Yves Quillemère*, imprimeur breton établi à Paris. On retrouve cette marque sur le titre du *Mystère de la Passion et de la Résurrection* en breton : *Aman ez dezrou an Passion, ha he goude an Resurrection*, etc., 1530 (Biblioth. nat., Y 6183, Rés.).

Biblioth. nat., Y 6118 A (11), Rés.

b. — *Joyeusetez*, 1830 (dans le volume qui commence par *La Complainte de Trop Tost Marié*).

c. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, VI, 179-189.

---

33. — LE DISCOURS DEMONSTRANT SANS FEINCTE
COMME MAINTS PIONS FONT LEUR PLAINTE,
ET LES TAVERNES DESBAUCHEZ,
PAR QUOY TAVERNIERS SONT FASCHEZ.

[*Rouen*, *1556*.]

Cette pièce, composée comme la précédente à l'occasion de la défense faite aux taverniers, par l'ordonnance de 1556, de recevoir chez eux les habitants du lieu, a été assez bien éclaircie par ses derniers éditeurs pour n'avoir plus besoin de commentaires, mais, quoique MM. de Montaiglon et de Rothschild n'aient pas même soulevé la question, elle nous paraît d'origine dramatique. Elle est précédée d'un huitain qui contient une véritable adresse aux spectateurs :

Que dictes vous, gents de boutique,
Artisains, gents esperlucats,
Gents d'esglise, gents de pratique,
Et vous qui cerchiez altercas?
Vous avez eu maints gras repas
Avec les Enfans Maugouverne;
C'est faict; de telz vous n'aurez pas :
L'on ne va plus a la taverne.

---

1. Voy. ci-dessus, nº 14.

Après ce huitain qui rappelle le début des *Drois nouveaulx : Resveillez vous*, *esperlucatz*, etc., le sermonneur entre en matière.

Vous qui allez au bout du pont,
Plus n'est qui de l'escot repond :
Le Croissant ha perdu son cours,
La pleine Lune est en decours, etc.

Le sermonneur énumère ainsi tous les cabarets de Rouen; il cite notamment le *Port de salut :*

Changer fault le *Port de salut*
Et le nommer *Sort de pallut.*

C'est probablement en cet endroit, dans le jeu de paume appartenant à Jean Lasne, que la pièce aura été récitée par la troupe de Pierre Le Pardonneur, au mois d'octobre 1556, ainsi que nous l'avons dit à l'article précédent.

Le *Discours* se termine ainsi :

Brief, a present les taverniers
Aillent aprendre autres mestiers ;
Les triballes, pour l'advenir,
Sauront bien la ville fournir.
La deffense est chose tres saincte,
Mais que gardée soit sans feincte.
Au parlement, au moys de juin,
Arrest en fut, par un matin,
Sur le debat des taverniers,
Qui en ont perdu maints deniers.

Dans l'imprimé, le *Discours* est suivi de divers huitains et dixains qui, sans doute, ne se récitaient pas sur la scène, tandis que, selon toute vraisemblance, on devait terminer le discours par une adresse aux spectateurs.

Bibliographie :

a. — Le Discours demonstrant sans feincte ||
Comme maints Pions font leur plainte, ||
Et les Tauernes desbauchez ||
Parquoy Tauerniers sont faschez. ||

A Rouen || *Au portail des Libraires, par Iehan du gort* || *et Iaspar de remortier.* — [A la fin :] ℂ*Imprimé a Rouen par* || *Iacque Aubin. S.d.* [*v.* 1556], pet. in-8 de 8 ff. de 23 lignes à la page pleine, sign. *A-B*.

Au titre, un petit bois représentant un nain, les deux bras étendus, qui paraît se lamenter. Ce petit personnage, emprunté au *Theatre des bons engins* de Guillaume de La Perrière (cf. *Bulletin de la Librairie Morgand et Fatout*, 1876, nº 2220), a été employé par les imprimeurs rouennais jusqu'au commencement du XVIIᵉ siècle. Il a été reproduit par M. Labitte dans ses *Gravures sur bois tirées des livres français au* XVᵉ *siècle*, nº 13.

Le vº du titre est blanc, ainsi que le verso du dernier f.

Le rº du 2ᵉ f. contient deux petits fleurons, dont le second est répété au rº du dernier f., au dessus du nom de l'imprimeur.

Biblioth. de feu M. le baron de La Roche Lacarelle (exemplaire de Dibdin, de Nodier, de d'Auffay, de Desq et de W. Martin).

b. — Les Tavernes de Rouen au XVIᵉ siècle. Publié d'après un opuscule rarissime de l'époque, avec une introduction par Charles de Robillard de Beaurepaire. *Rouen, Imprimerie de Henry Boissel.* M. DCCC. LXVII [1867]. Petit in-4 de 4 ff., xxviij pp. et 8 ff.

Tiré à 60 exemplaires pour la Société des Bibliophiles normands.

c. — Les Cabarets de Rouen en 1556. 3ᵉ édition, réimprimée sur les deux premières et accompagnée d'un Avant-propos par un bibliophile du quartier Martainville [M. Cohen]. *A Rouen, chez tous les débitants.* [*Vincent Bona, imprimeur de S. M., à Turin.*] 1870. In-16 de 19 pp.

Tiré à 100 exemplaires numérotés.

d. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises,* XI, 71-86.

Le *Discours* a fait, en outre, le sujet d'un article de Charles Nodier intitulé . *Échantillons curieux de statistique* (*Bulletin du Bibliophile*, août 1835). Les notes de Nodier ont été reproduites avec diverses additions par M. de La Quérière dans ses *Recherches historiques sur les enseignes des maisons particulières* (Paris et Rouen, 1852, in-8), 6-10.

IV. — SERMONS SUR DIVERS SUJETS.

---

34. — Le Dit de Chascun.

[*Vers 1450.*]

Bien que nous ne possédions en français aucune pièce qui puisse être rapprochée directement d'*Every Man* et de ses dérivés néerlandais, latins, allemands et tchèques : *Homulus*, *Hecastus* et *Hekaste*, « Chascun » est souvent mis sur la scène par nos auteurs de moralités et de farces. Il nous suffit de rappeler ici *La Sottie nouvelle des Trompeurs*[1], la *Moralité a IIII personnages, c'est a sçavoir : Chascun, Plusieurs, Le Temps qui court, Le Monde*, qui nous a été conservée dans le manuscrit du duc de La Vallière[2], *Chascun qui met Tout en son sac*, pièce dont un manuscrit était à vendre, vers 1490, chez un libraire de Tours[3], la *Farce nouvelle, tresbonne, moralle et fort joyeuse, a troys personnaiges, c'est assavoir : Tout, Rien et Chascun*[4], enfin *Le Monde qui tourne le dos a Chascun*, que Du Verdier range parmi les œuvres de Jehan d'Abundance[5].

En dehors de ces moralités et de ces farces, plusieurs poètes se sont exercés à composer des *Ditz de Chascun*, dans lesquels sont énumérées les choses que chacun fait. Un de ces dits, qui appartient au milieu du xv[e] siècle, doit être rangé parmi les sermons dramatiques. Cette pièce, où il est fait mention des robes courtes, des souliers à la poulaine, des manches à gouttières, c'est-à-dire du costume en usage sous Charles VI et sous Charles VII, commence ainsi :

---

1. Voy. la *Sottie*, *Romania*, VII, 287, et p. 56 du tirage à part.
2. Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces*, *Moralités*, etc., III.
3. Voy. Chéreau, *Catalogue d'un marchand libraire du siècle*, *tenant boutique à Tours*, 1868, n° 228.
4. Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, III, 199-212; Fournier, Le Théâtre français avant la Renaissance, 329-333.
5. Voy. ci-dessus, n° 11, tome XV, p. 380.

On dit souvent, et dit on voir,
Qu'on ne peult prendre a jour d'yver
Qu'une messe et ung bon disner;
Ad ce me voeil bien accorder
Et me plaist bien qu'il soit ainsi.
Vous ne sçavez que je quier ci ?
Je party ersoir d'Escoudun;
La oy le *Dit de Chascun*.

Nous suivons au v. 7 le texte de *a* et de *b*; *c* donne, en effet, une leçon différente :

Je party ersoir d'Isondung,

c'est-à-dire : d'Issoudun.

Le poème se termine ainsi :

Chacun boit voulentiers bon vin;
Si feroys je, ce j'en avoye.
Dieu doint a chacun paix et joye
Et la gloire de paradis.
Icy endroit fine mes ditz.

On peut rapprocher de ce dit trois autres compositions du même genre : 1° des *Ditz* anonymes composés de 15 quatrains d'une élégante facture[1]; 2° une pièce rimée à la fin du xve siècle, par André de La Vigne, pièce publiée d'abord à la suite du *Vergier d'honneur* et réimprimée au xvie siècle par les soins de l'organiste d'Angers, Jehan Daniel, dit maistre Mitou[2]; 3° une tirade placée par Jacques d'Adonville dans ses *Moyens d'eviter merencolie*[3]. Les noms d'André de La Vigne, de maistre Mitou et de d'Adonville appartiennent à la littérature dramatique; on voit donc que les *Ditz de Chascun* étaient particulièrement affectionnés par les joueurs de farces.

Bibliographie :

a. — Biblioth. de Genève, ms. n° 179 bis, fol. 62-63 v°.

b.— Poésies des xiv et xve siècles publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Genève par Eugène Ritter, professeur

1. Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, X, 156.
2. *Ibid.*, X, 152; Cat. Rothschild, I. n° 570.
3. Montaiglon, *Recueil*, II, 44-46.

à l'Université de Genève. *Genève-Bâle-Lyon, H. Georg, libraire éditeur.* [*Imprimerie A. Alavoine.*] 1880. Petit in-8 de 71 pp.

Le *Dit de Chascun* occupe les pp. 10-13 de ce recueil, extrait du tome XXIII du *Bulletin de l'Institut genevois.*

c. — La complaincte || du nouueau marie || auec ledit de chacun lequel marie se com || plainct des extēcilles qui luy fault auoir || a son mesnaige et est en maniere de chan- || son Auec la loyaulte des hommes. — ¶ *Cy fine la complaincte du nou- || ueau marie avec le dit de chacun et || la loyaulte des hommes Nouuelle- || ment imprime a Paris. S. d.* [*v.* 1525], petit in-8 goth. de 8 ff. non chiffr. de 25 lignes à la page pleine, sign. *A.*

Au titre, un bois qui représente un bourgeois parlant à un clerc.

Au v° du titre, un bois un peu plus grand, qui représente un homme vêtu d'une longue robe, qui parle à une femme.

Au r° du 7e f., au dessus des mots *La loyauté des hommes*, un bois qui représente un saint parlant à trois personnages, près d'un arbre.

La ballade intitulée *La Loyauté des hommes* se retrouve, sous le nom de Blosseville, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fr. 9223, fol. 66, v°).

Biblioth. nat., Y 6133 D. Rés.

d.— ☙ La complaincte || du nouueau marie. Auec le || dict de chascū : Lequel marie || se complainct des extensil || les qui luy fault auoir a son || mesnaige. Et est en manie || re de chanson. Auec || la Loyaulte des hommes. — ¶ *Cy fine la complaincte du nou- || ueau marie. Auec le dict de chasun* [sic] || *Et la loyaulte des hommes. Nou- || uellement Imprimee a Lyon. S. n. n. d.* [*Jacques Moderne, v.* 1540], petit in-8 goth. de 8 ff. non chiffr. de 20 lignes à la page pleine, sign. *A-B* par 4.

Au titre, un bois qui représente deux femmes se baignant dans la mer près des rochers.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, n° 535).

e. — *Joyeusetez*, 1830 (réimpresssion de *c*).

f. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 218-228, (réimpression de *c*).

35. — Le Sermon du Poul et de la Pusse.

[*Paris, vers 1480?*]

L'origine parisienne de cette pièce nous est révélée, dès les premiers vers, par une allusion aux Halles et aux Innocents. Voici l'entrée en matière du prêcheur :

Audacia est de rebus deficilibus :
Ut caret eminet capitulis presentibus.

On me parle de hardiment,
De bien assaillir hardiment,
De battailles, de champions
Et de tous hardis compaignons,
De jeunes boys et bidaulx ;
Mais sur tous les hardis vassaulx
Dont j'en ay le renom ouy
Je tiens le poul [le] plus hardy
Et qui plus fait a redouter.
Nul homme ne le peult grever
Aux Halles ne aux Innocens,
Car il y a trop de parens,
Et en Gréve sont ses cousins...

Le prêcheur raconte tous les forfaits du pou et de la puce, puis il ajoute :

Hors vint un cinge d'Angleterre
Qui trop bien en vengea les gens.
Le cinge s'en vint tout allant,
Et puis, de la, [vers?] Picqueny ;
Le poul trouva a Montigny,
Qui est [tout] près de Montignon.
Logé estoit au hault donjon.....

Il y a là peut-être une allusion à la rencontre de Louis XI et d'Édouard d'Angleterre à Péquigny ou Piquigny (Somme), localité où ils conclurent une trêve de neuf ans (1475).

Voici les derniers vers du sermon :

Cy fine le sermon des poulx.
Mauldit soit il de nous [tres]tous.
Vous en avez ouy l'hystoire.
A Dieu vous dis ; je m'en voys boire.

Bibliographie :

℄ Sensuyt le ser || mon de sainct Belin. || Auec le sermon du poul || et de la pusse. Nouuelle- || ment imprime...

Voy. le n° 4, ci-dessus[1].

---

36. — SERMON FORT JOYEULX POUR L'ENTRÉE DE TABLE.

[*Vers 1520?*]

Cette petite pièce, qui ne mérite guère le titre de sermon, est divisée en deux parties : le *benedicite* et les *grâces*. Elle appartenait au répertoire de ces joueurs de farces que l'on engageait pour égayer les repas. Voici le début de la première partie :

Benedicite. Dominus.
Par ma foy, je n'en diray plus,
Se vous n'escoutez tous ensemble.
Escoutez! Le pape vous mande
A entre vous trestous salus,
Et veult que vous soyez absoubz,
Et m'envoye par devers vous
Affin que je vous dye deux motz.....

Cette première partie se termine ainsi :

Ne mengez pas, si vous voulez,
Tant de soupe que vous crevez.
J'en voys querir : sçavez vous quoy?
Je n'en aporteray que pour moy.
A Dieu vous dis, car je m'en voys.

Les grâces témoignent des libertés accordées aux joueurs de farces après boire :

[Que] Dieu vous gard! Je suis cité.
J'ai dit le *benedicite*
Et je retourne dire graces :
Je vous les feray ung peu grasses.
Escoutez trestous. *Agimus.*
En après? *Benedicamus.....*

---

1. Tome, XV p. 370.

Elles se terminent ainsi :

Le gallant s'en voulut aller.
Elle alla lors l'accoler
Fermement, disant : « Mon amy,
Venez moy veoir, je vous em pry,
Quant vous pourrez, et bien souvent. »
Moy, voyant le departement,
Je vous dirai, comme je dis :
A Dieu; *proficiat vobis!*

Bibliographie :

a. — Sēsuit vng || sermō fort || ioyeulx pour len || tree de table. A || uec graces molt || fort ioyeuses. || *On les vend a Paris en la rue neuf || ue ñre dame a lēseigne de lescu de Frāce. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff.

L'édition est ornée de trois bois. Le v° du dernier f. contient deux vers. L'adresse est celle des Trepperel et de leurs successeurs, Janot et Lotrian.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Cat. Cigongne*, n° 713.).

b. — Sensuyt vng sermon fort ioyeulx pour lentree de table. *S. l. n. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 19 lignes à la page.

Au titre, un bois représentant un homme qui regarde, d'une fenêtre, une foule assemblée. — Au v° du titre, un prêtre qui tient une tête de mort, et qui prêche, du haut d'une chaire, devant un auditoire assis.

Au r° du dernier f., un homme assis devant un roi. — Au v° du même f., une femme assise derrière la fenêtre d'une boutique.

Le v° du dernier f. contient 5 vers.

Cette édition se confond probablement avec celle dont un exemplaire faisait partie d'un recueil du duc de La Vallière (Cat. de De Bure, n° 3095). Le recueil du duc de La Vallière avait été acquis pour la Bibliothèque du roi, mais il ne se retrouve pas aujourd'hui.

c. — Réimpression de *b* exécutée par *Pinard*, à *Paris*, vers 1830, et tirée à 40 exempl.

d. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, II, 146-149.

Autre réimpression de *b*.

37. — Les Erreurs du peuple commun Qui prenostiquent la famine De l'an mil cinq cens vingt et ung, Comme le saige determine.

[*Paris*, *1521*.]

Sous le titre que nous venons de transcrire nous possédons un sermon fort sérieux qui dut être récité sur un théâtre parisien pendant le carnaval de l'année 1521. Cette pièce nous apprend que les faiseurs de pronostications ayant annoncé pour 1521 une grande famine, des usuriers accaparèrent le blé, dont ils firent artificiellement monter le prix. L'auteur s'élève avec force contre une spéculation dont les pauvres gens pâtissent; il fait remarquer avec beaucoup de raison qu'il n'y a pas encore disette, et que les prétendus astrologues ont seuls prédit des malheurs semblables. Malheureusement son style n'est pas à la hauteur de ses bons sentiments.

Le sermon compte 200 vers (il devrait en compter 202, mais les vers 22 et 196 n'ont pas de rime correspondante) et commence ainsi :

Consideré le temps qui est divers
Et que chascun si s'en va a l'envers
En declinent de bien et de raison,
Suyvant erreur, je croy qu'il est saison
De declarer le proverbe du saige
Roy Salomon, qui descript ce passaige,
Aux usuriers et gens de mal affaire,
Desquelz certes, present, ne me puis taire
Que je ne dye par inspiration
Que sur telz gens la mallediction
Sempiternelle ne descende et l'ire
De Dieu, aussy sa vengeance qu'est pire....

Voici les derniers vers :

Soyez donc larges aux povres estrangiers
Et familliers entre vous qui avez
Des bledz assez, car subvenir devez
A vos prochains par œuvre charitable,
Affin que Dieu voz fais ayt agreable



Lesquelz regarde ; dont a tous vous supplye
Qu'on multiplye le bien et qu'on delaisse
Le mal a faire, et erreur qui tous blesse
Sera destruycte, ce croy, en chascun lieu.
Pardonnez moy en vous disant a Dieu.

Bibliographie :

a. — Les erreurs du || peuple commun || Qui prenostiquent la famine || De lan mil cĩq cẽs vingt et vng || Comme le saige determine. — *Finis. S. l. n. d.* [*Paris?*, 1521], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 20 lignes à la page pleine, sign. *A*.

Au titre, un bois grossier représentant une foule de personnages pressés les uns contre les autres. — Le même bois est répété au v°.

Le r° du 7e f. contient 9 vers et le mot *Finis*. — Le v° est blanc, ainsi que le 8e f.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles, dans un recueil provenant de la vente Pichon.

b. — Lerreur et abuz || des meschans vsuriers. *S. l. n. d.* [*v.* 1521], pet. in-8 goth. de 4 ff.

Au titre, un bois qui représente un usurier assis par terre, ayant près de lui une écuelle.

Un exemplaire de cette édition, acheté par Fernand Colomb à Montpellier, le 9 juillet 1525, a été conservé jusqu'à ces derniers temps dans la Bibliothèque Colombine, à Séville. Voy. Harrisse, *Excerpta Columbiniana*, v° *Erreur*.

c. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XIII, 230-239.

Réimpression de *a*.

---

38. — Les Trompeurs trompez par trompeurs, par Jacques d'Adonville.

[*Paris, vers 1525.*]

L'auteur de ce monologue nous a fait lui-même connaître sa vie dans une de ses compositions, *Les Regretz et Peines des maladvisez*. Il était né à Épernon et appartenait à une famille noble. Il vint étudier à Paris, mais il y mena une vie dissipée, « faisant du compaignon galloys, » vendant ses habits aux fripiers, se livrant à la paillardise et à la gourmandise. Il paraît être entré alors dans la troupe des *Enfans sans soucy*, et être

allé avec eux plusieurs fois en Italie; c'est du moins ce qui semble résulter du passage suivant :

Les mons ay passé plusieurs foys,
Consumant le temps follement;
Jamais n'y gaigné une foys,
Mais gasté des francz plus de cent,
Chascun de moy se gaudissant,
Disant que j'estoys *sans soulcy*;
Aussi estoys je seurement.

Il est certain que Louis XII et François I[er] emmenèrent avec eux des joueurs de farces au delà des monts. Outre que les rois entretenaient d'ordinaire des comédiens à la cour, nous avons nous-même relevé dans les œuvres d'Alione, d'Asti, l'imitation de pièces françaises[1].

Plus tard, vers 1520 ou 1525, d'Adonville vint à résipiscence et composa des poésies morales. Le privilège qu'il obtint en 1529 pour *Les Moyens d'eviter merencolie* lui donne la qualité de prêtre. Il avait sans doute renoncé dès lors à sa vie de désordre, mais peut-être travaillait-il encore pour le théâtre. En tout cas, nous croyons ne pas nous éloigner beaucoup de la vérité en plaçant la date des *Trompeurs* vers 1525.

Cette pièce, dans laquelle le poète raconte une anecdote qui devait être connue de tous les spectateurs, commence ainsi :

Affin que trompeurs effassons,
Reciter je veil les fassons
Des trompeurs trompez par trompeurs
Et par leurs semblables, pipeurs.
Sçavez vous comment je le sçay?
De cela j'en ay veu l'essay.
Troys trompeurs ung jour vy ensemble,
Par quoy je dis se qui m'en semble....

En voici les derniers vers :

Touchant les trois suis adverty
Que chascun d'eulx est converty
Et que de tromper n'ont envye;
Chastiés en sont pour leur vie.
Par quoy, faisant fin en ce lieu,
Pour eulx en renz grace[s] a Dieu.

---

1. Voy. *Bulletin de la Librairie Morgand et Fatout,* I, 303.

L'avant dernier vers ne laisse pas de doute sur le caractère dramatique du poème.

Bibliographie :

a. — Les trompeurs || Trompez par Trõpeurs. Cõ || posez par Dadonuille. *S. l. n. d.* [*Paris?, v.* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page, sans chiffres, réclames ni sign.

Le titre ne contient que les trois lignes ci-dessus, lesquelles sont placées tout au haut d'une page blanche ; il commence par une lettre grise sur fond criblé.

Biblioth. nat., Y. 4457. A (4). Rés.

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XII, 327-338.

39.— LES QUINZE GRANS ET MERVEILLEUX SIGNES NOUVELLEMENT DESCENDUS DU CIEL AU PAYS D'ANGLETERRE, [par Jehan d'Abundance].

[*Lyon, vers 1536.*]

Du Verdier[1] cite ce monologue et nous apprend le nom de l'auteur, qui le signa du pseudonyme de « maistre Tyburce ». Les *Quinze Signes* de Jehan d'Abundance n'ont rien de commun avec les quinze signes du jugement dont il est si souvent question au Moyen Age ; ce sont les bœufs, les veaux, les chapons, les comestibles et les boissons de tout genre qui annoncent la venue du carnaval.

Voici le début de la pièce (d'après *d*) ; les quatre premiers vers se retrouvent au début d'un monologue que nous avons vu ci-dessus (n° 26[2]) :

In nomine Patris prima
Et Filii secunda,
Barbara pota baston ;
J'ayme *Regina Celorum*
Deça (et) dela. *Amen, amen.*

1. Éd. de 1773, II, 325.
2. Voy. tome XV, p. 416.

Je suis venu par [le] moyen
Du roy Jesus en ceste terre
Et suis descendu d'Angleterre
Ou j'ay veu de [tres]grans merveilles.
Destoupez trestous voz oreilles,
Affin que puissez [tous] entendre,
Autant le grant comme le mendre,
Mes parolles, et retenir
Ce qui me faict icy venir....

Le monologue ne contient aucune indication positive qui permette d'en fixer la date. On peut cependant voir une allusion historique dans les vers suivants :

De Lombars il pleut une unde,
Qui ont houlcé noz cheminées
Depuis le hault jusques au bas :
Les François leur ont fait leur cas.

Il est probable qu'il s'agit ici de la campagne de 1536.
La pièce se termine ainsi :

Et quant [ce] vint après midy,
Il pleut fromage et rosty,
Aux [et] oignons, poires et pommes,
Tant de femmes et aussi d'hommes,
Et aussi plusieurs gens de guerre,
Assez pour le pays conquerre
Du grant royaulme de Turquise,
A tout la terre de Venise[1].
Ainsi signé, je ne sçay quant,
Et pour ce avez vous a tant :
Par un marchant qui tousjours mocque,
Qu'on appelle Helessenocque.

La *Lettre d'escorniflerie* qui est jointe aux *Quinze Signes* dans les diverses éditions que nous en possédons, est une facétie en prose qui paraît avoir été composée pour être récitée dans une réunion de quelque confrérie joyeuse. C'est une composition analogue aux *Létres misibles en manière d'un mendement joieux*,

1. *Impr.* Et toute la terre de Venise.

données sous le nom de « Caillou l'enfondu »[1], et aux *Lettres nouvelles, contenant forme de provision, concedées et ottroyées jusques a cent et ung an a tous ceulx qui desirent estre mariez deux foys*[2].

Il existe au moins une édition séparée de la *Lettre d'escorniflerie*[3], et le texte en est joint à une réimpression du *Caquet des bonnes chambriéres* exécutée à Lyon au milieu du XVIIe siècle[4]. Outre la rédaction recueillie par Jehan d'Abundance, rédaction que l'on peut appeler lyonnaise, il en existe un remaniement parisien, imprimé vers 1600, et probablement plus tôt, sous ce titre : *Lettre d'escorniflerie et Declaration de ceux qui n'en doivent jouir*[5].

La *Lettre d'escorniflerie*, ainsi que le titre l'indique, est une sorte de charte énumérant les privilèges dont jouissent les mangeurs et les ivrognes : elle a pour contre-partie : *Les Statuts, Loix et Ordonnances et l'invincible et tresantique monarque Caresme*[6].

Bibliographie :

a. — Les quinze grans & merueilleux signes nouuellement descendus du Ciel au pays Dangleterre, moult terribles & diuers a ouir raconter. Item plus la lettre descorniflerie, laquelle porte grands priuileges a plusieurs gens, & la chanson de la grande Gorre : le tout composé par maistre Tyburce, demeurant en la ville de Papetourte. *Imprimé a Lyon, S. d.* [*v.* 1536], in- ?

Édition citée par Du Verdier, qui n'en marque pas le format (éd. de 1773, II, 325).

---

1. Biblioth. du Vatican, ms. n° 1323, fol. 256, v°; — Keller, *Romvart*, 154; *Le Bibliophile fantaisiste* (Turin, Gay, 1869, in-16), 13-15. — Une rédaction lorraine de la même lettre, intitulée *De Quaillot lay fondue que fait son mandement*, se trouve dans un ms. de la Bibliothèque de Metz (n° 189, fol. 71, v°-72). Voy. *Bulletin de la Société des anciens Textes français*, II (1876), 104.

2. *Catal. Rothschild*, II, n° 1842; Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, 121; Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, III, 141-146.

3. Cette édition, imprimée à Lyon, sans date, a été reproduite en fac-simile par M. H. Jouy, vers 1840.

4. Voy. notre n° 28, lettre *j* (tome XV, p. 422).

5. Fournier, *Variétés*, IV, 47-57.

6. Cat. R.-S. Turner, n° 522.

b. — Les quinze grans et merueilleux signes nouuellement descendus du ciel au pays Dangleterre terribles et diuers a ouir raconter. Item plus la lettre descorniflerie laquelle porte grans priuileges a plusieurs gens. *S. l. n. d.* [*v.* 1540], pet. in-8 goth.

Édition citée par Brunet, IV, 1029.

c. — Les quinze signes descendus en Angleterre. ℭ Auec la lettre descorniflerie. *Imprime nouuellement a Paris.* — ℭ *Explicit.* Pet. in-8 goth. de 4 ff.

Cette édition ,qui a servi à la réimpression de Silvestre (*f*), n'a qu'un titre de départ au dessous duquel est placé un petit bois représentant des hommes, des femmes et des enfants qui lèvent la tête et les mains vers le ciel pour apercevoir les signes.

d. — Les quĩze signes ‖ descendus en an- ‖ gleterre. Auec la lettre descorniflerie. — ℭ *Finis. S. l. n. d.* [*v.* 1540], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 27 lignes à la page, sign. *A.*

L'édition n'a qu'un simple titre de départ, en sorte que le r° du 1er f. contient 18 lignes de texte.

Biblioth. municipale de Versailles, E. 472, c.

e. — Les Quinze Signes descendus en Angleterre. Auec la lettre d'Escorniflerie. *S. l. n. d.* [*Rouen*, *Nicolas Lescuyer*, *v.* 1600], pet. in-8.

Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (*Cat. Cigongne*, n° 2096).

f. — Collection de Poésies, Romans, Chroniques, etc., publiée d'après d'anciens manuscrits et d'après des éditions des XVe et XVIe siècles. *Paris*, *chez Silvestre*, [*de l'imprimerie de Crapelet*], 1838-1860. N° 25.

---

40. — Sermon joyeux des Quatre Vens.

[*Rouen*, *vers 1550.*]

Cette pièce appartenait au répertoire des joueurs de farces de Rouen, comme le prouve sa présence dans le fameux recueil du duc de La Vallière. En voici le début :

In nomine Patris, et Fili[i] et Spiritu[s] San[c]ty. Amen.
Quatuor Ventus de Mondo
Faciunt mirabilia.
Je dis, *in diverso modo* :
Quatre Vens au monde il y a,
Prudente assistence, et je va,
En ma brefve colation,
Vous donner l'exposition.
Pour endoctriner homme et femme,
Aucuns vous preschent le karesme,
Les quatre temps et les avens;
Mais je diray des quatre vens....

Les Quatre Vens du sermonneur ne sont pas « Zephyrus, Eolus, Nothus, Boreas »;

Le premier est le vent du vin,
Qui souvent soufle en cherubin;
Et le second c'est des haultz vens
Des flajolz et des instrumens,
Qui souvent font muer la cher,
Marcher, troter, glaser [?], glisser;
Le tiers est du vent de chemise,
Qui vault pirs que le vent de bise;
Le quart est le vent de derriére,
Dont on se doit tirer arriére,
A cause du vrày sentement.

On imagine sans peine comment l'acteur peut broder sur ce thème facétieux.

La pièce se termine ainsi :

Ainsy, vous savez qu'il y a
Quatre vens souflans a tous nés.
Gardés vous en, sy vous voulés;
C'est cela que je vous conseilles.
Je vous (en) ay compté les merveilles
Et les maulx pour eulx[1] avenus.
Je prie a Bacus et Venus
Que d'iceulx soyons absentés.
Finalement saultés, goustés;
Notés et retenés mes dis;
Que Dieu vous doinct son Paradis!

1. *Impr.* elles.

Au début du *Sermon*, nous relevons un détail curieux : l'acteur annonce au public qu'il va faire la quête :

Mectés la main a l'aumonyére,
Et nous regardés par concorde
Des gros yeulx de misericorde,
Voyla de quoy vous faictz requeste :
Dam Phlipot vous fera la queste.

Dam Phlipot ou Philippot, qui figure déjà dans *La Vie de tres haute et tres puissante dame, madame Gueline* (ci-dessus n° 12[1]), était un farceur célèbre à Rouen. C'était le compagnon ordinaire du premier Gautier Garguille. Nous avons conjecturé qu'il s'appelait, de son vrai nom, Platier[2].

Plus loin (v. 68 et suiv.), il est question de ces barbiers d'étuve auxquels Marot a consacré une épigramme[3].

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. franç. n° 24341 (La Vallière, 63), fol. 15, r°-21, v°.

b. — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, I, n° 4.

V. — SERMONS DE SOTS.

41.— Le Monologue des nouveaulx Sotz de la joyeuse bende.

[*Rouen ? vers 1520.*]

Cette pièce a la forme d'un mandement, et nous ne l'aurions pas rangée parmi les sermons joyeux si elle ne portait expressément le titre de monologue. Elle a dû être composée pour être lue ou récitée dans une assemblée de quelque confrérie de sots. La mention des roches d'Orival au v. 122 permet de supposer

---

1. Tome XV, p. 383.
2. Voy. notre monographie de la *Sottie*, p. 74 (*Romania*, VII, 305).
3. Éd. Lenglet-Dufresnoy, in-12, III, 505; éd. Jannet, II, 174; cf. Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 84, 103.

que cette confrérie était rouennaise. Le poème, dont aucune allusion ne fixe la date, commence ainsi :

> Marguet, surnommé Rage en teste,
> Allant, par [def]faute de beste,
> A son beau pied le plus souvent,
> Noble seigneur d'Angoullevent,
> A reverent pére prieur
> Des Andouilles et proviseur
> De toute la joyeuse bende,
> Salut et gloire; pour prebende,
> D'escus et nobles grant planté,
> Et aussi plaisir et santé !

Marguet proclame le prieur prince des sots, « combien qu'il soit jeune enfant », il énumère longuement tous les sots dont il devient le chef, puis il fait une énumération facétieuse de toutes les redevances que ses suppôts devront lui payer en blé, viande, gibier, vin, gâteaux, etc. Il termine ainsi :

> Desquelz biens vous metz en saisine
> Et de present vous les assigne
> Sur les plumes de vingt corneilles,
> Ou a prendre sur les oreilles
> De l'asne a mons(e)i(gn)eur de Laval,
> Ou sur les roches d'Orival.
> Donné après demain jeudy,
> Ung tantinet après midy,
> Au chasteau ou (il) n'y a que frire.
> Ainsi signé.... Et chiens de fuire.

On a vu que Marguet s'intitule « seigneur d'Angoulevent ». Nicolas Joubert, qui fut prince des sots de Paris à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, ne fut, en effet, pas le premier joueur de farces qui prit le nom d'Angoulevent. On rencontre déjà cette appellation, avant 1480, dans le *Dialogue de messieurs de Mallepaye et de Baillevent*.

Bibliographie :

a. — Le Monologue || des nouueaulx sotz de la ioyeuse || bende : Faict ꝛ cõpose nouuelle- || ment. — *Explicit* || ¶ *On les vend a Paris au Palays* || *a la galerie cõe on va a la chãcelerie. S. d.* [*v.* 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 20 lignes à la page, sans sign.

Le titre n'est orné d'aucun bois, en sorte que le r° du 1er f. est aux trois quarts blanc.

L'adresse inscrite à la fin du volume est celle de *Jehan Longis*, qui exerçait dès l'année 1524 et que nous suivons jusqu'en 1562.

Il a dû exister au moins une édition antérieure à celle de *Longis*, car *Guillaume Nyverd* qui a imprimé le remaniement dont nous parlons à l'article suivant était mort avant 1525 [1].

Mus. britann., C. 22. a. 50 (le *Monologue* est joint au *Sermon d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée*, bien que ces deux pièces ne sortent évidemment pas des mêmes presses). — Biblioth. de M. le baron de Ruble (*Catal. de Lurde*, n° 86).

b. — Le Monologue || des nouueaulx Sotz || De la Ioyeuse bende || Faict ꝛ composé Nouuellement. — *Explicit. S. l. n. d.* [*Paris, v.* 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page, sign. *A*.

Au titre, un bois grossier représentant trois hommes à table et une femme qui lave les pieds à l'un d'eux.

Au v° du dernier f., un homme et un enfant à qui un libraire montre des livres.

Biblioth. nat., Y. 6158. C. (2) Rés.

c. — *Poésies des* XVe *et* XVIe *siècles publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits* (Paris, Silvestre, 1832, gr. in-8), n° 7, à la suite du *Sermon joyeux de monsieur saint Hareng*.

d. — *Bulletin du Bibliophile belge*, III (1846), 411-414.

e. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 11-16.

---

42. — Le Monologue des Sotz joyeulx de la nouvelle bende.

[*Paris, vers 1520.*]

Le Monologue des Sotz joyeulx est un remaniement développé de la pièce précédente. Il n'a pu être récité sur le théâtre dans la forme où il nous est parvenu, mais nous devons cependant le mentionner ici, car il ne peut être séparé du *Monologue des nouveaulx Sotz*. En tête du poème est un onzain envoyé aux lecteurs par le « seigneur du Rouge et Noir » :

---

1. Voy. Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, p. XXXIX.

Seigneurs, sy en quelque province
Est ce petit livret transmis.... ;

Puis le poète entre en matière :

Les jours passez, par fantaisye,
Faisant des chasteaux en Asye
Et des grosses tours en Espagne,
Au vert bois pris une compaigne...

Dans le bois, il trouve :

Un petit dizain amassé
En papier, qu'on avoit laissé
Cheoir a terre en ce lieu predict,
Duquel la teneur ainsi dict :
« Vivent sotz de noble voulloir,
Prenant en vertu leur(s) adresse(s)... »

Ce dixain donne au poète l'idée de convoquer les sots : il le fait en copiant l'énumération du *Monologue des nouveaulx sotz*, à laquelle il ajoute de nouveaux traits. Pour compléter la fête, il y invite tous les personnages facétieux célèbres dans les diverses provinces : le seigneur de Rien, le seigneur du Plat d'argent, le seigneur du Safran, le seigneur de Souffrète, le seigneur de Platebourse, etc., etc.

Il leur offre à tous un dîner, et le menu du festin nous ramène à la liste des redevances que les sots devaient payer à leur prince d'après la pièce précédente. Le rendez-vous est fixé :

Au chasteau des nidz a corneille.

C'est là que le poète les attend, en particulier le seigneur de Rien, dont le poète dit en terminant :

C'est le maistre d'hostel des sotz,
Lequel sans prendre aucun repos
En ce cas fera son debvoir,
Comme pourrez apercevoir.
Esperant mieulx.

A la suite du monologue est un huitain intitulé *Conclusion de l'auteur*.

La question se pose maintenant de savoir quel est ce seigneur du Rouge et Noir qui a publié le poème que nous venons d'analyser. Ce personnage paraît n'avoir fait qu'éditer les ouvra-

ges des autres ; c'est ainsi qu'il a remis en honneur *Le Mireur des Moines*, pièce morale composée vers le milieu du XVe siècle et dont nous possédons une réimpression exécutée à Rouen vers 1600[1]. *Le Mireur*, ou comme on dit au XVIe siècle, *Le Miroer des Moines*, avait dû être imprimé d'abord par *Guillaume Nyverd, à Paris, vers* 1525. C'est en tout cas des presses de Nyverd que sort, comme notre Monologue, une édition de la *Reformation des Dames de Paris* à laquelle, le seigneur du Rouge et Noir a de même attaché son nom[2]. Quel était ce nom ? Il est probable qu'il est caché sous l'anagramme *Je croy que le seur bien verray*, qui se trouve à la fin du *Miroer des Moines*. Quant à la devise *Esperant mieulx*, qui termine notre monologue, nous la rencontrons à la fin d'un poème de Jehan Des Marests *alias* Marot, publié par M. Georges Guiffrey d'après un ms. de la Bibliothèque nationale (fr. 1539) ; elle a été employée ensuite par Jehan Le Blond, seigneur de Branville[3], et par C. B., auteur d'un sonnet qui figure, en 1558, dans la *Response au livre d'Artus Desiré* par Jacques Bienvenu, p. 28. Plus tard, la même devise se retrouve à la fin de plusieurs pièces insérées dans le *Recueil des Chansons tant musicales que rurales* (1572). Le seigneur du Rouge et Noir ne se confond vraisemblablement avec aucun des auteurs dont nous venons de citer les œuvres.

Bibliographie :

a. — Le monologue des sotz ioyeulx de la nouuelle bande || la declaration du preparatif de leur festin et banquet mis en lumiere par le Seigneur du rouge et noir adressant a tous ioyeulx sotz et autres. Auec priuilege. — [A la fin :] *On les vend a Paris par Guillaume nyuerd imprimeur et libraire* || *auec priuilege et deffense a tous de nen faire imprimer ne en vendre dautre que de ceulx qui auront este imprimez par ledit Nyuerd sur les peines contenues audict priuilege. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 28 lignes à la page, sign. *A-B*.

---

1. Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, XIII, 281-288.
2. Montaiglon, *Recueil*, VIII, 244.
3. *Bibliothèque françoise*, XI, 112 ; Montaiglon, *Recueil*, II, Goujet, 32, 34.

Au titre, le bois de Mère Sotte, représentant trois sots avec la devise : *Tout par raison, Raison par tout, Par tout raison* (Brunet, II, 1747). Ce bois ne se rencontre d'ordinaire que sur le titre des œuvres de Gringore; mais *Guillaume Nyverd* l'aura employé ici en raison du sujet. Voy. notre monographie de la *Sottie*, *Romania*, VII, 269 (p. 38 du tirage à part).

Au vº du dernier f., la marque de *Nyverd*, qui représente le bon pasteur avec cette devise : *Ego sum pastor bonus.*

Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (*Cat. Cigongne*, nº 695).

b.— Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, III, 11-25.

43.— Sermon joyeux et de grande value
A tous les foulx qui sont dessoubz la nue.

[*Lyon, vers 1543.*]

Cette longue pièce, que nous ont conservée trois éditions lyonnaises, doit appartenir au répertoire du théâtre de Lyon. L'auteur, qui cite de nombreux passages de la Bible et du *Corpus juris*, était probablement un bazochien. L'énumération qu'il nous donne des fous et de leurs folies est assez spirituellement tournée; il est fâcheux que le texte soit fort incorrect. Voici le début du sermon :

Icy commence le Sermoneur et dit :

In nomine Bachi et Ciphi atque sancti Doli. Amen.
Ve qui sapientes estis in oculis vestris.
Hec verba Esaye originaliter quinto capitulo scribuntur et recitative ad nostre collationis fondamentaliter exordium assumentur.

O present assistoire,
Grans, menus et tout populaire,
Et, premiers, dames et seigneurs,
Tous bons pions et bons beuveurs,
A celle fin que puissons dire
Chose de quoy nous puissons rire,
Vers Bachus nous retournerons
Tous ensemble et le saluerons
D'ung vouloir parfaict et benin
En beuvant ung verre de vin.

Ve qui sapientes estis, etc.

Nous ne suivrons pas le sermonneur dans son énumération ; nous n'en retiendrons qu'un passage qui demande quelques explications :

Astrologues, geometriens,
Folz artistes (et) phisiciens,
Escripva[i]ns et arismetiques,
Peintres, (verriers,) imprimeurs lunatiques ;
Tous ces[1] sotz, par ma conscience,
Sont foulx par force de science.
Après arrivent en frontiére
Les grands foulx qui portent baniére
Ou pourtraicte est dame Folye.

Il y eut à Lyon, dans la première moitié du xvie siècle, une foule de mathématiciens comme Estienne de La Roche, dit Villefranche, et d'artistes, tels que Jehan Perréal. La mention des peintres et des imprimeurs se comprend d'autant mieux dans une pièce dramatique que les uns et les autres tiennent une place importante dans l'histoire du théâtre à Lyon. Nous savons, par exemple, que, en 1536, les peintres représentèrent *Le Murmurement et Fin de Choré Dathan et Abiron*[2]. Quant aux imprimeurs, nous voyons par Bonaventure Des Périers qu'ils prenaient part chaque année, le jour de l'Ascension, à la fête célébrée dans l'île Barbe[3]. Plus tard ils organisèrent des charivaris ou chevauchées de l'âne, et fondèrent la confrérie joyeuse du « seigneur de la Coquille ». Les deux derniers vers du passage que nous venons de reproduire semblent faire allusion à une montre ou procession qui eut lieu à Lyon quelques années après *le Triomphe de treshaulte et puissante dame Verole, dame du Puy d'amours* (1539). Nous voulons parler du *Triomphe de haulte Folie*, grande cavalcade dont les acteurs portaient et distribuaient des devises en vers qui ont été publiées par *Anthoine Volant* vers 1550[4].

---

1. *Impr*. Ses.
2. Voy. *Le Ministère du Viel Testament, publié par le baron James de Rothschild*, III, cx.
3. *Œuvres de B. des Périers, annotées par Louis Lacour*, I, 58.
4. Biblioth. munic. de Versailles, E. 550 c.— Une réimpression entreprise par M. de Montaiglon, en 1878, n'a jamais été achevée.

Le sermon se termine ainsi :

Or ça, seigneurs, grans et petis,
Il est temps de vous dire a Dieu.
Se j'ay rien dit, c'est tout par jeu;
Pour tant vueillez moy pardonner.
Au surplus vous vueil supplier
Que ung chascun de vous a part soy
Luy plaise de prier pour moy.
Je suis sot et vous estes foulx :
Priez pour moy, et je prieray pour vous.

Bibliographie :

a. — Sermon || ioyeux et || de grande value || A tous les foulx qui sont dessoubz || la nue. || Pour leur montrer a saiges deuenir || Moyennant ce que le temps aduenir || Tous sotz tiendront mon conseil et || doctrine || Puis congnoistront clerement sans || vrine || Que le monde pour sages les tiendra || Quant ilz auront dequoy notez cela. — ℂ *Fin du sermon des Foulx || imprimé nouuellemẽt a Lyon || en la mayson de feu Bar- || nabe Chaussard pres || nostre Dame de || Confort. S. d.* [*v.* 1545], in-4 goth. allongé de 6 ff. de 47 lignes à la page pleine, impr. en gros caract., sign. *A* par 4, *B* par 2.

Au titre, les deux faces d'une monnaie, dont le droit porte une image de saint nimbée, placée dans un double cercle, avec cette légende : + *Sanctus Constantinus*, et le revers, une croix recroisettée, insérée également dans un double cercle, qui contient ces mots : *communis* θ *Pisani*.

Au dessous de ce premier bois se trouvent trois figures détachées coupées dans des bordures et placées sur un même plan : 1° (à gauche) un homme nu, coiffé d'un casque et appuyé sur un long bâton; 2° (au milieu) la Vérité; 3° (à droite) un guerrier nu, appuyé sur un drapeau.

Musée Britannique, C. 20. d.
37.

b. — Sermon ioÿeulx || et de grande value || A tous les foulx qui sont dessoubz la nue || Pour leur monstrer a saiges deuenir || Mayennant [*sic*] ce, || que le temps aduenir || Tous sotz tiendront mon conseil ℯ doctrine || Puis congnoistront clerement sans vrine || Que le monde pour saiges les tiendra || Quand ilz auront dequoy, || notez cela.— ℂ *Fin du sermon des foulx nouuelle || mẽt imprime a Lyon chez Iehan Lã || bany en Rue Merciere pres nostre || dame de Confort. S. d.* [*v.* 1550], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 23 lignes à la page, impr. en grosses lettres de forme, sign. *A-B*.

Le titre, dont le v° est blanc, n'est orné d'aucun bois.

Au v° du dernier f., la marque de *J. Lambany*, représentant une sphère.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

c. — Sermon ioyeux de tous les foulx qui sont au monde || pour rire || compose nouuelement. — *Fin du sermon des foulx imprime nouuellement a Lyon. S. d.* [*v.* 1550], pet. in-8 goth. de 12 ff.

Le titre, dont les deux premières lignes sont imprimées en lettres rondes, est orné d'un bois représentant un fou. On remarque sur ce titre la lettre B, qui indique que cet opuscule est la suite d'un autre, probablement du *Sermon fort joyeulx pour l'entrée de table.*

Au v° du dernier f., une répétition du bois qui orne le titre.

Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (*Catal. Cigongne*, n° 713).

d. — Sermõ ioyeulx et de grãde value || A tous les foulx qui sont dessoubz la || nue. || Pour leur montrer a saiges deuenir || Moyennẽt ce que le temps aduenir || Tons [*sic*] sotz tiẽdrõt mõ cõseil ⁊ doctrine || Puis congnoitrõt cleremẽt sans vrine || Que le monde pour sages les tiendra || Quant ilz auront de quoy notez cela. *S. l. n. d.* [*v.* 1550?], pet. in-8 goth. de ? ff.

Le titre, imprimé en lettres de forme, n'est orné d'aucun bois; le v° en est blanc.

Biblioth. nat., Y 4326 + A (art. 4), titre seulement.

e. — Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 207-222.

VI. — MONOLOGUES D'AMOUREUX.

44. — La Femme mocqueresse mocquée.

[*Paris, vers 1450.*]

Cette pièce s'appellerait plus justement la complainte d'une femme mal mariée. Elle ne contient en effet que les doléances d'une femme qui, après avoir fait la fière, est tombée entre les mains d'un mari grossier et brutal. La complainte, qui est écrite en strophes de 8 vers, commence par un triolet :

Comme femme desconfortée,
Comblée de dueil, plaine de larmes,
Je me suis icy transportée
Comme femme desconfortée,

Et soit l'auctorité notée
Que plorez sont noz derniers termes,
Comme femme desconfortée,
Comblée de dueil, plaine de larmes.

La forme du monologue et une allusion (v. 16) à *La Belle Dame sans mercy*, d'Alain Chartier, poème qui était dans toute sa vogue vers le milieu du xv[e] siècle, sont les seules indications qui nous permettent d'indiquer approximativement une date. Le nom de Paris se trouve au v. 104.

La pièce se termine ainsi :

Dont, pour conclusion, je suis
De toute douleur agitée,
En pleurs, soucy et en ennuys,
Comme femme desconfortée.
Se j'ay dit comme il m'est mescheu
Et ma fortune j'ay comptée,
Je vous prie que pas ne soit sceu,
Comme femme desconfortée;

C'est affin que exemple prenez
Et que pas ne vous soit ostée
La bonne grace que obtenez.
Comme femme desconfortée,
A peine tel cas est segret;
A la fin c'est chose eventée,
Et vela mon dolent regret,
Comme femme desconfortée.

Le monologue devrait compter 168 vers, mais le texte que nous en possédons ne donne que la moitié de la 5[e] strophe.

Bibliographie :

a. — ℂ La feme moc || q̃resse mocquee. *S. l. n. d.* [*v.* 1520?], pet. in-8 goth. de 4 ff.

Au titre, un bois qui représente un homme tenant la main sur la garde de son épée, et parlant à une femme.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, X, 269-275.

45. — Le Chappelet d'amours.

[*Vers 1450.*]

Le commencement et la fin de cette pièce indiquent, croyons-nous, qu'on doit y voir un monologue dramatique. Les premiers vers mettent en scène un acteur qui prend la parole devant des spectateurs :

Joye, santé, paix et honneur,
Bon jour, bon an, joye d'amer,
Longue vie sans deshonneur
Et tout ce qu'on peut desirer
A ceulx qui ayment par amours,
Et aux mesdisans grans clamours
Envoye Dieu de paradis,
Qui tout fist et crea jadis !
De par Amours suis envoyé
Vers vous, sans estre desvoyé,
Pour sçavoir tout secrétement
Se ferez le commandement
D'Amour, qui vous fait saluer...

Ce début sert d'introduction à un dialogue entre un amant et une dame, qui ressemble beaucoup aux *Ditz et Ventes d'amours;* mais rien n'empêche de supposer que les demandes et les réponses étaient faites par le même acteur, qui se bornait à changer sa voix. Le morceau pouvait convenir à une assemblée où les dames étaient nombreuses. La longueur du *Chapelet* n'exclut pas notre hypothèse : il est probable que notre pièce, telle qu'elle nous est parvenue, a subi plus d'une interpolation.

Le monologue se termine ainsi :

A Dieu, ma tresgente maistresse;
Vous toutes a Dieu vous command.
Si j'ay mesprins par ma simplesse,
Pardonné me soit doulcement.
Prenez en gré mon pensement
Qui est du tout en vostre amour.
Je quiers tousjours incessemment
Servir les dames en honneur.
Au Dieu d'amour fais ma clameur :
Qu'il vueille tenir ma partie.
A Dieu vous dy jusque(s) au retour,
A Dieu toute la compaignie.

Bibliographie :

a. — ℂ Le Chappelet || Damours. — ☞ *Cy finist le chappelet damours. S. l. n. d.* [*v.* 1525 ?], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 25 lignes à la page pleine, sign. *A-B.*

Le texte commence au r° du 1er f., immédiatement après le titre.

Biblioth. nat., Y. 6133. C. — Musée britannique, C. 22. a. 3.

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises,* XIII, 136-153.

---

46. — La Fortune d'amours.

Sermon joyeulx d'ung Verd Galant
Et d'une Bergiére jolye,
Que peut nommer chascun lisant
D'Amour la Fortune ou Follye.

[*Paris ? vers 1460.*]

Cette charmante pièce, une des plus jolies dont nous ayons à parler, nous paraît appartenir à la seconde moitié du xve siècle. On doit probablement y reconnaître l'œuvre d'un poète de cour, dont les vers étaient destinés à une assemblée choisie : les joueurs de farce n'avaient pas un tour aussi délicat, une forme aussi recherchée.

Pour le fond, le poème est une de ces bergeries qui obtinrent tant de succès au xve siècle. Ici le berger est victime d'une coquette qui lui donne rendez-vous par une nuit d'hiver et reste tranquillement à se chauffer dans sa chambre. Le berger essaye de la surprendre au logis, mais elle le force de se cacher au milieu des oies. Le père de la belle entend du bruit et accourt avec son valet et ses chiens; notre amoureux s'enfuit comme il peut. Il tombe dans un piège, où un loup est pris à son tour. Après mille incidents fâcheux, il est enfin délivré.

Le sermon commence ainsi :

Si quis amat nimium, penitet ille nimis.

Mignons, qui avez eu le cours
Des dames portant les atours,
Sans estre batus ne fourbis,

Peut on jouir de ses amours
Sans porter satin ne velours,
En gardant moutons et brebis?

Gallans instruitz en amourettes;
Qui portez muscz et violettes
Pour faire sentir vos habis,
Peut on jouir des bergerettes
Soubz les arbres et espinettes,
En gardant moutons et brebis?

Entreteneurs de bourgoisie,
Du tout confis en fringuerie
Par diamans et par rubis,
Peut on acquerir quelque amie
Aucunes fois, quant il ennuye,
En gardant moutons et brebis?

Gentilz chevaliers d'escuyrie,
Qui gouvernez la seigneurie
Des dames et des establis,
Pourroit on avoir quelque amye
Pour passer sa merencolie
En gardant moutons et brebis?

Escoutez, s'il vous plaist, mes ditz
Et vous sçaurez mon adventure
Qui m'advint en gardant brebis,
Joignant ung boys près la pasture.
Pour l'amour d'une creature,
Laquelle aimoit bien le deduit,
J'ay enduré mainte froidure
Et couché dehors mainte nuit;

Mais nonobstant el(le) m'a seduit,
La belle bergière gaillarde;
Sans dire mot, sans faire bruit,
Elle m'a donné belle aubade.
Jamais je n'eus telle versarde
Comme je vous racompteray,
Et, affin que chascun s'en garde,
Ma fortune je vous diray.

Escoutez, je commenceray,
Se vous voulez ung petit rire...

La conclusion du monologue, c'est qu'il faut se défier de l'amour :

Amours m'ont fait faire mains tours
Pour ceste bergiére jolye;
Amours ont les plaisirs bien cours.
Pour ce a tous je vous supplye
Que nul de vous en ces femelles
N'y mette trop sa fantaisie,
Et fussent ilz [des] damoyselles
De toute façon et lignaige.
Tous hommes qui abusent d'elles,
Je vous prometz, ne sont pas saiges.

Bibliographie :

a. — ℂ La fortune || Damours || ℂ Sermon ioyeulx dung verd galant || Et dune bergiere iolye || Que peut nommer chascun lisant || Damour la fortune ou follye. — *Finis sic finitur || On les vend a paris en la rue || Neufue nostre Dame a || lenseigne de lescu || de France. S. d.* [*v.* 1510], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 26 lignes à la page, sign. *A-B.*

Au titre, un bois grossier qui représente un laboureur poussant une charrue, le laboureur est accompagné de sa femme, laquelle tient une quenouille.

Au v° du dernier f., 12 lignes de texte suivies de la souscription et de deux fragments de bordure.

L'adresse qui se lit à la fin de la pièce est celle de *Jehan Trepperel.*

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (*Cat.*, I, n° 567); exemplaire d'Audenet, de Nodier, de Yemeniz et de Didot.

b. — La Fortune d'amours. Sermon joyeux. *A Lyon, par James Meusnier. S. d.* [*v.* 1520?], in-?

Du Verdier, éd. Rigoley de Juvigny, I, 698.

James Meunier paraît avoir exercé successivement à Lyon et à Paris; ses productions sont fort rares. Quelques-unes sont citées dans le *Catalogue Rothschild* (I, n° 458).

---

47. — Le Monologue Coquillart, ou Monologue de la botte de foin, par Guillaume Coquillart.

[*Reims, vers 1460?*]

Cette pièce paraît avoir obtenu un grand succès, si l'on en juge par les imitations qui vont suivre. Coquillart met en scène

un galant qui raconte ses amours. Ce personnage, surpris par ùn mari trop peu complaisant, est obligé de se réfugier dans un grenier et de se blottir dans le foin. Le *Monologue* ne contient aucune indication qui permette d'en fixer la date; nous le plaçons hypothétiquement vers 1460. Il est certain que Coquillart acquit de bonne heure une grande réputation dans ce genre de composition dont la forme même lui était personnelle[1]; aussi doit-on attribuer le *Monologue de la botte de foin* à la première partie de sa carrière.

La pièce commence ainsi :

Vous semble il point que pour dancer,
Fluter, ou pour parolles fainctes,
Pigner, mirer ou s'agencer,
Un homme se peut advancer
A parvenir a ses actaintes ?
Vous semble il que pour mignotis,
Aulbades, virades et tours,
Entre nous mignons fringantis,
Plaisans, gorgias et faictifz
Puissions jouyr de noz amours?

En voici les derniers vers :

« A Dieu, ma dame. » — « Or, a Dieu don, »
Dist elle. Mais, ne vous desplaise,
Elle est assez fine et mauvaise
D'enquerir se j'en ai rien dict.
Pourtant, je vous pry qu'il vous plaise
D'en dissimuler ung petit.
J'en ay assez dit pour meshuyt;
Et n'en diray plus pour meshouen.
Tabourin, a mon appetit!
Beau sire, le petit Rouen!

Bibliographie :

Le *Monologue Coquillart* se trouve dans toutes les éditions décrites ci-dessus (n° 17)[2]. Il nous suffira de renvoyer à l'édition de M. d'Héricault, II, 204-233.

1. Voy. le passage de l'*Art de rhetorique* de Pierre Fabri cité dans notre introduction (t. XV, 361).
2. Voy. t. XV, p. 391.

48.— Le Monologue du Puys, par Guillaume Coquillart (?).

[*Vers 1460* ?]

Cette pièce dérive directement de la précédente. La donnée est la même, sauf que le galant surpris ne se réfugie pas dans un grenier, mais est obligé de se cacher au fond d'un puits où il court le risque d'être gelé ou noyé. Le *Monologue du puys* ne reproduit pas seulement la même situation que le *Monologue Coquillart*, on retrouve dans les deux morceaux des expressions identiques et jusqu'à des vers entièrement semblables. On doit, pour ce motif, accueillir avec grande réserve l'attribution que *Galliot Du Pré* fait à Coquillart du *Monologue du puys*, car les premiers éditeurs ne le rangent pas parmi ses œuvres. Galliot Du Pré avait assurément des sources d'information que nous ne possédons plus, mais il tenait à grossir les éditions qu'il publiait des œuvres de nos anciens poètes de vers qui eussent l'attrait de l'inédit : il joignit aux œuvres de Coquillart le *Monologue du puys*, de même qu'il joignit à celles de Villon *Le Franc Archier de Baignollet*, et à celles de Gringore *Les Faintises du monde :* rien ne prouve que ces pièces appartiennent aux auteurs à qui le libraire parisien les a données. Il est juste pourtant d'ajouter que Galliot Du Pré n'indique pas expressément l'auteur du *Franc Archier* ni celui des *Faintises*, tandis qu'il dit en toutes lettres à la fin du *Monologue du puys :* « faict par Coquillart. »

Voici le début du monologue :

Gorriers mignons, hantans banquetz,
Gentilz, fringans [et] dorelos,
Portés vous plus les affiquetz,
Ne les robbes de camelos,
Les motz adgencez[1] et œullades ?
Entretenés vous[2] plus voz tours
De faire donner les aubades
Que soulliés faire tous les jours ?

---

1. Les imprimés portent : *Motes argenteuzes, petis œullades*, ce qui n'a pas de sens et rend le vers faux. M. d'Héricault, qui n'hésite jamais, trouve cependant une explication. Notre correction semble justifiée par le *Monologue de l'Amoureux qui... fut pendu a une goutière* (voy. ci-après, nº 50, v. 6).

2. *Impr*. Entretenés voz.

Il se termine ainsi :

Je vous ay dit mon adventure;
Ung homme qui est endurcy,
Se luy semble toute plaisance.
Au fort n'en parlons plus meshuy;
Donnés moy une basse dance.

Bibliographie :

Voy. ci-dessus le n° 17, lettres *f* et suivantes[1]. — Édition d'Héricault, II, 243-260.

49.—LE MONOLOGUE DE L'AMOUREUX QUI, EN POURSUIVANT SES AMOURS, DEMOURA TROIS HEURES A UNE FENESTRE PENDU PAR LES BRAS ET ENFIN SE COUCHA DEDENS UN BAING, CUIDANT SE COUCHER EN UNE COUCHETTE, par Guillaume Coquillart (?).

[*Vers 1460*?].

Cette pièce reproduit, comme la précédente, la donnée du *Monologue de la botte de foin;* aussi n'est-il pas surprenant qu'elle soit attribuée à Coquillart dans le ms. que nous avons sous les yeux. Mais, s'il nous a paru nécessaire de faire des réserves quant au *Monologue de la botte de foin*, nous ne devons pas manquer de les renouveler ici.

Le poème commence ainsi :

Vivre a plaisir la main guernie,
Estre des dames recueilli,
Tousjours pourveu de belle amye,
Veult on estre mieulx accueilli?
Ha! pensez que je suis cellui
Qui voudroit ouyr les complaintes,
Combien que j'ai souvent failli
A parvenir a mes attaintes.

En voici les derniers vers :

Vela comment on vous charie
Amoureux qu'on tient en aboy;
C'est une miserable vie
Que celle d'amours, par ma loy.

---

1. Tome XV, p. 393

Je vous suppli, pardonnez moy,
Se compté ay le personnage;
Jamais je n'y retourneray;
Une autre fois seray plus sage.

Bibliographie :

Biblioth. nat., ms. franç. n° 25428 (La Vallière, n° 185), in-4 sur papier (XVIII[e] siècle).

Nous n'avons pas retrouvé le ms. sur lequel a été faite la copie que nous venons de citer.

---

50. — Le Monologue de l'Amoureux qui par fortune fut pendu a une goutière, puis a une perche, sous les robes d'une femme, et se sauva dedans le coffre aux hardes, par Guillaume Coquillart (?).

[*Vers 1460* ?]

Voici encore une imitation du *Monologue de la botte de foin* qui est attribuée, comme les précédentes, à Coquillart. Le titre en fait suffisamment connaître le sujet.

Le poème commence ainsi :

Bruit de honneur, triumphant maintien,
Bien parfait, port solacieux,
Regart benin, doulx entretien :
Ha! mon Dieu, et quant je la tien
Je suis ravy juques aux cieulx.
Mos adgencez, mos precieux,
Dis plaisans, proprement assis,
Soulas, deduyt delicieux,
Tant beaux, tant gens, tant gracieux!
Mignons y sont ils point transis?
Haa! pensez, j'en sçay cinq ou six
Ou je suis tousjours bien venu.

La fin manque dans le manuscrit, qui se termine de la manière suivante :

Elle marchoit beau et a trait :
Tant belles façons, tant beaux gestes,
Les plus mignons les plus honnestes,
La plus proprement apoinctée,
Gente, guillerette, attinctée;

C'estoit ung tresor, ung avoir,
Voire, et si vous devez savoir
Que c'estoit une damoiselle....

C'est peut-être à notre monologue que fait allusion un passage du *Debat du religieux et de l'omme mondain :*

Que diras tu d'un amoureux
Qui est tombé d'une goutiére
En allant repaistre ses yeulx ?

(Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, XIII, 209.)

Bibliographie :

Biblioth. nat., ms. fr., n° 25428 (La Vallière, n° 185), in-4 sur papier (xviiie siècle).

---

51. — Monologue nouveau et fort joyeulx de la Chamberière desprovue du mal d'amours [ou Sermon joyeulx de la Fille esgarée].

[*Paris* ou *Lyon*, *vers 1500*; *Rouen*, *vers 1530*.]

La même pièce nous est parvenue sous deux formes et sous deux titres différents. En voici les premiers vers d'après le texte de *a* :

Seulle, esgarée de tout joyeux plaisir,
Dire me puis en amours maleureuse;
Au lit d'ennuy il me convient gesir
Sur l'oreiller de vie langoureuse;
Seulle, esgaréede tout joyeux plaisir,
Dire me puis en amours malheureuse.

Après ces vers, qui sont les débris d'un triolet, la chambrière entre ainsi en matière :

Venus, la deesse joyeuse
De qui je me tiens serviteure,
Serez vous envers moi piteuse ?
Faut il qu'en cest estat je meure
Sans coup ferir ?.....

Le *Monologue* est écrit en strophes concaténées rimant *ababb cbc*, *cdcddede*, etc. C'est en raison de cette forme que nous croyons pouvoir le placer vers 1500.

Le morceau se termine ainsi dans *a* :

Mau gré ne me veuillés sçavoir,
Si quelcun me vient a courage,
Que je ne prenne bon vouloir,
Laisse aller le chat au fourmage.
Yci feray fin de langage,
En vous faisant a tous priére
Qu'il vous souviegne du courage
De la despourveue chamberiére.

H, qui détruit tout l'ordre des strophes, qui ajoute çà et là des vers et en supprime d'autres, se termine de la manière suivante :

Pour mectre fin a la matiére,
Prenés garde tousjours a l'age
De la fille bonne ouvriére,
En prenant congé de ce lieu,
En vous disant a tous : a Dieu.

Bibliographie :

a. — Monologue || nouueau ⁊ fort ioyeulx de la Cham- || beriere desproueue du mal damours. — [A la fin :] *On les vent a Lion pres les* || *halles par pierres preuost.* ⁊ *au* || *palays a la Galerie de la chancellerie.* || *Finis. S. d.* [*v.* 1500], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 27 lignes à la page pleine, sans sign.

Au titre, un bois représentant une femme qui tient une fleur.

Au r° du dernier f., au dessous de 3 lignes de texte et de la souscription, une fleur de lis. — Au v° du même f., deux bois : une sibylle (*Sibila delphica*), coin de bordure provenant d'un livre d'heures, et un groupe de trois têtes grotesques.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Cat. Cigongne*, n° 1679). — *Cat. Solar*, n° 1142.— *Cat. Yemeniz*, n° 1679. — *Cat. Didot*, 1878, n° 232.

b. — Monologue nou || ueau fort ioyeux de la chãberiere despour || veu [*sic*] du mal damours. *Nouuellemẽt im* || *prime a Paris.* — *Finis. S. d.* [*v.* 1500], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page.

Au titre, une marque représentant deux scorpions ou écrevisses supportant un écu sur lequel se lisent les initiales I. T. Cette marque appartient à *Jehan Trepperel*; elle a pu être employée également par sa veuve et par son fils.

Musée britannique, C 22. a. 38.

c. — ℭ Monologue || Nouueau fort ioyeulx de la Chambriere || despourueue du mal Damours. *Nouuel- || lement Imprime a Paris.* — ℭ *Finis. S. d.* [*v.* 1500], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page, impr. en lettres de forme.

Au titre, un bois représentant une femme agenouillée devant un homme qui la frappe avec un bâton. Derrière cet homme, deux femmes debout portent une épée dans la main droite.

Au vº du dernier f., un bois représentant un homme qui suit une charrue traînée par deux chevaux, dont on ne voit pas la tête. Près du laboureur, une femme, debout, file à sa quenouille.

Les deux bois que nous venons de décrire se retrouvent dans diverses impressions de *Jehan Trepperel*. Le second orne le titre d'une édition de *La Fortune d'amours* décrite ci-dessus (nº 46); on en verra le fac-simile dans le *Catalogue Rothschild* (I, nº 567).

Biblioth. nat., Y, 6144. A. — Bibl. de M. le baron de Ruble (*Catal. de Lurde*, nº 87).

d. — Monologue nouueau fort ioyeux de la chambriere despourueue du mal damours. *Nouuellement imprime a Paris. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 24 lignes à la page.

Au titre, un bois représentant un homme, vêtu d'un manteau, qui parle à un jeune homme vêtu d'une jaquette.

Au vº du titre, d'un côté, une maison, de l'autre, une servante en tablier. La servante est surmontée d'une banderole restée vide.

L'édition sort, croyons-nous, des presses de *Guillaume Ier Nyverd.*

Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (*Cat. Cigongne*, nº 693).

e. — Réimpr. en fac-simile exécutée chez *Pinard*, *a Paris*, et tirée à 60 exemplaires (d'après l'éd. *a*).

Le *Monologue* est accompagné dans cette réimpression de l'*Histoire pitoyable d'ung Marchand lequel donna dix escus a son varlet pour coucher avec sa femme, cependant qu'il alla coucher avec sa servante.*

Ung riche marchand estoit
D'une ville mariniére,
Qui nuict et jour fringottoit
Jannette sa chambriére....

f. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, II, 245-252.

g. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses*, *anciennes et modernes*, *etc.* [*publié par Ch. Brunet*] (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), II, III, 1-7.

h. — Sermon joyeulx de la fille esgarée.

Biblioth. nat., ms. franç., n° 24341 (La Vallière 63), fol. 246, v°-248, v°.

i. — Le Roux de Lincy et Fr. Michel, *Recueil*, n° 43 (t. III), à la suite de la *Moralité a IIII personnages c'est a sçavoir : Chascun*, *Plusieurs*, etc., pp. 27-32.

---

52. — Sermon joyeux d'ung Despucelleur de nourrices.

[*Rouen*, *vers 1500*.]

Voici un monologue qui doit à son titre piquant une grande célébrité. Dès le commencement du xvie siècle, il est cité dans la *Farce du Vendeur de livres*, pièce qui appartient à l'année 1513 ou l'année 1514[1]; mais il est probablement plus ancien. Il se rapproche, quant à la forme, des monologues Coquillart, bien que l'auteur ne se soit pas astreint à croiser les rimes « en *deux* et *ar* ». Le galant commence ainsi :

Hé, mon Dieu, tant j'ay fait de tours,
De petits saulx et de voyages,
Puis ung an, pour voir en decours
Ces doux yeulx, ces plaisans visaiges,
Ces plaisans corps, ces doulx ymages,
Traictis, a porter sur le poing.
Ung hom(me) d'armes cassé aux gaiges
En fust couru cinq cens lieues loing.

Le monologue compte 27 strophes de 8 vers et une strophe finale incomplète dont voici le texte :

Messeigneurs, voici le varlet
Qui despucelle les nourrices ;
A tous le dictz, soient blans ou verts,
Jeunes ou viels, pauvres ou riches :
Je suis qui romps les huis ouvers
Et despucelle les nourrices.

---

1. Voy. Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, II, n° 40, p. 13 ; Mabille, *Choix de Farces*, II, 203, 221. Cf. *La Sottie*, p. 35 ; *Romania*, VII, 266.

Bibliographie :

a. — Sermon ioyeux dun depucelleur de nourrices. *S. l. n. d.* [*v.* 1520?], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 28 lignes à la page.

Cette édition n'a qu'un simple titre de départ.

b. — Sermon ioyeux || dung despucelleur de nourrisses. || ℭ Incipit — ℭ *Finis. S. l. n. d.* [*v.* 1520?], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 29 lignes à la page, sans chiffr., récl. ni sign.

L'édition n'a qu'un simple titre de départ et n'est ornée d'aucun bois.

Le rº du 1er f. contient 19 vers; le vº du dernier f. en compte 26, plus le mot *Finis*.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles, dans un recueil provenant de la vente Pichon (nº 485 du *Catal.*).

c. — Sermon ioyeux dung depucelleur de nourrisses. *S. l. n. d.* [*v.* 1540?], pet. in-8 goth. de 10 pp.

Au dire de M. Brunet (II, 1701), cette édition s'est trouvée plusieurs fois jointe à la *Grande et veritable Pronostication des C... sauvaiges*, imprimée par *Yves Gomont, à Rouen;* elle sort probablement des mêmes presses.

d. — Le Debat de lyuer et de leste avec lestat present de lhõme et plusieurs aultres ioyeusetes. Item pour cõgnoistre vng bon cheual et les cõditions ꝯ taches q̃l doit auoir deuat quil soit bõ. Ensemble vng sermon ioyeulx dung depuceleur de nourrices. *S. l. n. d.* [*v.* 1540], pet. in-8 goth. de 8 ff.

Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (*Catal. Cigongne*, nº 658).

e. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus, nº 17).

f. — Discours || fort ioyeux d'vn || Depuceleur de || Nourrisse [*sic*]. — *Fin. S. l. n. d.* [*A Rouen*, *chez Abraham Cousturier*, *v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 29 lignes à la page, sign. *A*.

L'édition n'a qu'un simple titre de départ et le rº du 1er f. contient 22 vers.

Biblioth. nat., Y. 4796, A (4), Rés., dans un recueil qui contient 10 pièces publiées par *Cousturier*.

g. — Sermon ioyeux d'vn depucelleur de nourrices.

Cette édition est jointe au *Procez et amples examinations sur la vie de Caresme-Prenant*, 1605 (Brunet, IV, 893).

h. — *Momus redivivus, ou les Saturnales françaises....* [par Mercier de Compiègne] (A Lutipolis, de l'imprimerie du libraire-auteur, 2496, 2 vol. in-18).

i. — Procez et amples Examination sur la vie de Caresme Prenant, 1605.

Réimprimé vers 1830 avec le *Sermon* et diverses autres pièces. Voy. Brunet, IV, 893.

j. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, VI, 199-208.

---

53. — Le Monologue du Resolu, par Roger de Collerye.

[*Auxerre, vers 1510.*]

Roger de Collerye met ici en scène un galant qui se vante d'être irrésistible et qui raconte ses amours avec une grande liberté de langage. Le monologue commence ainsi :

Qu'y vault le songer ? Pas le truc.
Tant au soir, la nuit, qu'au desjuc,
Prompt, prest, preux d'attendre le choc,
Bon pied, bon œil, frès comme ung suc,
Accoustré comme ung petit duc,
Asseuré, plus ferme qu'ung roc,
Donnez du taillant, de l'estoc;
Gardez vous d'estre prins au bric....

La pièce est trop connue pour que nous croyions nécessaire de nous y arrêter longuement. En voici les derniers vers :

Il est ainsi que vous l'oyez ;
Or, messieurs, soyez avoyez
De dire, en ung mot absolu,
Qu'on vous a icy envoyez,
Non pas comme gens desvoyez,
Pour escouter le Resolu.

Bibliographie :

a. — Les Œuures de maistre || Roger de Collerye... (voy. ci-dessus, n° 24).
b. — Œuvres de Roger de Collerye, éd. d'Héricault, 59-72.
c. — Œuvres de Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus, n° 17).
d. — Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, 288-292 (avec une fig. d'*Allouart*).

54. — Sermon joyeulx d'ung Ramonneux de cheminées.

[*Vers* 1520.]

On comprend à demi-mot ce que peut être le ramoneur dont il est question dans ce monologue et quels sont les hauts faits dont il se vante; il serait superflu d'insister. La pièce commence ainsi :

Ramonez la cheminée hault et bas!
Dame, chamberiére, bon soir.
N'y a ceans riens que houlser ?
Je suis ung fort homme de bras
Pour ramonner et hault et bas.
Jamais n'allez en paradis
S'il n'est vray ce que je vous dis.
J'ay houlsé a Tours [et] a Blays,
A Paris, en Lorraine, en Mès....

Aucune allusion historique ne nous permet d'indiquer d'une manière précise la date de la composition.

Voici les derniers vers de la pièce :

Si tresbien je fuz en sa grace,
Tellement qu'au partir du lieu
Je fus refaict, et puis a Dieu.
Oncques femme n'eust tel soulas.
Ramonez la cheminée hault et bas.

Bibliographie :

a. — Sermon ioyeulx || dung ramonneux || de cheminees. — *Finis. S. l. n. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 20 lignes à la page.

Au titre, un bois grossier représentant une bûche, de laquelle sortent des flammes.

Au v° du dernier f., un arbre à trois branches au dessus duquel sont des feuilles et des fleurs.

Mus. brit., C. 22. a. 9.

b. — Sermon || ioyeux d'vn || Ramonneur || de cheminees. || *A Rouen*, || *Chez Nicolas Lescuyer*, || *pres le grand portail* || *nostre Dame*. — *Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff. de 19 lignes à la page, sans chiffr., récl. ni sign.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'un encadrement et de la petite marque de *Lescuyer*, avec la devise : Πάροντα καὶ μέλλοντα.

Dans le coin inférieur de droite, on remarque le chiffre 2.

Le v° du dernier f. est blanc.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

c. — Sermon joyeulx d'ung Ramonneur de Cheminées. *A Rouen, Chez Pierre Mullot, S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 4 ff.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles (exempl. incomplet du titre, dans un recueil de pièces portant toutes le nom de *Mullot*).

d. — Réimpression exécutée à *Paris*, vers 1830, et jointe au *Procez et amples Examinations sur la vie de Caresme prenant*, etc.

Voy. Brunet, IV, 894.

e. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 235-239.

Réimpression donnée d'aprés l'édition *a*.

f. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes*, [*publié par Ch. Brunet*] (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), II, XXIV, 1-5.

---

55. — Monologue d'une Dame fort amoureuse d'ung sien amy, par Roger de Collerye.

[*Auxerre? vers 1530.*]

Cette pièce est beaucoup moins gaie que les autres monologues de Roger de Collerye. On y retrouve une main habile, des vers adroitement enchaînés, mais l'ensemble nous paraît un peu terne. Le sujet, qui pouvait prêter à des allusions grossières, est traité de la façon la plus inoffensive et la plus convenable. Ces particularités nous portent à croire que le *Monologue d'une Dame* aura été composé par Collerye alors qu'il était déjà sur le retour et qu'il prenait au sérieux ses fonctions ecclésiastiques; aussi le plaçons-nous approximativement vers 1530.

La pièce commence ainsi :

Est il besoing de faire bruit
Qu'on a parlé et estrivé
Que mon cœur est pieça reduit
A aymer quelqu'un qui me duit,

Tant en secret comme en privé?
Est il besoing de caqueter
Qu'on ayme l'un, qu'on ayme l'une,
Brouller, marmouser, barbeter,
Quester, remarcher, mugueter
De jour, de nuict et a la lune?

Le meilleur morceau du poème est un dit « de l'un et de l'autre » (v. 78-117) :

L'ung dict tresbien, l'autre faict rage;
L'ung ne dit mot, l'autre s'essaye;
L'ung parle gras, l'autre begaye....

Le *Monologue du Resolu* offre déjà une énumération du même genre, mais moins développée.

La pièce se termine ainsi :

Puisqu'Amours m'a ainsi surprise,
De luy voicy que je conclus :
Je ne dois point estre reprise
Si de bon cueur je l'ayme et prise.
Vela que je dis et non plus.

Bibliographie :

a. — Les Œuures de maistre || Roger de Collerye... (voy. le n° 24), f. Dv, r° — Dviij, r°.

b. — Edition d'Héricault, 1855, 73-79.

---

56. — FARCE JOYEUSE, TRESBONNE, A DEUX PERSONNAGES, DU GAUDISSEUR QUI SE VANTE DE SES FAICTS ET UNG SOT QUI LUY RESPOND AU CONTRAIRE, c'est assavoir :

Le Gaudisseur, Le Sot.

[*Lyon, vers 1540.*]

Nous avons déjà dit[1] que cette pièce et le *Sermon joyeux de bien boire* paraissent être sortis de la même main. Le procédé dramatique est le même. Malgré le titre que porte la seule édition connue, la *Farce joyeuse* est en réalité un sermon, mais

1. Voy. ci-dessus, n° 30.

l'acteur chargé du rôle principal est interrompu à chaque phrase par un sot qui remplit un rôle secondaire.

La *Farce* commence par une chanson :

LE GAUDISSEUR, *en chantant*

Jeune, gente, plaisante et lye,
Je suis vostre loyal servant
Et le seray toute ma vie,
Quelque chose que l'on en die;
Tousjours seray mignon et gay,
Aussi gent comme ung papegay,
Fringant a la mode qui court.

LE SOT

Voire, pour remplir sa vecie;
Puis après tant croquer la pie
Qu'il s'endormit en une court...

L'expression « croquer la pie », qui se retrouve au v. 116, se rencontre également dans le *Sermon*, v. 349.

L'origine lyonnaise de la pièce ne peut être douteuse. Le Gaudisseur, après avoir raconté toutes ses pérégrinations, ajoute :

Quant a Lyon fus retourné
— C'estoit le lieu ou je fus né, —
Chascun me presentoit des biens.

On remarquera aussi que le « vin claret de Lyon » est placé en tête de l'énumération des bons vins que fait le Gaudisseur (v. 172-182). L'Observance citée au v. 215 est un couvent lyonnais bien connu.

Voici les derniers vers de la pièce :

LE GAUDISSEUR

Messeigneurs, pour vous faire fin,
Je fus servy a la plaisance.
Quant vint le lendemain matin,
Je me rendy a l'Observance.
A Dieu vous dy, car je m'en voys
Tourner le rost en la cuysine,
La ou je mangeray des poys
Emprès une bonne geline.

LE SOT

Prenez en gré l'esbatement,
Seigneurs et dames, je vous prie
Après luy m'en vois vistement.
A Dieu toute la compaignie.

Bibliographie :

a. — Farce || ioyeuse || Tres bonne a || deux personnaiges. || Du Gaudisseur q̃ se vãte de ses faictz. || Et vng Sot qui luy respond au con- || traire. Cest assauoir. || ℭ Le Gaudisseur. || ℭ Et le Sot. || Le gaudiseur [*sic.*] — ℭ *Finis. S. l. n. d.* [*Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard, vers 1545*], in-4 goth. allongé de 4 ff. de 46 lignes à la page pleine, impr. en gros caract., sign. *A*.

Au titre, un bois représentant un personnage vêtu d'un manteau fourré, ouvert sur le devant, et coiffé d'un chaperon à cornette; ce personnage tient à la main une banderole dont l'intérieur n'a pas été rempli. (Le même bois se retrouve en tête de la *Farce.... de Guillerme qui mangea les figues du curé.*)

On lit au dessus du personnage qui vient d'être décrit, les mots : *Le gaudiseur* [sic], en gros caractères.

Les deux premières lignes de l'intitulé sont imprimées en caractères xylographiés.

Mus. brit. C. 20 d.
41.

b. — Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 292-302.

VII. — MONOLOGUES DE CHARLATANS ET DE VALETS.

57. — LI DIZ DE L'ERBERIE, par Rutebeuf.

[*Paris, vers 1250.*]

Le *Diz de l'Erberie* est un document historique et littéraire des plus curieux. La satire de Rutebeuf ne nous montre pas seulement qu'il y avait sous saint Louis des charlatans vendant au public des panacées extraordinaires; elle prouve encore qu'il existait dès lors un théâtre tout à fait analogue à celui du xve siècle. Le marchand d'orviétan qui vante ses drogues ne s'adresse pas à des badauds qui passent; il veut que ses audi-

teurs s'asseyent et gardent le silence; ce sont de véritables spectateurs : l'entrée en matière ne laisse pas de doute sur ce point :

Seigneur qui ci este[s] venu,
Petit et grant, jone et chenu,
Il vos est trop bien avenu,
Sachiez, de voir.
Je ne vous vel pas decevoir :
Bien le porreiz aparsouvoir
Ains que m'en voize.
Aseeiz vos, ne faites noise;
Si escouteiz, c'il ne vos poize.
Je sui uns mires;
Si ai estei en mainz empires :
Dou Caire m'a tenu li sires
Plus d'un estei ;
Lonc tanz ai avec li estei :
Grant avoir i ai conquestei....

De ses voyages dans tous les pays du monde le charlatan a rapporté des herbes merveilleuses et des pierres qui guérissent de tous les maux, même de la mort. — Ecoutez, dit-il en terminant :

Or oeiz ce que m'encharja
Ma dame qui m'envoia sa.

L'herboriste abandonne alors les vers et continue son boniment en prose :

Bele gent, je ne sui pas de ces povres prescheurs ne de ces povres herbiers qui vont par devant ces mostiers a ces povres chapes mau cozues, qui portent boites et sachez, et si estendent .I. tapis, car teiz vent poivre et coumin [*b* et autres espices] qui n'a pas autant de sachez comme il ont. Sachiez que de ceulz ne sui je pas; ainz suis a une dame qui a non ma dame Trote de Salerne, qui fait cuevre chief de ces oreilles, et li sorciz li pendent a chaainnes d'argent pardesus les espaules; et sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz quatre parties dou monde....

Trot de Salerne, ou Trotola de' Roggeri, est resté célèbre parmi les médecins du XI[e] siècle; mais Rutebeuf semble jouer ici sur le nom de ce médecin et sur la mule du marchand d'orviétan. C'est à cette dernière qu'appartiennent les longues oreilles et la chaîne d'argent qui sert de bride.

Insensiblement le charlatan arrive à faire connaître le prix

de sa marchandise. Sa dame lui a ordonné d'en demander un denier, c'est-à-dire, « a Paris .I. parisi, a Orliens .I. orlenois, au Mans .I. mansois, a Chartres .I. chartain, a Londres en Aingleterre .I. esterlin ». Il veut seulement avoir de quoi nourrir lui et sa monture, car il faut que le prêtre vive de l'autel.

La place donnée à la monnaie de Paris en tête de l'énumération qui précède indique que l'orateur s'adresse à des Parisiens.

Le morceau se termine ainsi :

Car se mes peres et ma mere estoient ou peril de la mort et il me demandoient la meilleur herbe que je lor peulse doneir, je lor donroie ceste. En teil meniere venz je mes herbes et mes oignemens. Qui vodra si en preingne ; qui ne vodra si les laist.

Les deux dernières phrases (depuis : *En tiel meniere*) manquent dans le manuscrit *b*.

On a prétendu[1] que le long couplet en prose récité par le marchand d'herbe ne permettait pas de considérer le *Dit de l'erberie* comme une œuvre dramatique ; c'est là, ce nous semble une erreur. Sans doute dans un mystère, ou même dans une farce, notre ancien théâtre n'admettait que les vers ; mais il n'en était pas de même dans les monologues. Il nous suffira de rappeler deux exemples que nous avons cités ci-dessus[2]. Ces exemples, il est vrai, ne paraissent pas remonter plus haut que le commencement du XVIe siècle ; mais les auteurs d'alors conservaient fidèlement les traditions anciennes, traditions qui ne furent rompues que par les poètes de la Pléiade.

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. fr. 1635 (anc. 7633), fol. 80 *b* — 82 *a*. — Dans ce ms. la pièce est anonyme.

b. — Biblioth. nat., ms. fr. 24432 (Notre-Dame, 198) fol. 34 *a* — 35 *c*.

c. — *Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois, par Achille Jubinal* (Paris, Édouard Pannier, 1839, 2 vol. in-8), I, 250-259.

1. Voy. Petit de Julleville, *Les Comédiens en France*, 24-26 ; *Répertoire du théâtre comique en France*, 407.

2. Voy. le *Sermon de Frappe culz* (no 8) et le *Sermon joyeulx de monsieur sainct Velu*.

d. — *Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal. Nouvelle édition, revue et corrigée* (Paris, Paul Daffis, éditeur-propriétaire de la Bibliothèque elzévirienne, 1874, 3 vol. in-16), II, 51-62.

Voy., sur cette seconde édition, *Romania*, III (1874), 401.

e. — *Les Rues et les Cris de Paris au XIIIe siècle ; pièces historiques publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale et précédées d'une étude sur les rues de Paris au XIIIe siècle, par Alfred Franklin* (Paris, Willem, 1876, in-16), 165-174.

f. — *Rustebuef's Gedichte. Nach den Handschriften der Pariser National Bibliothek herausgegeben von Dr Adolf Kressner* (Wolfenbüttel 1885. Druck und Verlag von Julius Zwissler, in-8 de VI et 305 pp.), 115-120.

Voy. *Romania*, XV (1886), 477.

---

58. — De la Goutte en l'aine.

[*Vers 1250.*]

Voici encore une parodie des boniments débités par les charlatans sur les places publiques. M. Jubinal a eu raison de la rapprocher du *Diz de l'Erberie*. La pièce commence ainsi :

Escoutez tuit et entendez,
Qui assez sovent despendez
En chose qui ne vous vaut riens.
Hui vous est avenu granz biens
De mire, se m'en volez croire.
Qu'en dites vous ? Respondez voire.
Je suis bons mires de Salerne ;
Fols est qui blasme ne qui ferne
Le grant sens que Diex m'a doné
Et que j'ai pieça conquesté
A Paris et a Montpellier,
Dont je ving d'escole l'autr' ier ..

Le médecin qui s'annonce ainsi guérit de toutes les maladies ; mais il a un talent spécial :

Je garis de la goute en l'aine
Qui met les genz en male paine,
Une goute plaine de rage ;

Li .I. l'apelent mal volage,
Por ce que sovent va et vient;
Mès por ce qu'entre le cul tient
L'apelez vous la goute en l'aine.

Notre homme énumère une foule de choses, plus singulières les unes que les autres, qu'il emploie pour faire soigner cette maladie, puis il ajoute en terminant :

Qui toutes ces choses prendroit,
[Et] en .I. mortier les metroit,
Et si les triblast tout en .I.
Et puis les beust a jeun,
Garis seroit, sachiez sans doute,
De la tresangoisseuse goute
Qui n'espargne nule ne nul,
C'on apele goute de cul.

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. fr. 837 (ancien 7218), fol. 243.
b. — *Œuvres complètes de Rutebeuf*, éd. de 1839, I, 475-477.
c. — *Œuvres complètes de Rutebeuf*, éd. de 1874, III, 192-194.

---

59. — [L'Homme qui sait tout faire],

par Raimond d'Avignon.

[*XIIIe siècle.*]

Nous ne possédons qu'un petit nombre de mystères écrits en provençal, mais ces mystères suffisent pour prouver que si le théâtre ne fut pas aussi florissant dans le midi que dans le nord de la France, il n'y fut cependant pas inconnu. La pièce dont nous allons parler a des rapports si étroits avec les compositions citées plus loin qu'il est difficile de ne pas y reconnaître un monologue dramatique. L'absence de toute adresse aux spectateurs ne suffit pas, selon nous, pour lui enlever ce caractère. On peut d'ailleurs supposer que l'acteur ajoutait quelques mots de son crû, au commencement ou à la fin du monologue.

Raimond d'Avignon vivait au XIIIe siècle, comme l'atteste la langue même qu'il écrit; mais en dehors de cette date approximative, nous ne savons rien de sa vie. Raimond met en scène

un homme qui se vante de savoir tout faire. L'énumération des talents divers de ce personnage forme une litanie dont voici le début :

Sirvens sui avutz et arlotz,
E comtarai totz mos mestiers,
E sui estatz arbalestiers,
E portacarn et gualiotz,
E rofian e baratiers,
E pescaires et escudiers
E sai ben de peira murar...

La litanie se compose en tout de 78 vers, mais la fin nous paraît écourtée. Ce qui semble indiquer que la composition de Raimond d'Avignon a subi des retranchements, c'est qu'un de nos manuscrits compte à la fin 8 vers de plus que les autres, sans pourtant que le monologue ait une conclusion bien nette.

Voici la fin du poème :

E fui marescals de cavals
E guardei eguas per las vals,
E fui fabres e pelletiers,
Si m'ajut Dieus, e sabatiers;
Qui m'en vol creire, bos fols sui
E savis be, quan trop ab cuy.
E fis olas et fui sauniers,
E fui cassaires e veiriers,
E fis pargamins e fossatz,
E sai liar radels e ratz,
E taillei borsas, e vendei
Plom per argen, e pois menei
Orps e devinc redons e gras,
E fui barbiers e paniers fas.

Bibliographie :

a. — Manuscrit de la Bibliothèque de Modène, fol. 203 *a*.

Ce manuscrit est le seul qui donne les vers 71-78.

b. — Biblioth. nat., ms. fr. 856, fol. 372 *c*.

c. — Biblioth. nat., ms. fr. 854, fol. 191 *b*.

d. — Biblioth. nat., ms. fr. 22543, fol. 23 *b*.

e. — Raynouard, *Choix des Poésies originales des troubadours*, IV, 462-465.

f. — Bartsch, *Chrestomathie provençale*, 2e et 3e éd., 307; 4e éd., 209.

60. — Les Ditz de maistre Aliborum, qui de tout se mesle.

[*Paris, vers 1495.*]

Le type de l'homme qui se vante de savoir tout faire est aussi ancien, sinon plus ancien, dans la littérature du nord que dans celle du midi. Dans le débat *Des deux bordeors ribauz*[1] chaque personnage se flatte de posséder tous les talents; cependant la dispute porte principalement sur le mérite de chacun comme jongleur. Une ballade qui figure dans les œuvres d'Eustache Deschamps a un caractère plus général[2].

Les *Ditz de maistre Aliborum* sont plus développés. Ils offrent en outre cet intérêt que le personnage « qui de tout se mesle » porte un nom devenu proverbe. L'origine du mot *aliborum* ou *aliboron* est encore obscure ; un passage du *Roman du Renart* cité par M. de Montaiglon rend assez vraisemblable le rapprochement entre *aliboron* et *elleborum*.

Les *Ditz* n'étaient peut-être pas destinés au théâtre, mais ils se rattachent si étroitement à la pièce qui précède et à celles qui suivent que nous n'avons pas hésité à leur donner une place dans notre répertoire.

Ils commencent ainsi :

Je m'esbahis en moy tresgrandement
Du grant engin et grant entendement,
Du grant sçavoir, fantasie et memoire
Qui sont en moy, et m'esbahis comment
Uug seul engin peult faire seurement
Tant de choses comme je sçay bien faire.
Je suis parfait en tout art et affaire ;
De tous mestiers en moy est le gibier ;
Ce que je faitz n'y a rien que refaire.
A l'ouvraige l'on cognoist l'ouvrier.

Car, tout premier, je suis tresbon musnier,
Bon panetier, patissier, cuisinier,
Bon hostelier, tavernier, rotisseur, etc.

---

1. Montaiglon, *Recueil général et complet de fabliaux*, I, 1-12.
2. Cette ballade a pour refrain :

Nulz, Dieu mercy, ne me scet riens apprendre.

Voy. éd. Queux de Saint-Hilaire, V, 23, et la réimpression de *Maistre Hambrelin* donnée par Veinant.

Comme on le voit, *Maistre Aliborum* est écrit en vers de dix syllabes et divisé en strophes de dix vers, ce qui n'était pas la forme habituelle des monologues dramatiques, mais ce qui ne prouve pourtant pas que la pièce n'ait pas été récitée sur un théâtre [1]. Le fait que le morceau ne se termine pas par une adresse aux spectateurs et qu'il a au contraire une conclusion morale est, par contre, un motif sérieux de lui contester le caractère dramatique.

Divers bibliographes ont pensé que *Maistre Aliborum* devait être l'œuvre de Pierre Gringore, mais il ne semble pas que cette attribution repose sur d'autres motifs que sur les proverbes ou sentences qui terminent la plupart des strophes; or cet usage des proverbes ne fut pas particulier à Gringore; ce fut une mode générale à la fin du xve siècle.

La 9e strophe contient une allusion qui permet de fixer approximativement la date du poème :

De Romme party pour revenir en France;
La m'arraistay au hault d'une montaigne;
Mais, quand je fus a Fournoue, je pense,
J'ouys tip tap, et grans coups a puissance
Frapper, ferir, et d'escu et de lance,
Abattre gens parmy une campaigne.
Alors, comme ung [tres]vaillant capitaine,
Je prins d'assault une grant vieille souche;
J'entray dedans, sans faire ou perte ou gaigne,
Aux escoutes jusqu'après l'escarmouche.

La bataille de Fornoue fut livrée le 6 juillet 1495; on peut croire que notre pièce n'est guère postérieure à cette date.

Les *Ditz* se terminent ainsi :

Quant g'y pense je ne sçay quel mestier
Je doy faire n'auquel pour le premier
Doy commencer; l'ung pour l'autre me trouble.
Ung homme n'a besoing que d'ung mestier
Et, si le sert de bon vouloir entier,
Il lui donra tousjours sa vie au double.
L'homme inconstant mestier sur mestier double;

1. Une des pièces dont nous avons parlé ci-dessus, *Les Erreurs du peuple commun* (no 37), est écrite également en vers décasyllabiques.

De son estat jamais ne se contente,
Mais ung constant d'ung mestier ne se trouble,
Dont, a la fin, acquiert chevance et rente.

Bibliographie :

a. — Cy commencent les Ditz de Maistre Aliborum qui de tout se mesle et scait faire tous mestiers et de tout rien. — *Cy finent les dictz de maistre Aliborum. Imprime a Paris pour Pierre preuost. S. d.* [*v.* 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 25 lignes à la page.

Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Catal. Cigongne*, n° 688).

b. — Maistre aliborū qui || de tout se mesle ⁊ scet || faire tous mestiers ⁊ || de tout rien. — *Cy finissent les ditz* || *de maistre aliborum. S. l. n. d.* [*v.* 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 26 lignes à la page, sans sign.

Au titre, un bois en hauteur représentant un guerrier revêtu d'une cuirasse.

Au v° du dernier f., le bois de l'homme à longue robe qui parle à un enfant.

Biblioth. nat., Y. n. p., Rés. — Biblioth. de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Catal. Cigongne*, n° 687).

c. — Maistre Aliborum qui de tout se mesle. *S. l. n. d.* [*v.* 1510], pet. in-8, goth. de 4 ff.

Au titre, un bois représentant deux pages et deux faucons.

Au v° du dernier f., une tente devant laquelle sont placés cinq personnages.

Édition très incorrecte, imprimée sur papier grossier.

d. — Collection de Poésies, Romans, Chroniques, etc., publiée d'après d'anciens manuscrits et d'après des éditions des xve et xvie siècles. *Paris, chez Silvestre,* 1838-1860, in-16. N° 2.

e. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 33-41.

---

61. — Watelet de tous mestiers.

[*Picardie, vers 1500.*]

Les *Ditz de maistre Aliborum* peuvent ne pas être dramatiques; il en est autrement de *Watelet*, qui non seulement appartient au théâtre, comme le prouve l'adresse aux spectateurs, mais

encore, grâce aux deux remaniements dont nous parlerons plus loin, s'est maintenu sur la scène pendant un siècle.

Watelet est le diminutif picard du wallon de *Gautier* (correspondant au français *Gautelet*); il est surtout connu par le peintre et littérateur du XVIII[e] siècle, qui l'a porté comme nom de famille. La pièce est d'ailleurs pleine de locutions picardes qui ne laissent pas de doute sur la province à laquelle elle appartient; elle commence ainsi :

Bonnes gens, Dieu vous gard de joye
Et Nostre Dame de santé!
Qu'en dict on? Suis je bien[1] planté?
Respondez, gros, gresle, menu.
A tout le mains je suis venu;
Ne sçay quel feste[2] on me fera,
Mais vela ce qu'il en sera.
Pour[3] que chascun de vous le sache,
Je vous diray qu'icy me[4] cache,
Et, le retenez, s'il vous plaist.
Je me faitz nommer Watelet
De tous mestiers; c'est mon droit nom...

Après avoir cité tous les pays où il est connu (v. 14-26), Watelet entreprend l'énumération de ses talents :

Qui auroit affaire de my,
Me vecy prest et diligent
Pour a gré servir toutes gens
Selon ma petite puissance;
Et, pour vous donner cognoissance
De mon estat et [mon] affaire,
Primo, vecy que je sçai faire,
Comme vous le m'orrez[5] noncer :
Premier je me sçay avancer
D'apointer [bien une] espousée...

Watelet continue sa litanie. Tous les métiers, depuis les plus simples jusqu'aux plus extraordinaires, lui sont également familiers. En terminant il nous donne son adresse, et l'on peut juger que tant de talents ne l'ont pas conduit à la fortune :

1. *Impr.* blien.— 2. *Impr.* Je ne sçay quelle. — 3. *Impr.* Affin. — 4. *Impr.* ma.

5. *Impr.* Comme vous le m'auray.

Pourtant, qui a de moy affaire,
Je vous signifie, bonne gent[1],
Que logé suis[2] au Plat d'argent;
Je n'ay rien se on ne me le donne[3].
Jesus qui tous pechez pardonne
Nous doint sa paix et finement!
Prenez en gré l'esbatement
Du bon du cœur, si[4] faict qu'il est,
De ce[5] bon frére Watelet.

Le livret qui nous a conservé le monologue le fait suivre d'une épître adressée par l'auteur à un religieux qui lui avait promis copie d'une pièce de sa façon. Cet auteur ne s'est malheureusement pas nommé, et nous ne savons pas davantage qui est frère Estienne. Voici la teneur de cette épître finale :

Frére Estienne, mon amy, humbles recommandations premises, vous sçavez que m'avez promis devant que partir de nostre maison, c'est que m'envoirés[6] ce que nous dictes samedy au soir en la cuysine, et pour ce je vous prie que prenez ung peu de temps pour l'escripre au lieu de babillier soit du jour soit du soir, et, affin que n'aiez excusation, je vous envoie *Watelet*, lequel est bien mal escript pour la briefveté du temps, et pour ce, au retour, nous le lirons et acorderons se aulcunes faultes avez trouvées. Ce faict, lundy au soir, par le tout vostre amy.

Bibliographie :

a. — ℂ Vuatelet de || tous mestiers. — *Finis. S. l. n. d.* [*v.* 1510], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 20 lignes à la page pleine, impr. en gros caract., sign. *A*.

Au titre, le bois de l'homme qui tient la main sur la poignée de son épée, et qui parle à une femme.

Au r° du 7e f., au dessous de deux lignes de texte et du mot *Finis*, le bois bien connu qui représente un personnage vêtu d'une longue robe fourrée d'hermine, adressant la parole à des soldats armés de lances.

Au v° de ce même f., un bois tiré d'une édition des *Quinze Joyes de mariaige* (c'est une copie de la fig. qui orne l'édition de *Trepperel*). Ce bois représente un homme chargé d'un berceau et de tous les ustensiles domestiques, assailli à la fois par ses enfants, par sa femme qui le menace d'un bâton, et par le chat.

---

1. *Impr.* gens. — 2. *Impr.* Que logez je suis. — 3. Ce passage semble indiquer que l'acteur va faire la quête. Cf. nos 23, 31, 40. — 4. *Impr.* si si. — 5. *Impr.* se. — 6. *Impr.* memoirés.

Au r° du 8e f., un bois, tiré sans doute d'une farce imprimée, qui représente un homme vêtu d'une longue épée guettant un autre homme qui franchit une porte; deux femmes assistent à la scène.

Au v° du même f., une chasse au sanglier.

Biblioth. munic. de Versailles, E. 472. c. (16).

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XIII, 154-169.

---

62. — M. Hambrelin, serviteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacolet.

[*Paris? 1537.*]

Le monologue de maistre Hambrelin n'est qu'un remaniement de celui de Watelet. Quelques vers ont été supprimés, un grand nombre d'autres ont été ajoutés, la plupart des expressions picardes ont fait place à des locutions plus facilement intelligibles aux Parisiens ou aux habitants des provinces du centre; mais le fond est resté presque le même.

Le nom d'Hambrelin est curieux et nous ne saurions dire comment le réviseur de Watelet a eu l'idée de s'en servir. Ce nom est une simple transcription du haut allemand *Hämmerlein* ou *Hämmerling*. Les deux diminutifs, toujours accompagnés du mot *Meister*, comme dans le français « maistre Hambrelin », signifient fréquemment un diable, un bourreau, un sorcier. Par extension, le nom de *Hämmerlein* ou *Hämmerling* est donné à un farceur; il devient synonyme d'Arlequin ou de Hanswurst [1].

Voici le début de la pièce :

En ceste ville suis venus,
Sur une mulle, a beaulx piedz nudz,
Sçavoir si pourray trouver maistre
Avec lequel me puisse mettre
Pour le servir de mon mestier.
Je suis masson, forgeur d'estrier;
Il n'est de riens que je ne face;
. . . .

---

1. Voy. les exemples cités par les continuateurs des frères Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, IV, II, 317-318.

Pour ce on m'appelle en toute place
Maistre Hambrelin qui tout sçait faire.
Je sçai juments et vaches traire,
Faire soufflets, faire lanternes,
Herpes, cymbales et guiternes;
Forger monnoye en bonne foy;
Je sçay plaider, alleguer loy;
Faire havetz pour cueillir meures....

Le monologue se termine ainsi :

Faire sçay ce qu'on me commande;
Je me congnois en pierrerie
Et en toute aultre mengerie,
En diamantz et en rubis,
En tailler cristal jaune et bis,
Colorer pierre crapauldine;
Je sçay venir droict quand on disne,
Affecter vermeil et blanc vins;
Je sçay des mestiers plus de vingtz.
Il me fauldroit quatorze ans estre
Pour vous dire de quoy suis maistre;
Je sçay crier, chanter et braire;
Hambrelin suis qui sçait tout faire.

Après le mot *Finis* vient ce dixain qui rappelle la fin de Watelet :

De par ledict maistre Hambrelin.

Sçavoir ne fais a deux n'a ung;
En general, c'est a chascun :
Pour chose que ce soit a faire,
Qui a de Hambrelin affaire
Pour son sçavoir ou son art gent,
Il est logé au Plat d'argent,
Ou se tient son train et sa court,
Avec le seigneur d'Argent Court,
Marchant de beurre et d'aguillettes
En la rue des Trois Caillettes.

La rue « des Trois Caillettes » fait peut-être allusion à la rue « des Trois Canettes » à Paris. Quant à la date, celle de 1537 que porte l'édition *a* paraît se rapporter non seulement à l'impression, mais à la composition même du poëme. Hambrelin dit (v. 89) :

Cousin je suis a dame Alix.

Or, dame Alix, entremetteuse parisienne, que Marot a rendue célèbre, était vers 1537 à l'apogée de sa notoriété.

Plus loin (v. 207, 208), Hambrelin ajoute :

> Je suis grand avalleur de trippes,
> Cousin germain de Fripelippes,

allusion au prétendu secrétaire de Marot,

> Ce frippeur et lecheur de lippes
> Qui se fait nommer Fripelippes,
> Ou secretaire de Clément[1].

C'est précisément en 1537 qu'eut lieu la fameuse querelle de Marot et de Sagon, dans laquelle il est souvent fait mention de Fripelippes. Enfin c'est au même temps que se rapporte la mention de maistre Gonin (v. 258), farceur fameux sous François Ier, et qui mourut avant 1551.

L'auteur d'*Hambrelin* ne nous a pas fait connaître son nom : il ne signe que de sa devise, qui pourrait bien être un anagramme : *Hardy en fortune*. Quant au poème lui-même, de nombreuses éditions témoignent du succès qui lui fut réservé. Le nom d'Hambrelin ou Ambrelin passa dans l'usage courant. On le trouve en tête d'un dixain imprimé en 1549 avec une mélodie de Janequin[2]; un peu plus tard il figure dans l'envoi d'une ballade qui fait partie de *l'Amoureux Passetemps*[3]; enfin Ambrelin est le nom du valet dans *La Nouvelle tragi-comique* de Marc Papillon, dit le capitaine Lasphrise[4].

Le monologue d'Hambrelin était encore célèbre au commencement du XVIIe siècle. La préface des *Muses gaillardes* d'Anthoine Du Breuil (Paris, 1609, in-12) commence ainsi : « Voicy un petit Hambrelin que je vous presente, qui par ses longs voyages vous racontera des merveilles; il sçait jouer divers personnages et parler plusieurs langues, c'est-à-dire tantost la païsane et tantost la courtisane, comme servant à tout usage. »

1. Marot, éd. Lenglet-Dufresnoy, in-12, VI, 88.

2. Voy. Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, XIII, 428. — Cette pièce est peut-être de Germain Colin. Voy. *Catalogue Rothschild*, I, p. 548.

3. P. 30 de la réimpression.

4. Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, VII, 464.

Bibliographie :

a. — M. Hambrelin || Seruiteur de Maistre Aliborum || Cousin germain de Pacolet. — *Finis.* || *Hardy en fortune.* || 1537. *S. l.* [*Paris?*], pet. in-8 de 8 ff. de 21 lignes à la page, impr. en lettres rondes, sign. *A*.

La première ligne du titre est imprimée en gros caractères gothiques; les deux autres lignes sont en lettres rondes. Au dessous de l'intitulé est un bois assez grossier qui représente un homme dans une chaire adressant la parole à divers personnages assis ou debout devant lui.

Biblioth. municip. de Versailles, E. 456. c.

b. — Maistre Hambrelin, seruiteur de maistre Aliborum, cousin Germain de Pacolet. *S. l. n. d.* [*Paris? v. 1540*], pet. in-8 de 8 ff. de 27 lignes à la page, impr. en lettres rondes.

Catal. La Vallière par De Bure, II, nº 3095, dans un recueil acheté par la Bibliothèque du Roi, mais qui ne se retrouve pas aujourd'hui. Nous donnons notre description d'après les notes mss. de Van Praet.

c. — ℂ M. Hambrelin || seruiteur de maistre Aliborum cousin germain de || Pacolet. — *Explicit. S. l. n. d.* [*Paris? v. 1540*], pet. in-8 goth. de 8 ff.

Au titre, un bois qui représente un personnage vêtu d'une longue robe fourrée, près duquel se tient un petit écolier, ou valet, qui porte la main à son chaperon.

Cette édition, qui ne nous est connue que par *g*, se termine par les deux chansons suivantes :

1º Il estoit une fillette
Qui vouloit sçavoir le jeu d'amours...

(Cf. *Plusieurs belles chansons nouvelles*, 1542 (réimpr. par Percheron, 1867), nº 4; *Chansons nouvellement composées*, 1548 (réimpr. par Baillieu), nº 32; la *Fleur des Chansons*, 1586 (réimpr. dans les *Joyeusetez*), nº 38).

2º On dict que le mal des dens
C'est une maladie diverse...

(Cf. *Chansons nouvellement composées*, 1548, nº 33.)

d. — Maistre Hambrelin, seruiteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacolet. *Imprimé dessouz le cadre en la presse sur le marbre. S. l. n. d.* [*v. 1560*], pet. in-8 de 4 ff. de 22 lignes à la page, caract. ital.

La formule : *Imprimée sous le quadre à la presse, sur le marbre*, se retrouve sur le titre de *La Tasse, comedie propre pour estre exhibée au temps de Caresme prenant* (voy. *Recueil des Pièces rares et facétieuses anciennes et modernes;* Paris, Barraud, 1873, in-8, III, III).

Biblioth. Méjanes à Aix, nº 29880.

e. — ❧ M. Hambrelin || Seruiteur de || maistre Aliborum, cou || sin germain de Pacollet. — *Fin.*

Cette édition, précédée d'un titre séparé, occupe les ff. *F2-F8* de la pièce suivante (le monologue n'y compte que 290 v., au lieu de 300) :

La || Nauigation || Du Compaignon à la || Bouteille || Auec le discours des ars & scien- || ces de Maistre Hambrelin. || *A Paris.* || *Pour Claude Micard, au clos* || *Bruneau à la chaire* || 1576. Pet. in-16 de 48 ff. non chiffr., titre encadré, sign. *A. F.*

Biblioth. nat., Y. 4508. Rés.

Selon M. Brunet (IV, 1068), *Maistre Hambrelin* ne se trouve pas dans les autres éditions de la *Navigation.*

f. — Le seruiteur qui se || vante de sçauoir tout faire, lequel || est fort plaisant & recreatif. || Maistre Ambrelin, seruiteur de || monsieur Pacolet.

Cette réimpression occupe les pp. 158-173 d'un volume intitulé simplement : Farce nouuelle tres-bonne et fort ioyeuse du Cuuier, à troys personnaiges. *A Lyon*, 1619. Pet. in-8 de 173 pp.

g. — Collection de Poésies, Romans, Chroniques, etc. *A Paris, chez Silvestre* [*et Potier*], 1830-1858, in-16. N° 23.

Reproduction de l'édition *c*, précédée d'une notice de M. A. V. [Auguste Veinant]. L'achevé d'imprimer est du 15 mars 1858.

h. — La Navigation du Compaignon à la bouteille, suivie de Maistre Hambrelin. Réimpression textuelle, faite sur l'édition de Paris, Cl. Micard, 1576; augmentée d'une introduction et de notes par Philomneste junior [Gustave Brunet]. *Genève, chez J. Gay et fils, éditeurs* [*Impr. Pfeffer et Puky*] 1867. In-16 de XVI et 120 pp.

i. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XIII, 170-185.

j. — Picot et Nyrop, *Nouveau Recueil de Farces françaises*, lxxij-lxxx, 199-215.

---

63. — VARLET A LOUER A TOUT FAIRE, par Christophe de Bordeaux, Parisien.

[*Paris, vers 1575.*]

Voici le second et dernier remaniement de *Watelet*. Ce remaniement se rapproche beaucoup plus d'*Hambrelin* que celui-ci ne se rapproche de son prototype. Le début est presque semblable :

En ceste ville suis venu
Sur une mulle, à beau pied nu,
Exprès affin de trouver maistre
Avec lequel me puisse mettre
Pour le servir de mon mestier.
Je suis masson, forgeur d'estrier,
Et n'est de rien que je ne face;
Pour ce on me nomme en toute place
Le bon varlet qui sçait tout faire.
Je sçais jumens et vaches traire,
Faire soufflets, faire lanternes,
Harpes, vielles et guiternes,
Forger monnoye de bon aloy;
Je sçay plaider, alleguer loy;
Je fais havets pour cueiller meures...

L'allusion à Fripelippes que nous avons relevée ci-dessus a disparu; elle n'eût plus été comprise.

Le monologue se termine ainsi :

Heureux est qui me peut congnoistre
Et moy plus heureux d'estre né!
Tout mon cas est bien ordonné,
Ensemble tout mon equipage;
Ne reste plus que d'estre page,
Puis lacquet pour faire la fin.
Or, n'attendez point à demain,
Vous qui avez de moy affaire :
Varlet à louer qui sçayt tout faire.

Par Christofle de Bordeaux, Parisien.

L'auteur dont nous venons de transcrire le nom, et qui a signé de même la pièce qui suit, est connu par plusieurs publications presque toutes dirigées contre les protestants : *Recueil de plusieurs belles Chansons spirituelles, faictes et composées contre les rebelles et perturbateurs du repos et tranquilité de ce royaulme de France* (Paris, pour Magdeline Berthelin, s. d., in-16 de 96 ff.)[1]; *Les Tenébres et Regretz des Predicans*, etc. (Paris, 1563, in-8)[2]; *Toxin, Bouteselle et Sonne tambour à la noblesse et gendarmerie françoyse,*

1. On trouvera la table de ce recueil dans les *Chants historiques* de Le Roux de Lincy (II, 603-610).

2. La Croix du Maine, éd. de 1771, I, 121.

contre les Reistres, Allemans et autres nations partis exprès de leurs pays avecques intention de ruyner et saccager la France (Paris, Hubert Velu, 1587, in-8)[1]; *Deux Discours sur les faits miraculeux advenus depuis quelque temps à l'endroit de plusieurs pelerins de saint Michel du Mont de la Mer* (Paris, Fleury Bourriquant, 1613, in-8)[2]. Ce dernier opuscule nous apprend tout ce que nous savons de la vie de notre poète; il se termine, en effet, par la mention suivante : « Par Christofle de Bordeaux, Parisien, l'an de son aage LXXVI, et ancien pelerin dudit Mont. » Christophe de Bordeaux devait donc être né vers 1537. — Le surnom de « clerc de tannerie » que lui donne La Croix du Maine est resté fort obscur pour les critiques modernes. Peut-être faut-il lire « clerc de taverne. »

Bibliographie :

a. — Varlet à louer à tout faire.

Ie suis varlet qui sçais tout faire,
Qui ne cherche qu'à trauailler,
Si quelqu'vn a de moy affaire,
Me voyla prest pour besongnier.

A Paris, par Pierre Mesnier, portier de la porte sainct Victor. — [A la fin :] *A Paris, Par Pierre Mesnier, Portier de la porte sainct Victor. S. d.* [*v.* 1595], in-8.

Brunet, I, 111.

b. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus, nº 17).

c. — Varlet à louer || a tout faire. ||

Je suis varlet qui sçait tout faire, ||
Qui ne cherche qu'à trauailler, ||
Si quelqu'vn à [*sic*] de moy affaire, ||
Me voilà prest pour besongner. ||

A Rouen, chez Abraham Cousturier, || *pres le Palais, au Sacrifice d'Abraham.* — *Fin.* || *Par Christofle de Bordeaux,* || *Parisien.* || *Imprimé à Rouen, Chez Abraham* || *Cousturier, tenant sa boutique* || *pres la grand' porte du Palais, au Sacrifice* || *d'Abraham. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff. de 27 et 28 lignes à la page, sign. *A-B.*

1. Biblioth. nat., Y. n. p. (Lb[34] 355 (1)*).
2. Biblioth. nat., LK[7] 5190. — Cat. Claudin, décembre 1882, nº 50606.

Le titre, dont le verso est blanc, est orné d'un bois qui représente un gentilhomme en costume des dernières années du règne d'Henri III : chapeau à plume, pourpoint, manteau sur l'épaule et chausses collantes.

Biblioth. nat., Y. 4796. A (1), Rés., dans un recueil qui contient 10 pièces publiées par *Cousturier*.

d. — Le Varlet a louer || a tout faire. ||

Ie suis varlet qui sçais tout faire, ||
Qui ne cherche qu'à trauailler, ||
Si quelqu'vn à [*sic*] de moy affaire, ||
Me voila prest pour besongner. ||

A Rouen, || Chez Richard Aubert, libraire, rue de l'Or- || loge, deuant le Lyon d'Or. — Fin. || Par Christofle de Bordeaux || Parisien. S. d. [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, sign. *A-B.*

Au titre, un bois qui représente un homme en costume du temps d'Henri IV.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (*Cat.* I, nº 781).

e. — Varlet a luoer [*sic*] a || tout faire. ||

Ie suis varlet qui sçait tout faire, ||
Qui ne cherche qu'à trauailler, ||
Si quelqu'vn à [*sic*] de moy affaire, ||
Me voila prest pour besongner. ||

A Rouen, || chez Pierre Mullot, marchant libraire, ruë || Escuyere au nom de Iesus. — Fin. || Par Christofle de Bordeaux, || Parisiin [sic]. *S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff. de 28 lignes à la page, sign. *A.*

Le titre, dont le verso est blanc, est orné d'un bois copié sur celui de l'édition précédente.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

f. — Réimpression en fac-simile exécutée par *Pinard*, à *Paris*, pour M. A. Veinant, en 1831, et tirée à 42 exemplaires (d'après *c*).

g. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, 75-80 (d'après *a* et *c*).

h. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes* [*publié par Ch. Brunet*] (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), II, 1, 1-17.

64. — Chambrière a louer a tout faire, par Christophe de Bordeaux, Parisien.

[*Paris, vers 1573.*]

La *Chambrière à louer* est le pendant nécessaire du *Varlet à louer;* elle commence ainsi :

Je suis toute fresche venue
De Normandie et bien connue
Tant à Rouen qu'es autres lieux,
Dont, passant un jour par Lysieux,
L'on me dit qu'on avoit affaire
D'une chambrière à tout faire,
A Paris; par quoy fis depart
Pour me retirer ceste part,
Voir si je trouverois service
En quelque lieu qui fust propice
Pour moy, tendant à cette fin
D'y demourer pour et afin
De gaigner argent ou monnoye
Pour me donner un peu de joye
Quelquefois, le temps advenir....

Il est possible que l'auteur n'ait fait que remanier un monologue antérieur, comme il l'a fait pour le *Varlet;* mais, en ce cas, ses additions ont dû être considérables; la *Chambrière* est beaucoup plus longue que les pièces du même genre écrites au commencement du xvi[e] siècle; elle finit ainsi :

Or qui me voudra, qu'il s'avance
De me louer bien vitement,
Ou je declare appertement
Que je m'en vay d'icy à Nantes,
Où l'on m'a dit que les servantes
Sont bien recueillies en tout temps.
Et cependant, passant le temps,
Je m'en vay faire un tour de ville,
Cerchant quelque dame gentille
Qui me donnera à disner.
Au fait, si je n'en puis trouver,
Au logis me viendray retraire,
Criant : « Chambrière à tout faire! »

Par Cristofle de Bordeaux, Parisien.

On remarque aux v. 62 et 63 cette allusion qui pourrait servir de date :

De composer en rime, en prose,
Je n'en craindrois pas un Ronsard.

On a publié au XVIIIe siècle une facétie qui a peut-être été inspirée par la *Chambrière à louer : Maîtresses de toutes qualités à louer* (*s. l. n. d.*, in-12) [1].

Bibliographie :

a. — Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus, n° 17).

Pierre Mesnier a certainement publié la *Chambrière* en même temps que le *Varlet à louer*, mais les éditions parisiennes de notre pièce ne semblent pas avoir laissé de trace.

b. — Chambrie- || re à louer à tout faire, ||

> Ie suis Chambriere a tout faire, ||
> Qui cognois tous arts & mestiers, ||
> Si quelqu'vn a de moy affaire, ||
> Ie me louëray tres voluntiers. ||

A Rouen, || *Chez Abraham Cousturier tenant sa boutique pres* || *la grand' porte du Palais au Sacrifice d'Abraham.* — *Fin* || *Par Christofle de Bordeaux, Parisien. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 10 ff. de 28 et 29 lignes à la page, sign. *A* par 8, *B* par 2.

Au titre, un bois représentant la chambrière.

Biblioth. nat., Y. 4796, A (2), Rés., dans un recueil qui contient 10 pièces publiées par *Cousturier*.

c. — Chambriere || a louer, a tout faire. || au mois et a lanée. || *A Rouen,* || *Chez Pierre Mullot, marchant Libraire, ruë* || *Escuyere au nom de Iesus.* — *Fin. S. d.* [*v.* 1600], pet. in-8 de 8 ff. de 28 lignes à la page, sign. *A*.

Le titre est orné d'un bois copié sur celui de l'édition précédente. Le texte commence au v° du titre.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

d. — Réimpression en fac-simile exécutée par *Pinard*, à *Paris*, pour M. A. Veinant, en 1831, et tirée à 42 exemplaires (d'après *a*).

e. — Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 89-108.

f. — *Recueil de Pièces rares et facétieuses, anciennes et modernes* [*publié par Ch. Brunet*] (Paris, A. Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8), II, II, 1-23.

---

1. *Cat. Leber*, n° 2511.

65. — Monologue d'un Clerc de taverne.

[*Paris, vers 1530.*]

Les deux remaniements de *Watelet* nous ont conduit jusque vers la fin du xvie siècle; nous devons maintenant revenir en arrière.

Dans le *Monologue d'un clerc de taverne*, un garçon de cabaret énumère tous les avantages des tavernes, sans pourtant dissimuler les friponneries des taverniers. Le nom de « clercs de taverne » donné aux valets de cabaret indique l'origine parisienne de la pièce. Artus Désiré dit, en effet, en parlant des garçons de cabaret :

> Dedans Rouen *varletz* sont appelez
> Et à Paris nommez *clercz de taverne*[1].

Cette origine parisienne est confirmée par une ou deux allusions contenues dans les derniers vers. La pièce semble pourtant avoir été composée pour pouvoir être aussi bien récitée à Rouen qu'à Paris. En voici les premiers vers :

> Tousjours gay, joyeulx d'esperit,
> La plaisance l'homme nourrist
> En partie plus que la viande.
> Si aucun mon nom [me] demande,
> Devenu suis *clerc de taverne*,
> Congneu que qui bien se gouverne
> Il devient riche en peu de temps,
> Car taverniers, comme j'entens,
> Furent jadis instituez,
> Permis et [puis] constituez
> Par gens meurs et de grant advis...

Le *Monologue* se termine ainsi :

> J'en sçay de riches et de plains
> A Paris, sans aller plus loing,
> A Rouen et en d'aultres lieux.
> Aussi en sçay je pour le mieulx
> Qui, par voller de trop grans elles,
> Payent en belles quinquernelles

1. *Les grans Abus et Barbouilleries des taverniers et tavernières* (Rouen, Nicolas Lescuyer, 1578, pet. in-8).

Leurs debiteurs en cessions,
De quoy on voit les questions
Souvent a Paris advenir;
Et les aultres, au pis venir,
S'en vont mettant la clef sous l'huis.
C'est assez, je n'en diray plus;
Se j'ay dit chose qui ennuye,
Pardonnez moy, je vous em prie.

Le v. 65 n'a pas de rime.

Bibliographie :

a. — Monologue || dūg Clerc de ta || uerne.— ☞ *Finis. S. l. n. d.* [*Paris? v.* 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 23 lignes à la page.

Au titre, le bois de l'homme à longue robe parlant à un homme vêtu d'une tunique à larges manches et d'un haut de chausses. Le texte commence au verso du titre.

Biblioth. nat., Y 6144 B, Rés.

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XI, 46-54.

---

66. — Monologue nouveau et fort recreatif de la fille bastelière.

[*Rouen, vers 1540.*]

Cette pièce graveleuse est comme le *Diz de l'Erberie* une parodie des boniments débités par les charlatans sur les places publiques. La fille batelière, c'est-à-dire la servante du bateleur, tient tout d'abord à nous dire d'où lui vient sa science :

Comme une servante mect peine
D'aprendre ce qu'elle void faire,
J'ey servy mainct an et semaine
Mon maistre en toute bonne afaire.
J'estois fille [1] d'un basteleur;
Or escoutés la grand valleur,
Le bon sçavoir et providence

---

1. *Ms.* J'ey esté la chamberiére.

Dont il m'a aprins la science.
Luy et moy, un jour de dimence,
A l'essue d'une grand messe,
Me vint a faire la promesse
Et me dict en ceste manière :
« Or venés ça, ma chamberière;
Long temps a que [vous] me servés,
Mais encor[es] vous ne sçavés
Le setille ny l'entregent
Comme il fault avoir de l'argent
Des bonnes gens de ces villages.
Boutez moy bas tous vos bagages
Et vous despouillés toute nue;
Mais qu'ayés eu une venue
De mon corps, je vous certiffye
Que vous gaignerés vostre vye... »

La fille continue son apprentissage de la même façon dans tous les pays du monde et en rapporte les drogues les plus admirables pour guérir toutes les maladies. Après avoir montré un chien savant, « vestu de quelque toylle de coulleur », elle « remonte sus une secabelle » et reprend l'énumération de ses drogues. A ceux qui n'ont pas d'argent comptant elle accordera du crédit :

Se la personne estoyt gouteuze
Ou desus la partye honteuze
Le chancre l'avoit assailye,
Soudainement seroyt guerye
Devant que partir des mes mains.
Or ça, levés trestous les mains,
Petis et grans, sans secrupules.
Qui n'era grandz blans ou sizains,
Je prendray bréves et cedules.

La fille rappelle ensuite les villes et les villages où elle a opéré des cures merveilleuses. A l'exception de Tours, de Bordeaux et de Toulouse, toutes les localités dont elle débite les noms appartiennent à la Normandie. Elle ne cite pas expressément Rouen, mais elle fait entendre qu'elle s'y trouve au moment où elle parle. On l'a vue à l'œuvre

A Bouvereul et a Deville,
A Cauchoisse près ceste ville;

or « ceste ville » est Rouen, dont Cauchoise était un faubourg.

Le monologue se termine ainsi :

« Mon Dieu, ne reviendrés vous point? »
Se me disoyt il tous les jours.
« Et tant je suis tenu a vous
De m'avoir ce service fait! »
Seigneurs vous avez veu l'effaict
De la fille de la science;
Je pry Jhesus qui a tout faict
Qu'il [en] preserve l'assistence,
En prenant congé de ce lieu
En vous disant a tous a Dieu.

Nous ne relevons dans le poème aucune allusion qui permette d'en fixer la date; celle de 1540 n'est qu'approximative.

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. franç., n° 24341 (La Vallière, 63), fol. 7-11, r°.

b. — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, I, n° 1.

---

67. — Dyalogue de Placebo pour un homme seul.

[*Rouen, vers 1540.*]

Un dialogue « pour un homme seul » c'est un monologue. On peut se demander seulement si cette pièce, qui est très courte, nous est parvenue tout entière et si ce n'était pas dans le principe une sorte de monologue à tiroirs. Quant au sujet lui-même, *Placebo* est un nom donné au complaisant et à l'intrigant. Ce nom est employé par Chaucer dans ses *Canterbury Tales*, v. 7657, et Tyrwhitt fait avec raison remarquer dans son commentaire qu'il est emprunté au Psaume CXVI, verset 9 : *Placebo, Domine, in regione vivorum*. Le chevalier de La Tour Landry au chapitre LXXXXIV de ses *Enseignements* emploie la locution « faire le *placebo* » comme synonyme de flatter[1].

1. Édition Montaiglon, p. 184.

L'auteur du *Journal de Paris sous Charles VI* se sert également du mot *placebo* avec le sens de flatterie [1]. Le poète qui a composé le *Sermon joyeulx de sainct Faulcet* dit (v. 102) que Placebo est un des fils de ce dévot personnage [2]; enfin Roger de Collerye, fait dire à un flatteur [3] :

Pour bien jouer du *placebo*,
Pour flatter et mentir aussi,
Pour rapporter cela, cecy,
Toujours en grace *manebo* [4].

Étant le type de l'intrigant, Placebo se rattache à la classe des charlatans et des valets à tout faire. Il entre en matière avec l'assurance d'un homme qui connaît sa force :

Honneur, messieurs, *proficiat!*
Placebo vous vient faire hommage.
De la sus *vos reficiat !*
Honneur, messieurs, *proficiat!*
Par ma foi, je passe *fiat*
Pour bien jouer mon personnage.
Honneur, messieurs, *proficiat!*
Placebo vous vient faire hommage.
Je parle myeulx qu'un gay en cage
Quant on me veult prester l'oreille...

Placebo énumère ensuite tous ses talents; il excelle à louer et à médire, à dire le vrai et le faux, à s'emparer des dignités et des offices, à séduire les femmes; il se distingue aussi bien

---

1. Éd. de 1729, p. 19, éd. Tuetey, p. 46. — Cet exemple et le précédent sont relevés dans le *Dictionnaire* de Sainte-Palaye.

2. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poësies françoises*, XIII, 303.

3. Éd. d'Héricault, 199.

4. Le mot *placebo* désigne aussi les vêpres des morts. Dom Carpentier dans ses additions à Du Cange cite un exemple de cette acception emprunté au testament du duc François de Bretagne de l'année 1449. Nous en avons relevé un autre exemple dans la *Vision de l'ame de Guy de Thurno* : « Comment après la interrogation des sept Psalmes et aultrement le bon prieur demanda a l'esperit du citoien de quelle utilité est *placebo* pour l'ame du pecheur, et ainsi de tout le service des mors; et comment l'esperit en respondit. » Ms. décrit au Cat. Ganay, n° 38 (fol. xxij *a*).

Un troisième exemple du mot *placebo* employé avec le sens de « vêpres des morts » nous est fourni par notre monologue. Voy. le v. 88 cité plus loin.

comme homme de cour que comme homme de robe; bref il n'a pas son pareil pour l'intrigue.

Le sermon finit ainsi :

Placebo est ung doulx desert
De quoy le monde est abussé.
Laissés le *Placebo* russé
Et dictes ley des trespassés.
Je m'en voys; vous estes assés;
Il est temps que je fasses ho;
De m'oïr vous estes lassés.
Dictes a Dieu a *Placebo*,
En prenant congé de ce lieu,
En vous dissant a tous a Dieu.

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. fr. 24341 (La Vall., 63), fol. 11, v° — 12, v°.

b. — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, I, n° 13, à la suite de la *Farce de l'Aveugle, son Varlet et une Tripière*.

VIII. — MONOLOGUES DE SOLDATS FANFARONS.

66. — Le Monologue du Franc Archier de Baignollet.

[*Paris, vers 1468.*]

Le type du soldat fanfaron, du *miles gloriosus*, est un des types qui ont dû exercer de tout temps la verve des auteurs dramatiques. Nous n'avons pas à remonter ici jusqu'à l'antiquité ni à faire une étude d'ensemble sur les diverses incarnations de Rodomont et de Matamore; nous nous bornerons à parler du *Franc Archier de Baignollet* et nous reproduirons dans ses parties essentielles une notice que nous avons consacrée à cette pièce dans notre *Nouveau Recueil de Farces françaises*.

Les francs-archers, créés par l'édit du 28 avril 1448, rendirent d'abord de grands services à la France, mais peu à peu cette milice villageoise perdit son prestige et prêta aux attaques de la satire. Elle reçut le dernier coup à Guinegate, et Louis XI se vit contraint de la supprimer.

Le *Monologue* met en scène un franc-archer dont toute la bravoure consiste à s'emparer des poules mal gardées, à fréquenter les tavernes, et à provoquer les bourgeoises. Non seulement le pauvre Pernet n'est pas d'humeur à lutter contre un gendarme, mais il meurt presque de peur à la vue d'un simple mannequin qu'il prend pour un soldat breton.

Voici les premiers vers d'après *a b c* :

C'est a meshuy; j'ay beau corner.
Or ça, il s'en fault retourner,
Maulgré ses dentz, en sa maison.
Si ne vis je pieça saison
Ou j'eusse si hardy couraige
Que j'ay; par la morbieu, j'enraige
Que je n'ay a qui me combattre....

Pernet termine ainsi :

Seigneurs, je vous command a Dieu;
Et si l'on vient vous demander
Qu'est devenu le franc archier,
Dictes qu'il n'est pas mort encor
Et qu'il emporte dague et cor
Et reviendra par cy de brief.
A Dieu; je m'en vois au relief.

Des allusions très précises permettent de fixer la date du poème. Il faut, tout d'abord, poser en principe que le *Monologue* a été composé avant la suppression des francs-archers, c'est-à-dire avant 1480; peut-être même le succès qu'il obtint contribua-t-il à déconsidérer aux yeux du public les miliciens de village. Au début (v. 19), Pernet se vante de la bravoure qu'il a montrée « autrefois » au siège d'Alençon (1449), puis il parle de la prise d'Ancenis et de Champtocé, évènements qui se placent en 1468. Toute la pièce porte précisément sur la guerre de Bretagne, qui ne dura que quelques semaines de cette même année [1]. Les personnages mentionnés aux v. 52-56 : le marquis de Pont, Georges de La Trémoille, sieur de Craon, Louis de Crussol, le sieur de L'Aigle, Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire,

---

1. Chantocé et Ancenis furent occupés de nouveau par les troupes royales en 1472, mais le *Monologue* ne peut se rapporter à cette seconde expédition. Les troupes n'étaient plus alors commandées par les mêmes chefs.

La Rochefoucault, l'amiral Louis de Bourbon, etc., ne sont pas cités au hasard, ainsi que l'ont cru les éditeurs modernes de Villon; ce sont des personnages réels qui prirent part à la campagne contre le duc François II. Le *Monologue* dut être composé fort peu de temps après, sans quoi les spectateurs n'auraient pu saisir les allusions qu'il renferme. Nous savons d'ailleurs que les francs-archers se trouvèrent mêlés à la lutte. L'auteur de la *Chronique scandaleuse*, entre autres, rapporte qu'ils ne surent pas défendre le château de Merville[1].

Ce qu'il y eut de plus grave, c'est que les francs-archers, incapables de soutenir le choc des soldats aguerris, n'en furent que plus terribles quand il s'agit de piller le pauvre peuple. George Chastellain nous a laissé un sombre tableau des exactions commises par les gens de guerre en cette année 1468[2].

Dans le *Monologue du Franc Archier de Baignollet,* comme dans le *Dialogue de Messieurs de Mallepaye et Baillevent*, les bourgeois battus et mécontents ont voulu prendre leur revanche.

La plupart des éditeurs modernes attribuent ces deux pièces à Villon. M. Campaux[3] ne discute même pas cette attribution, et, plaçant le *Monologue en* 1480[4], croit y voir la preuve que

1. « Audit temps [1468], les Bourguignons ou Bretons estans en Normendie prindrent le seigneur de Merville, seant entre Sainct Saulveur de Dive et Caen, et luy firent rendre et mettre en leurs mains sadicte place, dedans laquelle y avoit plusieurs francs archiers; et incontinent qu'ils furent dedans, tuérent et meurdrirent tout ce qu'ils y trouvérent, et puis pendirent ledit seigneur de Merville, et pillérent tout ce qu'ils trouvérent, et puis ils boutérent le feu en ladicte place. » *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, publiée par M. Petitot*, 1re série, XIII, 376.

2. « Cette année de LXVIII estoit durement perilleuse et pleine de mauvaises influences, comme de mortalités par toute terre, bien horribles, et de mauvaises emprises par mauvaises gens, les uns par traysons et les autres par autres crudelités. Et murmuroient peuples et gens des bonnes villes, et princes se desfioient les uns des autres; et n'y avoit nulle part climat de terre la ou il n'y eust troubles. Bringans et desrobeurs de gens couroient par pays, et, sous ombre de gens de guerre, tant de France comme de Picardie, faisoient maux sans nombre. » *Œuvres de George Chastellain, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove*, V, 421.

3. *François Villon, sa Vie, ses Œuvres* (Paris, 1859, in-8), 275.

4. Nous ne nous expliquons pas qu'on ait songé à rapporter à l'année 1480 une composition qui porte une date aussi précise que le *Monologue*. Son grand

Villon vivait encore à cette époque. Nous serons, quant à nous, plus réservé. Si le *Franc Archier* n'est pas indigne de figurer à côté du *Grand Testament*, rien ne prouve que Villon en soit l'auteur. Le libraire Galiot Du Pré, qui l'a joint le premier aux œuvres de l'écolier parisien, se garde bien de le confondre avec les autres pièces contenues dans le volume. Comme le remarque avec raison M. Longnon[1], les éditions de 1532 et 1533 se divisent en deux parties, séparées par l'explicit suivant : *Fin des Œuvres de Villon, et après s'ensuyt le Recueil de ses Repues franches et de ses Compagnons*. Ces mots indiquent bien que, dans la pensée des libraires, le *Monologue*, le *Dialogue de Mallepaye et de Baillevent* et le *Recueil des Repues franches* étaient l'œuvre d'un disciple de Villon, et non l'œuvre du maître lui-même; aussi Marot n'a-t-il pas même jugé utile d'en parler dans la préface qu'il a jointe à son édition de Villon.

Le franc-archer a pour patrie un village des environs de Paris, Bagnolet, ce qui semble indiquer que le monologue est d'origine parisienne; on y trouve d'ailleurs quelques traces des dialectes parlés au nord de la France, et la seule représentation dont nous ayons trouvé la mention eut lieu à Lille. Maître Danse joua dans cette ville le *Franc Archier Pernet*, le 5 août 1526, lors des fêtes célébrées à l'occasion de la paix[2].

A cette époque, le succès du *Franc Archier de Baignollet* était loin d'être épuisé. Il eut même une vogue nouvelle au moment où François Ier eut l'idée de rétablir la milice supprimée en 1480[3]. Deux monologues dont nous parlerons plus loin, *Le Pionnier*

---

succès vint de ce qu'il représentait des ridicules que chacun avait sous les yeux. Il n'aurait plus eu sa raison d'être après la suppression des francs-archers, et ce n'est plus que par tradition et parce qu'il était devenu en quelque sorte classique qu'il continua d'être joué et réimprimé pendant plus d'un demi-siècle.

1. *Romania*, II (1873), 221. — *Étude biographique sur François Villon* (Paris, 1877, pet. in-8), 95.

2. *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, IIIe série, VI 26. — M. de La Fons-Mélicoq, à qui nous devons le dépouillement des archives de Lille, n'a pas reconnu notre monologue.

3. Le fait que la résurrection des francs-archers donna naissance à un nouveau monologue satirique est encore une preuve que le *Franc Archier de Baignollet* avait été composé avant l'édit de suppression de 1480.

de Sœurdres et *Le Franc Archier de Cherré* en sont d'évidentes imitations.

La représentation de maître Danse et les imitations dont nous venons de parler ne sont pas les seuls témoignages que nous ayons du succès durable du *Franc Archier de Baignollet*. Rabelais y fait allusion dans plusieurs passages[1]; enfin un recueil de poésies daté de 1539 nous offre une imitation de l'épitaphe de Pernet. Cette fois, il est vrai, le poète anonyme parle d'un franc-archer anglais[2].

Bibliographie :

a. — Les Œuures de || maistre Francoys Villon || Le monologue du franc archier || de Baignollet. || Le Dyalogue des seigneurs de || Mallepaye et Bailleuent. || *On les vend au premier pillier a* || *la grand salle du Palays pour Ga-* || *liot du pre.* || M. D. XXXII [1532]. — [Au r° du dernier f.:] *Ce present liure* || *a este acheue de imprimer a Paris Le* || *xx. iour de Iuillet* M. V. C. XXXII. || *pour Galliot du Pre. Libraire iuré de* || *Luniuersite de Paris.* In-16 de 146 ff. non chiffr., de 20 lignes à la page (non compris le titre courant), sign. *a-s* par 8, *t* par 2.

Le *Monologue* occupe les ff. *o viij*, r° — *q ij*, r°.

Biblioth. nat., Y, 4411, Rés. (un second exemplaire, qui porte la même cote et qui est relié aux armes du comte d'Hoym, est annoté de la main de Ménage, mais il est incomplet du dernier f.). — Musée Britann. (Grenville Library.) — Biblioth. de M. le comte de Fresnes, à Paris; — de feu M. le baron de la Roche Lacarelle, à Paris (exempl. de Nodier, Cailhava et Solar); — de M. Edmond Piot, à Paris (exempl. acheté en Italie); — de feu M. le

1. Parmi les « beaulx livres de la librairie de Sainct Victor » on voit figurer les *Stratagemata Francarchieri de Baignolet* (Rabelais, II, VII). Plus loin (II, XXX), Epistemon, parlant des personnages de toute sorte qu'il a rencontrés aux enfers, dit : « Je veiz le franc archier de Baignolet, qui estoit inquisiteur des heretiques. » Rabelais s'est encore souvenu d'un vers de notre monologue en racontant la navigation de Pantagruel : « Fuyons, » dit Panurge, « saulvons nous! Je ne le diz pas pour paour que je aye, car je ne crains rien fors les dangiers. Je le dis tousjours; aussi disoit le Franc Archier de Baignolet. »

2. *Le joyeux Devis recreatif de l'Esperit troublé, contenant plusieurs ballades, epistres, chansons, etc.* (Paris, en la rue neufve Nostre Dame, a l'escu de France, 1539, in-8), fol. *Eij*, v°.

baron James de Rothschild, à Paris; — de M. le baron de Ruble, à Paris (*Cat. de Lurde*, n° 67).

b. — Les Œuures de || maistre Francoys Villon. || Le monologue du franc archier || de Baignollet. || Le Dyalogue des seigneurs de || Mallepaye et Bailleuent. || *Imprime a Paris par Anthoi- || ne Bonnemere* || M. D. XXXII [1532]. — *Fin les oeuures et Repues de feu || Maistre Frãcoys Villon nouuel- || lement Imprimees a Paris par || Anthoine Bonnemere.* || M. D. XXXII. In-16 de 136 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page (non compris le titre courant), sign. *a-r* par 8.

Le texte commence au v° même du titre.
Le *Monologue* occupe les ff. *n viij*, v° — *p ij*, r°.
Biblioth. de l'Arsenal, B. L. 6390. — *Catal. Fontaine*, 1874, n° 2429. — Biblioth. royale de Munich, *P. O. gall.* 8°, 2208.

c. — Les Œ- || ures Maistre Francoys || Villon. || ℂ Le Monologue du franc Archier || de Baignollet. || ℂ Le Dyalogue des seigneurs de || Malle paye & Bailleuent. || ℂ M D. XXXIII [1533], || ℂ *On les vent a Paris a la rue neuf || ue nostre dame a lenseigne de Lescu || de France.* — ℂ *Fin des oeuures & repues de feu || Maistre Frãcoys Villon nouuellement Imprimees a Paris* || ℂ M. D. XXXIII. In-16 de 136 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page (non compris le titre courant) sign. *A-R* par 8.

Édition publiée par *Alain Lotrian*, d'après *b.*
Le *Monologue* occupe les ff. *N viij*, v° — *P ij*, r°.
Librairie Morgand (exempl. de Lebeuf de Montgermont, *Cat.*, 1876, n° 286).

d. — Les OEuures maistre Francoys Villon. Le Monologue du franc archier de Baignollet. Le Dyalogue des seigneurs de Mallepaye et Bailleuent. M. D. XXXIII [1533]. *On les vent a Paris en la rue Neufue Nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas.* In-16.

L'adresse portée sur le titre est celle des libraires *Jehan Longis* et *Pierre Sergent.*

Catalogue R. S. Turner, 1878, n° 201.

e. — Farce nouuel- || le du Franc ar- || chier de baigno || let *Imprimee || nouuellement || a Paris.* || Le Franc Ar- || chier de Bai- || gnolet. — ℂ *Fin. S. d.* [*v.* 1550], in-4 goth. allongé de 4 ff. de 57 lignes à la page pleine, sign. *A.*

Le titre est orné d'un bois qui représente un maure sonnant de la trompe et tenant une longue flèche à la main. Ce bois est la copie d'une figure qui se trouve dans diverses éditions de la *Danse macabre* (voy. notamment l'édition de Lyon, Claude Nourry, 1519, in-fol., fol. *dij*, r°).

Les caractères sont ceux de *Nicolas Chrestien*, comme le prouve la comparaison avec la *Moralité nouvelle des Frères de maintenant*, qui porte le nom de cet imprimeur et qui fait partie du même recueil. Lottin (*Catalogue des Libraires de Paris;* Paris, 1789, pet. in-8) cite Chrestien à la date de 1551, mais il exerça avant et après cette date. Nous connaissons, parmi ses productions, *La Division du Monde, contenant la declaration des provinces et regions d'Europe, d'Asie*, etc. (Paris, 1547, in-16); *La Fleur et Triumphes de cent et cinq Rondeaux* (Paris, 1550, in-16); *Les Elements et Principes d'astronomie*, par Richard Roussat (Paris, 1552, in-8), etc. Nous pouvons suivre Nicolas Chrestien jusqu'en 1556, mais il était mort en 1559, année où nous ne trouvons plus que sa veuve *Dauphine Lotrian* [1].

Musée Britannique $\frac{\text{C. 20. d}}{\text{43.}}$

M. Viollet-Le-Duc dit, en tête de sa réimpression, que le texte de l'édition gothique que nous venons de décrire est « préférable à celui qui se trouve dans diverses éditions de Villon », mais cette appréciation nous paraît absolument inexacte. Nicolas Chrestien a estropié un très grand nombre de vers, sans parler de ceux qu'il a omis (v. 41, 123). Il a en outre modifié d'une manière curieuse, mais qui nous paraît fautive, plusieurs des noms propres cités par le franc-archer (v. 52, 53, 173).

f.— Les Œuures de Maistre Guillaume Coquillart, 1597 (voy. ci-dessus le n° 17).

g. — Le *Monologue* occupe les pp. 25-39 d'un volume intitulé simplement : Farce nouvelle tres-bonne et fort ioyeuse du Cuuier, à troys personnages. *A Lyon*, 1619. Pet. in-8 de 173 pp.

Biblioth. royale de Copenhague.

Le texte donné par ce recueil est à peu près le même que celui de l'édition *e*, mais il y manque les v. 41, 174, 180, 208, 262-327. L'éditeur de 1619 a supprimé la confession du franc-archer, qu'il trouvait sans doute trop profane. Au titre ordinaire il a substitué celui-ci : *Autre Farce nouvelle du Franc Archer de Baignolet.*

h. — Les Œuvres de François Villon. *A Paris, de l'imprimerie d'Antoine-Urbain Coustelier, Imprimeur-Libraire de S. A. R.*

---

1. Voy. *Revue critique*, 1887, II, 50.

Monseigneur le Duc d'Orléans. M. DCCXXIII [1723]. Avec approbation & Privilege du Roy. In-12 de 6 ff., 112, 64 et 56 p.

Cette édition est accompagnée de remarques par Eusèbe de Laurière et d'une Lettre à M. de*** par le P. Du Cerceau.

Le *Monologue* occupe les pp. 39-50 de la seconde partie.

— Œuvres de François Villon : avec les Remarques de diverses personnes. *A la Haie, chés Adrien Moetjens,* M. DCC. XLII [1742]. In-12 de xxxiv, 228 et 90 pp., titre rouge et noir.

Édition publiée par E. de Laurière, Le Duchat et Formey.

Le *Monologue* occupe les pp. 40-52 de la seconde partie : *Œuvres attribuées à François Villon.*

j. — Œuvres de maistre François Villon, corrigées et augmentées d'après plusieurs manuscrits qui n'étaient pas connus ; précédées d'un mémoire; accompagnées de variantes, par J.-H.-R. Prompsault. *Paris, Ebrard, libraire-éditeur, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24, et Delaunay, Palais-Royal, 182.* 1835. In-8 de 479 pp.

Le *Monologue* occupe les pp. 419-438. L'abbé Prompsault y a fait diverses corrections tout à fait arbitraires; il y a, de plus, introduit des jeux de scène de sa façon.

k. — Œuvres complètes de François Villon. Nouvelle édition, revue, corrigée et mise en ordre, avec des notes historiques et littéraires par P. L[acroix], bibliophile. *A Paris, chez P. Jannet, Libraire. [Imprimerie Guiraudet et Jouaust, 338, rue Saint-Honoré.]* MDCCCLIV [1854]. In-16 de xxxvij pp., 1 f. et 364 pp.

Bibliothèque elzévirienne.

Le *Monologue* occupe les pp. 297-315.

M. P. Lacroix, qui n'est pas indulgent pour l'abbé Prompsault, n'a pourtant fait que reproduire le texte de cet éditeur. Il a même conservé les jeux de scène introduits par son devancier, ce qui donne lieu de croire qu'il ne s'est pas reporté aux éditions originales.

l. — Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 326-337.

Reproduction peu exacte de l'édition *e*, dont les leçons ont été transportées d'une manière assez défectueuse sur un exemplaire de *i* ou de *j*. Voy. notamment les v. 16, 91, 108, 121, 186, 190, 229, 276, 313, 321, 360.

m. — Œuvres complètes de François Villon, suivies d'un choix de poésies de ses disciples; édition préparée par La Monnoye, mise au jour, avec notes et glossaire, par M. Pierre

Jannet. *Paris, chez Picard, libraire, Quai des Grands-Augustins, 47*, M D CCC LVII [ou *chez Alphonse Lemerre, libraire, 27-29, passage Choiseul.* M D CCC LXXVI]. In-16 de xxiv-280 pp. et 1 f. d'*Additions et Corrections*,

Le *Monologue*, reproduit d'après *j*, occupe les pp. 150-163.

n. — Œuvres de François Villon, publiées avec préface, Notices, Notes et Glossaire, par Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, Librairie des Bibliophiles, Rue Saint-Honoré, 338.* [*Des Presses de P. Jouaust.*] M. DCCC LXXVII [1877]. In-8 de xxxiv pp., 1 f. et 351 pp.

Cette édition reproduit, sans aucune amélioration, le texte de l'édition *k*. Le *Franc Archier de Baignollet* (pp. 189-201) contient les mêmes interpolations. L'éditeur se flatte cependant (p. IX) de donner un texte « entièrement revu, corrigé et souvent remanié ». Il a groupé à la fin du volume les notes, des extraits du livre de M. A. Longnon et un glossaire (qui ne contient aucun renvoi aux vers).

o. — É. Picot et Chr. Nyrop, *Nouveau Recueil de Farces françaises*, xvij-xxxiv, 47-70.

---

67. — Le Monologue des Perruques ou du Gendarme cassé.

[*Paris ? vers 1470.*]

Nous avons ici la contre-partie du *Franc-Archier de Baignollet ;* au lieu d'un soldat fanfaron, qui, à lui seul, défait en paroles l'armée ennemie, nous voyons paraître un vieux gendarme cassé aux gages, qui ne sait plus où gagner sa vie, maintenant que la maraude vient à lui manquer. Le gendarme commence ainsi :

Hommes d'armes cassez de gaiges,
Comme moy, par mont et par val
Sur les champs portant leurs bagages,
A pié, par faulte de cheval,
Fortune me tient son vassal;
Povreté m'a en ses abois,
Et suis, pour brief propos final,
En point comme un brigant de bois.

Il fait ensuite, en s'en glorifiant, un sombre tableau des violences, des exactions de tout genre auxquelles il s'était doucement habitué; mais cette vie de brigandage n'est plus qu'un souvenir.

Voici les derniers vers du poème :

Ainsi que Lombars et Romains
Ilz portent ungz cheveux de laine,
Tous propres, pignez et bien paingz
Pour jouer une Magdaleine.
En priant que tresbonne estraine
Nous octroye[1] le Vaudelucque
Et qu'il veulle envoye[r] la teigne
A ceulx qui ont telle perrucque!

C'est de la tirade finale contre les « coquars » qui s'ornent la tête d'une perruque que la pièce tire son titre. Les ouvrages de Coquillart sont pleins d'allusions à ces perruques sous lesquelles

Ne croist pas voulentiers argent

(voy. éd. d'Héricault, I, 48, 71, 101, 154, etc.); c'est peut-être pour ce motif qu'on lui attribue le *Gendarme cassé*. Cette pièce, en effet, a été ajoutée par Galliot Du Pré, en 1532, aux œuvres de Coquillart, en même temps que le *Monologue du Puys*[2]; mais, si nous avons dû faire des réserves quant à l'attribution du *Monologue du Puys* au poète rémois, à plus forte raison devons-nous en faire à propos du *Gendarme cassé*.

Il est difficile de ne pas reconnaître dans cette dernière composition une œuvre parisienne. Les allusions au diable Vauvert (v. 175), aux pèlerinages d'Aubervilliers (v. 220) et de Saint-Maur-des-Fossés (v. 231), très claires pour le public de Paris, n'eussent guère été comprises des Champenois. Pour attribuer le *Monologue des Perruques* à Coquillart, il faudrait supposer qu'il l'a écrit pour un théâtre parisien, hypothèse bien invraisemblable.

Quant à la date, notre pièce nous paraît être du même temps que le *Franc Archier de Baignollet* et le *Dyalogue de messieurs de Mallepaye et de Baillevent*. Ces trois pièces nous montrent, sous des aspects différents, la misère et les excès des gens de guerre. Une allusion à *Pathelin* que nous relevons au v. 367 :

Les ungz par leur fin jobelin
Fournissent a l'appointement;
Les aultres par leur *pathelin*
D'un *cedo bonis* nettement,

1. *Impr*. Nous veuille octroye.
2. Voy. ci-dessus, nº 48.

ne s'oppose pas à la date approximative que nous indiquons. Le mot *pathelin* figure avec le même sens dans une lettre de rémission de l'année 1470[1].

Bibliographie :

a. — Voy. les éditions décrites au n° 17 sous les lettres *f-v*. — Édition d'Héricault, II, 261-294.

---

69. — LE FRANC ARCHIER DE CHERRÉ, [par Jehan Daniel, dit maistre Mithou].

[*Angers, carnaval de 1524.*]

Les francs-archers, supprimés en 1480, furent rétablis en 1521. Bourdigné nous a laissé un tableau fort triste des vexations que ces soldats improvisés firent peser sur le peuple. Après avoir raconté la famine qui désola l'Anjou en 1521[2], il ajoute :

« Si l'eglise d'Anjou eut ceste année a souffrir, si eut le povre peuple, car oultre les grans taux et impositions esquelles il estoit taxé, tant pour les tailles que pour les creues, furent toutes les paroisses champestres d'Anjou contrainctes a mettre sus hommes en armes appellez vulgairement francs archiers; qui leur fut grant grief, car chascune paroisse fournissoit d'ung homme, lequel il convenoit habiller de tocque, pleumes, pourpoint, collet de cuyr, chausses et soulliers, et de tel harnoys et baston que le cappitaine vouloit, et pour certain eust mieulx vallu au peuple payer une autre taille, telle comme ilz la payoient, que d'estre contrainctz a ceste contribution de francs archiers.

« D'icelle cohorte et rustique assemblée, eslevée au pays d'Anjou et du Meine, fut commis messire Charles de Coesmes, seigneur de Lucé, cappitaine, lequel, au temps de karesme, a Angiers, la monstre d'iceulx francs archiers assigna estre faicte. Et au jour assigné, devant icelly seigneur, es lices[3], près et hors la vile d'Angiers, se trouvérent les francs archiers d'Anjou en armes et estat convenable, nombrez, en l'election d'Angiers, cinq cens ou plus. Et, la monstre faicte, leur permist ledit seigneur de Lucé

---

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, IX, 259.

2. Sur la famine de 1521, voy. l'article 37 ci-dessus.

3. Il y a encore à Angers le *boulevard des Lices*, dont le nom rappelle l'ancienne esplanade destinée aux exercices militaires.

eulx retirer jusques a nouveau mandement, et eur fut enjoinct eulx tenir tousjours prestz de partir quant l'on les manderoit.

« Telle innovation et erection de francs archiers fut au peuple d'Anjou tres-ennuyeuse, odieuse et grevable; car, combien que moult leur eust cousté a les mettre sus, nourrir, habiller et armer, toutes fois ne firent ilz chose proffitable ne au prince ne au peuple, ains commencérent a eulx eslever sur le commun populaire, voulans vivre oyseux sans plus vacquer a leurs mestiers acoustumez, pillier sur les champs, comme ilz eussent faict en pays des ennemys, par quoy plusieurs d'entre eulx, prins et mis es mains des prevostz des mareschaulx, au gibet, qu'ils avoient bien desservy, finérent leur vie [1]. »

Ainsi François Ier n'avait pas mieux réussi que Charles VI. Les francs-archers de 1521 étaient en tout semblables à ceux de 1548; il n'est donc pas étonnant qu'un auteur dramatique ait voulu faire revivre le type du soldat lâche et fanfaron.

Le *Franc Archier de Cherré* est, comme on peut le penser, une imitation du *Franc Archier de Baignollet*. Il est rare que les imitations puissent être rapprochées du modèle, mais on reconnaîtra, si l'on prend la peine d'étudier cette pièce, que l'auteur n'est pas resté trop au-dessous de son devancier. Le nouveau franc-archer raconte ses campagnes avec beaucoup de verve; seulement il n'a pas ces brillants jeux de scène qui pouvaient permettre à un auteur de déployer tous ses talents et qui avaient donné au monologue de Pernet une vogue extraordinaire.

La pièce commence ainsi :

Sang bieu! qu'esse que j'ay ouy?
Est ce un tabourin de Suysse?
Ouy, ou je suis estourdy.
A coup, a cheval! a la lisse!
Il faut que mon harnoys fourbisse
Pour aller a l'arriére ban,
Aussi bien que je fuz entan,
Empoinct comme ung petit tourin.
Mais ou, diable, est ce tabourin?
Escoutez : bededou, bededou, bededou...

Le galant raconte qu'il a fait rage,

N'a pas une année et demye
A Millan, a Fontharabie.

---

1. Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, éd. Quatrebarbes et Godard-Faultrier (Angers, 1842, gr. in-8), II, 329-330.

Plus loin il énumère tous les vaillants compagnons qui ont été témoins de ses succès :

Voicy venir mes fréres d'armes,
Gentilz homs d'entre Chartre et Maine [1],
Quatre, cinq, six, une douzaine,
Le franc archier de Chemiré ;
De Sainct Laurens et de Myré,
De Chasteauneuf et de Seaulx
Et de Bourg o ses grans houseaulx,
De Feneul [2] et de Chenillé,
De Sainct Denys et de Cuillé,
De Seurdre, Couldray, (et) Champigné,
De Brissarte et de Marigné;
Ceulx de Cheffe o les oyes [3] rouges
Y accouroient o leurs voulges...

Continuant son récit, le franc-archier simule un combat avec Bayard, dont il ne manque pas d'avoir facilement raison (v. 305-328), puis il revient à ses exploits de Picardie, de Bourgogne et de Hainaut; enfin, il raconte à sa façon l'assaut d'Angers, la bataille de Montreuil-Bellay et la « journée des femelles ».

La prise de Milan et celle de Fontarabie, qui ont eu lieu, dit le franc-archer (v. 40),

N'a pas une année et demie,

sont de 1521 et 1522. L'émeute provoquée par Jehan de Lancé à Angers (v. 341) est du mois d'avril 1523. D'autre part il est parlé (v. 305-328) de Bayard comme d'un personnage encore vivant; or Bayard mourut le 30 avril 1524. C'est donc entre avril 1523 et avril 1524 qu'il faut placer la composition du monologue. Si la journée des femelles est, comme nous le supposons, un incident de la guerre des mauvais garçons, qui n'eut lieu qu'au mois de juillet 1523, il faudrait reculer la date de la pièce jusqu'à la fin de cette même année. Nous inclinons même à penser que le *Franc archier de Cherré* a été écrit pour le carnaval de l'année 1524.

1. *Impr*. Gentilz hommes d'entre Chartre et le Maine.
2. *Impr*. Fenetul.
3. *Impr*. oyas.

Le monologue se termine ainsi :

Pour monstrer que je n'y fuz point,
J'en ay encore le pourpoint,
Chausses, corset et les despouilles
De feu Gros Doux et de Tredouilles.
Qui dict que je ne les ay pas [1] ?
Si ay, par bieu; els [2] sont la bas,
Cela est aussi vray que hystoire.
Quoy! vous ne m'en voulez pas croyre?
Et, par bieu, je les voys querir
Bien tost! Je ne fais que courir.
Attendez moy; homme ne bouge.

Cherré, dont le franc-archer est originaire, est une petite commune voisine de Châteauneuf-sur-Sarthe, dans l'arrondissement de Segré. C'est à l'Anjou également qu'appartiennent la plupart des localités citées dans le poème.

Il nous reste à parler de l'auteur du monologue.

Au moment où *Le Franc Archier de Cherré* fut écrit, Angers possédait un musicien renommé, Jehan Daniel, dit maistre Mitou. Ce personnage, qui fut, de 1521 à 1523, organiste de l'église Saint-Pierre, et, de 1525 à 1533, organiste de l'église Saint-Maurice, est surtout connu par un recueil de *Noelz*, dont une réimpression a paru il y a quelques années [3]; mais il ne composa pas seulement des cantiques et des airs religieux : nous savons qu'il se fit une réputation comme auteur dramatique. Avant de s'établir à Angers, il avait été chargé d'organiser les mystères représentés en 1518 à Nantes, lors de l'entrée du roi François Ier dans cette ville [4]. Sa réputation ne resta pas enfermée dans les limites de l'Anjou. C'est à Jehan Daniel que Pierre Grosnet ou Grognet fait allusion dans *La Louange et Excellence des bons facteurs* quand il dit :

---

1. *Impr.* Qu'est ce qui dict que ne les ay pas.
2. *Impr.* elles.
3. *Les Noëls de Jehan Daniel, dit maître Mitou, précédés d'une étude par Henri Chardon.* Le Mans, 1874, in-8.
4. *Vieux Noëls* [*publiés par M. Lemeignen*] (Nantes, 1876, in-12), II, 95.

Maistre Mysto et maistre Cruche
Estoient bons joueux sans reprouche [1].

Le terme de « joueur » et le rapprochement avec le célèbre maître Cruche disent assez que maître Mysto ou Mitou excellait à composer ou à jouer des farces. *Le Franc Archier de Cherré*, qu'aucun autre poète angevin ne paraît pouvoir lui disputer, justifierait cette appréciation [2].

Bibliographie :

a. — ℭ Le franc Ar- || chier de Cherre. || Vo' cõpaignõs q̃ frequẽtez les armes || Et qui de lance auez maint enferre || Ie vous supplye voyez les grãs faictz || darmes || Du tresvaillãt frãc archier de Cherre. || *Imprime nouuellement a Tours par* || *Iehan Rousset* || *demourant en la Rue* || *de la Seellerie* [sic] *dauãt les Cordeliers.* || 1554. — *Finis. Deo gratias.* Pet. in-8 goth. de 12 ff. de 25 lignes à la page, impr. en lettres de forme, sign. *A-C.*

Au titre, la marque de *Jehan Rousset* qui représente le Père éternel apparaissant dans les cieux au dessus d'une tour. Cette tour, qui figure en rébus le nom de la ville, est accompagée des initiales I. R. Une banderole placée au bas de la planche porte en toutes lettres : *Jehan Rousset.*

Le cahier *c* ne compte que 24 lignes à la page.

Biblioth. Méjanes à Aix, nº 30047, dans un recueil qui contient *Le plaisant Blason de la Teste de boys* et trois autres pièces.

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XIII, 18-44.

---

69. — Le Pionnier de Sœurdres.

[*Angers, vers 1524.*]

Un auteur angevin, qui nous a laissé de curieux ouvrages, Bruneau de Tartifume, né en 1574, mort en 1636, dit dans un de ses recueils manuscrits : « Le bourg de Cherré est renommé à cause de son franc-archer dont les rodomontades sont impri-

---

1. Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, VII, 10.

2. Jehan Daniel composait aussi de la musique. On trouvera l'indication de plusieurs pièces signées de lui dans notre *Nouveau Recueil de Farces françaises*, p. xxiv.

mées comme celles du pionnier de Sœurdres [1]. » Il faut donc admettre qu'il a existé un monologue faisant pendant au *Franc Archier de Cherré* et intitulé *Le Pionnier de Sœurdres*. Le village de Seurdre est précisément cité au v. 222 de la pièce précédente parmi ceux dont les compagnons d'armes du franc-archer étaient originaires.

Les deux pièces dont nous venons de parler ne sont pas les seules qui aient été inspirées par *Le Franc Archier de Baignollet;* nous possédons deux farces qui peuvent être considérées comme des imitations du célèbre monologue. L'une, la *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : l'Avantureux et Guermouset, Guignot et Rignot* [2], a dû être composée peu de temps après la prise d'Hesdin (1521), évènement auquel le v. 411 fait allusion; l'autre, la *Farce nouvelle de Colin, filz de Thenot le maire, qui vient de Naples et qui améne un Turc prisonnier*, ne porte pas de date aussi précise, mais elle a dû être composée vers la même époque et semble être également une satire des milices de 1521 [3].

IX. — MONOLOGUES DE COMÉDIENS.

70. — MONOLOGUE FORT JOYEULX AUQUEL SONT INTRODUICTZ DEUX ADVOCATZ ET UNG JUGE DEVANT LEQUEL EST PLAIDOYÉ LE BIEN ET LE MAL DES DAMES.

[*Vers 1530.*]

Nous avons réuni dans ce chapitre une pièce dont la donnée avait spécialement pour but de mettre en relief le talent de l'acteur et une pièce qui se rapporte à l'histoire des comé-

---

1. Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, I, 686, art. *Cherré*.

2. Biblioth. nat., ms. fr. 24541 (La Vall. 63), fol. 318, r° — 325, v°; Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, III, n° 55; Mabille, *Choix de Farces*, I, 155-192.

3. Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, 388-405; *Recueil de plusieurs Farces* (Paris, Rousset, 1612, in-8), 23-45; collection Caron, 1798; *Recueil de Pièces rares et facétieuses*, [*publié par Ch. Brunet*], I, 23-45; Mabille, *Choix de Farces*, II, 5-33.

diens italiens. Dans le monologue dont nous venons de reproduire le titre, l'acteur veut nous donner une idée de son savoir faire. En se grimant et en changeant sa voix, il représente à lui seul trois personnages. Dès le début, Verconus (c'est ainsi que se nomme notre galant) s'annonce comme un homme sûr de lui-même :

Je viens vous donner passe temps,
Mais que vous soyez affectans,
Seigneurs, dames pareillement,
Sans vous tenir trop longuement.
Il vous plaira estre contens.
Chacun se taise. Par ce j'entens
Que point ne vous vueil irriter,
Seullement que vous contenter [1];
Aussi vrayement je ne pretens
Seullement que vous contenter.
Qui veult dancer, qui veult chanter,
Qui veult faire farce ou morisque,
Si se vienne en ce lieu planter.
Je fais au maldisans la nicque,
Qui veult parler de rethoricque,
Soit en secret ou en publicque.
Je porte un sas ou tout je passe ;
Je ris, je truffe, je compasse ;
Je fais des tours ung milion,
Et ne sçay homme qui me passe
Depuis icy jusque a Lyon...

L'acteur continue l'énumération authentique de ses talents. Je ne suis pas, dit-il,

Je ne suis pas tel bourdeur, non,
Que Jennin qui de tout se mesle.

Jennin « qui de tout se mesle » se confond, à ce qu'il semble, avec maistre Aliboron [2]; cependant il est possible qu'il ait existé un remaniement de *Watelet*, non plus sous le nom d'*Ambrelin*, mais sous celui de Jennin. Le même nom de

1. Il n'y a sans doute pas ici de refrain intentionnel ; le v. 8 paraît surabondant et devrait sans doute être supprimé.

2. Voy. ci-dessus, n° 60.

Jennin « qui de tout se mesle » se retrouve vers 1540, dans la *Farce de la mère de ville*[1] et, dix ou quinze ans plus tard, dans la *Farce du Trocheur de maris*[2].

Verconus se vante de savoir imiter les amoureux, qui font des bouquets à leurs belles, les chasseurs, les fous, les pleureurs, les docteurs, et, chaque fois, sans nul doute, il devait contrefaire ces divers personnages de la figure et du geste. Enfin il veut offrir au public un plat de son métier; c'est alors qu'il simule un plaidoyer fait par deux avocats devant un juge. Le débat porte sur les femmes, sur lesquelles Mal Embouché accumule tous les lieux communs chers au moyen-âge, tandis que Gentil Couraige se fait leur défenseur. C'est à ce dernier que le juge donne gain de cause. Verconus, dans sa conclusion, se fait gloire d'avoir su réfuter Mal Embouché :

En soustenant l'honneur des dames,
Je parle comme bien apprins
. . . .
Et a plus d'honneur que de blasmes.
Pourtant, nobles hommes et femmes,
Souviengne vous que Verconus
Condampne telz villains infames
Qui blasment dont ilz sont venus,
Deffendant qu'il n'en soit plus nulz
Souffrir blasonner aultres gens.
Vous en avez les biens congneuz :
Pensez au bancquet de ceans.

On voit par le dernier vers que ce monologue à tiroirs était destiné à égayer un repas.

Nous n'avons relevé dans la pièce aucune allusion qui permette d'en fixer exactement la date; celle de 1530 n'est qu'approximative.

Bibliographie :

a.— ¶ Monologue || fort ioyeulx. Auquel sont introduyctz || deux aduocatz et vng iuge. Deuant le || quel est plaidoye le biẽ & le mal des da || mes. *Imprime nouuellemẽt a Paris.* —

---

1. Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, II, nº 28, p. 13.

2. *Ibid.*, III. — Cette farce est probablement postérieure à 1550, puisqu'on y rencontre le mot *huguenote*.

¶ *Finis.* || ¶ *On les vēd a Paris En la rue neufue* || *nostre dame a Lēseigne sainct Nycolas. S. d.* [*v.* 1530], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 25 lignes à la page, sign. *A.*

Au titre, le bois bien connu qui représente une femme vêtue d'une longue robe, devant laquelle sont agenouillés deux hommes qui tiennent chacun à la main une lance, ou plus probablement un cierge.

Au verso du titre, un bois grossier représentant un roi à cheval qui se rend à la chasse, accompagné de son fauconnier.

Au recto du 8e f., au-dessous de la souscription, un petit bois, divisé en deux compartiments par un pilier, et représentant, d'un côté, trois hommes assis, et de l'autre deux poissons.

Au verso de ce même f., le bois du clerc et de l'écolier se parlant. Cette figure est surmontée d'un fragment de bordure qui contient six têtes dans des attitudes diverses. Un autre fragment de bordure, composé de rinceaux, est placé au dessous.

L'adresse qui figure à la fin de la pièce est celle de *Jehan Sainct Denys.*

Bibliothèque Nationale, Y. n. p. Rés., dans un recueil qui contient en outre le *Dialogue beau et affable... D'ung Saige et d'ung Folignet.*

b. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XI, 176-191.

---

74. — Response di gestes d'Arlequin au poète fils de madame Cardine, en langue arlequine, en façon de prologue, par luy-mesme.

[*Paris, 1585.*]

Malgré les recherches de M. Baschet[1], nous ne possédons que peu de renseignements sur les comédiens italiens qui vinrent donner des représentations en France dans le cours du XVIe siècle. La pièce dont nous allons parler, pièce dont aucun des historiens du théâtre ne fait mention, se rapporte à l'un des acteurs de la troupe qui joua à Paris pendant l'hiver de 1584 et au printemps de l'année suivante. Cette troupe qui avait sans

---

1. *Les Comédiens italiens à la cour de France sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, par Armand Baschet* (Paris, Plon, 1882, in-8). M. Campardon avait déjà recueilli presque tout ce qu'on ce qu'on sait des comédiens italiens qui jouèrent en France au XVIe siècle. Voy. la préface de son ouvrage intitulé *Les Comédiens du roi de la troupe italienne* (Paris, Berger-Levrault, 1880, 2 vol. in-8).

doute été engagée en Italie même, par le duc de Joyeuse, paraît avoir été celle qui jouait à Venise concurremment avec les *Gelosi*[1]. Les comédiens dont nous parlons s'appelaient les *Confidenti*. Tout ce que nous savons d'eux, c'est qu'ils étaient à Mantoue au mois de mai 1580 et que le duc les avait recommandés au podestat de Vérone[2]; il était donc naturel qu'ils fussent allés ensuite à Venise. Le seul membre de la troupe qui nous soit connu avec certitude est Fabrizio de' Fornaris, de Naples, auteur d'une pièce imprimée en 1585, à Paris, *L'Angelica*[3]. Fornaris avait sans doute pour camarade Bartolomeo Rossi, de Vérone, à qui l'on doit une pastorale également imprimée à Paris; cependant ce dernier se qualifie simplement de « comico »[4].

Il faut croire que la conduite des comédiens italiens donna lieu à quelque scandale; on vit du moins paraître, en 1585, un factum rimé dans lequel Arlequin était l'objet des plus fâcheuses accusations. Dans des vers héroï-comiques, le poète anonyme le dénonce non seulement comme un proxénète, mais comme le grand chef des proxénètes. Pour donner plus de poids à ses paroles, l'auteur français fait revivre la mère Cardine, et c'est elle-même qui reconnaît les hautes qualités d'Arlequin.

La mère Cardine, dont le nom est si souvent cité dans le dernier quart du xvie siècle, avait été la plus célèbre des entremetteuses de Paris, la reine du Huleu et du Champ-Gaillard. Elle vivait encore en 1570, lorsqu'un auteur inconnu dirigea contre elle une violente satire intitulée : *Deploration et Complainte de la mére Cardine, cy-devant gouvernante du Huleu, sur l'abolition d'iceluy, trouvée après le deceds d'icelle Cardine en un escrain*, etc.[5]; en effet, sur l'exemplaire de cette pièce que possède la Bibliothèque Nationale, une main du temps a corrigé les mots « trouvée après le deceds » en « trouvée avant ». Cardine

1. Baschet, 89-92.

2. Voy A. d'Ancona dans le *Giornale storico*, VI, 34.

3. *Angelica, comedia de Fabritio de Fornaris Napolitano, ditto il Capitano Coccodrillo, comico Confidente*. In Parigi appresso Abel L'Angelier, 1585, in-8. (Biblioth. nat.) — Cf. *Cat. Rothschild*, II, no 1473.

4. *La Fiammella, Pastorale di Bartolomeo Rossi da Verona, comico*. In Parigi, Per Abel L'Angelier, 1584, in-8. (Biblioth. Sainte-Geneviève.)

5. Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, III, 290-301.

continua sans doute longtemps encore son commerce, et ne dut mourir que vers 1583. Telle est la date que porte une seconde satire, plus connue que la première, intitulée : *L'Enfer de la mère Cardine, traictant de la cruelle bataille qui fut aux enfers entre les diables et les maquerelles de Paris, aux nopces du portier Cerberus et de Cardine, qu'elles vouloyent faire royne d'enfer*, etc. [1]. Cette dernière pièce est le point de départ de l'*Histoire plaisante des faicts et gestes de Harlequin* [2].

La mère Cardine apparaît en songe à Arlequin et le prie de la tirer du gouffre d'enfer où Pluton et les autres divinités infernales la tiennent enfermée. Ce sont, dit-elle,

Ce sont, mon Harlequin, mes bourreaux ordinaires;
Harlequin, las! ce sont mes cruels adversaires,
Qui me tiennent sans fin en gesnes et en feu,

---

1. Montaiglon, *Recueil,* III, 302-334.

2. Voici la description de ce factum :

Histoire || plaisante des || Faicts et Gestes de || Harlequin Commedien Italien || Contenant ses songes & visions, sa descente || aux enfers pour en tirer la mere Cardine, || comment & auec quels hazards il en eschapa || apres y auoir trompé le Roy d'Iceluy, Cerbe- || rus & tous les autres Diables. || *A Paris,* || *Par Didier Millot, Imprimeur, demeurant* || *en la rue de la petite Bretonnerie,* || *pres la porte sainct Iacques* || 1588. || Auec Permission. In-8 de 9 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Le poème compte 362 vers alexandrins, dont voici les premiers :

Il estoit toute nuict et d'Hecate les voiles
Couvroient ja nostre ciel ensemencé d'estoilles ;
Tout dormoit en repos : les poissons sous les eaux,
Le peuple duveteux sous les frais des ormeaux....

Au r° du 9e f, commence une seconde pièce intitulée : *La Sallade de Harlequin à luy envoièe par le capitaine La Roche, appotiquaire luquoys pour la guarison de la maladie neapolitaine.*

Le *Sallade* compte 90 vers; elle commence ainsi :

Or ça, maistre Harlequin, te voyla bien malade;
Il fault pour te guarir te faire une sallade.
Qu'as tu dessus le cœur ? As tu trop beu de l'eau
Du fleuve d'Acheron, alors que le bateau
De Caron te versa en ramenant Cardine
Du sousterrain pallais de la grand Proserpine ?...

Biblioth. nat., Y. n. p.

Seulement pour avoir fait faire le beau jeu
De la blonde Venus à ces [1] Parisiennes
Qui vivent aujourd'hui sous mes lois paphiennes.....

Aprés avoir rappelé les noms des plus célèbres complaisants du temps : le grand Largerie, Bastien Le Cellier, le gros Robillard [2] et l'ancien mercier Jean qui pince, l'horrible mégère déclare à Arlequin qu'elle l'a choisi pour diriger la corporation; mais il doit se hâter de la tirer des enfers. Arlequin obéit, parvient à gagner l'empire de Pluton et obtient de Charon la permission d'emmener madame Cardine. Celle-ci s'embarque, mais à peine a-t-elle posé le pied dans la nacelle de Charon qu'elle chavire dans le fleuve d'enfer. Arlequin parvient seul à regagner la rive.

L'*Histoire plaisante* est assez incorrectement écrite, mais les grossièretés qu'elle contient et surtout le nom de la mère Cardine devaient attirer les badauds; aussi Arlequin ne pouvait-il rester sous le coup des accusations portées contre lui. Il répondit sur la scène, dans un prologue de sa façon, dont l'invention est faible. Cette pièce, où les invectives remplacent les raisons et qui nous donne une assez médiocre idée du talent littéraire de son auteur, n'en est pas moins un document historique fort curieux. Elle nous montre que les comédiens italiens employaient parfois la langue française, qu'ils traitaient, il est vrai, fort mal, et qu'ils composaient à l'occasion des monologues comme les comédiens français.

Arlequin déclare qu'il s'exprime « en langue arlequine », c'est-à-dire qu'il fait assez bon marché de la grammaire. Le titre de sa défense contient un méchant jeu de mots : *Response di geste*, c'est-à-dire probablement *Response digeste* et *Response de gestes*.

---

1. *Impr.* ses.

2. Au nombre des filles citées dans l'*Enfer de la mère Cardine* sont Largerie, dont le nom revient plusieurs fois (Montaiglon, III, 318, 322, 325-327), puis

La femme de Bastien Le Cellier, Robillarde, etc.
(*Ibid.*, III, 319.)

La Robillarde est citée une seconde fois (*ibid.*, III, 321) à côté de La Roche. Cette dernière pourrait bien être la femme de l'« appotiquaire luquoys » sur le compte de qui est mise *La Sallade de Harlequin*.

Quant au monologue, il commence ainsi :

En allant hier au soir à promener
Joieusement, pour voir un beau jardin,
Dans la maison d'un certain mien voisin
Qui avec luy m'entretint à souper,
En retournant pour m'en aller coucher,
Je prins colére avec un sot badin
D'avoir osé composer d'Arlequin,
Et toute nuit je n'y fi que songer;
Puis en songeant je descens à l'enfer
Pour retrouver Proserpine et Pluton,
Où le soleil jamais ne va coucher.
Primis j'y vis le nautonnier Charon
Avecque son bateau bordé de fer,
Et je le saluis à ma façon,

Disant : « Vieillard garçon,
« Méne moi a l'enfer, à retrouvé
« Ce sot poeta qui a mes gestes imprimé [1]. »

Lui tost il m'a passé.
Je descendis comme un qui va mourant
Et vis Cerbére au gosier abaiant.

Pourquoy (les) chiens sont friant,
J'avois porté un gigot de mouton
Pour tost donner manger au compagnon;

Il grondit comme un lion...

Grâce à ce stratagème renouvelé de l'antiquité, Arlequin pénètre dans les enfers; il y retrouve le poète qui l'a calomnié et entend de loin ses plaintes et ses regrets. « Me voici, disait le coupable :

« Ici je suis conduit pour ma ruine,
« Pour la rançon de ma mére Cardine.

« O que grand' discipline!
« Ils m'ont donné pour estre maquereau »,
Me disoit il ce sale, morveus, bourreau,

1. *Impr*. qui mes gestes a.

Et crioit comme un veau :
» Monsieur Arlequin, priez pour moi Pluton
« Qu'il me renvoie hors de ceste prison. »

Moi lui dis : « Cardinon,
« De ce pays jamais ne sortiras
« Si tu ne rens cela que tu robas;

« Et plus trompé tu as
« Les comedians de l'Hostel de Bourgongne;
« Ils me l'ont dit, et si ce n'est mensongne.

« A Saint Cloud et Boulongne
« Tu as mené tant de putaine à pié
« Et de leurs gains tu voulois la moitié..... »

Arlequin rend ainsi à son ennemi toutes ses injures; mais il semble faire allusion ici à des faits précis. Le poète français était peut-être un comédien renvoyé de la troupe française pour quelque acte d'indélicatesse. Il importe de remarquer qu'en 1583 les Italiens avaient joué à l'Hôtel de Bourgogne[1]; c'est sans doute dans la même salle qu'ils avaient donné leurs représentations en 1584; ils devaient donc savoir ce qui s'y passait, même parmi leurs camarades français; aussi bien l'origine de la querelle d'Arlequin et de son contradicteur était-elle probablement une aventure de coulisse.

Nous ne poursuivons pas pas nos citations; les passages que nous avons reproduits suffisent pour faire connaître le style d'Arlequin et les tercets singuliers qu'il emploie. Disons seulement qu'il condamne son ennemi à être rompu, brûlé, mis aux galères et fouetté; mais cette descente aux enfers n'était qu'un rêve :

Je lui disois ainsi tout en dormant;
Lors je m'esveille avec lui devisant,

Et tout incontinant
J'ouvre les yeux et me trouve tombé
Du lit mollet, ainsi qu'un gras abbé.

Suis je pas escouté?
Cela que j'ay condamné en dormant,
Je le confirme encores dedorman;

1. Voy. Baschet, *Les Comédiens italiens à la cour de France*, 88.

Et je m'en vai dedan
A faire sortir nos gens pour commencé,
Puisque le fils (de) Cardine est condamné.

Les derniers vers montrent bien que nous avons ici un véritable prologue récité sur la scène, puisque Arlequin va chercher ses camarades pour commencer la représentation. Au contraire une pièce en 14 vers, qui se trouve à la suite de la *Response*, parait avoir été ajoutée au moment de l'impression. Voici le titre et le début de ce morceau :

Excuse faite au seigneur Arlequin par le poetrillon morfondu :

Aveuglé du bandeau d'ignorance execrable,
Contre Arlequin le grand j'ay bavé mon caquet...

On lit à la fin : Par le poëte Robert L'Andouillet de l'austruche aux Ours[1].

Bibliographie :

a. — Response di gestes de Arlequin au poëte fils de Madame Cardine, En langue Arlequine, en façon de prologue, par luy mesme : de sa Descente aux Enfers et du retour d'iceluy. *A Paris, Pour Monsieur Arlequin.* 1585. In-8.

Nous n'avons pu retrouver l'original de cette pièce, qui ne nous est connue que par la réimpression.

b. — *Les Joyeusetez, Facecies et folastres Imaginacions de Caresme Prenant, Gauthier Garguille, Guillot Gorju*, etc., dans le volume qui commence par les *Plaisants Devis des suppots du seigneur de la Coquille* (Paris, Techener, 1834, in-16).

---

1. Il faut peut-être entendre « demeurant dans la rue aux Ours, à l'Autruche ». La rue aux Ours était voisine de l'Hôtel de Bourgogne.

X. — MONOLOGUES DE VILLAGEOIS.

---

75. — LE MENELOGUE DE ROBIN,
LEQUO A PREDU SON PRECEZ,
TRINLATY DE GREC EN FRANCEZ
ET DE FRANCEZ IN BEAU LATIN,
ET PEUX D'IQUY IN POETEVIN.
[Par Jean Boiceau de La Borderie.]
[*Poitiers 1541.*]

Cinq des monologues de villageois que nous allons analyser ont la même provenance : ils ont été composés par les bazochiens de Poitiers qui les récitaient dans leurs assemblées; aussi roulent-ils presque exclusivement sur des sujets juridiques. Ces monologues méritent ainsi d'être étudiés à plusieurs points de vue. En même temps qu'ils nous initient aux jeux de la bazoche, ils nous font connaître, sous une forme vive et saisissante, les désagréments auxquels les plaideurs étaient exposés au milieu du XVIe siècle; enfin, et c'est là sans doute leur principal intérêt, ce sont de précieux spécimens du patois poitevin.

Nous devons à Du Verdier de connaître l'auteur du *Menelogue de Robin* [2]. Jean Boiceau était né au commencement du XVIe siècle au château de La Borderie, propriété patrimoniale située dans la paroisse de Benest, près du bourg de ce nom; il mourut plus qu'octogénaire, le 14 avril 1589 [3]. Il exerçait la

---

1. Voy. *Romania*, t. XVI, p. 438.
2. *Bibliothèque françoise*, 654; éd. de 1173, II, 354.
3. Voy. J.-F. Eusèbe Castaigne, *Notice sur J. Boiceau de La Borderie, jurisconsulte du XVIe siècle*, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente*, 1866.

profession d'avocat et acquit une renommée durable comme jurisconsulte. Nous n'avons pas à parler de ses œuvres juridiques, dont la principale est un commentaire sur l'ordonnance de Moulins (*Ad legem regiam Molinaeis habitam de abrogatu testium Commentarius;* Pictavii, 1582, in-4); mais ses œuvres littéraires nous appartiennent. Boiceau cultivait la poésie comme Jean Bouchet, Baïf, Tahureau, Maisonnier, Sainte-Marthe, qui furent ses amis, et comme tous les beaux esprits qui chantèrent plus tard *La Puce de madame Des Roches*. Nous avons de lui un poème sur le voyage de Charles-Quint en France, *Le Vol de l'Aigle en France* (1540), dont le seul exemplaire connu appartient à M. le comte de Lignerolles, une ode à Jean de La Péruse [1], enfin *Le Menelogue de Robin*.

Le monologue n'est que d'une année postérieur au *Vol de l'Aigle;* il se rapporte, croyons-nous, aux grands-jours tenus à Poitiers en 1541. On n'y trouve en effet aucune allusion à la juridiction présidiale instituée en 1552, et il ne fut tenu de grands-jours dans la capitale du Poitou qu'en 1454, 1531 et 1541 [2]. De plus, Jean de La Péruse, dans une ode qu'il adresse à Boiceau pour l'engager à fuir la ville de Poitiers désolée par la peste, l'invite à se retirer près de lui sur les bords de la Charente et ajoute :

> Nous relirons ma *Medée*,
> Ton *Aigle* et ton *Robineau*.
> (Éd. Gellibert des Séguins, 110.)

Il fallait donc que les deux compositions de Boiceau fussent à peu près du même temps.

Le monologue commence ainsi :

> La merdé [3], y cré apré moay!
> Quolez pidé et grond esmoay
> D'aver procès! Iquez grons jours
> Iglz fasant velenters trejours
> A quoquin predre sen precès...

1. Voy. *Œuvres poétiques de Jean Bastier de La Péruse, Angoumoisin, publiées par E. Gellibert des Séguins* (Paris, Jouaust, 1867, in-8), 89-116.

2. Merlin, *Répertoire de jurisprudence*, XIII, Bruxelles, 1826, in-8, 153.

3. La mère de Dieu, Notre Dame.

Robin raconte son procès contre Talebot, procès dont la cause est des plus sérieuses :

Ol est vray que Jon Tallebot,
Mon vezin, me cassit mon bot[1]
In jour in jouant au palet.
I m'avisy qu'o m'en fallet
In aver reparation.

Après avoir comparu devant le juge du village, Talebot, qui est condamné, fait aller Robin à Poitiers devant M. Doyneau (v. 45), puis la procédure se poursuit et le plaideur nous parle des grands-jours (v. 154, 263). Le résultat du procès, c'est que notre homme perd tout son avoir :

Mez vé me cy d'icy encez
Allant pre tearre et pre le chans,
Pouvre labourour et moechant,
Qui ay predu p'r ine sintance
Tretout mon bain et ma chevance,
Tout man labour do tans passy :
Encor aizy man bot cassy.

Comme on le voit, le poète ne recherche pas les grands mots; aussi ses vers poitevins sont-ils aussi lestement tournés que ses vers français sont rudes et pesants.

Bibliographie :

a. — Le Menelogue de Robin,
Lequau a perdu son precez,
Trinlati de grec en francez,
Et di [?] francez in beau latin,
Et peux diqui in Poitevin.

A Poitiers, à l'enseigne de la fontaine. [1555.] Pet. in-8.

Édition citée par Du Verdier. M. Brunet (*Manuel*, I, 1055) paraît l'avoir vue, puisqu'il en indique la date que le premier ne fait pas connaître.

b. Le || Menelo || gue de Robin. || Le quo à [*sic*] prédu son Precez, || Trinlaty de Gric in Francez, || E de Francez in bea Latin || E peux diquy en Poecteuin. || Augmenty et recorrigy || de Nouuea. In-8 de 6 ff. de 28 lignes à la page.

1. Mon sabot.

Cette édition occupe les ff. *B* 8 — *C* 5 du recueil suivant :

La || Gente Poiteuinrie || Tout de nouuea Racoutrie, || Ou Talebot bain, & bea, || Fat raiponse à Robinea. || Lisez sou bain y ve prie, || Pre vou railly do sotrye, || De beacot de Chiguanours || Qui fasan do moichan tours. || ☙ Aueque le Pre- || ces de Iorget & de son Vesin. Et || chansons ieouses compousi in bea || Poicteuin. || *A Poeters,* || ☙ *Amprimi tout auoure pre Emer* || *Mesner.* || M. D. LXXI [1571]. Pet. in-8 de 56 ff. non chiffr., sign. *A.-G.*

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'un petit bois qui représente des bûcherons.

Ce volume contient 7 pièces qui, sauf la première, ont toutes un titre distinct, bien que les signatures se suivent, savoir :

1° *Loittre de Tenot a Piarrot qui parle de mou de bea cas*, ff. A 2 *r°* — A 8 *v°*;

2° *Le Plet de Jon Michea, le bon homea*, ff. B 1, *r°* — B 7 *v°*;

3° *Le Menelogue de Robin*, ff. B 8 *r°* — C 5 *v°* (le titre est orné d'une répétition du bois qui se trouve au titre général);

4° *Olee la Respondation fate pré recriation de Talebot, le bon homea*, etc., ff. C 6 *r°* — D 5 *r°* (le titre est orné d'un petit bois représentant une femme qui sert trois personnages attablés);

5° *La vritable Pregnostication de Laboureurs*, ff. D 6 *r°* — D 8 *v°* (cette pièce n'a qu'un simple titre de départ, au dessous duquel est un bois représentant un laboureur);

6° *Le Preces de Jorget et de son Vesin*, 1572, ff. E 1 *r°* — F 4 *v°* (le titre est orné d'un bois qui représente la dispute des deux voisins);

7° *Chansons jeouses in lingage poetevin*, 1572, ff. F 5 *r°* — G 8 *v°* (le titre est orné d'un petit bois qui représente des amoureux, placés sous le signe du taureau).

Biblioth. nat., Y Rés. (exempl. de Falconet, n° 11738 du *Catal.*); le bas du titre de cet exempl. contenant la date a été enlevé; il est, de plus, incomplet des ff. 1 et 8 du cahier G. — Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (*Cat. Cigongne*, n° 1332).

c. — La Gente Poetevin'rie... *Amprimi tout auoure à Poeters, pre la veufue Ion Blonchei, demouran prez le Grond Horloge*, 1605. In-8.

Édition citée par L. Favre, p. XXVI de l'introduction à l'édition *j* décrite ci-après. L'imprimeur *Jean Blanchet*, dont la veuve a publié ce recueil, vivait encore en 1600. Il appartenait peut-être à la même famille que le « poète satyrique » Pierre Blanchet, mort en 1519, dont Jehan Bouchet a composé l'épitaphe (*Genealogies*, etc., 1545, fol. 78 *b;* Goujet, *Biblioth. françoise*, XI, 336).

d. — La gente Poetevin'rie. *A Poeters, pre la veufue Ion Blonchei,* 1620. In-8.

Édition citée, comme la précédente, par L. Favre.

e. — La gente || Poitevin'rie, || Tot de nouuea rencontrie || Ou Talebot bain & bea || Fat raisponce à Robinea : || Lisez sou bain y ve prie, || Pré vou railly do sot'rie || De beacop de chicanours || Qui faisian do moychont tours. || Auecque le Precez de || Iorget & de san vesin, & Chonsons || ieouse, composie in bea Poiteuin. || Et le precés criminel d'in Marcacin. || *A Poeters,* || *Pré Abraham Mounin Im-* || *primour* & *Liboire* [sic], 1625. In-12 de 48 ff. non chiffr. de 32 lignes à la page pleine, sign. *A*, *C*, *E*, *G* par 8, *B*, *D*, *F*, *H* par 4.

Au titre, une petite marque représentant une main sur laquelle e t perché un oiseau. L'oiseau est surmonté d'une banderole qui porte cette inscription : *Lucem in tenebras spero*.

Voici la table de cette édition :

1° *Loitre de Tenot à Piarrot*, fol. Aij *r*° — Avij *v*°;
2° *Le Plet de Jon Michea*, fol. Avij *v*° — Ci *r*°;
3° *Le Menelogue de Robin*, fol. Ci *r*° — Cv *v*°;
4° *La Respondation*, fol. Cv *v*° — Diij *r*°;
5° *La vritable Pregnostication do Labouroux*, fol. Diij *v*° — Ei *v*°;
6° *Le Precez de Jorget et de sen vesin*, fol. E 1 *v*° — Fi *v*°;
7° *Chansons*, fol. Fi *v*° — Gvj *v*°;
8° *Le Precez criminel d'in Marcassin*, fol. Gvij *r*° — Hiv *v*°.

Musée Britannique, 241. a, 11. King's Library.

f. — La gente Poeteuinerie || Tout de nouuea racoutrie, || Ou Talebot bain et bea || Fat raiponce à Robinea : || Lisez sou bain y ve prie, || Pre vou railly do sotrye || De beacop de chiquanours || Qui fasan do moichan tours. || Ouecque le preces || de Iorget & de son vesin, Et Chansons ioyou- || ses, compousi in bea Poeteuin || Et le preces || criminel din Marcassin. || *A Poeters,* || *Pre Gabriel Garné tenan sa boetique on* || *la grond salle do Palez.* Pet. in-8 de 48 ff. non chiffr. de 30 lignes à la page pour les 37 premiers ff. et 25 lignes pour les autres, sign. *A-E* par 8, *F* par 4, titre encadré.

Cette édition ne contient que les 7 pièces qui se trouvent dans la première édition. Le *Precès criminel din marcassin*, annoncé sur le titre ne s'y trouve pas. Le v° du 48e f. ne porte que 7 lignes de texte et se termine par le mot *Fin*.

Un exemplaire nous a été communiqué par M. Champion, libraire, au mois de janvier 1879.

g. — La gente || Poicteuin'rie, || Tot de nouuea rencontrie, || Ou Talebot bain & bea || Fat raisponce à Robinea : || Lisez sou

bain y ve prie, || Pré vou railly do sot'rie || De beacop de chicanours || Qui fasan do moychont tours. Ouecque le precez de Iorget & de san vesin, & || chonsons ieouses compousie in bea Poiteuin. || Et le precès criminel d'in marcacin. || *A Poeters,* || *Pre Ion Fleurea, Amprimour & || Librére.* 1646. Pet. in-12 de 120 pp. — Rolea || diuisy in beacot || de peces. || Ou || l'Vniuerseou Poicteuinea, || fat pre dialoge. || E le Dotour Medecinou qui va vére le ban || homea qu'ést au lect ben affligy. || Rincontration plésonte & malourouse de Perrot || le bea Gars de se n'arriuie [*sic*] à Paris. || Harongue recitie deuon Mansignour l'Intondon, || & do vérs fat la loüonge do Muére de Poeters. || E peu do Chansons jeouses & jonteilles, pré || doncy, & pre riorchy, tot in bea lingage || Poiteuinea. || *A Poeters,* || *Pre Ion Fleurea, Amprimour || & Librére.* 1646. Pet. in-12 de 84 et 12 pp.

La première partie contient :
P. 3. *Loitre de Tenot à Piarrot.*
P. 18. *Le Plet de Jon Michea.*
P. 32. *Le Menelogue de Robin.*
P. 45. *La Respondation.*
P. 60. *La vritable Pregnostication do labouroux.*
P. 66. *Le Precez de Jorget.*
P. 87. *Chonsons jeouse.*
P. 107. *Le Precez criminel d'in marcassin.*
La seconde partie contient :
P. 3. *L'Universeou poetevinea.*
P. 21. *Le Dotour medecinou qui va vère in malada en gronde necéssity.*
P. 23. *Racontation de queu qu'ést arrivy à Perrot Beagars.*
P. 28. *Vers in lingage poictevinea recity devon monsignour de Villemontie, intondont don le Poictou.*
P. 30. *Rimrie fate à la louonge de mansiour le moère de Poeters.*
P. 31. *Chanson poictevine sur la resjouyssance de la deroute du sieur de Soubize...*
P. 34-84. Autres chansons.
P. 1. *Lettre de Tenot Fredurea a son gron amy Piarrot Chapea ou gle raconte tot au long la gron pou qu'igl oguit a Poeters, o fu de joye.*
P. 8. *Rincontre amourouse de Perot et Jonneton en parlange froncez.*
Biblioth. de l'Arsenal, B-L. 9504. Rés.

b. — La gente || Poeteuin'rie, || Tot de nouuea rencontrie, || Ou Talebot bain & bea, || Fat réponse à Robinea : || Lisez sou bain y ve prie, || Pré vou railly do sot'rie || De beacop de chicanours || Qui fasan de moéchont tours. || Ouecque le precez de

Iorget & de san vesin, & || chonsons jeouses compousie in bea Poiteuin. || Et le precés criminel d'in Marcacin. || *A Poeters* || *Pre Ion Fleurea, Amprimour &* || *Librére do Ré & de l'Vniure-* || *sity.* 1660. Pet. in-8 de 2 ff. (dont le premier est blanc) et 108 pp. — Rolea || diuisi in beacot || de peces || ou || l'Vniuerseou Poeteuinea || fat pre dialoge. || E le Doctour Medecinou qui va vére le ban || homea qu'ést au lect ben affligy. || Rincontration plaisonte & malourouse de Perot le || bea gars de se n'ariuie [*sic*] à Paris. || Harongue recitie deuon Mansignour l'Intondon, & || do vers fat la loüonge do Moére de Poeters || Complointe do pouure Ieons, do malice qui-quez. || Soudars fasont premy lez chomps. || Et peu do Chonsons jeouses & ionteilles, pre doncy, || & riorchy, in bea lingage Poicteuinea. || O l'ést pre deou fé corrigy & aumenty de || beacot de badinage. || *A Poeters* || *Pre Ion Fleurea, Amprimour &* || *Librére.* 1660. Pet. in-8 de 132 pp.

Les deux parties se font suite et se trouvent toujours reliées ensemble ; la seconde partie : *Rolea*, etc., a pour titre courant les mots : *Gente Poitevin'rie.*

Le recueil contient un plus grand nombre de pièces que l'édition de 1646, cependant on n'y trouve ni la *Lettre de Tenot Fredurea* ni la *Rincontre amourouse.*

Au vº du 1er titre se trouve le texte du privilége. Jean Derazes, « seigneur de Vernueil, conseiller du roy en ses conseils, lieutenant general en Poictou », accorde à *Jean Fleuriau*, pour cinq ans, à la date du 27 juin 1660, le droit exclusif d'imprimer et débiter « un livre ancien appelé vulgairement : *La gente Poictevinrie* ».

Le *Menelogue* occupe les pp. 26-36 de la 1re partie.

Biblioth. nat., Y. 6214 (2 exempl.). — Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (*Cat.*, I, nº 1025).

i. — La gente Poitevinrie aveque le Procès de Iorget et de son vesin et chansons ieouses Compousi in bea poictevin. Réimpression conforme à l'édition de 1572. *Niort, Martineau & Nargeot, libraires-éditeurs.* [*Impr. d'E. Robichon.*] 1877. In-16 de 2 ff., IX pp., 1 f. et 100 pp. et 1 f. portant un achevé d'imprimer du 31 octobre 1877.

Réimpression tirée à 328 exemplaires. La notice est signée de M. A. Morel-Fatio.

j. — La gente Poetevin'rie ouecque le Precez de Iorget & de san vesin & chonsons jeouses compousie in béa poiteuin. Avec une introduction par L. Favre. *Niort, Typographie L. Favre,* 1878. In-16 de xxviij pp., 2 ff., 99 pp. et 2 ff. dont le dernier

porte un achevé d'imprimer du 4 mai 1878. — Rolea divisi in beacot de peces ou L'Vniverseov Poetevinea fat pre dialoge. Avec le Procez criminel d'in Marcassin. *Niort, L. Clouzot, libraire, 22, rue des Halles, 22.* [*Impr. de L. Favre.*] 1877. In-16 de 2 ff. et 188 pp.

Réimpression à 300 exemplaires, exécutée sur l'édition de 1660. M. Favre prétend l'avoir suivie fidèlement, cependant il dit lui-même qu'il a supprimé « quelques vers dans deux ou trois chansons par trop *jeouses* ». Il est vrai que, d'après lui, ces suppressions, « loin de nuire au mérite du recueil, lui rendent son ancien caractère honnête et spirituellement satirique. »

---

76. — Olee la Respondation Fate pré recriation De Talebot, le bon homea, Au grond plaidour de Rebinea, Prin menelogue de rimrie...

[*Poitiers, vers 1541.*]

Le succès du *Menelogne de Robin* amena un autre bazochien à en composer la contre-partie. Cette fois, c'est Talebot qui conte l'affaire; il commence ainsi :

Jonty Robinea de Senelle [1],
In chaquin fat de toay nouvelle
P'r in precez que n'avian insemble;
I ne sçay pas moay [2] que t'in semble
D'an tan meny de quistion,
Car o fut ta predition,
Et, quont tu m'usse vougu craire,
Tu n'in eusse fat de memoire...

Talebot raconte ensuite qu'il a proposé à son adversaire de transiger, de s'en rapporter à l'arbitrage de M. Boyceau (c'est-à-dire de Jean Boyceau, l'auteur de la pièce précédente), mais que Robin n'a pas voulu. Le portrait de Boyceau est des plus curieux :

---

1. La *senelle* est le fruit de l'aubépine, mais ici ce mot paraît être employé comme un nom propre.

2. *Imp.* mauuay.

Hé, quond nous alisme a Poeters,
I te dissi bain velenters :
Rebinea, croy moay, in t'emprie,
Laissan iquate ploederie
E venan tou deux in accord,
Si bain que n'egen pus discord,
Ou nou in allant bain e bea
Pre dever ché monsiour Boycea :
Igl è sage e de noutre pouys,
Car, quond il nou ara ouys
Et quo l'è de poay question,
Gle fera nostre appointation,
E seu bain seur qu'igl ne prindra
De nous deux que ce qu'on voudra;
Y le congné de longe moin
Et a le saver a [la] moin.
Gle vous parle, gle vous o dict,
Si bain qu'igl ne jamè dedit.
Igl è petit de crepulence,
Me gle grond in toute siance.

Robin n'a rien voulu entendre, et c'est par sa faute que le procès a suivi son cours. Après la sentence des grands-jours, Tallebot ne s'est pas tenu pour battu : il a continué de plaider tout près de quatre ans. Par deux fois il a traversé la Beauce, il est allé jusqu'à Paris porter ses doléances. Le tableau que le paysan poitevin trace du Palais est une satire fort bien tournée. La conclusion, c'est qu'il faut aimer ses voisins et n'avoir pas de procès :

Aime te vesins bain appoint,
E de precez n'in ayie point;
Poye pretout ou tu devras :
Vequi quemant tu prefittras.
Si t'usse fat quem y tou dy,
N'oguisse ety tant etourdy
Dy te fourry si sottement
In yquo viloin ploedement
Qui nou a in malour detrut,
Si bain que n'avan pas le trut.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter la question de savoir si les quatre années de procédure dont il est ici question indiquent que le monologue de Talebot n'a été composé que

quatre ans après celui de Robin. Il est probable que la réponse a suivi de près le poème de Boyceau; il paraît cependant qu'il était déjà imprimé (voy. le v. 13).

La *Respondation* nous semble appartenir au théâtre comme le discours de Robin; aussi bien est-elle qualifiée sur le titre même de « menelogue de rimrie », et l'imprimeur a-t-il eu soin de placer en vedette le nom de Talebot comme le nom de l'acteur. Nous n'osons pas, au contraire, faire figurer parmi les monologues un petit poème en forme de lettre qui se rapporte également aux grands-jours de 1541. Voici la description de cette pièce qui est étroitement liée à notre sujet :

La rescription de || gros Iehan. A son || frere Michea de Nyort. || Do fet des grans iours de || Poeters. ⚜ ⚜ || M. I. M. — [A la fin :] ℂ Lettre enuoyee par gros Iehan || chapea a son frere Michea demou- || rant a Nyort do fet do grans iours de Poeters. *S. l. n. d.* [*Poitiers*, 1541], in-8 goth. de 4 ff. de 23 lignes à la page pleine, impr. en lettres de forme.

Le titre contient plusieurs lettres rondes mêlées au gothique.

Le texte commence au vº du titre, lequel contient 23 lignes.

Le rº du 4e f. est orné d'un bois qui représente un moine assis dans une chaire gothique devant un pupitre.

Le vº de ce même f. est blanc.

Biblioth. Nat., Y n. p. Rés. — Une main ancienne a ajouté sur cet exemplaire, à la suite des mots *grans jours*, « tenus mil Vc xlj ».

Voici le début de la lettre :

Mon frére Michea, demorant a Nyort,
A te y me recommande ben fort,
Te rendant responce de ta lettre
Que tu m'as ben vogu tranmetre.
Y te mande ben volenters
Des grans jours qui sont a Poiters.
Y n'es veu le bea commencement,
Car y vy tout premérement
Sortir messeignours de la ville :
Allent tout dret comme ine quille....

Le lieutenant se rend

Au banquet des bosochens 52
Qui mengient comme bea chens
Au son de lour quatre trompete.

L'auteur ajoute :

Si en aysi pry ma part,
Te, et aussi los bonnes gens.
J'ay veu aussi dos sergens
Condure los paciens
Que l'on menet au gibet pendre,
Y en ay veu bruler en cendre,
Decapiter de grant manere,
Sans gren aver de doloere...

On a brûlé au Vieux marché un laboureur :

Il disent qu'il estet luterreen.

La lettre se termine ainsi (nous respectons les irrégularités prosodiques) :

A Dé, Michea; y te recommande nostre maison,
S'il est a de son bon plesir
Te mandré, mès qu'aye loysir,
Di qu qu'on fera d'icy avant.
Mon frére, a Dé te commant.

Bibliographie :

Olee || la respondation ||
Fate pré recriation, ||
De Talebot, le bon homea ||
Au grond plaidour de Rebinea, ||
Prin Menelogue de rimrie, ||
Fat foyre dans in amprimrie, ||
E recorrigy pus naguaire ||
Prin grond rimour qui é libraire ; ||
Lequo pensant bain lacoutry, ||
La viloinement enchoutry. ||

A Poeters || *De l'Amprimrie d'Emer Mesner*. In-8.

Cette pièce occupe les ff. *C* 6 r° — *D* 5 r° du recueil de 1572 ; on la retrouve dans l'édition de 1646, pp. 45-59; dans celle de 1877, pp. 40-53 ; dans celle de 1878, pp. 39-51. Voy. le n° 75.

Le « grand rimeur », libraire de son état, à qui l'on doit la révision du texte en 1572, pourrait fort bien être Guillaume Bouchet, l'auteur des *Serées*, né en 1513, mort vers 1594. Guillaume était fils de l'imprimeur Jacques Bouchet et de Jehanne Boyceau ; il était donc, par sa mère, parent de l'auteur du *Menelogue de Robin*. Pour ses ouvrages, voy. le *Cat. Rothschild*, II, n° 1702.

77. — Le Plet de Jon Michea, le bon homea,
Lequo a gogny son appea
Pre devant lez gronds magistraux
Qu'iglz nommant [lez] presidiaux...

[*Poitiers, vers 1552.*]

Le sujet de ce monologue est des plus simples. Jean Michaud trace un triste tableau des désagréments de toute sorte auxquels le plaideur était exposé sous le régime de l'ancienne organisation judiciaire ; c'est le moyen d'amener l'éloge des présidiaux nouvellement établis par le roi. Nous rencontrons d'ailleurs cet éloge dès les premiers vers :

Hé, que Dé donne longue vie
Au ré e a sa signourie !
(H)ol ez, pardy, le millour home
Qui fu jamè d'icy a Rome :
Sins ly (y)erté mis a basac,
E m'oguist folu prindre in sac
E poycher men poin pre lé chans
Ma famme e mé petis infans ;
Sins ly y n'eusse creu in pesse
Le grond prefit e abillesse
Qui prevaint d'iquez magistraux
Qu'iglz gle noumant presidiaux...

Pour l'intelligence de ces vers, il est bon de rappeler qu'une ordonnance du mois de janvier 1551 avait institué en France la juridiction présidiale. Les habitants de Poitiers s'agitèrent aussitôt pour obtenir l'établissement d'un tribunal de ce genre. Ils envoyèrent au roi une députation composée de Jean Rat, seigneur de Salvert, et de François Poupet, procureur, et leur joie fut grande quand une ordonnance du mois de mai 1552 leur donna satisfaction. Le monologue dut être composé peu de temps après l'établissement du présidial, mais le titre que nous reproduisons plus loin prouve qu'il ne fut imprimé que « neu ou dix ans » plus tard, c'est-à-dire vers 1562. La « seigneurie », à qui le v. 2 fait allusion, était le lieutenant général François Doyneau (celui-là même dont il est parlé dans le *Menelogue de Robin* avant qu'il n'occupât cette haute dignité). Doyneau, âgé

alors de 67 à 70 ans, était, dit Jehan Bouchet[1], « digne et capable de tel office, voire de plus grand. » La façon dont il est parlé de lui dès le début indique bien qu'il assistait à la représentation pour laquelle le monologue fut composé.

La pièce se termine ainsi :

Ho, qu'i seu bon gré a iquaux
Nossignours lé presidiaux!
Tant qu' i aray non Jon Michea
I priray preoux le Dé do cea
Que trejours iglz gle le moitoine
E in bonne sainté le toine,
A fin qu'iglz fasant la reson
A chaquin en toute seson;
Car sins eoux i avé tout predu,
E fusse in pouvre mrefondu.
I seu bain sur que, s'iglz roinant
Trejours quem iglz sant mointenant,
Lé trompours serant debouti
E lé jons de bain supporti.

A l'année 1552 appartient sans doute aussi la *Loitre de Tenot a Piarrot*, qui est placée en tête de *La gente Poitevinrie*. Cette lettre, que l'on ne peut classer parmi les monologues, bien qu'elle ait peut-être été récitée sur un théâtre, contient également l'éloge des présidiaux. Il y est question de Jon Chappea ou Jean Chapeau, le soi-disant auteur de la lettre dont il a été parlé à l'article précédent, mais son nom est cité ici au hasard comme d'autres noms poitevins : Michaud, Moreau, etc.

La *Loitre de Tenot* compte 354 vers et commence ainsi :

Piarrot, peux qu'i ay le lesy,
Y te veil conty a plesy...

Voici la description d'une édition de cette pièce restée inconnue à tous les bibliographes, mais qui n'est pourtant pas l'édition originale :

Loittre de || Tenot a Piarrot || qui parle de mou || de bea cas compou || sy tout de nouuea. || *A Paris,* || *Pour Glaume Lettre.* || 1554. In-16 de 10 ff. non chiffr. de 23 lignes à la page pleine, sign. *A-B* par 4, *C* par 2.

1. *Annales d'Aquitaine* (éd. de 1644, in-fol.), 615.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'une petite tête de page.

Le dernier f. est blanc.

Biblioth. Méjanes à Aix, n° 30047, dans un recueil qui contient *Le Plaisant Blason de la teste de boys* et trois autres pièces.

Une des éditions de *La gente Poitevinrie*, celle de 1646, se termine par une *Lettre de Tenot Fredurea*, etc., qui ne doit pas être confondue avec la pièce dont nous parlons.

Bibliographie :

Le || Plet || de Ion Michea, || Le bon Homea. || Le quo à [*sic*] gogny son appea || Pré deuant le gronds magistraux, || Quiglz gle noumant Presidiaux, || Qui sent ytably à Poeters || Depeux neu, ou dix ans inters || Composi en bain poy de tens, || Pre vou donny do passitens. || ❧ Reueu & corrigy. || de Nouuea. In-8 de 7 ff. (y compris le titre).

Cette édition, précédée d'un titre séparé, occupe les ff. *B* 1 — *B* 7 du recueil de 1572; *Le Plet* est reproduit dans l'édition de 1646, pp. 15-31; dans celle de 1877, pp. 15-27; dans celle de 1878, pp. 16-27, etc. Voy. le n° 75.

---

78. — LE PRECÈS DE JORGET ET DE SEN VESIN, COMPOUSI TOUT DE NOUVEA IN BEA POETEVIN.

[*Poitiers, vers 1567.*]

Jorget est poursuivi par son voisin parce qu'un chien à lui appartenant s'est permis d'attaquer les cochons et les volailles dudit voisin. De là un procès que Jorget soutient en première instance et en appel. Tel est le sujet de ce monologue dont voici le début :

Vré Dé, qu'i sray bain mis arrére
Pri quate belle parlouére!
O me faudra bain velenters
Troty prou souvent a Poeters,
Pre frequenti iqué jons lès,
Les chaprons fourri do palès,
Qui venan de bain loin d'icy
P'r an moitre d'auquins en secy.
Ol é bain vray que, s'igl pouvant,
Glé chastirant lé mauvivant,



Car notre bon ray (que Dé gard!)
A ordonni qu'on et egard
Sur d'auquins pillardz de joutice
Qui ne savant roin que malice...

Les « chaperons fourrés » qui viennent de bien loin, ce sont les conseillers envoyés de Paris pour les grands-jours. Cette juridiction extraordinaire fonctionna à Poitiers en 1567; or, comme l'imprimeur de 1572 dit que *Le Precès de Jorget* a été composé « tout de nouveau », c'est sans doute à la session de 1567 que se rapporte notre monologue. En voici la conclusion :

Y seu bain seur que nostre cas
Trante bons dozoins ne vault pas;
Mè peu que [le] conseil o dit
Y n'y fray ja de contredit.
Y m'en iray iqué grond jours
A Poeters, qui serant bain cours
Pre d'auquins, pre faire vidi
L'apea de man grond estourdi,
Et tout au long ve conteray
Le bain et le mau qu'i verray.
Et tandis rié, y ve prie,
Bain joliment de me sotrie.
Ol est fini pre iquate houre.

Bibliographie :

Le || Preces || de Iorget, et de || sen Vesin, Compousi tout de nou- || uea in bea Poeteuin. || *A Poeters,* || *Par Emer Mesner, Qui la Ampri-* || *mi de nouuea.* || M. D. LXXII [1572.] Pet. in-8 de 12 ff. de 24 lignes à la page.

Cette édition occupe les ff. *E* 1 — *F* 4 du recueil de 1572. *Le Precès* se retrouve dans l'édition de 1646, pp. 66-86; dans celle de 1660, pp. 55-73; dans celle de 1877, pp. 61-80; dans celle de 1878, pp. 57-74, etc. Voy. le nº 75.

---

79. — Racontation de queu qu'est arrivy a Perrot Beagars se faisant foere la barbe a Paris.

[*Poitiers, vers 1570.*]

La seconde partie de *La gente Poitevinrie*, publiée pour la première fois en 1646 sous le titre de *Rolea*, contient, comme la

première, un mélange de pièces dramatiques et de chansons. Presque toutes ces compositions appartiennent au XVII[e] siècle; il en est pourtant quelques-unes de plus anciennes. Sans nous arrêter aux chansons, parmi lesquelles figure une *Chanson vueille do séje de Luzegnan*, qui doit être de l'année 1574, nous trouvons parmi les pièces dramatiques deux monologues qui doivent remonter jusqu'au XVI[e] siècle. La *Complointe do pouvre jeons*, dont nous parlerons plus loin (n° 82), paraît avoir été écrite en 1568; la *Racontation*, qui fait le sujet de cet article, ne porte pas de date précise, mais elle nous semble devoir être attribuée à la même époque. Outre qu'elle offre, tant pour la langue que pour le style, de grandes ressemblances avec les poésies publiées en 1572, elle présente cette particularité que l'alternance des rimes masculines et féminines n'y est pas observée, tandis qu'on la remarque déjà dans le *Procez criminel d'in marcassin*, pièce imprimée en 1625 et peut-être antérieurement.

L'histoire de Pierre le beau gars commence ainsi :

Y ne sarez, merdé, teny
Ma goule de debagouly
Ine belle et plesonte affoére
Qui m'arrivit o n'y a guére.
Y avez do precez à Pari
Contre Perrot le guenilly :
Gl'avet dessu man labourage
Pris tra seillon de charruage ;
J'onguiran à la cour tou deux
Devon le senecho do leu
Et, aprez aver chicany,
O s'est trouvy qu'i ay gongny.
Aprez gle fit foere in appea
Où gle diset dan tot son cas
Quo ly coustret tot son vaillon
P'r aly en cour de parlemon...

Pierre se rend à Paris pour défendre à l'appel de son adversaire. En arrivant dans la grande ville, l'idée lui prend de se faire raser. Il entre chez un barbier qui l'accueille comme un ami, l'appelle par son nom et lui parle de son village; mais, en sortant de la boutique, il s'aperçoit qu'on lui a volé sa bourse. Plus d'argent, plus de procès :

J'onguy pu chez man parculour
Et y ly donny le ban jour,
Qui m'envouy chez l'ivocat
Pre ly foaire vére man sac;
Qui, aprez aver tot vegut,
Me dit : « Seigé le ban vingut.
« Ov' ous yqui beacot d'argeon ? »
Y ly repouny tot inston
Qu'igl m'avet est [....] grippy.
Gle quittit peu man sac iquy
Et me dissit que son argeon
O n'ertet roin chez qualez jons.
O fut a moay de m'an veny
Quem' y estez ally à Pari,
O retour pu leger d'argeon
Que[1] [y] n'ertest pas en allon.

Ces traits satiriques sur la vénalité de la justice dénotent l'œuvre d'un bazochien.

Bibliographie :

Rolea divisy in beacot de peces, etc., 1646, pp. 23-27; éd. de 1660, pp. 22-26; éd. de 1878, pp. 22-26. Voy. le n° 75.

---

80. — LE MONOLOGUE DU BON VIGNERON SORTANT DE SA VIGNE ET RETOURNANT SOUPER EN SA MAISON, [par Louis de Charmoy].

[*Auxerre, vers 1595.*]

Dans sa forme actuelle, le *Monologue du bon vigneron* ne compte pas moins de 1134 vers; il est bien difficile d'admettre qu'il ait été récité tel quel sur le théâtre; aussi nous paraît-il probable qu'il était primitivement beaucoup moins développé, et que nous n'en possédons qu'une amplification. Le libraire auxerrois à qui nous en devons la publication en 1607, semble confirmer cette hypothèse; il présente le monologue au lecteur comme ayant été « reveu, corrigé et augmenté ».

Quand nous ne connaîtrions pas l'auteur de notre pièce, nous

---

1. *Impr.* Qui.

devrions soupçonner qu'il était homme de loi. Les considérations sur les avocats, les juges, les procès tiennent autant, peut-être même plus de place, dans le discours du vigneron auxerrois que l'éloge du vin et les détails relatifs à la culture des vignes. L'abbé Le Beuf mérite donc toute créance quand il attribue le discours à un avocat : « Louis de Charmoy, dit-il, avocat à Auxerre, composa dans le seizième siècle un ouvrage intitulé *Le Monologue du bon vigneron ;* je ne sais s'il est imprimé. On lui attribue deux pièces qui sont à la tête de la *Coustume d'Auxerre*, édition de 1581 [1]. La première porte ce titre : *Au peuple auxerrois touchant l'abbreviation des procès par l'omologation des presentes Coustumes...;* la seconde consiste en douze vers françois et cinq vers latins. Il ne désigne son nom que par ces lettres initiales : L. de Ch. » Le Beuf ajoute dans un second article que Louis de Charmoy était fils de Nicolas, avocat au parlement. La Croix du Maine [2] et Du Verdier [3] citent un *Livre de paix*, publié par lui chez Charles L'Angelier à Paris en 1543 [4]. Cette dernière date ne concorde guère avec celle de 1593 que nous relevons ci-après; il est vraisemblable que le monologue a été composé vers le milieu du XVIe siècle et que l'allusion aux évènements de l'année 1593 a été introduite par l'auteur qui a remanié le texte primitif.

On trouve des renseignements sur les familles de Charmoy et Cochon dans des notes ajoutées à la fin d'un livre d'Heures manuscrit du Musée Britannique (Add. Mss., n° 30059, fol. 212, v°-215). Ces notes s'étendent depuis 1550 environ jusqu'en 1586; on n'y rencontre pas le nom de Louis.

---

1. Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, I, (1743), 505-506.
2. II, 188.
3. III, 139.
4. Plusieurs membres de la même famille ont marqué dans l'histoire d'Auxerre. Étienne de Charmoy, apothicaire et valet de chambre du roi Louis XI, fut nommé, en 1477, capitaine de Mailli-le-Château (Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, III, 1855, p. 355); Étienne de Charmoy, chanoine de la cathédrale, mort en 1535, légua à sa ville natale une somme importante pour l'acquisition d'une maison d'école (*ibid.*, 398).

Le vigneron commence ainsi :

Dieu soit loué, mes vignes ont
Toutes leurs façons, et si font
Monstre de rapport bien passable ;
Tantost, quand je seray à table,
J'en boiray d'avantage un coup.
Je ne me soucy pas beaucoup,
S'il plaist à Dieu qu'à bien tout vienne.
Certainement douce est la peine
Que contentement suit de près :
On en travaille mieux après.
Mais on dit que nous, Aucerrois
Vignerons, sommes au soir roys,
Et le matin assez souvent
Petits bourgeois en nous levant,
C'est quand nos vignes sont gelées
En yver, ou l'esté greslées,
Ou quand par quelque autre moyen
Nous recueillons bien peu de vin...

Plus loin, par une allusion transparente, Louis de Charmoy nous apprend qu'il a pris le parti de louer ses vignes ; il peut donc en parler avec impartialité :

Advocats, procureurs, marchans
Les bonnes vignes vont cherchans ;
Les prestres et religieux
Mesmes en sont bien curieux ;
Chacun veut estre vigneron
Pour boire, comme il dit, du bon ;
Qui me fait dire nouveau cas,
Qu'au nombre de nos advocats
Ayans moyens un seul se trouve
Qui le faict des autres n'approuve
Touchant les vignes, pour le soin,
Dit-il, dont elles ont besoin,
Et qu'il a moyen de choisir,
Du vin tout fait à son plaisir,
Soit à la ville, soit aux champs,
Ce peu qu'il luy faut tous les ans.
Les autres louent bien son faict
Et disent qu'il a tres-bien faict
De donner ses vignes à rente
Raisonnable, qui le contente,

Moyennant qu'on le paye bien,
Soit en argent, ou soit en vin,
Et que les vignerons devroient
Avoir les vignes ; qu'ils feroient
Mieux, et plus seurement pour eux
Que pour autruy ; mais pas un d'eux
N'ensuit sa maniére de faire,
Quoy qu'ils disent assez leur plaire.

Il est évident que tous ces détails ne pouvaient intéresser qu'un public d'initiés, où chacun saisissait à demi-mot les allusions de l'acteur; aussi n'est-il pas douteux pour nous que le *Monologue du bon vigneron* n'ait été récité à quelque fête de la bazoche d'Auxerre. Une allusion précise nous fournit la date approximative, sinon de la pièce, du moins du remaniement. Le poète fait mention de la conversion d'Henri IV (1593) comme d'un évènement récent :

Et combien aux troubles derniers
Avons-nous vu de tels guerriers
Qui ont quitté charrue et serpe
Pour prendre l'espée et l'escharpe !
Ne me chaut de quelle couleur,
Et ne sçay qui fut le meilleur
Des deux partis, fors que le roy
L'a emporté, prenant la foy
De la saincte Eglise romaine,
Qui le maintient en son domaine.
On dit que sans cela la France
Seroit encore en grand souffrance.

Le vigneron termine ainsi :

Or me voicy (je) en ma franchise.
Bon soir nous doint Dieu. Ça, Nicole,
Si tu veux bien que je t'accolle,
Fay moy soupper joyeusement,
Car j'en ay faict un grand serment.
Nos vignes sont faictes, et belles :
Ne sont-ce pas bonnes nouvelles ?
Sus, enfans, rejouyssez vous
Et benissez Dieu avec nous.

Bibliographie :

a. b. — Discours ioyeux en facon de sermon, etc. Voy. le nº 16 (t. XV, 389).

c. — *Annuaire de l'Yonne*, 1857.

Le *Monologue* est accompagné d'une notice de M. Moiset.

d. — Les Poésies et Chansons auxerroises, 1882 (voy. le nº 16), pp. 28-70.

XI. — MONOLOGUES HISTORIQUES.

81. — MONOLOGUE SEUL DU PELERIN PASSANT, composé par maistre Pierre Tasserye.

[*Rouen, 1509.*]

L'auteur de ce monologue a trouvé un cadre assez ingénieux pour y placer l'énumération de toutes les familles princières qui existaient en France au commencement du XVIe siècle, et y glisser un mot satirique à l'adresse de chacune d'elles. Il vient de faire un long pèlerinage et s'est arrêté en route à diverses hôtelleries : ces hôtelleries sont précisément les palais où demeurent les grands du jour.

La pièce commence par un triolet :

Ainsy c'un pelerin passant
Qui desire aler voir le monde,
Villes, boys et chans tracassant;
Ainsy c'un pelerin passant,
Je me partis un jour, pensant
Au bien [1] qui de sçavoir redonde,
Ainsy c'un pelerin passant
Qui desire aler voir le monde.

Le pèlerin est pauvre; c'est un simple rhétoricien ou un galant sans souci :

Que retorisiens soyent riches,
Chantres ne galans sans soucy :
Souflez, y n'en sont que les briches.
D'avoir pou, y s'ayment ainsy.
Sy dyent aucuns sus cecy
Que c'est le comble de folye;
Mais les filosophes sans sy
Ont vescu de semblable vye.

---

1. *Mss.* Aulx biens.

Le pèlerin s'en va donc légèrement. Il arrive d'abord « a l'escu de France », beau logis où l'on voyait une foule de pages, de valets, de soldats, de chevaux et de mulets :

Le maistre estoyt melencolique,
Mary sur aulcuns de ses gens
Lesquelz luy avoient faict trafique,
Ou de son profist negligents.
Et combien que d'or et d'argent
Et d'eritage fust fort riche,
Si avoyt il bruict d'estre siche.

Ce trait, qui vise directement le roi, cette allusion à la parcimonie bien connue de Louis XII, confirme ce que Jehan Bouchet et Brantôme rapportent des idées de tolérance de ce prince[1].

Le second logis a pour enseigne « l'escu de Bretaigne ». Là demeure une dame

De noble race et bien famée
Par la commune renommée;
Mais on dict qu'el ne faict des biens
Synon aulx gens de son pays.
Qu'i soyt ainsy, je n'en sçays rien,
Mais a quelque ung dire l'ouys;
Voyla pourquoy le lieu fouys
Sans en faire nules aproches,
Piteulx comme un fondeur de cloches.

Après cette allusion à la reine Anne et à ses Bretons, le pèlerin poursuit sa route; il s'arrête à « l'escu d'Alençon », où vit un jeune prince

Gentil et de noble façon,
Et lui recordoyt sa leçon
Sa mére, une femme de bien;
Mais sans elle y ne faysoit rien.

Il s'agit ici de Charles, duc d'Alençon, né en 1489 et élevé par sa mère Marguerite de Lorraine. Ce prince épousa en 1509 Marguerite d'Angoulême, qui fut plus tard reine de Navarre, mais il ne devait pas être encore marié à l'époque où le poète écrit.

---

1. Cf. *Bulletin de la Soc. de l'histoire du Protestantisme français*, XXXVI (1887), 182.

Le pèlerin passe au dauphin,

> Mais le maistre estoyt en tutelle

(François, duc d'Angoulême, qui était alors l'héritier du trône, était né en 1494). Il arrive « au Chapeau rouge », c'est-à-dire au logis du cardinal Georges d'Amboise, puis « a l'escu d'Orleans », dont le seigneur a déménagé :

> C'est celuy qui tient l'armarye
> De France et la possession.

Le pèlerin fait encore des stations « a Chasteaudun », où loge la comtesse de Dunois, et « a l'escu de Calabre », où habite un prince « atrempé et modeste ».

> Par tout le pays il n'est bruict
> Que de cest enfant pour grand chére,
> Et dict chascun qu'i fera fruict
> Ausy vertueux que son pére.

Antoine de Vaudemont n'avait que dix-huit ans quand il succéda au duc René, son père, le 10 décembre 1508. Les vers que nous venons de citer présentent cet évènement comme tout récent. D'autre part, comme nous l'avons dit plus haut, la façon dont le poète parle de Charles d'Alençon ne permet pas de penser qu'il eût déjà contracté mariage. On voit ainsi que notre pièce a dû être composée au commencement de l'année 1509.

En terminant, le pèlerin revient à Rouen et fait sa dernière station

> En un logis d'antiquité
> Qui se nomme la Trinité,
> Auquel lieu, se logé j'estoye[1],
> Je seroys pourveu grandement,
> Et desloger n'en penceroye
> Jusques a mon trespassement.
> Sy requiers a Dieu humblement
> Qu'i me submerge a ce passage
> Et fin de mon pelerinage.
> En prenant congé de ce lieu
> Le pelerin vous dict a Dieu.

1. *Ms.* se loger j'estoyes.

Nous ne savons rien de Pierre Tasserye, l'auteur de ce monologue; c'était sans doute un parent de Guillaume Tasserye, auteur de chants royaux présentés aux palinods de Rouen en 1490, 1491, 1493, 1495, 1496 et 1498, lauréat en 1490, et prince du puy en 1499[1]. Guillaume cultivait aussi la poésie dramatique. Il avait composé, en 1491, un *Mistére de la Passion* qui ne fut représenté qu'en 1492[2]. En 1499 il fit jouer à la distribution des prix des palinods un autre mystère intitulé *Le Triomphe des Normans*[3].

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. franç. nº 24341 (La Vallière, 63), fol. 336-339, rº.

b. — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, IV, nº 58.

c. — Fournier, pp. 272-276.

---

82. — Complointe do pouvre jeons, do moichonsety que fasont lez soudars premy lez chomps.

[*Poitiers, 1568.*]

Cette pièce se trouve, comme la *Racontation de queu qu'est arrivy à Perrot Beagars* (nº 79), dans la seconde partie de *La gente Poitevinrie* et pourrait bien être l'œuvre du même auteur. Les premiers vers permettent d'en fixer la date :

Quempere, an aronge do pire.
Et, mordy, qu'es tou [donc] à dire
De quiou monsiou le baren d'Ars
Qui amasse tont de soudars?
Gle disant qu'à tras leuz la rende

---

1. Ballin, *Notice historique sur l'Académie des Palinods*, extr. du *Précis des travaux de l'Académie royale de Rouen* (Rouen, 1834-1844), 47.—Cf. Biblioth. nat., ms. fr. 1721, fol. 70 vº, 72 rº.

2. Gosselin, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille*, extr. de la *Revue de Normandie* (1867-1868), 28-31.

3. Du Verdier, II, 131. Cf. Catal. La Vallière par De Bure, nº 2926.

Gl'amasse [.....] tot le mende;
Gl'amasse noblaz et noblesse,
Et [tre]tote qualle jenesse;
Gle s'en vet don le Perigor
Assiegy in chasteaz ben fort...
Que [1] gle me copant les oreilles
Si ne fazant mémes [2] merveilles
Quo firant qualez beaz garez
A la bataille de Chenez!

Le baron Des Ars, auquel le v. 3 fait allusion, fut un des seigneurs catholiques qui refusèrent de reconnaître l'édit de pacification signé à Longjumeau le 23 mars 1568. Il réunit plusieurs centaines de bandits et se jeta sur les protestants du Midi. Son coup de main le plus fameux fut l'assassinat du comte de Cipierre, second fils du comte de Tende, qu'il massacra dans Fréjus, avec une trentaine de ses compagnons. On voit par notre monologue que Des Ars avait commencé par terroriser les paysans poitevins, qu'il força probablement de s'enrôler.

Le paysan raconte les exactions dont il a été victime. Les soldats lui ont pris ses poules, ont égorgé ses bestiaux, ont tout dévasté chez lui. Ces vilains soldats,

Lour goule rond mez de fumye
Quo ne fat noutre cheminye.
Men amy, gle m'en firant prondre;
Par la morguy, me fogut [3] rondre.
Y me couchy [de]su in ban
Ou [4] rigouly jusqu'au talan.
Quon y vy man quieur levy,
Y dissy : « [...], y sceu crevy! »

Bibliographie :

Rolea divisy in beacot de peces, etc., 1660, pp. 30-34; éd. de 1878, pp. 32-36. Voy. le n° 75.

1. *Impr.* A! que.
2. *Impr.* les mémes.
3. *Impr.* o me fogut,
4. *Impr.* Ou y rigouly.

83. — Le cruel Assiegement de la ville de Gais, qui a esté faict et mis en rime par un citoyen de la ville de Gais en leur langage.

[*Dijon, 1589.*]

Nous venons de passer en revue toute une série de pièces écrites en patois poitevin; nous allons désormais étudier des monologues écrits dans les patois de la Bresse et de la Savoie. Les clercs de la bazoche de Dijon, suivant l'exemple de leurs camarades de Poitiers, transportent sur la scène des paysans auxquels ils font parler le langage des champs. Les réjouissances célébrées par les bazochiens au moment de l'occupation de Gex par la France fournissent le prétexte de cette innovation.

La ville de Gex avait changé plusieurs fois de maîtres dans le cours du XVI[e] siècle. Les Bernois, qui l'avaient enlevée au duc de Savoie en 1536, l'avaient conservée pendant vingt-huit ans; en 1564, les Savoyards y étaient rentrés en vertu du traité de Lausanne. Vingt-cinq ans plus tard, pendant la guerre que les Genevois soutinrent contre la Savoie, Gex se donna volontairement à la France. Nicolas Du Harley, sieur de Sancy, commandant de l'armée royale, promit aux habitants que tous les droits et privilèges du pays seraient respectés (19 avril 1589). Tel est l'évènement que les clercs dijonnais célèbrent dans une de leurs réunions. Nous ne saurions dire si le patois employé par eux est bien réellement celui de Gex. Nous n'avons en effet que des renseignements très insuffisants sur ce dialecte, et par malheur les auteurs qui s'en sont occupés n'ont pas eu connaissance de notre monologue. Si nous le comparons aux morceaux modernes publiés par M. Philibert Le Duc[1], nous y relevons beaucoup de formes semblables, mais aussi un grand nombre de formes différentes. On peut donc se demander si les bazochiens de Dijon ne se sont pas bornés à mélanger leur idiome bourguignon avec le savoyard.

La pièce a la forme d'une lettre écrite par un bourgeois de la ville; elle commence ainsi :

---

1. *Chansons et lettres patoises, bressanes, bugeysiennes et dombistes, avec une étude sur le patois du pays de Gex et la musique des chansons. Textes recueilis, traduits et annotés par Philibert Le Duc.* Bourg-en-Bresse, 1881, pet. in-8.

Soset d'onna letra lou droublou
Que mande on bon borzey de Gey
A son compare, dou [1] grou troblou
Que l'au avegney l'atr'anay.
Que vodra vi l'effrey loé
Qu'avegne onzieme mey de may
Melle cinq cent huitanta et naux,
A Gey, san causa ne san esclandrou,
Liesse ceta lettra et verra
Qu'en guerra ne son de ple mandrou,
Qu'an gnion ne se revangera
A mon compare de Segni...

Tout le poème demanderait un commentaire que nous ne pouvons entreprendre ici. L'attribution que nous en faisons aux bazochiens de Dijon n'est pas une simple hypothèse; elle est formellement justifiée par le passage suivant :

Comen ? y nos fouteron gailliar
San qu'on di que nos sin pailliar,
Nou atrou *cler de la Basoche ?*

Voici les derniers vers du monologue :

Si vo plai, ala quala arri
Tresbin me recomendery
Et de chi vo à to lou atrou.
Escri chi on faciau d'emplatro,
Per san qu'an chi no ne poviou [2],
Ou gin d'ecretere n'aviou,
Ou de le veprou de septembrou.
De Gey en la proupra ceta,
L'an que sexanta vo conta,
Per le tot voutron bon compare,
Qu'a beire gin ne se compare,
Que van le chaine d'ongion,
Et n'a per cet aura atrou nom.

Bibliographie :

a. — Le cruel Assie- || gement de la ville || de Gais. || Qui a esté faicte [*sic*] || & mis en rime par vn citoyen de || ladicte ville

---

1. *Impr.* don.
2. *Impr.* povion.

de Gais en leur || langaige || *Imprime a Dision, par* || *Iean des Planche* [sic]. || 1589. Pet. in-8 de 7 ff. de 31 lignes à la page, sign. *A-B*.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'un joli fleuron. L'adresse de l'imprimeur est imprimée en gros caractères gothiques.

Des Planches est l'imprimeur « gaillard et jovial » pour qui Tabourot (*Bigarrures et Touches*, éd. de 1662, p. 292) rapporte avoir composé le distique suivant :

Multibellivoro Desplanctypobibliopolæ
Præsentargento vindisatisfaciet.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (*Catal.*, I, n° 1024).

b. — Le cruel || Assiegement de || la ville de || Gais. || Qui a este faicte [*sic*] et || mis en rime par vn citoyen de ladicte || ville de Gais en leur || langage. || Auec la Ioyeuse farce de Toannou || d'ou Treu. || *A Lyon.* || M. D. XCIIII [1594]. In-8 de 12 pp. et 2 ff. non chiffr.

Le poème de l'*Assiegement* commence au v° du titre et s'étend jusqu'à la fin de la p. 12 (chaque page contenant 32 vers, sauf la dernière qui n'en a que 27); la farce occupe les 2 ff. suivants; elle est imprimée en caractères plus petits, à 41 lignes à la page.

Bibl. nat., Y. 5546 A (1).

Les 35 premiers vers ont été réimprimés par M. Gustave Brunet dans son *Recueil d'opuscules et de fragmens en vers patois* (1839), 13-14.

---

84. — La joyousa Farsa de Toannou dou Treu.

[*Lyon, 1594.*]

Le 7 février 1594, le peuple de Lyon, qui supportait impatiemment le joug des « zélés », c'est-à-dire des ligueurs, se déclara de lui-même pour Henri IV et arbora l'écharpe blanche. Dès que le roi fut en possession de la ville, il s'en fit un rempart contre les entreprises ambitieuses du duc de Savoie. Charles-Emmanuel, que les ligueurs avaient proclamé comte de Provence, n'aspirait à rien de moins qu'à la couronne de France; les lieutenants d'Henri IV voulurent le ruiner dans l'esprit populaire par des pamphlets et des représentations satiriques. La *Farsa de Toannou dou Treu* et les pièces qui vont suivre sont dirigées contre lui. Les six premiers monologues, composés de 1594

à 1603, sont peut-être l'œuvre du même auteur. Nous n'osons en dire autant de la septième pièce, qui ne remonte qu'à l'année 1629. Tous ces monologues savoyards ont d'ailleurs ceci de commun qu'ils étaient intercalés dans des ballets[1].

L'acteur savoyard commence ainsi :

Honou, meygna, Di vo gardai!
Que je sai joyou de vo vay!
O guerou m'a dura lou tion;
Houet jor m'en douravon ma qu'on
Depoi que ne sy ay ita;
On a ja trei va maissonna.
Vo ne me connaitria pa preu :
Je say fio à Touannou dou Treu
Que notron dou demandave poy-hier.
Vo me prendria per quaque cler
U per quaque mavai sudar
De me vi ore tan bragar,
E fau que je vo contiou a cé cou
La vengenci de notron dou.

Toinot raconte donc qu'il est allé un jour au conseil de Savoie; tous les assistants disaient grand mal du roi de France et soutenaient que, si le duc le voulait, il pourrait détruire toute la France. Alors, dit-il, je me mis à rire :

Adon je me fechi a rire,
Poy li desi : « É! mon seignou,
« Vo vo tromperia ben a cou.
« Sou rey e bin tan redota
« Que soulamen d'en oy parla
« Y vo faret dressà lou pey.
« Creide me, monsiou, per me fey,
« Chacon li fa lou pi derri,
« Poite al e tan aguerri.
« Ne fade pa cela foli;
« Vo vo en porria repianti.
« Creide me, je vo en priou, monsiou,
« On rey e bin atrou qu'on dou;
« Per m'arma, je fechy bin coire. »

1. Nous ne savons presque rien des nombreux ballets représentés à Lyon au commencement du XVII[e] siècle. On a vu ci-dessus (n[o] 24, t. XV, p. 414) que le *Sermon pour une nopce*, de Roger de Collerye, avait été récité dans un ballet lyonnais en 1606.

Y se fecha en gran coleire
Et brammave com'on pati,
En appelan to sou archi,
Que n'an pas mai que ly de raison.
Poy me fecharon en preison ;
Et notron dou fu si mechan
Qui me vandi à on marchan
Qu'ire dou pay de Trequia....

Toinot est donc enchaîné sur une galère et le Turc l'apostrophe rudement dans sa langue :

Ta ba iosteron canalin.

Son supplice dure pendant trois ans; enfin la fortune lui fait rencontrer quatre Français, qui s'intéressent à lui et le délivrent.

La pièce se termine par une tirade qui prouve qu'elle était récitée devant un nombreux public. Toinot fait un brillant portrait du seigneur à qui il doit la liberté. Ce seigneur est bien mieux vêtu que les gens du duc; on pourra s'en convaincre :

Se vo volia vo reculà,
M'arma, je lou fari intrà.
Poy m'en dena chargi de cen,
Fade larjou, me balle gen.
O mon seignou bin redota,
Vo pleiret o de sy intrà?
Vo verri bin de damoizalle
Que son bin gaillarde et bin balle
E y e cen que vo demanda.
Flouta!

Le personnage qui entre en scène devait être un danseur richement vêtu, qui commençait le ballet.

Bibliographie :

a. — Ioyousa || Farsa de || Toannou || d'ou Treu. || M. D. XCIIII [1594]. *S. l.*, in-8 de 8 pp. de 22 lignes.

Le texte commence au v° même du titre.

Cette édition se confond peut-être avec celle de 1604 dont parle M. Brunet (II, 433). La date de M. D. XCIIII aura pu être mal lue.

Nous possédons un exemplaire de cette pièce, qui nous a été gracieusement offert par M. Charles Schmidt, de Strasbourg.

b. — Le cruel || Assiegement de || la ville de || Gais. || Qui a este faicte [*sic*] et || mis en rime par vn citoyen de ladicte || ville de Gais en leur || langage. || Auec la Ioyeuse farce de Toannou || d'ou Treu. || *A Lyon.* || M. D. XCIIII [1594]. In-8 de 12 pp. et 2 ff. non chiffr.

Voy. l'article précédent.

c. — *Recueil d'opuscules et de fragmens en vers patois, Extraits d'Ouvrages devenus fort rares,* [*publiés par Gustave Brunet*] (Paris, Gayet et Lebrun, 1839, in-16), 5-11.

---

85. — PROLOGUE FAICT PAR UN MESSAGER SAVOYARD sur le rencontre de trois nymphes prisonnières par trois Mores; faict en rime savoyarde, avec la plaincte de la quatriesme nymphe de l'emprisonnement de ses sœurs.

[*Lyon, 1596.*]

La *Farsa de Toannou dou Treu* plut sans nul doute au public lyonnais; aussi vit-on bientôt paraître à Lyon plusieurs compositions écrites dans le même patois. En 1595, on imprima la *Joyeuse Farce a trois personnages d'un curia qui trompa par finesse la femme d'un laboureur; le tout mis en rithme savoyarde, sauf le langage dudit curia, lequel en parlant audit laboureur escorchoit le langage françois*[1]. L'année suivante, on dut représenter dans la même ville un ballet précédé d'un prologue savoyard.

Ce ballet ne nous a pas été conservé; en dehors du prologue dont nous allons parler, les seuls vestiges de la pièce que nous ayons retrouvés sont deux chansons dont voici les titres et les premiers vers :

1° *Chanson nouvelle de quatre Nymphes poursuittes par trois Mores, et se chante sur un chant nouveau :*

Quatre Nymphes vestus [*sic*] de blancs
S'en alloyent parmy les champs
A la chasse pour passer (leur) temps....

---

1. Biblioth. nat., Y 5546 + A. Rés. — Cette pièce a été réimprimée chez Guiraudet à Paris en 1829.

Refr. Vive l'amour et ses feux!
Vive les Nymphes et leurs jeux!
Vive tous (les) loyaux amoureux!
(20 couplets.)

2° *Responce des trois Mores aux quatre Nymphes, et se chante sur le mesme chant :*

LES MORES

Nous trois Mores, qui marchons
En bataille, despechons;
Voicy trois Nymphes que nous cherchons....
Refr. Vive la rare beauté
Des nymphes sans cruauté
Qui ont nos cœurs en prison arresté.
(22 couplets [1].)

Le messager savoyard, qui prend évidemment la parole dans une fête donnée à l'occasion du rétablissement de la paix, s'étonne tout d'abord des changements qui viennent de s'accomplir :

Di z-a par, megna! Di se sey[2]!
N'é jou pa prou ita à vous vey?
M'arma, je ne sarin qu'y fare[3]
O que je z-ou de mo, da fare,
Depoay que se ay età!
Je nou sarin tout racontà
Quan j'arin bin per fortuna
Atant de lengue qu'une fena.
O me bele gen, que d'affare!
Je pri à Di et à sa mare
Que vous garday dou e z-età
Et nous voley tuy confortà;
Me je viou de terriblo ebofou.
La guerra est causa dou troblou
E la causa de mon malour.
Jamé nou n'an ou que doulour
Depoay l'oura et lo jour
Que la Ligua entri en cour.

1. *Le Rozier des Chansons nouvelles et amoureuses* (Lyon, Jonas Gautherin, 1609, in-16), 75 et 79.
2. Dieu y a part, enfants! Dieu soit céans!
3. Par mon âme, je ne saurions qu'y faire.

L'acteur entreprend alors le procès de la Ligue et fait un éloquent tableau des maux qu'elle a causés. Cette diatribe contre les ambitieux qui ont ruiné la France à leur profit est l'objet même du discours. Le messager dit en terminant que désormais il parcourt le monde. Tantôt il est en Turquie, tantôt en Espagne; il a même été une fois jusqu'au pays de Cocagne. Un jour qu'il traversait un bois, il a rencontré les nymphes et les Mores dont il nous raconte l'histoire en quelques mots.

Voici les derniers vers de la pièce :

Lassa! cele povre femele
Ne puiren jamé se bin fuire
Qu'ou ne les prisen prisonire.
Amen, oul en priren trey;
Cela que pourte l'acouchey [1]
Ou ne la puiren pas groppà.
Le me va segant pà à pà;
Ele pense, la! que je sey
Laquiou à celo que le z-an prey ;
E le se va deguementant :
Vous l'entendria toujour quierant.
Si vou vou volia apecy,
Vous l'entendria quierà d'icy,
O vou quezi, noblo segnour,
Et vo z-entendrey se doulour.

Ce prologue devait être suivi d'une entrée de ballet.

Bibliographie :

Prologue faict || par vn Messager || Sauoyard, sur le || rencontre de || trois Nymphes, || prisonnieres par || trois Mores. || Faict en rime Sauoyarde, auec la plaincte de la || quatriesme Nymphe de l'emprisonne- || ment de ses sœurs. || M. D. XCVI [1596]. In-8 de 14 pp. et 1 f. blanc.

---

1. M. A. Constantin, qui a bien voulu nous communiquer une traduction inédite du *Prologue*, rend ainsi ce vers : « Celle qui porte l'instrument de musique. » Il est dit en effet un peu plus haut :

Poay de le quatrou é n'i a una
Que porte un brave *acochey*,
Que la fa jappà à tou lo dey,
Qu'è oncor pleu melodiou
Et méne de bruit encor miou.

Le v° du titre est blanc, ainsi que le dernier f., r° et v°.

Biblioth. nat., Y. 5546 + A (4). Rés. — *Catal. La Ferté-Senecterre*, n° 1030 (exempl. de Ch. Nodier). — *Cat. Renard*, n° 774.

Les 20 premiers vers de la pièce ont été reproduits par M. Gustave Brunet dans son *Recueil d'opuscules et de fragmens en vers patois* (1839), 16-17.

---

86. — LE PLAISANT DISCOURS D'ŪN MEDECIN SAVOYART EMPRISONNÉ POUR AVOIR DONNÉ ADVIS AU DUC DE SAVOYE DE NE CROIRE SON DEVIN.

[*Lyon, août 1600.*]

Cette pièce porte une date des plus précises. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, s'était emparé, en 1588, du marquisat de Saluces, qu'il avait refusé de restituer malgré les réclamations de la France. La mort des Guises et d'Henri III, les guerres intestines que dut soutenir Henri IV avant de monter sur le trône permirent au prince de conserver sa conquête, et le traité de Vervins (1598) laissa la question indécise. Henri IV était pourtant résolu à ne pas renoncer à ses droits. Charles-Emmanuel, prévoyant l'orage, vint en France à la fin de l'année 1599 et s'efforça d'y organiser une vaste conspiration contre le roi. Il s'était laissé persuader par un devin qu'au mois d'août 1600 il n'y aurait plus de roi de France. Ce fut alors qu'Henri IV prit l'offensive, pénétra en Suisse et réussit à enlever au duc tous les pays qu'il possédait en deçà des Alpes. Tels sont les évènements auxquels fait allusion l'auteur de notre monologue.

Voici le début du poème :

Messiou, Dy vo don bona net,
Bon zor, bon vepre et bon solè!
Jesou [1], mon Dy, que je fay la?
Je say quasi to enrena
D'avay fa un tan bon chamin
Depoy Chambery à Turin;
Poy de Turin, la bonna vella,
Je sey venu en cesta vella
Avoy sou megna, mon valet...

1. *Impr.* Jeson.

En homme qui est instruit et qui sait le latin, le médecin a voulu conseiller au duc de tenir sa promesse et de rendre le marquisat au roi de France; mais son devin lui disait

Qué poin en Fransy (de) ray n'ara
Per tost cetuy may d'aou.

Là dessus notre médecin n'a pu tenir son sérieux :

Poy ze me fechy à rire
E li desi : « E! mon seignou,
« Vo vo tromperia ben à cou..... »

Le poète, qui est probablement l'auteur de *La joyousa Farsa de Toannou dou Treu*, reproduit ici sans aucun changement les 22 vers que nous avons cités ci-dessus (n° 84). Le discours du médecin ne manque pas d'irriter le duc qui, dans sa colère, fait jeter en prison l'imprudent conseiller.

Au fond le devin avait raison :

...à dé la verreta,
Lo ray en (sa) Fransy n'a esta,
Mai bin ce trouva en Savoy.

Ce dernier détail nous montre que le *Discours* a été composé au mois d'août même, alors qu'Henri IV entrait en campagne.

Le médecin savoyard est un véritable Hambrelin; il énumère tous les métiers qu'il sait faire et termine ainsi :

Z'ay bin per lou min tre vien z-an.
Mon pare etay chapelan
Dou velajou d'ou je say na,
Me je ne m'en souvente pa
Ore per vo dere lou non.
Madesay tan de lairon (?),
Et se saran coulouvrena,
Ce ne rendon so marqueza;
May je creyo per ma fey
Que no seran tuy bon Fransay.

Bibliographie :

a. — Le plaisant || Discours || d'vn Medecin || Sauoyart empri || sonné, pour auoir donné aduis || au Duc de Sauoye de || ne croire son || Deuin. || M. D C. [1600]. *S. l.*, in-8 de 7 pp. de 24 lignes.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné d'un bois représentant deux masques dramatiques et une marotte.

Le v° du dernier f. est blanc.

Biblioth. de Genève, 302. Gf. (exemplaire incomplet du dernier f.).

b. — Réimpression exécutée pour le libraire *René Muffat, à Paris,* dans la collection intitulée : *Portefeuille de l'Ami des Livres* (Paris, Typogr. d'Ad. Lainé et J. Havard, s. d. [1860], in-8 de 7 pp.)

Nous ignorons en quelles mains a passé l'exemplaire complet que M. Muffat possédait alors.

c. — Réimpression exécutée pour le libraire *Jullien* à *Genève,* 1882, in-8.

---

87. — Le plaisant Discours d'un corrier savoysien.

[*Lyon, 1600.*]

Cette pièce, qui a probablement été récitée dans un ballet comme les précédentes, a été composée dans les mêmes circonstances que le *Discours d'un medecin savoyart,* dont elle est, pour ainsi dire, le pendant. En voici le début :

Honnau, meigna, honnau, honnau !
Ze sey corri de monsegnau ;
Z'ay tan coru et tan marchya
Que z'ay le cu to ecorchya
D'avey tan chevochi de ziegue ;
Z'ay fay, zou crey, dou mille legue.
Ze say per cour to lou afare
Et quasi cen que ce dey fare,
Tan dou viou que dou noué.
To notron ca va de travé :
Ze veyo bin orendrey.
Di gar de ma monsio lo roy.
Per m'arma, e' un bravo segnou ;
E' n'ay ran come monsegnou,
E' n'ay pa se opiniatro.
Ho, meigna, lo gran dezatro
Qu'on n'a rendu lou marqueza...

Le courrier ne malmène pas moins le duc de Savoie que ne l'a fait le médecin ; il termine ainsi :

Monsiou lo rey e corocia
E vu juy a la sie trionfo.
Per m'arma, y sera a l'onto
De monseignau, zi veyo bin.
Per orendrey ze farey fin,
Atendan onnatra fey,
Car ze voy moury bon Fransey.

Bibliographie :

Le plaisant || Discours || d'vn Corrier || Sauoysien. || *Prins sur la coppie Imprimée* [sic]. || *A Chambery*, 1600. In-8 de 8 pp.

Cette édition, qui paraît sortir de presses lyonnaises est peut-être l'édition originale, car il n'est pas à croire que le *Discours* ait pu être imprimé à Chambéry. Nous en devons la communication à M. Claudin, le savant libraire parisien.

---

88. — La plaisante Pronostication faite par un astrologue de Chambery.

[*Lyon, 1603.*]

Cette pièce continue la série des monologues dirigés contre le duc de Savoie. Un astrologue raconte qu'il a interrogé le ciel sur les évènements de l'an 1603 et que les astres lui ont annoncé les plus grands malheurs :

De cor et d'ama g'ey cherchia
Toute la gran astrologia,
Poi recherchi, per bin sçavay
De ceti an mile si cen et tray,
Vey de quo flan, de quo couta
La guerra se pourrey aretta.
La lonna, lez eteille, lo soley
Menassi touta la Savoy
Per avey prou de malou,
De fascheri et de doulou.

L'astrologue énumère tous les fléaux qui vont s'abattre sur la Savoie, victime de l'ambition démesurée de son prince. Après une allusion à la tentative faite par Charles-Emmanuel contre Genève, notre homme déclare, en terminant, qu'il veut aller chercher ailleurs des consolations :

A Di, Chamberi, nobla cita
A Di, do borgey la graveta,
A Di, lo noblo senatou,
A Di, avoca, (et) procurou,
A Di, segnou et damuisele,
A Di le fille, le femele,
A Di don, [et] gran et peti;
Orendray je m'en vo sally.
A Di, metresa, touta derrire.
Te devey estre la premire :
Ge t'en imprima den mon cour
En tou bin et en tou honnour.
Perdona mey, je sey tan tormenta
Que je ne se poy ple ita
E fo que je alo en que sey
Me consola en quque endrey.

Au monologue est jointe une *Moquerie savoyarde*. Cette pièce a peut-être aussi eté composée pour être récitée sur la scène; mais, dans la forme où elle nous est parvenue, elle semble avoir perdu son caractère dramatique. En voici le début :

Anchro, papi, ploma, ede mey
Per fichi sou lo blan lou ney
Et pintola cello detraqua
Que ne fan ren que se moqua...

Le poète s'élève avec force contre les moqueurs qui désolent le monde. A titre d'exemple, il raconte d'une façon fort piquante la fable du Meunier, son fils et l'âne; mais il n'espère pas désarmer la satire. Les Savoyards ont surtout à se plaindre de la malignité de leurs voisins; les Français les traitent de croques-raves, et les Italiens de gens sans honneur. Le sermonneur se console en pensant que les moqueurs seront bafoués à leur tour.

Il termine ainsi :

Ne fessen pa quan segnor Horacio
Que s'aly coupa lou caso
Per fare despecto à sa fena;
Desen comme la tanta Tivena
Quand lo moqu aran moqua
Et lo moqua seron moqua,
Lo moqua seren en guoguete
Et lo moqu seren en moquete.

Bibliographie :

a. — La || plaisante || Pronostica- || tion faite par vn || Astrologue de Cham- || bery auec la mo- || querie Sauo- || yarde. || *A Chambery,* || Com licentia del [*sic*] Superiori. || M. DCIII [1603]. In-8 de 16 pp.

Au dessous du titre de départ (p. 3) on lit le quatrain suivant :

Acottey quara le zoreillie
Ceta vray caculation,
Vo sentendri le grand merveillie
Que deven arriva ceta seison.

La *Moquerie* occupe les pp. 9-16.
Biblioth. nat., Y. 4800. — Biblioth. Mazarine, 34613[20].

b. — *Revue savoisienne,* XXIV (1883), 104-106; XXV (1886), 4-6.

Réimpression accompagnée d'une traduction due à M. A. Constantin. Il en a été fait un tirage à part chez l'imprimeur *Abry,* à *Annecy* (in-8 de 24 pp.).

---

89. — Discours sur l'Entreprinse de Genève, tiré au vray par un croquan savoyart.

[*Lyon, 1603.*]

Dans la nuit du 12 décembre 1602, le duc Charles-Emmanuel tenta de s'emparer de Genève par surprise. Bien que l'opération eût été conduite avec le plus grand secret, elle échoua; les Genevois réussirent à repousser l'agresseur. Cette victoire excita chez eux un enthousiasme que ne manquèrent pas d'entretenir les poètes et les faiseurs de chansons. Le monologue dont nous venons de transcrire le titre nous apprend que la défaite des Savoyards servit aussi de thème à des représentations dramatiques.

Le *Discours* est précédé, dans l'unique édition qui nous en est parvenue, de deux morceaux qui pourraient bien eux-mêmes avoir été récités sur le théâtre. C'est d'abord la *Sommation de la Trompette de Savoye aux Genevois* (62 v.) et *la Responsa de messiou lo Genevey* (90 v.). Le premier de ces morceaux commence ainsi :

De la par de monsegnou
A qui no devin tou honnou...

Quant au monologue, en voici le début :

Derollié gelibarde et colovrene,
Quitta tretuy votre fene,
Meina de Savoy, per veny
Trova le segnou d'Arbigny[1],
Votron bravo governou,
Que vo va fechy en honnou;
Votron douvo sié pa z-a pa,
Vey se vo saria ren atrapa.
Devan que n'en ren conta,
Ge vuy dere la vereta;
Ge ne sey ne cher ne peisson,
Entendy don bin ma reison.....

Le récit du paysan est beaucoup plus développé que les récits dont nous avons parlé aux articles précédents; il se termine ainsi :

Devan que sey San Nicola
Du mey de mey, j'ay bella pou
Quo ne n'ayan de ma lou sou.
Sou l'an prou de faschery.
Ge n'en serey ren marry
S'on lo baille lou tantin.
Ge prio à Di que per un matin
Qua qu'on en tirey bon revencho.
Ho l'an beo quira lo ventro,
He fo reconeitre on segnou
Ou lo rey, ou bin l'emperou,
San etre segnou dello memo ;
D'Arbigny sallira de lemo,
Sou ne n'en tire sa reison.
A Di tan qu'à l'atra seison.

Bibliographie :

a. — Discours || sur l'Entreprinse || de Geneue, tiré au || vray par vn || Croquan Sauoyar. || Faicte le 22. de Decembre, l'an 1602. || *A Chambery.* || 1603. In-8 de 16 pp.

---

1. Le baron d'Albigny commandait le gros de l'armée savoyarde, environ quatre mille hommes.

Le v° du titre est blanc.

Les pp. 3-8 sont occupées par la *Sommation de la Trompette de Savoye et La Responsa de messiou lo Genevey.*

Malgré la rubrique de *Chambéry*, il n'est guère admissible que l'impression ait été faite dans les états du duc de Savoie; nous croyons qu'elle a dû être exécutée à Lyon.

Biblioth. de Genève, Gf. 302 (recueil).

b. — Réimpression exécutée pour le libraire *Jullien* à *Genève*, 1882, in-8.

---

90. — LE PLAISANT PROLOGUE DE LA DECENTE D'UN SAVOYARD AUX ENFERS, AVEC LE RECIT DE SON VOYAGE ET DE CE QU'IL A VEU.

[*Lyon? mars 1629.*]

La tragédie classique et la comédie telle que l'entendirent les prédécesseurs immédiats de Corneille ne firent pas oublier complètement les genres dramatiques autrefois en vogue. On continua de jouer des farces, peut-être même de réciter des monologues; mais ces compositions cessèrent d'être imprimées et n'obtinrent plus qu'un succès éphémère. Voici pourtant une pièce que l'imprimerie nous a conservée, sans doute parce qu'elle pouvait être répandue comme un pamphlet. Ce morceau, destiné selon toute vraisemblance à être dit au commencement d'un ballet, est encore une satire dirigée contre le duc Charles-Emmanuel. Bien que les vers soient fort incorrects, le *Prologue* nous montre bien que les traditions anciennes s'étaient conservées. Les pièces que nous avons fait connaître ci-dessus et les divers dialogues publiés en 1613 par les bazochiens de Chambéry sous le titre de *Fanfares et Corvées abbadesques des Roule-Bon-Temps*, prouvent d'ailleurs que le patois savoyard fut en grand honneur au commencement du XVIIe siècle.

L'évènement auquel il est fait ici allusion est l'entrée de Louis XIII en Italie, au commencement du mois de mars 1629. Le duc de Savoie, surpris à Suse, fut forcé d'accepter les conditions dictées par le roi et d'abandonner ses alliés (10 mars). C'est à ce moment que dut être composé notre monologue, dans lequel un Savoyard rallié à la France se moque plaisamment des Espagnols et des Milanais. Voici le début de la pièce :

Honor, signor, Di se sey !
Ge sey tou joyou de vo vey
Tretuy en bona santa.
G'ey bela envey de vo conta
Lo z-efrey, lo z-aso, le z-alarme,
Lo cleiquety de le gendarme
On ge sey eta ceto jor.
Quan je vo n'arey di dou mot,
Ge seray gari la meitia.
Apré que g'io fe departia
De Chambery, ge m'en veni
Mon grand chemin à Remilly;
Ge trovy lo capetan Losandre
Que s'en aley à la guerra en Flandre;
Ho meney à force Espagnor,
Et me desy en son matuor :
« *Armanos, voglie andaros à la guerra :*
» *Quieres piliares onas* [sic] *bona terra ?* »
Je ly desy : « Aida, signor,
» Ho me fessive gran honor...

Le Savoyard rencontre ensuite un capitaine milanais, qui dit, dans son patois :

« *Io sono morto adesse, adesse ;*
» *A povrete sono tuti perse.*
» *Adio, adio, signora mia ;*
» *Mai non sero en Itia* (*Italia ?*) *:*
» *Adio, Milano, nobila cita.* »

Comme le Milanais voulait continuer de « caqueter », il tombe frappé à l'échine d'un coup de canon ; le Savoyard veut le relever : il est frappé à son tour, et son esprit descend en enfer. Là il rencontre un petit diablotin qui lui parle espagnol :

« *Que miralias ! Arma, arma, arma,*
» *Segnor diavos ! Cavalieres, arma !* »

Il le renverse et pénètre dans l'enfer, où il trouve Proserpine, « neire come ona charbonire. » Il la laisse et va voir, un peu plus loin, des cavaliers italiens, milanais, espagnols, napolitains, qui sont « laba, en gran mechance », pour avoir combattu le noble roi de France. La description que notre homme fait du sombre séjour rappelle celle qu'en donne Epistémon dans le second livre de *Pantagruel* (ch. xxx). Il y trouve don Olivares, ui gratte des raves, Alexandre de Videlle, qui lave les écuelles,

don Juan d'Autriche, qui fait la cuisine, Pierre de Castille et don Diego.

Chassé de l'enfer par Cerbère et Lucifer, le Savoyard est rejeté sur le bord de la mer, où de braves matelots ont pitié de lui et où une honnête demoiselle vient à son secours.

Le monologue se termine après des allusions à la beauté de ladite demoiselle qui indiquent de reste que l'on est en carnaval :

On ne vo lo demande qu'a emprunta ;
S'on lo vo volive emporta,
Vos aria bin quaque reison.
No van entra en onna bona seison,
Que chacon comencey a tachi
De lo mondo multeply,
E seye toute de bon voley.
Vo lo verry entra tou orendrey.
Entra don tuy, noblo segnor ;
Di vo dobley vostro honor !

Les derniers vers annoncent une entrée de ballet où va figurer la demoiselle qui a délivré le Savoyard.

Bibliographie :

Le || Plaisant || Prologue de la || Decente d'vn Sauoyard || aux Enfers, auec le recit de son || voyage, & de ce qu'il a veu. || Representé en vn Balet par six || Matelots, Gentils-hommes || Alemans. — *Fin. S. l. n. d.* [1629], in-8 de 8 pp.

Au titre, un bois grossier qui a dû être employé pour des impressions plus anciennes.

Le texte commence au v° même du titre.

Biblioth. munic. d'Amiens, B.-L. 1930.

XII. — MONOLOGUES MORAUX.

91. — MONOLOGUE DE MEMOYRE TENANT EN SA MAIN UNG MONDE SUR LEQUEL EST ESCRIPT : FOY, ESPOIRANCE ET CHARITÉ. Et fault estre abillé en deesse.

[*Rouen, vers 1545.*]

Il n'est pas de ville de France, sans excepter Paris, où la poésie ait été plus florissante qu'à Rouen, à la fin du xve siècle

et pendant la première moitié du xvie. Le concours annuel des palinods entretenait l'amour de la poésie dans toutes les classes de la société. Ces pieuses assemblées dans lesquelles la Vierge était célébrée à l'aide des images les plus diverses eurent un autre résultat; elles développèrent chez les Rouennais le goût des compositions mystiques. Quand, à l'aube de la Réforme, les esprits commencèrent à s'émanciper, beaucoup d'hommes distingués qui vivaient à Rouen s'éprirent d'une doctrine particulière qui n'était ni le catholicisme ni le protestantisme. Ainsi se forma la secte des libertins spirituels contre laquelle Calvin lança ses foudres en 1547.

Les libertins spirituels, qui avaient d'abord chanté la Vierge dans les palinods, eurent recours aux vers pour propager leurs idées. Ils organisèrent, en 1543, 1544 et 1547, des tournois poétiques où il ne devait être question que de l'amour chaste et pur, tel qu'ils le comprenaient. Ils eurent aussi un théâtre sur lequel ils jouèrent des moralités de leur composition. Nous avons nous-même recueilli six de leurs productions dramatiques, dont les deux premières sont signées de la devise de Pierre Du Val : *Riens sans l'esprit*. Le *Monologue de Memoyre* est au nombre des six pièces que nous avons groupées. Bien qu'il ne porte pas la devise de Du Val, il est fort possible qu'il soit également de lui. Sans répéter ici les détails dans lesquels nous sommes entré ailleurs, nous dirons simplement que c'est une sorte de résumé de la doctrine des libertins. En voici les premiers vers :

Qui veult sçavoir comme je suys nommée
Es haultz secretz et bonne renommée,
Maintz bons espritz par veritable histoyre
Communement me denomment Memoyre,
La seur d'Usage et mére de Science,
Car tout savoir gist en Expoirience....

Après avoir défini les trois vertus théologales, Memoire ter mine ainsi :

Treschers seigneurs, ces troys comprins en un
Monstrent que l'homme en droicte intention
Doit avoir Foy, Charité, en commun
Avec Espoir en sa salvation.
Or est il vray qu'en noble invention
Ce monde est pris pour l'homme debonnaire,
Qui doibt avoir ces troys pour ordinaire

Sy du hault ciel veult avoir assurance,
Car on ne voyt au monde tributaire
Amour sans Foy, ne Foy sans Espoirance.
En prenant congé de ce lieu
En vous disant a tous a Dieu.

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. fr. 24341 (La Vallière 63), fol. 26 v° — 28 r°.

b. — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, I, n° 6.

c. — *Théâtre mystique de Pierre Du Val et des libertins spirituels de Rouen au* XVIe *siècle; publié avec une introduction par Émile Picot* (Paris, D. Morgand, 1882, in-16), 163-169.

---

92. — MONOLOGUE DE MESSIRE JEAN TANTOST, LEQUEL RECITE UNE DISPUTE QU'IL HA EUE CONTRE UNE DAME LYONNAISE, A SON ADVIS MAL SENTANT DE LA FOY.

[*Lyon, 1562.*]

Les protestants, devenus maîtres de Lyon grâce au coup de main du baron Des Adrets (30 avril 1562), célébrèrent leur victoire dans une foule de poésies de circonstance [1]. Non seulement ils firent paraître des chansons, des satires contre la messe et contre le pape, mais ils eurent recours au théâtre pour combattre leurs adversaires catholiques. Nous possédons, sous le titre de *Polymachie des marmitons*, le texte des placards imprimés pour être distribués par les acteurs d'une grande montre qui eut lieu à Lyon en 1562 [2]. Ces montres ou processions dramatiques étaient un genre particulièrement cher aux Lyonnais, à qui il fournissait l'occasion de faire voir la richesse et les goûts artistiques de leur cité. La plus célèbre des processions que nous connaissions est *Le Triumphe de treshaulte et puissante dame*

1. Un assez grand nombre de ces pièces ont été reproduites par MM. de Montaiglon et de Rothschild dans leur *Recueil de Poésies françoises*. Voy. t. XIII, 305-307.

2. L'édition originale, datée de 1562, est décrite au *Catalogue Rothschild* (I, n° 98, art. 1). Les réimpressions de 1806 et de 1851, ainsi que la reproducon de M. de Montaiglon (VII, 51-65), ont été faites sur une édition de 1563.

Verolle, qui remonte à l'année 1539[1]. Quelques années plus tard fut célébré *Le Triumphe de haulte Folie*[2]. La *Polymachie des marmitons* continue cette curieuse série. Il est probable que les Lyonnais ne manquèrent pas de représenter les moralités composées par les réformés contre le catholicisme. Nous n'avons aucun document sur ce point[3]; mais voici cependant un monologue qui prouve bien l'existence d'un théâtre protestant à Lyon.

Jean Tantost personnifie le prêtre catholique ignorant et fanatique, imbu de toutes les superstitions que Luther et Calvin pensaient avoir détruites. Il n'a certes pas le beau rôle dans sa dispute avec la dame lyonnaise. Voici le début de son récit :

Le diable y ait part à la feste!
Vertu bieu, je me romps la teste
Pour neant, a ce que je voy.
Pourtant si avons nous un roy
Qui tient le party de l'Eglise;
Mais savez vous qui nous desprise?
Sont un tas de gaudelureaux
Qui font des argumens nouveaux
Contre le pape et la Sorbonne.
Mais s'il faut que dessus je donne,
Jamais ne veistes mieux aller :
Il les faut tous faire brusler
Et puis l'on s'en enquestera.
Ceste loy la nous ostera,
S'ay je grand peur, nostre practique.
Quoy vous verrez un mecanique,
Un cordonnier, ou serrurier,
Un orfévre ou un cousturier,
Savoir le Testament par cœur
De Jesus Christ! O quel erreur,
O quel poison, ô quel diffame!

1. Voy. nº 43, p. 470.—M. de Montaiglon, qui avait publié une première fois cette pièce dans son *Recueil de Poésies françoises* (IV, 214-283), en a donné, en 1874, une édition plus complète (Paris, Willem, pet. in-8).

2. Une réimpression de cette pièce a été donnée, en 1879, par les soins de M. de Montaiglon (Paris, Willem, pet. in-8).

3. Dans notre monographie des *Moralités polémiques*, dont le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme françois* a commencé la publication, nous n'avons pu citer aucune moralité jouée à Lyon en 1562 ou 1563.

Mesmes vous verrez une femme
Qui vous respondra coup sur quille,
A tous propoz, de l'Evangile,
Soit en françois ou en latin.

Jean Tantost raconte alors qu'il a récemment rencontré, en allant dire la messe dans le voisinage, une femme qui l'a interrogé sur les matières de la foi. Il perd contenance rien qu'en pensant aux choses qu'elle lui a dites. Cette « femelle mastine » a soutenu qu'on ne devait pas adorer les images. Elle n'a témoigné que du mépris pour les canons, les décrets, les glossateurs ; elle a prétendu

Que la plus grand part des edictz
Humains sont contraires à Dieu ;

enfin elle a nié que le pape fût un dieu sur terre. Chaque fois le catholique nous donne ses réponses qui, naturellement, sont de la plus insigne faiblesse.

Malgré la discussion, Jean trouve la femme séduisante; il essaye de lui dérober au moins un baiser; mais la perfide lui rappelle son vœu de chasteté et lui fait une terrible remontrance. Après avoir entendu ce sermon, Jean s'en tire par des injures :

« Tre Dame, je m'esbahy comme
« Dieu te laisse vivre sur terre, »
Dy je lors. « Par monsieur saint Pierre,
« Je raconteray ton meschef
« A nostre curé ou au chef
« De l'evesché. » Et sur ce point,
Nous nous laissasmes bien a point,
Car il me falloit chanter messe :
Je la quitte, et elle me laisse.

Le *Monologue de messire Jan Tantost* paraît bien être une véritable œuvre dramatique. Il ne doit pas, ce nous semble, être confondu avec des prosopopées purement littéraires telles que le *Monologue de Providence divine*, œuvre d'un auteur qui, après avoir quelque temps professé le calvinisme, revint au catholicisme, Estienne Du Tronchet (1561). Il est permis de croire que la pièce eut du succès et que les protestants en firent un livre de propagande. Ce qui nous donne lieu de le penser, c'est que le *Monologue* ne tarda pas à être compris dans la liste des ouvrages censurés, où Du Verdier en a recueilli la mention ; c'est aussi la *Suite*, dont nous parlerons à l'article suivant.

Bibliographie :

Monologue de || Messire Iean Tan- || tost lequel recite vne dispute qu'il || ha eüe contre vne dame Lyon- || noise, à son aduis mal || sentant de la || Foy : || * || Auec la suite dudit Monologue, || laquelle fait mention d'vne au- || tre dispute qu'il ha eüe contre || vn petit garcon. || I. Corint. I. || Dieu ha esleu les choses foles de ce mon- || de pour confondre les sages : & les || choses foibles pour confondre || les fortes. || M. D. LXII [1562]. In-8 de 23 pp.

Cette édition, dont nous ne connaissons qu'un seul exemplaire, ne doit pas être l'édition originale, puisqu'elle contient la *Suite*, qui, selon toute vraisemblance, ne fut composée et publiée qu'après coup. En tête est un huitain de *L'auteur du Monologue au lecteur :*

Je deffen bien du petit monologue
Faire lecture, et encor' moins le veoir... ;

puis vient un *Huigtain declarant toute la vermine de ce monde :*

S'il n'estoit point de loups, ne moines,
De nonnains, putains, ne chanoines...

Le monologue est suivi d'un dixain de *Messire Tantost au lecteur du precedent :*

Si tu as veu le precedent escrit,
Ami lecteur, je te pri, ne te fasche...

Le volume se termine par la *Suite du Monologue*.

Biblioth. munic. de Lyon (Coll. Coste, nº 549).

Nous devons la copie de cette pièce à M. Baudrier, de Lyon, digne héritier de l'érudition et de l'obligeance de son père, M. le président Baudrier.

---

93. — SUITE DU MONOLOGUE DE MESSIRE JEAN TANTOST, LEQUEL RECITE UNE DISPUTE QU'IL HA EUE CONTRE UN PETIT GARÇON.

[*Lyon, 1562.*]

Il faut croire que le *Monologue de messire Jean Tantost* eut un réel succès, puisque le poète qui l'avait composé eut l'idée de lui donner une *Suite*. La donnée générale est ici la même que dans la première pièce, mais l'acteur y dispute avec un enfant au lieu de disputer avec une femme. A ce point de vue, la composition lyonnaise offre d'étroits rapports avec une des farces de

Marguerite d'Angoulême, *L'Inquisiteur*[1]. Jean Tantost n'est pas moins fanatique que le personnage mis en scène par la reine de Navarre; comme lui, il ne parle que de bûchers et de supplices; comme lui aussi, il est incapable de répliquer aux arguments d'un enfant. D'ailleurs ce théologien, qui « n'ha pas plus haut de quinze ans », cite, avec une rare connaissance des textes, les Écritures et les saints Pères; il connaît à fond la doctrine des réformateurs sur les sujets les plus délicats, tels que le purgatoire et le mariage.

Le monologue commence ainsi :

En bonne foy, la pauvre pire
Dedans le ventre me souspire
Quand je songe en ces malheureux.
O que leur dire est dangereux!
Il s'en faut bien donner de garde.
Quoy? leur parole persuade[2]
De telle façon et maniére
Que quasi suis contraint de croire
A leur propos? Non feray, non.
Ne voy je pas mon droit canon,
Mon Lescot, saint Thomas d'Aquin
Et autres? Un petit coquin,
Un petit fol, un loriquart,
L'autre jour, rencontray à part,
En revenant de Recouvrance;
Mais, par le saint sang bieu, je pense
Qu'il ha la Bible en son cerveau.
Corps bieu, il m'appelle « gros veau »
Quand j'allégue quelque passage
De mes docteurs! « Tu n'es pas sage
« De me tenir telles parolles.
« Tant y a de personnes folles
« Comme toy qui vont disputant, »
Ce luy dy je, « qui sont pourtant
« Bruslez comme petis pourceaux :
« Un tas de chrestiens nouveaux.
« Bruslez, bruslez! Au feu, au feu! »

1. Biblioth. Nat., ms. franç. 12485, fol. 100, vo — 107, vo. Voy. *L'Heptaméron*, éd. Le Roux de Lincy (1853), I, ccxv; éd. Le Roux de Lincy et Montaiglon (1880), IV, 69-103.

2. *Impr*. persudae.

Il me dist : « Avez vous point leu
« Par tous les livres approuvez
« Que ceux qui ont esté trouvez
« Vivans selon Dieu et justice
« Ont esté livrez au supplice ?
« Saint Paul à Thimotée escript
« Que tous ceux qui en Jesus Christ
« Veulent bien piteusement[1] vivre
« Au monde n'auront que tourment ?... »

L'enfant a réponse à tout; il réfute d'un mot Lescot, saint Grégoire et Platine. Jean Tantost l'interroge en vain sur le culte des saints, sur le purgatoire, sur le mariage et sur le culte des images. Sur ce dernier point le représentant des idées nouvelles

Respond disant : « Le vray image
« Que doit desirer l'homme sage
« Est de suivre la sainteté
« De ceux qui au monde ont esté
« Bien vivans, non pas à l'ydole
« Qui, par une affection fole,
« De la main d'homme est fabriquée.
« C'est une chose pratiquée
« A un chrestien bien entendu
« Que Jesus fut en croix pendu
« Pour effacer nostre peché ;
« Est il dit pourtant qu'attaché
« Soit une ydole en une croix
« Qui n'ha nul sentiment ne voix ?
« Non, non ; c'est manifeste abuz.
« Nostre bon redempteur Jesus
« Veut nostre chair mortifiée
« Et aveq lui crucifiée,
« Non pas un spectacle de bois. »
Sur ce propos là je m'en voys,
Et il s'en va d'autre costé.
Par le corps bieu, s'il n'est osté,
J'ay grand peur qu'il nous gaste tout
Voicy où je faitz fin et bout.

Bibliographie :

Monologue de || Messire Iean Tan- || tost, etc. (Voy. l'article précédent.)

---

1. *Impr.* Veulent piteusement.

SUPPLÉMENT.

94. — Sermon joyeulx des femmes.

[*Vers 1420?*]

Cette pièce, dont nous ne possédons que des fragments, aurait dû prendre place en tête de notre second chapitre[1]. Elle nous paraît, en effet, appartenir au commencement du xve siècle. Elle offre cette particularité qu'au lieu d'être une satire contre les femmes, elle est tout entière à leur louange. Le sermonneur se donne d'ailleurs pour une femme; faut-il l'en croire, ou n'est-ce qu'un artifice qu'il emploie pour donner plus d'attrait à sa prédication en faveur du mariage? Nous ne prendrons pas sur nous de le décider.

L'auteur devait être un méridional. Des formes telles que *jonueso* (v. 49), *vielhessa* (v. 50), *celo* (v. 100), pourraient être de simples fautes dues à un copiste ignorant; mais l'étude du manuscrit d'où le sermon est tiré permet de penser qu'il a été composé à Beaucaire ou aux environs de cette ville.

Voici le texte de nos fragments, dont nous devons la copie à l'obligeance de M. S. Morpurgo :

Fol. 19. *S'ensuit un* [*sermon joyeulx*] *des*
fames ce........ on les do.....
Nemo uxor..... scribun....
origin.......

v° Bones gens, vos devés savoyr
Que nos avons volu prover
Aucunement a nostre fet.
Chascun sert bien sans nul mesfet,
Et ainsi il est eprové,
Car il n'est pas acostumé
Que les fames deuissent precher.
Mès nos porions asés chercher,
Oy, per Dieu, jusques a Rome
Anssiès que nos trovessions home
Que volusse parler pour nos,
Car, par ma foy, sont il trestos

1. T. XV, p. 386.

Encontre nos de leur puissance;
Car, depuis que je eux coneysance,
Je ne vis home a mon vivant
Que tous jors darier et devant
Ne disist riotes et blaymes.
Pour tant nos autres, povres fames,
Avons nos fet une requeste
Au pape (le quel Dieu nos preste !),
Que nos puissons ardiemant
Prescher sans nul contestement
De home que vive,
Encor, pour bone reyson vive
Alleguer desus l'Escripture,
Or feytes peys a l'aventure.
...........pour grant charité
.................la verité
....Escripture
...................l'avanture
....................scouter
..................us tost boter
..................m'a trové
....
.. ..sules
......................lles
....
Fol. 20 La secunda dis, sans debatre
Le perilh qu'en poroyt avenir,
El la premiere veut venir.
Unh home, si non se marie,
Il use malement sa vie,
Ou moyns si ne soyt moyne ou prestre;
Mès, quand d'unh home que veut estre
Mondeyn pour acrestre le monde,
Jamès nul bien ne lui abunde
Si n'est marié, par ma foy.
Il è ainsi, come je croys,
Qu'il passera bian sa jonueso;
Mès quant viendra en sa vielhessa,

---

17 *Notre copie porte :* Ne disise rientes. — 18 pauries. — 22 constentemant. — 24 Encores. — 39 qu'il an poroyt. — 42 Il usse mouvessemant. — 43 Ou moine *manque*. — 44 Mes quad home. — 48 croys.

Qu'il aura quelque .lx. ans,
Hi n'i porra plus passer temps,
Mès faudra seul qu'il se repose.
Ne li sera il bien layde chosse
Si faut qu'il face son potage
Et qu'il guverne son meynage?
Dieu scet comant li an prendra.
. . . .
De rien qu'il fasse,
Car il faut que trestot bien passe
Par la main de la noble fame.
S'il vit tout ceul il est infame
Et jamè ne sera joieux;
Tous jors sera malencoleux.
. . . .
Ung chascun le botera darire;
Nul ne tendra conte de lui;
Portant *ve homini s[oli]!*
Bones gens, fe. . . . .
E telle quet. . . . .
E benoyte. . . . .
Tout quant. . . . .
Et pour leur. . . . . .
Chescun de. . . . . .
En bone. . . . .
La dou. . . . .
Et le tr. . . . .
. . . .
vo Pour tant *ve homini soli!*
Dieu que fui batis en la pile,
Maudit il a son euvangile
Ung home que veul vivre seul,
Car ne doytes qu'il faudra seul (?),
Qu'il y a beu cop de meschance.
Ung chescun de vos si se pence,
S'il avoyt quelque maledie,
. . . .
Comant il seroyt governés.
Et! beaux serveteurs, vous savés,
Il n'è riens plus dous que la fame.
Ele metroyt et cors et ame
Pour son mari quand elle l'a.

---

51 Qu'il aura quielquels ans. — 60 bien *est suppléé*. — 63 Et *est suppléé*. — 68 Et nul. — 79 Pourtant di je.

Les homes ne font pas cela,
Mais ament bien d'ung autre poynt;
Car en tos les homes n'a poynt
Que soyt si doux ne si courtoys
A leurs fames [par] nulle foys
  Com est la fame a l'ome.
Por tant dit Job, le sant prodome :
Inter omnia mulier est dulcior. Job, sexto.
Job, celo sante creature,
Il nos reconte en sa lecture
Une chose qui est bian notable,
Car il dit que plus agreable
  En totes choses neyes
Ne que de Dieu furent creyé[e]s,
Est la fame, pour sa dolceur,
Dont il est bian pleyn d'orguelh (?)
Ceux qui le bat; sertes, hoy.
........de tos ceux qui l'ont oy.
.... Dieu me pardone
...................persone
.... essuy sonant.
.................[c]erteynemant
.................tristese (?)
..................ent despit
....
........................venir
..........................oye
....

Bibliographie :

Biblioth. Laurentienne à Florence, ms. Ashburnham 42 (ancien Libri 115-47), fol. 19 v° — 20 v°.

Ce manuscrit, dont le premier fascicule des *Codici Ashburnhamiani della R. Biblioteca Mediceo-Laurenziana* donne une notice détaillée (p. 63), contient : 1° un fragment de confession en provençal; 2° une *Moralitè de monseur sant Nicholas a .xij. personages ;* 3° une *Farce a quatre personnages, et premièrement le Fol, le Mari, e la Fame e le Curé;* 4° notre sermon ; 5° un fragment de farce où figurent : *Colas, Pitance* et *le Marchant ;* 6° un fragment de poésie en français. L'écriture est du XVe siècle.

Le ms. 42 paraît avoir toujours été joint au ms. 43 de la même collection, lequel porte en plusieurs endroits le nom de Jacobus Olivi ou Jazme Oliou, et a pour couverture un acte reçu par un notaire de Beaucaire.

---

104 qui et.

95. — Le plaisant Prologue d'un cuisinier savoyard qui faisoit l'amour a une signore italienne.

[*Lyon, 26 février 1604.*]

Nous avons eu trop tard connaissance de cette pièce pour pouvoir la placer à son véritable rang; elle appartient à la série des monologues d'amoureux et devrait être mentionnée après notre n° 56[1]. Ce n'est pas, comme les monologues savoyards dont nous avons parlé sous les n°s 84-90, une satire politique; c'est une simple facétie de carnaval.

Voici le début du *Prologue* :

Dan bon vepre! Dy ce sey!
A t-e gnon que volie avey[2]
Quaque bravo couseny?
Ma quo ô seyen d'argen garny
Per ben acochi lo z-afare,
Ho saren poy que ge sey fare.
Si a gnon que sey entreprey
Per savey on g'ey aprey
Sou gran mety de cousena,
Ho nou sarien devena
Que ge n'en deso dou mot....

Le cuisinier nous raconte qu'il est allé au marché de Rumilly pour y vendre des œufs. Là il est engagé par un gentilhomme grotesque qui l'emmène à Padoue. Notre homme est aux petits soins pour son maître, mais ce maître a une femme dont le cuisinier devient amoureux. Surpris en flagrant délit, il est obligé de fuir. En regagnant son pays, il a rencontré des cuisinières qu'il a amenées avec lui. Ces cuisinières ne paraissent pas farouches. — Mesdemoiselles, leur dit le Savoyard en terminant,

Me damuiselle, set vo plé don,
Bota lo tou a l'abandon,
E so ne fan bin lo devey,
Ne me creyde pa ona atra fey.
Tout ore, sen ple m'aretta,

1. T. XVI, p. 492. — 2. Y a-t-il quelqu'un (aucun) qui veuille avoir.

Ge lo vou vo fare entra.
Meina, entra. Di vo gardey,
Et fate tuy votron devey.

Les cuisinières devaient alors danser un ballet.

Bibliographie :

Le || plaisant || Prologue d'vn || Cuisinier Sauoyard, qui faisoit l'amour || à vne Signore Italienne. Recité au ba- || let des Cuisiniers, le Ieudy 26. Feburier || de la presente Annee, 1604. || *A Lyon.* || M.D.CIIII [1604]. In-8 de 7 pp.

Au titre, un bois qui représente un amour tirant de l'arc.

Cette pièce nous a été communiquée par M. Claudin en même temps que le nº 87.

TABLE DES PREMIERS VERS

DES PIÈCES CITÉES

N. B. — Les tomes XV, XVI, XVII sont désignés par a b c

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

Émile Picot.

Mâcon, imprimerie Protat frères.

8 – 11 – 26 – 54 – [illegible] 61 – 68 – [illegible]

[illegible] 124 – 129 – [illegible] – [illegible] 166 [illegible]

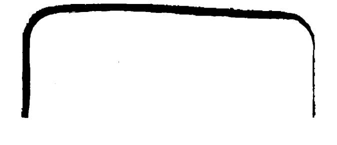
180 – [illegible] – 188 – 192 – 196 – 204

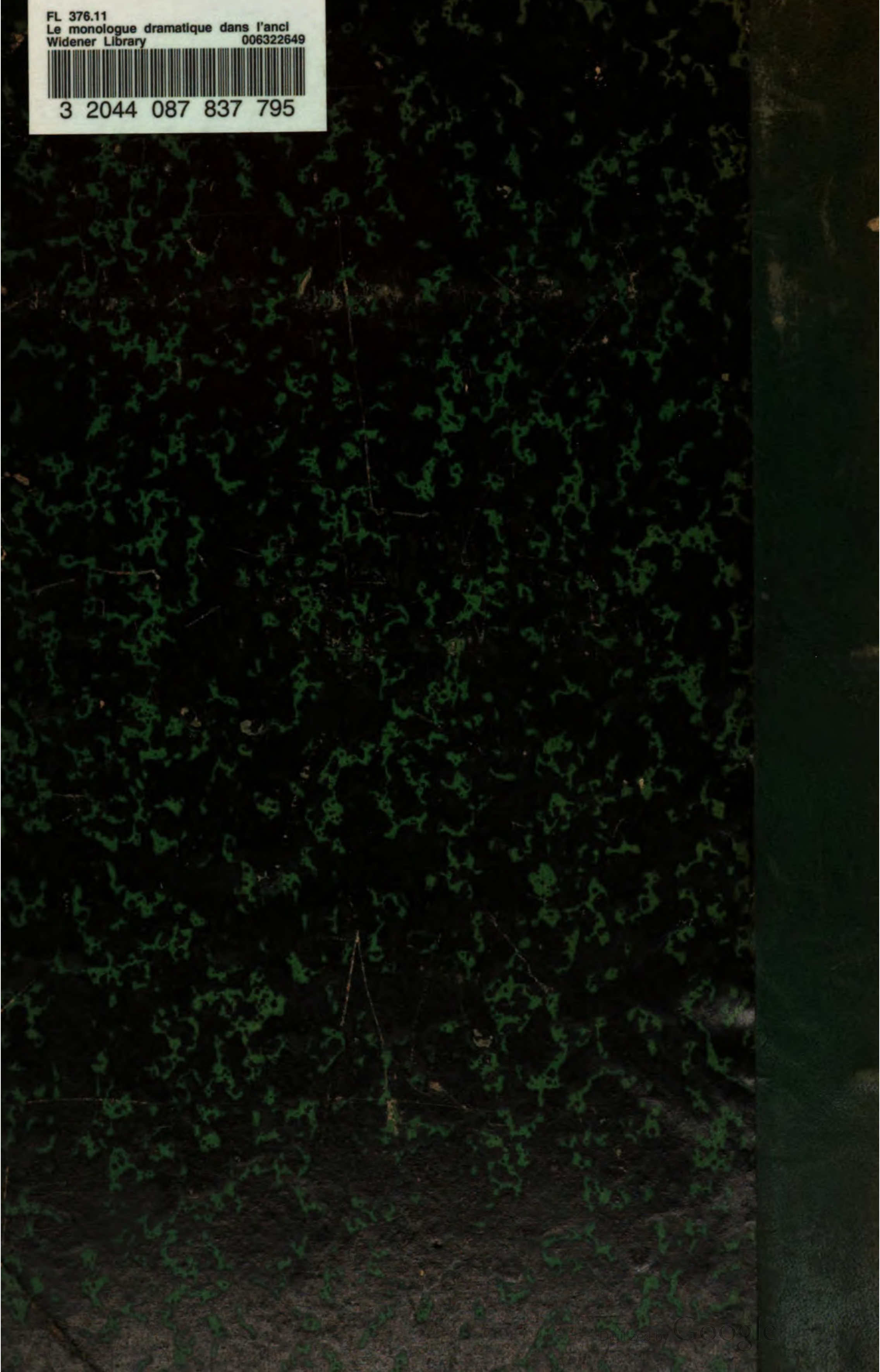
207 – [illegible] 214 – 215 – 218 – [illegible]

Tiré à part à 100 exemplaires.

N'est pas mis dans le commerce.

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES.




FL 376.11
Le monologue dramatique dans l'anci
Widener Library 006322649
3 2044 087 837 795